



CONCERTATION POUR DE
SAINES HABITUDES DE VIE
EN OUTAOUAIS (CSHVO)

Portrait du système alimentaire régional et local de l'Outaouais :

vers une durabilité
et une saine
alimentation pour
tous et toutes



2023

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES ACRONYMES.....	viii
1- MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	1
1.1 Le Contexte	1
1.2 Objectifs du mandat.....	2
2- MÉTHODOLOGIE	2
2.1 Méthodes et outils de collecte.....	2
2.2 Parties prenantes et leurs rôles.....	4
2.3 Les concepts liés à un système alimentaire durable	5
2.4 Les critères de sélection et les types d'initiatives.....	9
2.5 Les limites de l'étude.....	12
3- PROFIL DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET DE SES DIFFÉRENTS TERRITOIRES.....	13
4- LE PANORAMA DES ACTEUR-RICE-S ŒUVRANT DANS LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET DE SES TERRITOIRES ET LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE.	23
4.1 Identification des acteur-rice-s.....	23
4.2 La concertation et la gouvernance alimentaires en Outaouais et dans ses territoires.....	29
5- LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE (SAD) DANS LES PLANIFICATIONS RÉGIONALES ET LOCALES DE L'OUTAOUAIS	32
5.1 Le SAD dans les planifications régionales	33
5.2 Le SAD dans les plans de développement de la zone agricole (PDZA) et dans les plans de gestion des matières résiduelles des cinq territoires de l'Outaouais	34
6- L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE ET LES INITIATIVES FAVORABLES À BÂTIR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE, TERRITORIALISÉ ET SOLIDAIRE (SADST) DANS L'OUTAOUAIS ET SUR SES TERRITOIRES.	36
6.1 L'industrie bioalimentaire et les initiatives favorables à bâtir un système alimentaire durable en Outaouais.....	37
6.1.1 Le maillon production.....	37
6.1.2 Le maillon transformation	40

6.1.3 Le maillon distribution (commercialisation).....	42
6.1.4 Le maillon consommation	45
6.1.5 Le maillon gestion des résidus alimentaires	48
6.1.6 Le maillon gouvernance alimentaire.....	53
6.1.7 La cartographie des initiatives répertoriées pour Outaouais.....	54
6.1.8 La contribution des initiatives au système alimentaire durable et à la saine alimentation pour tou-te-s en Outaouais	55
6.2 L'industrie bioalimentaire et les initiatives favorables à bâtir un Système Alimentaire Durable dans les MRC	60
6.2.1a La MRC de Papineau	60
6.2.1b Faits saillants sur le système alimentaire de la MRC de Papineau	72
6.2.2a La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	75
6.2.2b Faits saillants sur le système alimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau.....	87
6.2.3a La MRC des Collines-de-l 'Outaouais.....	90
6.2.3b Faits saillants sur le système alimentaire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais	101
6.2.4a La MRC de Pontiac	104
6.2.4b Faits saillants sur le système alimentaire de la MRC de Pontiac.....	116
6.2.5a La Ville de Gatineau	119
6.2.5b Faits saillants sur le système alimentaire de la Ville de Gatineau	140
7- INVENTAIRE ET ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA RÉGION ET DE SES TERRITOIRES.....	143
8- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	144
9- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	147
10- ANNEXES	155
Annexe 1 : Lien pour accéder au questionnaire utilisé pour répertorier ou mettre à jour les initiatives qui contribuent à bâtir un Système Alimentaire durable dans toutes ses composantes.	155
Annexe 2 : Questionnaire pour apprécier l'adhésion des acteurs à la réalisation de la deuxième phase de l'étude.	155

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Structure de gouvernance de l'étude	5
Figure 2. Délimitation des régions administratives de l'Outaouais	14
Figure 3. Représentation schématique du lien existant entre les différents groupes de parties prenantes du système alimentaire de l'Outaouais	26
Figure 4. Répartition du revenu total des fermes généré en 2019 par types de production agricole en Outaouais.....	38
Figure 5. Répartition des initiatives du Systeme Alimentaire de la region de l'Outaouais par secteur d'activités	39
Figure 6. Nombre d'entreprises de transformation alimentaire par secteur d'activités en Outaouais (2022)	41
Figure 7. Contribution des differents segments d'activités au liés à l'industrie bioalimentaire au PIB en Outaouais.....	43
Figure 8. Types et nombre d'initiatives de distribution selon les secteurs d'activités	45
Figure 9. Ce qui empêche les jeunes de l'Outaouais à consommer des fruits et des légumes, 2018.....	47
Figure 10. Répartition des initiatives de consommation selon les secteurs d'activités en Outaouais.....	48
Figure 11. Répartition des pertes liées au gaspillage alimentaire à travers les différents maillons de l'industrie alimentaire canadienne.....	49
Figure 12. Répartition du volume des résidus alimentaires par type d'aliments dans le système bioalimentaire du Québec en 2019.....	50
Figure 13. Répartition des pertes liées au gaspillage alimentaire à travers les différents maillons de l'industrie alimentaire de l'Outaouais.....	51
Figure 14. Distribution des initiatives de gouvernance alimentaire selon les secteurs d'activités en Outaouais.....	54
Figure 15. Localisation des initiatives du Système alimentaires répertoriées pour les territoires de l'Outaouais.....	55
Figure 16. Les éléments nécessaires pour contribuer au système alimentaire durable et à une saine alimentation pour tou-te-s, selon Vivre en Ville.....	57
Figure 17. Distribution des initiatives sondées par MRC selon les stratégies employées pour contribuer au système alimentaire durable.....	59

Figure 18. Distribution des initiatives qui ont répondu par MRC selon les composantes principales du système alimentaire en Outaouais.....	59
Figure 19. Nombre d'initiatives de production répertoriées dans la MRC de Papineau selon les secteurs d'activités (Portrait SAD).....	61
Figure 20. Nombre d'entreprises de transformation alimentaire et d'agro-transformation par secteur dans la MRC de Papineau.....	62
Figure 21. Répartition des initiatives de transformation répertoriées dans la MRC de Papineau, portrait SAD.....	63
Figure 22. Répartition des initiatives de distribution répertoriées pour la MRC de Papineau selon leur type.....	65
Figure 23. Répartition des initiatives de consommation par type et selon les secteurs d'activités pour la MRC de Papineau.....	66
Figure 24. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la MRC de Papineau.....	71
Figure 25. Niveau de contribution des initiatives à faire accroître l'achat local selon trois indicateurs clés dans la MRC de Papineau.....	72
Figure 26. Répartition des initiatives répertoriées par type de production pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.....	77
Figure 27. Entreprises de transformation alimentaire et d'agro-transformation par secteur dans la MRC de Vallée-de-la-Gatineau.....	78
Figure 28. Les initiatives de transformation répertoriées dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	79
Figure 29. Niveau de satisfaction des entreprises pour les canaux actuels de mise en marché dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	80
Figure 30. Types et nombre d'initiatives de distribution selon les secteurs d'activité dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.....	81
Figure 31. Structure de concertation pour le développement agricole dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.....	85
Figure 32. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.....	86
Figure 33. Nombre d'initiatives par types de stratégie selon le niveau de contribution au SAD (MRC de la Vallée-de-la-Gatineau).....	87
Figure 34. Distribution des revenus en (M\$) par catégorie de production animale dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais	91

Figure 35. Distribution des revenus en (M\$) par catégorie de production végétale dans la MRC des Collines-de-l’Outaouais	92
Figure 36. Répartition des initiatives par type de production pour la MRC des Collines-de-l’Outaouais	93
Figure 37. Nombre d'entreprises de transformation par secteur dans la MRC des Collines-de-l’Outaouais (ODO, 2023).....	94
Figure 38. Répartition des initiatives de transformation répertoriées dans la MRC des Collines-de-l’Outaouais.....	95
Figure 39. Types et nombre d'initiatives de distribution selon les secteurs d'activités dans la MRC des Collines-de-l’Outaouais, (SADST, 2023).....	96
Figure 40. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la MRC des Collines-de-l’Outaouais.....	100
Figure 41. Nombre d'initiatives par type de stratégie en fonction de leur niveau de contribution au SAD (MRC des Collines-de-l’Outaouais).	101
Figure 42. Répartition des initiatives de production repertoriées par type pour la MRC de Pontiac.....	106
Figure 43. Repartition des entreprises par type de produits transformés dans la MRC de Pontiac.....	107
Figure 44. Répartition des initiatives de distribution repertoriees pour la MRC de Pontiac (SADST, 2023).....	109
Figure 45. Services offerts dans les écoles sur le territoire de la MRC du Pontiac (PASUQ, 2023).....	111
Figure 46. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la MRC de Pontiac.....	115
Figure 47. Nombre d'initiatives par type de stratégie en fonction de leur niveau de contribution au SAD (MRC de Pontiac).....	116
Figure 48. Repartition des revenus générés par type de production dans la Ville de Gatineau en 2021.....	120
Figure 49. Repartition des initiatives de production par secteur d'activités pour la Ville de Gatineau.....	122
Figure 50. Entreprises de transformation alimentaire et d’agro-transformation par secteur dans la Ville de Gatineau en 2023.....	124
Figure 51. Répartition des initiatives de transformation répertoriées dans la Ville de Gatineau	125
Figure 52. Repartition des initiatives de distribution repertoriées pour la Ville de Gatineau selon leur type.....	128

Figure 53. Répartition les initiatives de consommation selon leur type pour la Ville de Gatineau.....	130
Figure 54. Quantité estimées en tonnes de matières compostables qu'il reste à récupérer d'ici 2029 pour les ICI et résidentiel dans la Ville de Gatineau.....	133
Figure 55. Répartition des initiatives de GMR selon le type pour la Ville de Gatineau.....	134
Figure 56. Répartition des initiatives de gouvernance alimentaire répertoriées dans la Ville de Gatineau selon les secteurs d'activités.....	136
Figure 57. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la Ville de Gatineau.....	137
Figure 58. Répartition des initiatives sondées par composante du système alimentaire pour la Ville de Gatineau.....	138
Figure 59. Nombre d'initiatives par type de stratégie en fonction de leur niveau de contribution au SAD (Ville de Gatineau).....	139

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les types d'initiatives à collecter.....	11
Tableau 2. Partenaires sociaux et principaux organismes régionaux et communautaires de concertation, de soutien et d'appui en outaouais et sur sesterritoires	27
Tableau 3. Les types d'initiatives de production collectés	39
Tableau 4. Répartition des initiatives par types de production selon les secteurs d'activités.....	40
Tableau 5. Répartition des initiatives par types de transformation selon les secteurs d'activités.....	42
Tableau 6. Répartition des initiatives de gestion des résidus alimentaires par types selon les secteurs d'activités.....	53
Tableau 7. Répartition du taux de retour au sondage par territoire.....	58
Tableau 8. Revenus des fermes agricoles par type de production, pour la MRC de Papineau.....	61
Tableau 9. Nombre d'initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la MRC de Papineau.....	64
Tableau 10. Inventaire 2014 des résidus de matières organiques alimentaires des secteurs de résidence et des ICI pour la MRC de Papineau.....	68

Tableau 11. Initiatives de gestion des résidus alimentaires répertoriés pour la MRC de Papineau selon les secteurs (Portrait SAD 2020 et 2023).....	68
Tableau 12. Revenus des fermes agricoles par type de production, pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.....	76
Tableau 13. Nombre d’initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la Vallée-de-la-Gatineau	79
Tableau 14. Initiatives de consommation identifiées dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau.....	82
Tableau 15. Inventaire 2014 des résidus de matières organiques alimentaires selon les secteurs pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.....	84
Tableau 15b. Inventaire 2021 des résidus de matières organiques alimentaires selon les secteurs pour la MRC des Collines-de-l’Outaouais	98
Tableau 16. Initiatives de gouvernance identifiées dans la MRC des Collines-de-l’Outaouais.....	99
Tableau 17. Revenus des fermes agricoles par type de production, pour la MRC de Pontiac.....	105
Tableau 18. Initiatives de transformation répertoriées dans la MRC de Pontiac.....	107
Tableau 19. Nombre d’initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la MRC de Pontiac.....	108
Tableau 20. Liste des entreprises et organismes œuvrant en gestion de matières organiques et ayant impact sur le territoire de Pontiac.....	112
Tableau 21. Inventaire 2019 des résidus de matières organiques alimentaires selon les secteurs pour la MRC de Pontiac.....	113
Tableau 22. Initiatives de gouvernance identifiées dans la MRC Pontiac.....	114
Tableau 23. Liste des jardins communautaires et collectifs par secteur dans la Ville de Gatineau (2023).....	121
Tableau 24. Nombre d’initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la Ville de Gatineau.....	127
Tableau 25. Inventaire 2020 de matières compostables des secteurs de résidence et des ICI pour la Ville de Gatineau.....	132

LISTE DES ACRONYMES

CISSEO : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
CGO : Communautés Gatineau Ouest
CVQ-VG: Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau
CSHVO : Concertation en saines habitudes de vie en Outaouais.
DSPU : Direction de santé publique
FAO: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GMR : Gestion des matières résiduelles
HRI : Hôtels, Restaurants et Institutions
ICI : Industries, commerces et institutions
INSPQ : Institut national de santé publique du Québec
LET : Lieu d'enfouissement technique
MAMH : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ : ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec
MEI : ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)
MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
MRC : Municipalité régionale de comté
OBNL : Organisation à but non lucratif
ODO : Observatoire du développement de l'Outaouais
OQI: Observatoire des inégalités au Québec
PDZA : Plan de développement de la zone agricole
PGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
RCCG : Regroupement des cuisines collectives de Gatineau
RPL: Regroupement local de partenaires
SA : Système agroalimentaire
SAD : Système agroalimentaire durable
SADST : Système alimentaire durable solidaire et territorialisé (SADST):
SAT : Système alimentaire territorialisé
TAO : Table agroalimentaire de l'Outaouais
TCFDSO : Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais
TDS: Table de développement social
TIR-SHV : Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie
UPA : Union des producteurs agricoles
UQO : Université du Québec en Outaouais

1- MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1 Le Contexte

Cette étude s'inscrit comme première étape dans un chantier de développement d'un système alimentaire durable en Outaouais. Elle cherche à développer entre les acteurs et les actrices du milieu une vision régionale commune sur l'alimentation et à apporter un ensemble de réponses aux problématiques rencontrées dans le système alimentaire conventionnel des dernières décennies. Elle est établie sur deux phases distinctes à travers deux projets qui se complètent.

Le premier projet concernait le portrait régional des initiatives, élaboré dans le cadre des actions visant à favoriser un accès physique et économique à une saine alimentation et à l'eau pour tou-te-s selon le plan d'action 2019-2021 de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) de l'Outaouais. Les résultats de ce projet avaient permis de constater un grand potentiel de mobilisation des organisations dans la région en vue de favoriser la saine alimentation pour tou-te-s¹. Le caractère systémique des enjeux entourant l'alimentation saine et durable amène encore toutefois de nombreuses difficultés à arrimer les initiatives existantes afin de maximiser leur apport à développer un système alimentaire durable.

Pour maintenir et renforcer le développement de cette vision régionale, il a semblé opportun de soutenir l'appropriation et de mettre à jour cet outil d'aide au développement (Portrait des initiatives) élaboré et soumis en novembre 2020. D'où la naissance de cette deuxième phase de l'étude appelée « **Portrait du système alimentaire régional et local de l'Outaouais : vers une durabilité et une saine alimentation pour tous et toutes** ».

Une telle démarche permettra une meilleure planification des actions à venir en vue de développer un système alimentaire durable de proximité pour chaque territoire en Outaouais et de réviser tout en mettant aussi à jour les leviers et activités identifiés lors de la phase 1 de l'étude.

Le fait de rechercher et d'établir une vision commune, puis de faire en sorte que chaque maillon du système alimentaire soit analysé et encouragé à être développé ou accompli suivant la réalité de chaque territoire dans un rayon géographique rapproché, facilitera la gestion du système et contribuera à le rendre plus durable. Un contexte local permettra à coup sûr de resserrer les liens entre les producteur-riche-s et les consommateur-riche-s de la région et ainsi soutenir l'économie et la santé des gens vivant dans les communautés.

¹ Rapport final du portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais (phase 1) consulté sur <http://saineshabitudesoutaouais.com/wp-content/uploads/2021/11/Portrait-systeme-alimentaire-durable-en-Outaouais-2020-vfc.pdf>

Dans le cadre de cette deuxième mouture du projet, une ressource a été placée à titre de chargé de projet pour faciliter à chaque territoire l'appropriation du portrait des initiatives alimentaires durables, solidaires et territorialisées en Outaouais et faire des ajustements nécessaires tout en révisant les données initialement collectées.

1.2 Objectifs du mandat

- a- Accompagner les acteur-riche-s du milieu soient les tables de développement social, les regroupements locaux de partenaires, les agents de développement agricoles et autres afin que tou-te-s puissent mieux utiliser le portrait et comprendre son utilité;
- b- Favoriser une utilisation autonome, optimum et efficace du portrait par les territoires;
- c- Assurer avec la participation des ressources de chaque territoire dont les (TDS, RLP, autres) la pérennité, la mise à jour et la bonification du portrait réalisé lors de la phase 1;
- d- Faire des ajustements nécessaires au portrait pour donner un aperçu plus exhaustif possible du système alimentaire de l'Outaouais et de ses territoires;
- e- Planifier et organiser le deuxième Forum sur les Systèmes Alimentaires Durables en Outaouais, avec le soutien du comité « Accès à une saine alimentation pour tous » de la Concertation.

2- MÉTHODOLOGIE

La méthodologie pour cette deuxième phase de l'étude repose essentiellement sur l'appui des partenaires locaux, la collecte d'informations à travers des rencontres ciblées, le sondage en ligne, le recensement des documents existants (documents de planification et stratégiques) et les outils de collecte et de compilation.

2.1 Méthodes et outils de collecte

En ce qui concerne la problématique étudiée, les objectifs proposés et les informations disponibles pour cette étude, l'on priorise une approche de recherche mixte basée sur des aspects techniques qualitatifs, quantitatifs et descriptifs. En d'autres termes, les formes de collectes de données sont de nature non numérique (analyse de documents, entretiens, ateliers ou groupes de discussion) et numérique (mesures objectives et analyses statistiques). Les données sont collectées en ligne et sur le terrain selon les sources d'information.

Les outils utilisés pour collecter, stocker, classer et traiter les informations sont le Google Forms, les notes sur papier et les fichiers Excel. Pour visualiser les initiatives cartographiées, le Google Maps fut priorisé.

Pour la consultation des documents en ligne (portraits déjà réalisés, Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et documents de planification, etc.), la technique documentaire est privilégiée. En ce qui a trait aux données de terrain, elles sont majoritairement collectées via des entrevues individuelles ou des groupes de discussion dans des ateliers de concertation ou participatifs.

La revue de littérature fournit des informations qui permettent de présenter un portrait plus ou moins exhaustif sur le système bioalimentaire de la région. Les documents de portrait bioalimentaire réalisés par le MAPAQ, les PDZA et les plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour chacun des territoires à l'étude constituent les principales sources d'information en ligne pour cette partie de l'analyse. Les cartes thématiques liées à l'alimentation et les études portées sur la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire font également partie des principaux textes de chevet consultés en ligne pour peindre la réalité de l'état de la sécurité alimentaire de chaque territoire.

Pour assurer la pérennité, la mise à jour et la bonification des résultats du portrait des initiatives réalisées lors de la phase 1, deux procédés sont utilisés :

D'abord, nous avons surtout bénéficié de l'aide de nos partenaires pour effectuer une première épuration des données. Un travail de révision du répertoire des initiatives de production, de transformation et de distribution a d'emblée été effectué avec les agent-e-s de développement agricole et d'autres partenaires qui connaissent bien leur territoire. Ensuite, le même travail fut opéré avec les Tables de développement social (TDS) et le Regroupement des partenaires locaux (RPL) pour aider à épurer le répertoire des initiatives développées dans le secteur communautaire. Ce premier procédé permet d'adresser en partie une problématique soulevée dans le premier rapport du portrait (Joey, 2021), où pour plusieurs sources, certaines données recueillies étaient manquantes, obsolètes ou erronées.

Ultérieurement, des sondages auxquels ont répondu des personnes ressources ainsi que les porteur-euse-s de chacune des initiatives répertoriées lors des deux phases ont été effectués à l'aide de questionnaires en ligne pour prélever certaines informations pertinentes et assurer la collecte pour les nouvelles initiatives développées (et en cours) sur les différents territoires de l'Outaouais. Ainsi, le lien du formulaire en ligne pour la mise à jour et la collecte de nouvelles données est partagé avec l'aide des acteur-ric-e-s du milieu.

Soulignons que le formulaire permettant de recueillir de l'information a été conçu et mis en ligne sur la plateforme Google Forms pour le stockage des données et la caractérisation de toutes les

initiatives répertoriées. Il a également permis de collecter des informations en vue d'apprécier la contribution de chaque initiative à bâtir un système alimentaire durable (SAD). La grille d'analyse utilisée dans cet outil de collecte est basée sur les ingrédients et les stratégies qui contribuent au système alimentaire durable en provenance du livre « Villes Nourricières » de Vivre en Ville (2014).

Dans l'ensemble, ce présent portrait regroupe un ensemble de données nécessaires à la compréhension du territoire sous étude et de l'environnement du système alimentaire de l'Outaouais. Les données recueillies ont non seulement permis de réviser et d'assurer l'ajustement de la version initiale du portrait, mais aussi de regrouper ou d'agglomérer des données provenant d'autres études pour une meilleure appréciation de la réalité alimentaire de la région.

Dans cette étude, une attention particulière a en outre été attribuée à la réalisation des cartes d'initiatives contribuant au système alimentaire en vue de permettre la visualisation et la révision des données obtenues. Un répertoire des initiatives a été conçu et cartographié pour chaque territoire de la région. Cet outil sert de support permettant un aperçu rapide des différentes expériences de chaque territoire en matière d'alimentation.

Une fois terminée avec la collecte d'information auprès des partenaires et la revue de littérature, un document partiel du portrait a été rédigé et présenté au comité de pilotage et aux acteurs-rice-s locaux en vue de solliciter des suggestions, effectuer des corrections et obtenir une validation. Cette étape fut suivie par des travaux en atelier sur les territoires pour évaluer le système alimentaire présenté afin de faire ressortir les enjeux de celui-ci à la suite d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM). La boucle s'est ensuite bouclée avec la rédaction du document final et sa validation par le comité de pilotage.

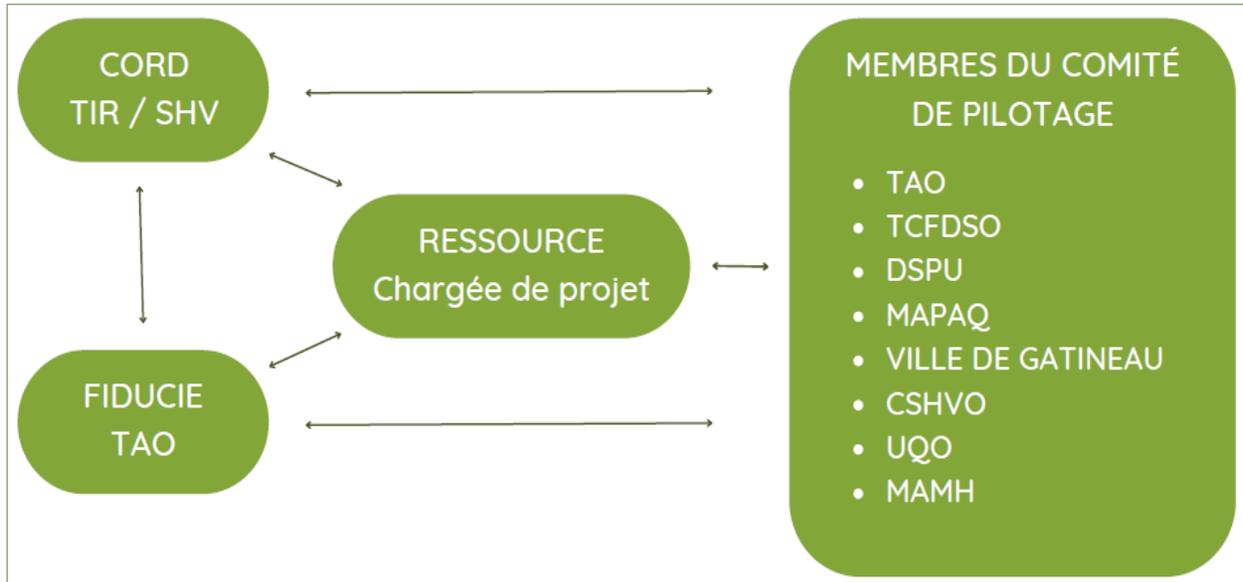
2.2 Parties prenantes et leurs rôles

L'orientation de la démarche a été établie à travers une forte concertation des organismes et des instances sur le territoire de l'Outaouais.

Tout d'abord, le comité de pilotage précédemment mis en place lors de la première phase de l'étude a été réactivé et renforcé afin de traiter adéquatement les questions techniques telles que les ressources à mobiliser ainsi que le type et la modalité des données à mettre à jour. Ce comité est en fait une structure de gouvernance dont les membres sont issu-e-s pour la plupart de la cellule thématique en Saine Alimentation du Collectif TIR-SHV, du secteur bioalimentaire et d'autres institutions pouvant influencer le système alimentaire de la région vers une durabilité et une autonomie alimentaire (voir les membres à la figure 1).

Une fois en place, ce comité a pour principale tâche d'établir les modalités pour la coordination de la démarche et il a aussi la charge de valider la méthodologie ainsi que les outils qui seront utilisés pour faciliter l'appropriation et la mise à jour du portrait.

Figure 1. Structure de Gouvernance de l'étude



Pour cette étude, l'on s'appuie également sur la participation des partenaires en milieux urbains et ruraux qui connaissent bien leur territoire afin d'aider à la mise à jour des données tout en s'appropriant le portrait. En ce sens, les entités concernées (TDS, RPL, MRC, organismes communautaires et autres) constituent des ressources essentielles pour le chargé de projet sur le terrain, et sont souvent sollicitées en plus d'être fortement impliquées dans la démarche.

2.3 Les concepts liés à un système alimentaire durable

Avant d'aborder la structure et les composantes d'un système alimentaire territorialisé, les éléments liés à sa durabilité et l'autonomie alimentaire, il importe de bien comprendre comment il fonctionne et de cerner certains concepts clés entourant le développement d'un système alimentaire durable afin d'assurer une uniformisation et une bonne compréhension commune du vocabulaire et des théories employées dans l'étude.

Systeme alimentaire

Le système alimentaire fait référence à l'ensemble des étapes nécessaires pour nourrir une population allant de la production à la gestion des résidus alimentaires en passant par la

transformation, la distribution, l'entreposage, la consommation. Elle inclut également les intrants, les acteurs, les institutions, les infrastructures et les services qui sous-tendent la réalisation de toutes ces étapes. À travers un système alimentaire, les principaux acteurs de l'alimentation (le secteur bioalimentaire, les pouvoirs publics et les collectivités) sont capables de créer une synergie afin de mieux orienter leur contribution pour le développement et la promotion d'une saine alimentation pour tou-te-s.

Sécurité alimentaire:

La notion de sécurité alimentaire est «[...] généralement définie comme étant la possibilité pour un individu d'avoir un accès physique et économique permanent à de la nourriture de qualité et en quantité suffisante pour lui permettre de mener une vie active et saine en toute dignité » (Maisonneuve et al., 2014, p.1).

Son étude repose donc sur l'évaluation de l'accessibilité à l'alimentation – que ces critères soient économiques, géographiques, culturels ou encore sociaux. L'accessibilité devient alors un critère d'inclusion ou d'exclusion dans un système alimentaire donné ou la marque d'une impossibilité pour ce dernier d'offrir une alimentation pour l'ensemble ou une partie de la population.

Ainsi, la sécurité alimentaire sous-tend un accès à une alimentation saine, suffisante et adaptée aux pratiques, habitudes et moyens de sa communauté, à quelque échelle que ce soit. Son opposé, l'insécurité alimentaire «[...] consiste en un accès inadéquat ou incertain aux aliments principalement en raison d'un manque de ressources financières » (OQI, 2022, p.8).

La littérature scientifique sur la sécurité alimentaire et en premier lieu l'INSPQ, la considère sous forme d'un gradient. Selon l'institut, plus l'insécurité alimentaire est prononcée, plus celle-ci entraîne des stratégies de limite des dépenses ainsi qu'une dégradation de la santé globale des individus et des communautés (INSPQ, 2022). Ainsi, la sécurité alimentaire et l'insécurité alimentaire sont affaires de coûts – économiques comme sociaux.

Pour expliquer la sécurité alimentaire il y a six piliers à prendre en compte : La disponibilité, l'utilisation efficiente des aliments, l'accès physique et économique à la nourriture et la stabilité de ces derniers sont les quatre premiers piliers qui donnent à la sécurité alimentaire une dimension plutôt technique. L'agencéité (autonomisation) des personnes et la durabilité sont les deux autres piliers qui font référence respectivement à la capacité des individus à prendre des décisions concernant leurs systèmes alimentaires et à la viabilité à long terme des bases écologiques et sociales des systèmes alimentaires.

Dans le cadre du présent portrait, la disponibilité des aliments sur un territoire ou dans une région est déterminée par ses niveaux de production et d'approvisionnement alimentaires ainsi que sa

commercialisation au sein ou en dehors d'un territoire ou d'une région. Cette disponibilité se rapporte donc au côté de l'offre de la sécurité alimentaire.

Dans ses guides pratiques sur la sécurité alimentaire de 2008, la FAO avait rappelé que le pilier accessibilité et durabilité revêtent une attention particulière dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. « Les inquiétudes par rapport à l'accès insuffisant aux aliments ont mené à une concentration sérieuse des politiques sur le revenu, les dépenses, le marché et le prix des aliments pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire » (FAO, 2008, p.16).

Toujours selon la FAO, à cause de la conjoncture actuelle (tendance inflationniste mondiale et invasion russe en Ukraine), l'accès à la nourriture est sévèrement restreint par la forte hausse des prix alimentaires. Ce qui fait que les personnes les plus pauvres des pays à faible revenu consacrent plus de 60 % de leurs revenus à l'alimentation ainsi, même une faible hausse de prix peut considérablement réduire leur capacité à subvenir à leurs besoins alimentaires. La flambée des prix observée au niveau des intrants agricoles suscite aussi des craintes quant à la viabilité de la production alimentaire future (FAO, 2022).

En Outaouais, l'utilisation des aliments, ou la nutrition, est également impactée par la hausse des prix alimentaires. Lorsque les prix des aliments augmentent fortement et rapidement, les marchés deviennent très instables et cette situation peut affecter la stabilité nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire de la région. Les personnes sont contraintes à prioriser la consommation d'aliments de base et réduire la consommation d'aliments riches en nutriments.

la capacité des individus ou des groupes à faire leurs propres choix concernant les aliments qu'ils consomment, les aliments qu'ils produisent, la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués au sein des systèmes alimentaires sont nécessaires et pour permettre à ce que les consommateurs puissent en mesure de façonner consciemment leur système alimentaire en fonction de leurs besoins.

Saine alimentation:

La saine alimentation donne priorité à la valeur nutritive élevée des aliments sur le plan de la fréquence et de la quantité. Elle doit surtout être constituée d'aliments diversifiés qui transmettent entre autres des valeurs gastronomiques, culturelles ou affectives.

A côté de la sécurité alimentaire, les dimensions socioculturelle, biologique, économique et du développement durable sont également des piliers importants de la saine alimentation.

Selon le Gouvernement du Québec, adopter une alimentation saine est l'une des meilleures façons d'améliorer votre état de santé et de vous protéger contre plusieurs problèmes de santé. En plus de répondre aux besoins du corps, une alimentation saine est une source de plaisir et elle comprend toutes les habitudes entourant le repas.

Tous les aliments ont leur place dans une alimentation saine. La fréquence de consommation et la quantité à consommer varient toutefois selon le type d'aliment.

Dans le cadre de ce portrait, le concept de la saine alimentation pour tou-te-s a été réfléchi afin de porter un regard sur l'importance de la nourriture dans les collectivités comme moyen de réduction des inégalités en termes de santé alimentaire.

Systeme alimentaire durable (SAD):

Il s'agit d'un modèle idéal qui présente un ensemble de réponses à certaines problématiques identifiées au système alimentaire conventionnel². Il est établi à travers un réseau de collaboration intersectoriel qui intègre les six composantes du cycle de vie des aliments, en vue d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité. Selon Vivre en Ville (2015), le SAD repose sur une gouvernance alimentaire territoriale et comprend les acteur-ric-e-s, les activités et les infrastructures soutenant la sécurité alimentaire d'une population. Il fait appel à une approche systémique et durable de l'alimentation en s'intéressant aux interactions et aux synergies possibles entre les différents maillons du système alimentaire.

Pour permettre à ce que chaque région ou territoire puisse se réapproprier de leur propre système alimentaire, le SAD se donne pour objectifs d'établir et de pérenniser des collaborations de proximité afin d'encourager le développement territorial, la saine alimentation pour tou-te-s et la responsabilité des parties prenantes en matière d'impacts environnementaux.

Systeme alimentaire durable solidaire et territorialisé (SADST):

Le SADST est un besoin exprimé et réalisé par l'Outaouais dans l'élaboration de sa propre définition d'un système alimentaire durable. Il est établi suivant un processus de concertation avec l'assentiment du plus grand nombre d'acteur-ric-e-s possible issu-e-s de la gouvernance alimentaire de la région. Il inclut particulièrement les termes territorialisé et solidaire et fait ressortir amplement les questions de proximité, de justice alimentaire et de réconciliation.

Dans la définition commune adoptée, le SADST est compris comme un réseau de collaboration intersectoriel, composé des parties prenantes issues de l'ensemble du système alimentaire de l'Outaouais (production, transformation, distribution, consommation, gestion des matières résiduelles et gouvernance) et d'autres acteur-ric-e-s de secteurs concernés par l'alimentation. Ces parties prenantes s'engagent dans un processus dynamique et interactif de développement et de mise en œuvre de procédés soucieux de l'environnement et des communautés afin d'offrir une alimentation saine et nutritive à l'ensemble des citoyen-ne-s de la région dans le respect et la promotion du droit à l'alimentation.

² Le système alimentaire conventionnel présentait une approche priorisant la production alimentaire de masse en mettant très peu d'accent à la saine alimentation et à la pérennisation de l'environnement.

Il s'appuie sur des valeurs démocratiques, soutient une économie locale prospère qui prend racine dans la vitalité économique des agriculteur-rice-s locaux-ales et promeut la solidarité avec les peuples autochtones.

Concertation alimentaire :

La concertation alimentaire est décrite comme un processus de dialogue et d'échanges engagé entre toutes les parties prenantes concernées dans le domaine de l'alimentation. Elle a pour but de faire ressortir les divers points de vue exprimés par toutes les parties impliquées et de faire émerger ainsi l'intérêt général qui permettrait de parvenir à des propositions et des orientations acceptées par tou-te-s vers un développement efficace et efficient du système alimentaire.

Gouvernance alimentaire :

La notion de gouvernance alimentaire renvoie à « l'ensemble des processus de coordination des acteurs[rice]s autour de l'alimentation à l'échelle territoriale. Elle vise la construction collective d'objectifs et pratiques d'actions cherchant à élaborer en commun des solutions à des problèmes complexes. Donc, elle est étroitement liée aux questions de participation et de concertation » (Camille Billion, 2017, P.15). Elle fait appel aux outils et aux mécanismes permettant d'associer diverses parties prenantes à la prise de décision.

La gouvernance est une forme de pilotage multi-parties qui fait référence à la manière d'orienter, de guider, de coordonner les activités d'un pays, d'une région, d'un groupe social ou d'une organisation privée ou publique.

2.4 Les critères de sélection et les types d'initiatives

Afin de réviser le portrait des initiatives, nous avons adopté et mis à jour le répertoire conçu depuis la première phase de l'étude. Ce répertoire contient les informations sur les initiatives répertoriées en 2020. Rappelons que la création de ce répertoire a permis de définir les critères de sélection des initiatives et d'établir les types d'initiatives classées selon les composantes du système alimentaire.

Les critères ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence ainsi que de leur clarté par rapport aux réalités de la région de l'Outaouais et suivant les modalités établies par Vivre en Ville (2014) dans le cadre du portrait réalisé pour la région du Bas-Saint-Laurent.

Critères d'inclusion

Les initiatives doivent :

- Desservir la population de l’Outaouais. Elles peuvent être locales (à l’échelle d’un territoire d’une MRC ou d’une municipalité) ou régionale (à l’échelle de l’Outaouais);
- Favoriser la saine alimentation pour tou-te-s;
- Respecter les principes du développement durable;
- Avoir un caractère ou une saveur locale (à l’échelle d’un territoire d’une MRC ou d’une municipalité);
- Avoir été indiquées dans l’une ou l’autre des sources d’information identifiées et partagées par les partenaires.

Il est utile de mentionner que les critères ont été non exclusifs, car les initiatives peuvent participer au système alimentaire durable dans une certaine mesure même si elles ne remplissent pas l’ensemble des critères. Une initiative qui favorise la saine alimentation pour tou-te-s peut faire partie du répertoire même si son impact en matière de développement durable n’est pas idéal.

Une attention particulière a également été portée au caractère local des initiatives et certaines institutions comme les CHSLD, les garderies, les CPE et les écoles ont été incluses, menant ainsi à une portée nettement plus importante par rapport à la première mouture du portrait.

Critères d’exclusion

Les critères d’exclusion s’appuient sur le non-respect de la sélection précédente et d’autres initiatives ont été exclues afin de limiter l’ampleur du projet.

- Les chaînes de restauration rapide, les confiseries, les bars laitiers, les brûleries, les chocolateries, les tabagies, les stations-service avec comptoir et les pharmacies offrant des produits alimentaires;
- Les dépanneurs non reconnus comme offrant des produits santé;
- Les productions, les transformations et les distributions dont l’ensemble des produits est voué à l’exportation.

Les types d’initiatives

En fonction de la réalité de l’Outaouais et des différents secteurs dans lesquels les activités sont développées, un ensemble d’initiatives ont été identifiées et classées suivant leur type pour chaque composante du cycle de vie des aliments. Dans le cadre de ce portrait, ces initiatives seront utilisées comme unité d’analyse³ pour apprécier leur contribution à bâtir un système alimentaire durable sur les territoires en Outaouais. Un tableau complet des types d’initiatives répertoriées est présenté dans la prochaine section.

³ Une unité d’analyse fait référence au paramètre principal que vous étudiez dans votre projet de recherche ou votre étude.

Tableau 1. Les types d'initiatives à collecter

Production	Transformation	Distribution		Consommation	Gestion résidus alimentaires	Gouvernance
Fermes maraîchères qui opèrent en circuit court et desservent les détaillants	Cuisines collectives et en location	Dépannage alimentaire	Kiosques à la ferme	Sensibilisation à une saine alimentation	Gestion déchets alimentaires (Compostage)	Activités de sensibilisation
Jardins collectifs et communautaires	Atelier culinaire et éducatif	Commerce de proximité	Frigo-partage et anti-gaspille.	Ressources pour consommateur -rice-s	Récupération alimentaire	Instances de concertation
Atelier de jardinage et projets éducatifs	Agro transformation (à la ferme)	Popotes roulantes	Alimentation solidaire	Services de transport (navettes, collectifs, etc.)	Activités de Glanage dans les champs	Comités de travail
Élevage d'animaux (bovin, ferme laitière, porcine, œufs, volailles, etc.)	Transformation alimentaire (Commercial)	Repas communautaires	Restauration saveur locale		Sensibilisation au gaspillage alimentaire	Politique (alimentaire, environnementale)
Aménagement comestible	Transformation alimentaire (Communautaire)	Distributeurs et services livraison	Restauration collective		Entreprise d'économie circulaire	Planification et réglementation
Forêts nourricières		Marchés publics	Supermarchés			Plan d'action en agriculture urbaine
Agriculture urbaine		Marchés mobiles	Fruiterie			Programme de soutien
Projets d'aquaponie ou d'apiculture		Paniers bio et plateforme internet	Restaurant itinérant			

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

2.5 Les limites de l'étude

Il importe de noter que cette étude comporte certaines limites. L'une d'entre elles repose sur la méthode boule de neige⁴ utilisée depuis la première phase de l'étude pour construire le répertoire des initiatives. Cette méthodologie est basée sur le choix des personnes ressources qui sélectionnent sur leur territoire des initiatives dont ils ou elles ne sont pas les porteur-euse-s principaux-ales. De ce fait, les informations de base collectées sur la typologie et les caractéristiques des initiatives reflètent uniquement la précision des données qui ont été fournies par la variété de partenaires sur le terrain. Or, selon le premier rapport du portrait (Jacob, 2021), les données recueillies auprès de plusieurs sources étaient insuffisantes pour effectuer une analyse soutenue.

Dans cette deuxième phase de l'étude, il n'a pas été possible de vérifier ces informations et même de les réviser ou de les compléter avec l'aide des personnes qui connaissent bien l'essence des initiatives. Toutefois, le dynamisme de certain-e-s agent-e-s de développement agricole et de certain-e-s responsables des TDS ainsi que des intervenant-e-s du milieu de l'alimentation a permis de réviser une partie de la liste des répertoires des initiatives par territoire et d'en faire un certain ajustement avec des informations plus fiables. Pour les nouvelles initiatives répertoriées et pour compléter les données de la première phase, le formulaire de sondage fut directement adressé aux porteur-euse-s des initiatives. Au moment de l'écriture du présent ouvrage, le taux de retour demeure encore faible, mais s'est légèrement amélioré par rapport à la première phase du projet.

Une autre limite relève aussi du manque de collaboration de quelques partenaires du milieu. Cette limitation affecte non seulement la révision des données sur ces territoires mais aussi la parfaite appropriation de l'étude par les acteur-ric-e-s locaux-ales. Deux explications probables à ce non-engouement ou ce refus de collaborer semble être le manque de ressources et de temps disponible aux agendas des partenaires de terrain. Par exemple, la plupart des structures de sécurité alimentaire au niveau des TDS avait déjà dans leur planification un calendrier chargé et étalé sur toute l'année. Il faut d'ailleurs souligner le manque de temps alloué à la sensibilisation et à l'encouragement des acteurs-ric-e-s à s'impliquer dans le processus et à voir l'utilité que peut revêtir une telle démarche pour leur communauté.

Un autre aspect à considérer est que cette démarche fut initialement développée davantage en collaboration avec des acteur-ric-e-s communautaires pour répondre à une problématique spécifique liée à la saine alimentation pour tou-te-s, sans toutefois réussir à stimuler la pleine participation des acteur-ric-e-s de l'agroalimentaire. D'autant plus que l'effort pour mettre ensemble le communautaire et l'agroalimentaire autour d'une même table à la recherche d'une vision concertée et commune est encore au stade embryonnaire en Outaouais. Le taux de roulement élevé enregistré ces dernières années auprès de certaines TDS et des organismes

⁴ Boule de neige est une méthode d'échantillonnage non probabiliste dans laquelle les premières initiatives répertoriées de l'étude recherchent d'autres initiatives parmi leur entourage. La population de l'échantillon constituée s'étoffe à la manière d'une boule de neige qui roule.

régionaux affecte également l'évolution du niveau de collaboration constaté lors de la première phase de l'étude avec les acteur-rice-s du communautaire.

L'échéancier et l'ampleur du projet n'ont pas permis de vérifier les données répertoriées auprès de représentant-e-s de chaque territoire de l'Outaouais, en plus d'effectuer une analyse approfondie du système alimentaire avec les parties prenantes. Dans le cadre des préparations de l'organisation du forum qui se fera ultérieurement, il serait fort judicieux de présenter et de valider les données du portrait révisé auprès de représentant-e-s de chaque territoire de l'Outaouais. L'organisation d'ateliers de travail pour faire ressortir les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités s'avérerait aussi nécessaire. Ces étapes permettraient de recueillir des rétroactions, de confirmer ou de modifier les informations révisées et d'obtenir des pistes d'action concertées sur chaque territoire. Il ne fait aucun doute qu'une étape subséquente soit nécessaire pour raffiner à nouveau le portrait révisé afin d'avoir une étude à jour.

3- PROFIL DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET DE SES DIFFÉRENTS TERRITOIRES

Selon le découpage géographique des régions administratives de 2020 reporté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH, 2023), la région de l'Outaouais, située sur la rive nord de la rivière de l'Outaouais, est composée de quatre municipalités régionales de comté⁵ (MRC), de 67 municipalités locales et d'un territoire équivalent (TE) qu'est la Ville de Gatineau (Voir la carte à la figure 2). Elle est bordée respectivement au nord-ouest par l'Abitibi-Témiscamingue, au sud-ouest par l'Ontario et à l'est par les Laurentides. Elle s'étale sur une superficie totale de 30 467 km² et sa population est estimée à 408 979 personnes en date du 11 janvier 2023⁶.

Selon le *portrait bioalimentaire de l'Outaouais* (MAPAQ, 2020), la région détient un potentiel très attrayant à découvrir et à savourer du point de vue agricole. Les sols et les climats y sont fort variés et l'eau y est présente en abondance.

Cette même étude met en exergue plusieurs zones de villégiature du territoire qui sont des emplacements de choix pour la vente à la ferme ou pour les marchés publics. Elle fait état de plus de 900 fermes, réparties pour l'essentiel le long de la rivière Gatineau et de la rivière des Outaouais. La zone agricole couvre 316 068⁷ hectares, soit 10% de la superficie de la région et les terres s'y vendent à des prix compétitifs.

En ce qui a trait à son état de sécurité alimentaire, le profil a considérablement évolué ces dernières années et montre des signaux alarmants par rapport à l'aide et les besoins alimentaires manifestés au niveau des familles.

⁵ Les quatre MRC de l'Outaouais : Papineau, Vallée-de-la-Gatineau, Pontiac et Collines-de-l'Outaouais.

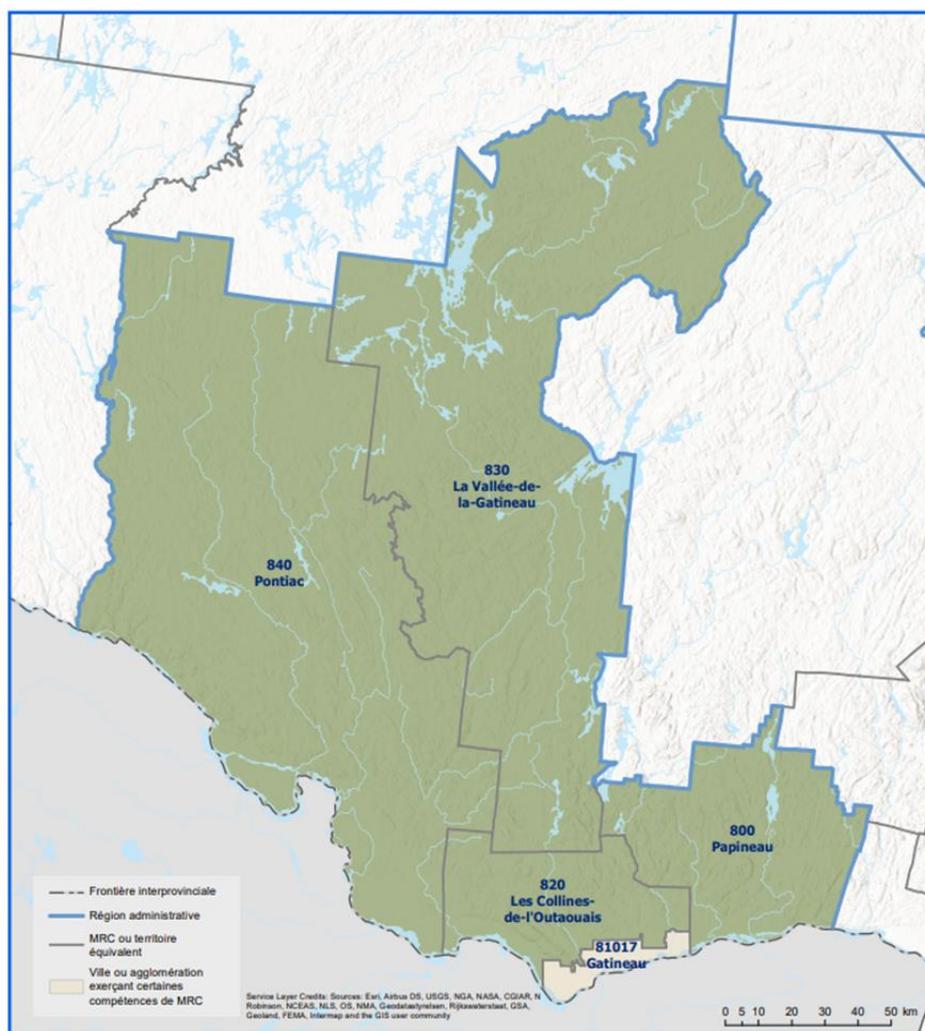
⁶ Statistique Canada, Enquête sur la population active, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec.

⁷ Donnée sur le territoire en zone agricole fournie dans le portrait bioalimentaire 2020 du MAPAQ

L'Outaouais, au même titre que le reste du Québec, présente un cadre d'accès inégal à l'alimentation. Le Bilan Faim de Moisson Outaouais indique un chiffre de 24 236 personnes (Moisson Outaouais, 2023) en 2023 qui ont recours mensuellement à des services d'aide tandis qu'on estime à plus de 50 000 personnes qui souffrent de manque alimentaire si l'on se fie aux données provinciales de l'Observatoire québécois des inégalités (OQI) qui fixent l'insécurité alimentaire totale à 12.7% de la population au Québec (OQI, 2022).

A travers ce même bilan, Moisson Outaouais fait état d'une quantité de 94 653 repas et collations distribués aux personnes dans le besoin, rien que pour le mois de mars 2023. De plus, le nombre de personnes ayant recours à des services d'aide alimentaire (dépannage, repas, collations), a connu une augmentation de 107% par rapport à 2019 et de 24% à 2022. Par conséquent, et sans tenir compte de l'impact de l'inflation qui s'est accélérée depuis le printemps 2022, ces chiffres montrent déjà le caractère bien réel du problème de l'insécurité alimentaire en Outaouais. Chaque jour, le nombre de personnes qui ne mangent pas à sa faim ne cesse de s'accroître.

Figure 2. Délimitation des régions administratives de l'Outaouais.



Sources : Affaires municipales et Habitation Québec, 2023)

MRC de Pontiac

La MRC de Pontiac est située à l'extrême ouest dans la région administrative de l'Outaouais à proximité de la MRC de Témiscamingue. Selon les données rapportées par le MAMH (2023), la MRC de Pontiac s'étend sur un espace d'une superficie de 12 824 km² dont plus des deux tiers sont occupés par un territoire non organisé (Lac-Nilgaut). Elle est bordée au nord par la MRC de la Vallée-de-L'Or, au nord-est et au sud-est par les MRC de La Vallée-de-Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais, au sud par la rivière des Outaouais et la province de l'Ontario et à l'ouest par la MRC de Témiscamingue. Elle est composée de 18 municipalités.

Depuis 2016, le Pontiac est l'une des deux MRC de la région de l'Outaouais à voir sa population vieillir rapidement et diminuer constamment si l'on en croit les informations émises par l'ODO dans ses analyses sur l'état de situation socioéconomique de l'Outaouais en 2020. Estimée à 14 756 habitant-e-s en 2006, la population de Pontiac a accusé une perte nette de 596 habitant-e-s en 2018 (14 160 habitant-e-s) et son poids démographique dans la région a considérablement diminué en passant de 4.3 à 3.6% (ODO⁸, 2020). Les personnes de 65 ans et plus représentent maintenant le quart de la population (24,8%).

Selon le document du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2021 de la MRC, plus de 4000 lacs et rivières sont dénombrés sur le territoire et les principales rivières sont la rivière des Outaouais, la rivière Coulonge, la rivière Dumoine, la rivière Noire et la rivière Quyon. Le territoire renferme aussi 14 pourvoies à droits exclusifs, trois zones d'exploitation contrôlée (ZEC), quatre réserves écologiques et une partie de la réserve faunique La Vérendrye.

En ce qui a trait à l'espace agricole de la MRC de Pontiac, il démontre un fort potentiel de promotion de l'agriculture et des opportunités d'intégration de celle-ci dans une multitude de facettes du développement.

Par rapport à sa situation économique, quoique le revenu d'emploi moyen a connu une progression de 5.7%, passant de 40 471 \$ en 2017 à 42 788 \$ en 2018 (ODO, 2020), le Pontiac demeure l'une des MRC de l'Outaouais où les conditions de vie sont très précaires avec une forte dépendance des paiements de transferts gouvernementaux.

Une analyse de l'état de la situation du territoire révèle qu'outre les municipalités de Fort-Coulonge, Shawville et Campbell's Bay qui disposent d'au moins un centre d'achat de qualité et de services d'aide ou d'entraide alimentaire, les points d'approvisionnement en nourriture ou autres besoins d'alimentation sont très peu observés au niveau de la MRC. Le rapport de synthèse de la carte communautaire de la faim (2015-2017) fait état du reste du territoire de Pontiac

⁸ Observatoire des données de l'Outaouais

comme étant un « désert alimentaire » où la plupart des gens se déplacent vers les trois secteurs évoqués précédemment ou en Ontario pour faire leur épicerie, impliquant ainsi d'importantes distances à parcourir.

Les déserts alimentaires de la MRC se circonscrivent dans des zones matériellement défavorisées et se trouvent principalement dans les municipalités de Rapides-des-Joachims, de Sheenboro et dans la partie nord de Waltham, de Mansfields-et-Pontefract, d'Otter Lake et d'Alleyn-et-Cawood. L'on peut également les répertorier dans une petite zone située au sud de Bristol. En 2023, selon une étude de l'ODO, le territoire abrite un seul supermarché. Les épiceries sont plus nombreuses aujourd'hui par rapport à 2017 et elles constituent les principaux points de commerce alimentaire pour la MRC.

MRC de Papineau

Le territoire de Papineau est situé dans le sud-est de la région de l'Outaouais à 45 kilomètres du centre-ville de Gatineau. Il est bordé au sud par la rivière des Outaouais, au nord par la MRC d'Antoine-Labelle, à l'est par la MRC d'Argenteuil et à l'ouest par la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais. La MRC de Papineau regroupe 25 municipalités qui ont chacune un caractère agricole bien défini et couvre selon le MAMH (2023) une superficie de 3 015 km².

L'analyse du profil socio-économique de la région réalisée par l'ODO (2020), montre que la MRC de Papineau se démarque des autres MRC rurales de l'Outaouais par sa capacité à maintenir une certaine croissance démographique malgré le vieillissement de sa population. Quoique son poids démographique dans la région a légèrement diminué dans l'intervalle, de 6.4 à 5.9%, avec une population de 25 947 en 2023, la MRC de Papineau a gagné 3219 habitant-e-s depuis 2006. Ce gain est en partie expliqué à cause du transfert de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais vers celui de la MRC de Papineau depuis janvier 2022.

Les terres de la zone agricole s'étendent sur une superficie de 65 000⁹ hectares et se concentrent au sud et au centre de la région. Les variations de climats disponibles sur le territoire, la qualité des sols tributaires d'une longue période glaciaire et le relief sont autant de facteurs déterminants dans la localisation des exploitations agricoles. On s'aperçoit aussi qu'il y a près de 870 hectares de sols organiques au niveau du territoire. Les fermes agricoles de la région enregistrées au MAPAQ occupent 28 719¹⁰ hectares, soit 44% de la zone agricole et de cette superficie, 18 094

⁹ Plan du Développement de la Zone Agricole de Papineau (MRC Papineau, 2017)

¹⁰ Données du portrait bioalimentaire de la MRC de Papineau (MAPAQ. 2021)

hectares sont ensemencés en culture, ce qui représentent 21% des superficies cultivées en Outaouais.

Les principaux cours d'eau qui traversent la MRC du territoire et sa zone agricole sont les rivières du Lièvre, de la Petite Nation, Saumon et, bien évidemment, la rivière des Outaouais qui constitue d'ailleurs la limite sud de la MRC.

Les données du portrait des communautés (ODO, 2020), montrent que le revenu d'emploi moyen dans Papineau a connu une forte progression de 5.3%, passant de 38 212 \$ en 2017 à 40 233 \$ en 2018. Cependant, même avec cette croissance, le revenu d'emploi moyen de la zone reste bien en deçà de celui des territoires urbains et périurbains de la région et de l'ensemble du Québec.

Analysant l'état de la sécurité alimentaire, force est de constater que le secteur agroalimentaire joue aussi un rôle majeur dans l'économie de la MRC de Papineau. En plus que le territoire abrite quatre supermarchés et sept marchés de proximité, les services d'aide alimentaire et les initiatives de villages nourriciers au niveau des municipalités de Saint-André-Avellin, Ripon, Montpellier, Papineauville et Lac-Simon, montrent un effort considérable pour maintenir un bon niveau de sécurité alimentaire pour ces communautés. En dehors de ces secteurs, l'entraide alimentaire est moins abondante sur le reste du territoire mais elle se développe selon l'approvisionnement et la disponibilité des banques alimentaires de la MRC. Ces dernières reçoivent des dons et effectuent dans certaines localités distantes des livraisons à domicile.

Cependant, la localisation des épiceries et des dépanneurs dans les secteurs sud et nord du territoire fait remarquer l'existence d'une concentration de commerces de l'alimentation à certains endroits. Elle montre aussi que la population située dans les zones périphériques doit effectuer des longs trajets allant jusqu'à 20 km pour se procurer des aliments.

La récente étude de l'ODO sur les déserts alimentaires en Outaouais (Doucet, C., 2023) identifie dans la MRC de Papineau deux grands axes avec un développement de désert alimentaire tout autour. Le premier est localisé au centre de la municipalité de Mulgrave-et-Dery ainsi qu'au nord-ouest de Montpellier et la partie ouest de Duhamel. Il concerne particulièrement les municipalités défavorisées matériellement de la MRC. Le second est situé à l'ouest de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours. Il faut aussi comprendre qu'une bonne partie de cet ensemble abrite le parc Papineau-Labelle où très peu d'habitations s'y trouvent.

Le prix des aliments semble avoir une forte incidence sur le niveau et la qualité de consommation alimentaire dans la MRC de Papineau. Déjà en 2017, la TCFDSO, dans l'étude du portrait de la faim, avait relevé que les prix des aliments nutritifs distribués sur le territoire sont généralement plus élevés qu'en milieu urbain que rural. Cependant, les aliments distribués en milieu rural étaient généralement de moins bonne qualité et d'une fraîcheur moindre que dans les milieux urbains (TCFDSO, 2017).

Une analyse plus poussée de cette situation est nécessaire afin de donner une explication à cet état de fait très étrange, voire inquiétant pour le milieu rural qui abrite pourtant la plupart des entreprises agroalimentaires du territoire de Papineau. D'après certaines observations et des données de production agricole MAPAQ (2021), la MRC semble disposer d'une très bonne disponibilité alimentaire. La variété et la quantité d'aliments sains produits et mis sur le marché ne sont pas des facteurs limitants pour procurer une saine alimentation à la population rurale. L'insécurité alimentaire qui persiste dans l'espace rural semble plutôt liée à un manque d'accessibilité physique et économique aux aliments qui subissent des déplacements possiblement plus longs qu'ils ne devraient l'être.

Toutefois, pour confirmer ses affirmations, une étude doit être réalisée afin de mieux relationner la situation des consommateurs et la production rurale agricole, puis permettre également une meilleure estimation du potentiel local d'autosuffisance.

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

La région administrative de la Vallée-de-la-Gatineau a été constituée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en 1982. Elle est située au nord de l'Outaouais et couvre selon le MAMH (2023) une superficie de 12 231 km², ce qui fait d'elle la deuxième plus grande MRC de la région. Elle est bordée au sud par la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au nord par la Réserve faunique La Vérendrye, à l'ouest par la MRC de Pontiac et à l'est par la MRC d'Antoine-Labelle. En plus de ses cinq territoires non organisés, la juridiction regroupe 17 municipalités régies et deux communautés algonquines : Kitigan Zibi, au sud de Maniwaki et Lac-Barrière qui constitue la réserve autochtone Lac-Rapide.

Selon le portrait des communautés de l'Outaouais (ODO, 2020) et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la Vallée-de-la-Gatineau était estimée en 2018 à 20 528 habitant-e-s avec une valeur saisonnière¹¹ autour de 20 000 personnes. Les chiffres représentent une baisse significative de la population, avec 334 habitant-e-s de moins par rapport à 2006, et le poids démographique de la région a également diminué de 6.1 à 5.2%. De ce fait, la population projetée d'ici 2041 devrait connaître une baisse de 4.7% pour atteindre 19 600.

Les informations prélevées dans le portrait bioalimentaire de 2021 de la MRC indiquent que la superficie de la zone agricole de la région couvre 71 600 hectares, ce qui représente 5.8% du total du territoire.

¹¹ La valeur moyenne de la population estimée pour certaine période de l'année

Les données sur l'État de la situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires (ODO, 2020) montrent que le revenu d'emploi moyen des travailleur-euse-s de la MRC était de 36 697 \$ en 2018, une valeur bien inférieure à celui des territoires urbains et périurbains de la région, et de l'ensemble du Québec (51 900 \$).

Une analyse de la situation alimentaire montre que plusieurs jardins communautaires et les services d'aide à travers les organismes plus ou moins structurés sont répartis sur le territoire et sont principalement localisés à Maniwaki et à Gracefield. Le dernier portrait de l'environnement alimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau élaboré par la TDSVG fait état d'une distribution non marchande de l'alimentation sur tout le territoire avec les trois principales banques alimentaires du territoire. Un service de livraison alimentaire (Popote roulante) est présentement assuré avec l'Entraide de la Vallée. En revanche, la situation est bien différente dans d'autres localités situées en périphérie du territoire. Par exemple, les deux communautés algonquines du territoire, où l'offre et les services d'aide ou d'entraide alimentaire sont très peu observés, sont considérées comme étant très vulnérables en raison de la forte présence d'insécurité alimentaire et de très peu de soutiens de l'entraide alimentaire.

L'absence de transport en commun et le nombre assez réduit d'épiceries à proximité des communautés en situation de défavorisation matérielle semblent être les principaux enjeux auxquels les Val-Gatinois-es doivent faire face pour accéder à leur nourriture. En effet, la récente étude de l'ODO sur les déserts alimentaires en Outaouais (Doucet, C., 2023) révèle que les rares épiceries ou supermarchés à petite surface existants dans la Vallée-de-la-Gatineau sont principalement localisés à proximité de Maniwaki et de Gracefield. Le sud du territoire regroupe des municipalités qui ont un accès très limité à une épicerie. Les localités comme Montcerf-Lytton et Grand-Remous, situées un peu plus au nord de la MRC, sont des municipalités qui s'apparentent tout bonnement à des déserts alimentaires en plus d'être défavorisées économiquement.

Selon le portrait de l'environnement alimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG, 2023), des partenariats entre certaines structures du territoire comme le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (CAAM), le Centre de Valorisation alimentaire (CVA) et le Health Center semblent dégager pour assurer le transport de l'aide alimentaire distribuée par les organismes communautaires et la création d'un point de service destiné aux autochtones.

MRC des Collines-de-l'Outaouais

La MRC des Collines-de-l'Outaouais, située au cœur de la région de l'Outaouais, a été créée en 1991 et est formée de six municipalités à caractère rural et semi-urbain. Elle s'étend sur une superficie de 1 912 km² (MAMH,2023) et est délimitée au sud par la Ville de Gatineau, au nord

par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à l'ouest par la MRC de Pontiac et à l'est par la MRC de Papineau.

En plus de l'autoroute 105 et la route 366, bien que de nos jours grand nombre de personnes n'utilise pas la voie navale, le territoire des Collines est aussi accessible par la rive de certains cours d'eau, telles les rivières de Gatineau et de la Lièvre. Selon l'ODO (2020), la MRC des Collines-de l'Outaouais comptait une population s'élevant à 50 574 habitant-e-s en 2018, a augmenté de 8 073 habitant-e-s depuis 2006, faisant passer le poids démographique de la région de 12.3 à 12.9%. Avec ce taux de croissance, elle est la MRC dont la population augmente le plus rapidement en Outaouais.

La zone agricole décrétée par la MRC couvre une superficie de 72 054 hectares et représente environ 35% de la superficie du territoire. La municipalité de Pontiac détient la plus vaste étendue de terres agricoles de la MRC, soit 21 219¹² hectares.

Selon l'ODO (2020), le revenu d'emploi moyen dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (60 553 \$) surpasse de loin celui de tous les autres territoires en Outaouais et est nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (51 900 \$). Cependant, cette valeur moyenne peut cacher certaines disparités entre les municipalités où par exemple, la Pêche en 2021, selon l'indice de vitalité économique de 2018, son revenu total médian était évalué à 40 418 \$¹³.

Analysant sa situation de sécurité alimentaire, la récente étude de l'ODO sur les déserts alimentaires en Outaouais (Doucet, C., 2023) et le rapport de synthèse de la carte communautaire de la faim (2015-2017) montrent que les services d'aide ou d'entraide alimentaire se concentrent beaucoup plus dans les secteurs de La Pêche et de Val-des-Monts. Mais selon la responsable de la TDSCO, toutes les municipalités sont desservies présentement par une organisation locale et par le Grenier des Collines. Dans les secteurs vulnérables beaucoup plus au nord et en périphéries, non seulement ces types de service sont manquants mais l'offre alimentaire à travers les épiceries est très limitée au point que l'on parle de « désert alimentaire » au niveau de ces communautés. C'est le cas pour une petite zone située au sud-ouest de la municipalité de Pontiac (secteur Quyon). Il s'agit aussi d'un territoire défavorisé matériellement.

De plus, bien que l'étude du portrait de la faim de 2017 ait souligné la présence des lignes de transport en commun dans la MRC, l'accès aux épiceries pour les zones situées en périphérie reste difficile en raison de la superficie du territoire et de la distance entre les municipalités. Cette situation entraîne un approvisionnement et une desserte insuffisante des secteurs se situant plus au nord comme East Aldfield, Lac-des-Loups, Rupert et Alcove et aussi les localités de Poltimore et St-Pierre de Wakefield, ce qui encourage notamment les personnes en situation de

¹² Informations prélevées dans le document du PDZA des Collines-de-l'Outaouais.

¹³ Informations prélevées à partir de l'indice de vitalité économique des territoires (Statistiques Québec, 2021)

vulnérabilité à se tourner vers les dépanneurs, les commerces de restauration rapide ou les magasins d'escompte (TCFDSO, 2017).

Au niveau des enjeux identifiés, l'accès aux petits commerces d'alimentation offrant des aliments sains devient progressivement difficile en raison des taux de fermeture élevés enregistrés dans la conjoncture actuelle, tandis qu'augmente la présence de commerces de restauration rapide. Bien que la prolifération de ce dernier type de commerce puisse avoir un impact sur l'alimentation des adolescent-e-s, particulièrement ceux et celles du niveau secondaire dont l'établissement se trouve à proximité, la restauration rapide reste l'une des options les plus accessibles. Cependant, ces dernier-ère-s ont aussi accès à la maison des jeunes (Le Mashado) qui offre des repas le midi à un coût modique pour ceux et celles qui font face à des contraintes économiques liées à l'alimentation.

Ville de Gatineau

La Ville de Gatineau, qui occupe 1% de la superficie de l'Outaouais, est située sur la rive nord de la rivière des Outaouais et s'étend sur une superficie de 341.92 km² (MAMH, 2023) à l'est et à l'ouest de la rivière Gatineau. Elle est la ville la plus importante de l'Outaouais avec une population de 292 281 en 2023 et constitue le principal pôle économique et social de la région. Comme le révèle le Portrait des communautés de l'Outaouais, Gatineau conserve une croissance soutenue malgré le ralentissement observé par rapport à la période de 2006-2011. Le bassin de population imposant et la situation de croissance démographique positive de la Ville de Gatineau lui confèrent un potentiel de marché important.

Les données sur l'état de la situation socioéconomique de l'Outaouais (ODO, 2020) montrent que le revenu d'emploi moyen (55 380 \$) à Gatineau est très supérieur à celui des MRC rurales avec une valeur qui oscille entre 36 000 et 42 000 \$, sans toutefois rejoindre celui des Collines-de-l'Outaouais (60 553 \$), étant l'un des plus élevés au Québec. Le secteur de l'administration publique, combiné avec ceux de l'enseignement et des soins de santé, regroupe presque la moitié, soit 44.1%, des travailleur-euse-s de Gatineau. L'industrie forestière ainsi que le secteur agricole emploient une part minime de la population active de Gatineau, soit seulement 0.5% de la population active de 15 ans et plus. Le secteur agroalimentaire qui comprend le commerce de détail et la restauration comptait à lui seul en 2017 plus de 15 700 emplois soit 8% des emplois de la région de l'Outaouais (MAPAQ,2020) et la majorité de ces emplois sont à Gatineau.

Contrairement aux MRC des territoires ruraux, les activités agricoles sur le territoire de la Ville de Gatineau évoluent dans un réel contexte d'agriculture périurbaine et s'étalent sur une superficie qui totalise 13 311 hectares (PDZAA¹⁴), soit 40% de son territoire. Même si l'urbanisation et les barrières naturelles morcellent et enclavent le territoire agricole gatinois, une bonne partie de ces superficies bénéficient d'un relief plat.

¹⁴ Plan du développement de la zone et des activités agricoles de Gatineau

La Ville reconnaît le potentiel du secteur agricole et agroalimentaire sur son territoire. Elle désire que ce secteur soit un axe de développement économique, du milieu social et de l'économie du savoir. Dans le but d'avoir une meilleure planification de ses actions agricoles, la ville a adopté son Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA) en 2018. Son programme d'agriculture urbaine développé depuis avril 2016 vise particulièrement à promouvoir, à mobiliser la population et à faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour l'ensemble des résidents et des résidentes de Gatineau. Ce qui contribue activement au développement durable de la collectivité et permet d'offrir à tous la possibilité de se nourrir avec des aliments produits à proximité.

En ce qui a trait à l'offre de services d'aide ou d'entraide alimentaire, notons d'abord que la majorité des secteurs de la ville est pourvue en ce sens. Ceci n'empêche que la TCFDSO, à travers son étude de la Carte communautaire de la faim (2015-2017), a observé quelques « trous de services » dans certains milieux, résultant d'une répartition inégale entre les secteurs vulnérables.

Selon la récente étude de l'ODO sur les déserts alimentaires en Outaouais (Doucet, C., 2023), Il y a plusieurs zones de déserts alimentaires dans la municipalité de Gatineau. Plusieurs sont situées en périphérie comme Lucerne Nord, Plateau Nord (Hull) et Angers rural (secteur Masson-Angers). Ces zones sont moins problématiques, car elles sont dans des communautés très favorisées et la population qui y vit a généralement choisi ses lieux et a accès à des moyens de transport.

En revanche, les déserts alimentaires situés dans les communautés de Fournier et Sacré-Coeur (à Hull), de Sainte-Maria-Goretti (à Gatineau) et dans Le Petit Québec, le nord de Buckingham et Buckingham rural sont défavorisés matériellement et socialement, ce qui accentue grandement les enjeux de sécurité alimentaire. Le désert alimentaire dans Angers Sud est également défavorisé matériellement.

Il existe aussi dans la Ville de Gatineau plusieurs déserts alimentaires dans des communautés qui sont défavorisées socialement avec une forte proportion de familles monoparentales, ce qui pourraient avoir un impact négatif éventuellement sur sa situation économique. Ces communautés sont pour la plupart localisées à l'ouest du Plateau, dans les Cèdres (Aylmer), le Dôme (Hull) et dans les hauteurs (Gatineau).

4- LE PANORAMA DES ACTEUR-RICE-S ŒUVRANT DANS LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET DE SES TERRITOIRES ET LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE.

4.1 Identification des acteur-rice-s

L'identification de l'ensemble des acteur-rice-s et leurs sphères d'action dans le système alimentaire en Outaouais est un pas essentiel vers la compréhension du niveau de leur implication dans le processus de la mise en place des communautés nourricières sur leur territoire. La structure actuelle existante permet d'observer plusieurs parties prenantes ayant chacune un rôle particulier et opérant à des degrés divers selon son champ de compétence.

Au palier décisionnel et opérationnel, l'on retrouve les protagonistes du secteur public qui regroupe les ministères stratégiques, les organismes gouvernementaux et les administrations municipales ou régionales. Ces principales instances orientent, assurent la mise en place des réglementations et mobilisent une partie des ressources financières et techniques pour les interventions directes dans l'espace public. Elles fournissent aussi des idées, des moyens et des recommandations sur la façon d'améliorer le système alimentaire.

Au niveau organisationnel et fonctionnel sont alignées les organisations philanthropiques qui soutiennent financièrement certains organismes communautaires, les acteur-rice-s proprement dit du secteur de l'agriculture et de l'alimentation (filière alimentaire), qui assurent les activités et établissent les infrastructures du système alimentaire. Finalement, les acteur-rice-s de la gouvernance alimentaire non étatique (professionnel-le-s, organismes non gouvernementaux et sans but lucratif) orientent, guident et coordonnent les actions développées dans le milieu.

Afin de faciliter l'orientation des acteur-rice-s du système sur les décisions et les mesures à adopter en matière d'alimentation au Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), et celui de la Santé et des Services sociaux (MSSS), à tour de rôle élaborent la politique bioalimentaire et dévoilent la vision de la saine alimentation. Ces instruments publiés à l'intention de toutes les parties prenantes visent à promouvoir le développement du secteur agricole et à améliorer la qualité de vie, de même que la santé de la population ainsi que la santé de l'environnement et de l'économie.

A l'échelle régionale, ce sont les bureaux des Direction régionales du MAPAQ et ceux du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais qui sont responsables de mettre en place un ensemble d'actions visant à promouvoir le développement de l'industrie bioalimentaire et de la sécurité alimentaire de la région. Au regard des jalons politiques et de la vision dégagée, ces entités gouvernementales assurent de rendre le secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur chacun des territoires dont dispose la région. Elles s'engagent aussi dans l'amélioration de la santé des gens et dans la lutte contre l'insécurité alimentaire tout en apportant un solide

appui financier aux organismes communautaires, aux institutions et aux structures de gouvernance évoluant dans le secteur de l'alimentation.

Les MRC, les villes et les municipalités quant à elles sont des protagonistes incontournables qui agissent pour cadrer leur système alimentaire et renforcer la sécurité alimentaire de leurs citoyen-ne-s et concitoyen-ne-s. Ces entités travaillent avec leurs partenaires pour élaborer des plans de développement des zones agricoles (PDZA) conformément à la vision du gouvernement provincial, et apportent un soutien aux projets de développement d'outils de mobilisation pour intégrer et valoriser l'agriculture en milieu urbain (PAU)¹⁵.

Les acteurs directs¹⁶ de l'industrie bioalimentaire assurent la mise en place, la promotion et la gestion des activités et des infrastructures agricoles. Ce sont de principales ressources qui opèrent à différents échelons de la filière alimentaire et établissent l'égérie d'initiatives alimentaires allant de la production à la distribution alimentaire (marchande et non marchande) y compris la transformation, la consommation et la valorisation des déchets alimentaires. Ces acteurs sont constitués notamment des producteur-riche-s agricoles, les opérateurs du réseau de transformation et de distribution, sans oublier les prestataires de services (fournisseurs), les restaurateur-riche-s, les manufacturiers et les recycleurs. Tout ce beau monde contribue d'une manière ou d'une autre à faciliter l'acheminement des produits bioalimentaires aux consommateur-riche-s. Ces acteur-riche-s sont en fait de véritables parties prenantes très impliquées dans tout le cycle de vie de l'alimentation humaine et animale afin de maintenir le système alimentaire fonctionnel.

Pour alimenter la convergence des opinions de toutes ces parties prenantes et la coordination des interventions sur le plan régional et territorial, d'autres parties prenantes se développent autour du mécanisme de la gouvernance alimentaire non étatique.

Présentement en Outaouais, la configuration du système de gouvernance est organisée autour des organismes régionaux, communautaires et locaux à but non lucratif, de tables de développement social, d'institutions et de citoyen-ne-s engagé-e-s dans la concertation et la lutte contre la pauvreté et la faim. Des segments plus développés sur les acteur-riche-s de gouvernance sont présentés un peu plus loin dans cette section. Une liste plus détaillée du profil de l'ensemble des parties prenantes évoluant dans le système alimentaire en Outaouais à travers les différentes structures existantes est présentée à la figure 3 et au tableau 2 qui s'en suivent dans cette section.

Dans une moindre mesure, la fonction de gouvernance alimentaire comprend également certaines entités publiques, telles que le comité consultatif agricole dans les MRC et dans les communautés métropolitaines et les membres de certains organismes gouvernementaux qui siègent dans des comités directeurs des projets à caractère agricole et alimentaire.

¹⁵ Plan d'action en agriculture urbaine (PAU)

¹⁶ Les acteurs directs se réfèrent aux principaux responsables des initiatives du système alimentaire (producteurs, fournisseurs, transformateurs, manufacturiers, distributeurs, restaurateurs, institutions (écoles, CPE, autres), consommateurs et recycleurs

Avec toutes ces entités impliquées dans ce mécanisme de coordination (le public, le privé, le communautaire, etc.), la gouvernance alimentaire constitue donc un processus dynamique qui présente un potentiel d'interaction entre des protagonistes aux identités multiples et aux ressources asymétriques autour d'enjeux alimentaires territorialisés.

Les acteur-riche-s de gouvernance œuvrent dans des secteurs diversifiés. On les retrouve dans le bioalimentaire, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la concertation et la mise en œuvre des stratégies bioalimentaires. Pour contribuer à la capacité d'agir de ces acteur-riche-s, le gouvernement provincial, par ses structures régionales, leur assurent un financement de proximité.

Cet appui survient le plus souvent sous forme d'entente sectorielle, de programme, de subvention et de fonds de soutien. Les plus récents sont l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO), le Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) 2020-2025 administré par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, le Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC), le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) et le Programme de subvention en sécurité alimentaire (PSSA). Ces quatre derniers programmes de financement sont gérés par le CISSS de l'Outaouais.

Les MRC et la Ville de Gatineau, entités étatiques locales, contribuent principalement au renforcement des organismes à but non lucratif, au rayonnement des régions, au développement local et régionales des MRC et à l'amélioration du niveau de vie sur leur territoire à travers des Fonds et programmes. Le Fonds régions et ruralité (FRR), géré par le MAMH, en est un exemple qui s'inscrit en continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT) qu'il remplace. Avec ce financement, les entités municipales cherchent entre autres à consolider l'identité territoriale et à promouvoir la transition économique durable.

Les organisations philanthropiques apportent aussi un solide soutien financier dans le secteur alimentaire. Cette aide est surtout orientée vers des organismes qui se mobilisent particulièrement sur des enjeux liés à la réduction des inégalités et qui cherchent à améliorer la qualité de vie des personnes plus vulnérables. La Fondation Lucie André Chagnon et Centraide Outaouais sont les deux chefs de file reconnus en ce sens pour leur soutien aux communautés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Figure 3 : Représentation schématique du lien existant entre les différents groupes de parties prenantes du système alimentaire de l'Outaouais

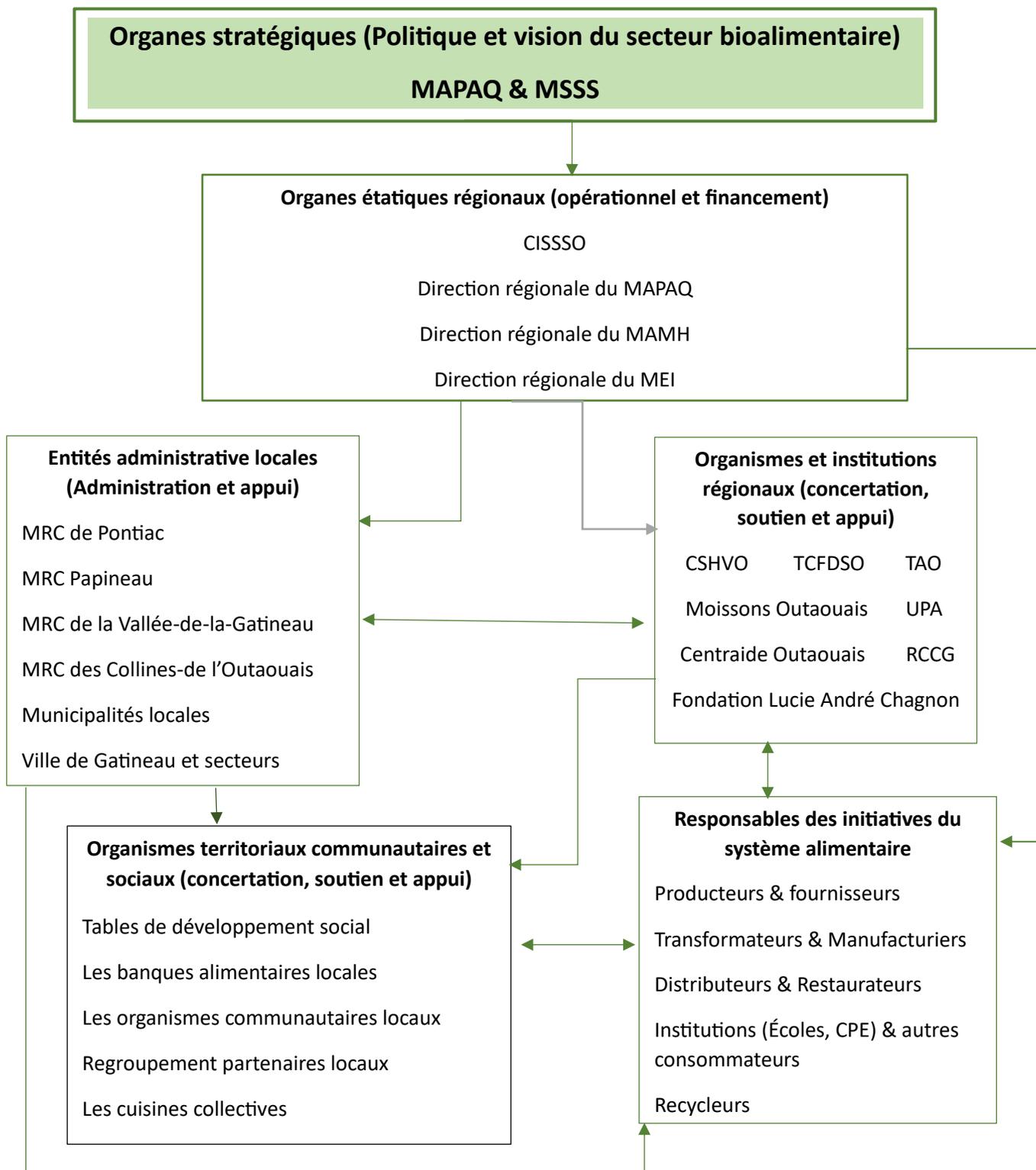


Tableau 2. Partenaires sociaux et principaux organismes régionaux et communautaires de concertation, de soutien et d'appui en Outaouais et sur ses territoires

MRC et Territoire équivalent	Partenaires sociaux de soutien	Principaux organismes communautaires et banques alimentaires	Principaux organismes régionaux de soutien et d'appui
Papineau	Table de développement social de Papineau (TDSP)	Alliance Alimentaire Papineau Banque Alimentaire Petite Nation Centre de pédiatrie sociale	TCFDSO TAO Moisson Outaouais CISSSO Centraide Outaouais CSHVO Fondation Lucie André Chagnon
Vallée-de-la-Gatineau	Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG)	Au gout du jour Pain quotidien L'entraide de la Vallée Centre de Valorisation des aliments (CVA) Opération diversification agricole (ODA) Maison de la famille de la Vallée Maniwaki/Gracefield	
Collines-de l'Outaouais	Table de développement social des Collines-de l'Outaouais (TDSCO)	Grenier des Collines Maison de la Famille de l'Étincelle Maison des jeunes Machado St- Vincent de Paul Cantley et la Pêche Maison de la famille de Quyon	
Pontiac	Table de développement social de Pontiac (TDSP) CDC de Pontiac	Jardin Éducatif du Pontiac Autonhomme de Pontiac Bouffe Pontiac Maison des jeunes Rapides-des-Joachims	

Ville de Gatineau	Secteur Hull	Concertation Hull en Santé	Banque Alimentaire Service Entraide Épicerie de l'Île de Hull Soupe populaire de Hull inc. Notre Dame de l'Eau-Vive Le Gîte Ami Itinérance Zéro Enfants de l'Espoir RCCG	TCFDSO TAO Moisson Outaouais CISSSO Centraide Outaouais CSHVO Fondation Lucie André Chagnon
	Secteur Aylmer	Les partenaires du secteur Aylmer (PSA)	Centre Alimentaire Aylmer Maison Communautaire Entre Nous	
	Secteur Gatineau	CVQ-VG cGO	Centre en Sécurité Alimentaire de Gatineau (CSAG) La Soupe Solidaire La Soupière de l'Amitié Centre de l'enfant Pont Magique Armée du Salut La Chapelle De La Résurrection Adojeune Amicale des personnes handicapées physiques de l'Outaouais La Soupière de l'Amitié de Gatineau Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais Conférences St-Vincent de Paul Centre d'animation familiale Maison de la famille de Gatineau Centre de pédiatrie social	
	Secteurs Masson-Angers & Buckingham	Table de développement social de la Lièvre (TDSL)	La Mie du Partage Maison d'hébergement Pour Elles Des Deux Vallées Banque alimentaire de la Lièvre et Dîner pour mieux apprendre Cuisines de Buckingham	

4.2 La concertation et la gouvernance alimentaires en Outaouais et dans ses territoires

En Outaouais, la concertation alimentaire est organisée selon un ensemble de structures qui animent et mobilisent les efforts des protagonistes de la filière bioalimentaire régionale et locale. Ces structures se développent sous forme de Tables de concertation, de luttes contre la pauvreté et la faim, et la promotion de saines habitudes de vie. Elles se trouvent aussi sous forme de Tables de développement agricole et social et de regroupements des partenaires du milieu, ainsi que dans les MRC et la Ville de Gatineau à travers des unités moins organisées comme les structures précédentes. Dans l'ensemble, elles entretiennent toutes un lien de proximité avec un ou plusieurs maillons de la chaîne alimentaire et des organismes communautaires. Comme pour la typologie des protagonistes, certaines de ces structures rayonnent sur l'étendue de la région de l'Outaouais et d'autres circonscrivent plutôt leur organe de concertation à la limite de leur territoire.

A l'échelle régionale, la TAO, la TCFDSO et la CSHVO sont les trois organismes, ou plutôt les structures de concertation, les mieux connues du milieu agroalimentaire et communautaires et qui accroissent la mobilisation et la capacité d'agir des acteur-riche-s du système. Ces structures encouragent et soutiennent les partenaires du terrain à entretenir un mécanisme d'échanges et de dialogues permanents. Elles mettent en place des outils capables d'aider à mieux orienter et coordonner le développement agricole, ainsi que des initiatives qui prônent l'amélioration des conditions de vie et des inégalités sociales et qui visent le développement du plein potentiel des individus et des communautés de l'Outaouais.

Notamment grâce aux parties prenantes de la région, les réalisations de la TAO reposent sur une dynamique harmonieuse d'initiatives et de politiques visant à développer le secteur alimentaire et à accroître le potentiel bioalimentaire régional. Dans sa manière d'agir et ses modalités de fonctionnement, elle développe une stratégie bien spécifique à elle qui est différente des deux autres tables régionales. Elle oriente ses actions vers un partenariat ciblé qui concerne particulièrement les producteur-riche-s agricoles et les agro-transformateur-riche-s. Elle apporte surtout ses contributions sous forme de complémentarité aux entités étatiques dans la mise en œuvre des planifications stratégiques bioalimentaires régionales. Le Plan de développement bioalimentaire (PDBO) de 2020-2025 et le rôle de pivot central joué à travers l'Entente sectorielle au service du développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO), fournissent des directives assez claires qui pourraient confirmer le sens d'orientation de son partenariat et montrer la forme de concertation qu'elle entend développer dans le secteur.

Rappelons également que la TAO est la seule table de concertation régionale présente parmi les partenaires et la structure de l'ESBO qui accompagne les acteur-riche-s du terrain dans le suivi et

la révision de leur PDZA. Elle est aussi l'OBNL qui valorise le plus le secteur bioalimentaire auprès des consommateurs de l'Outaouais.

De leur côté, la TCFDSO et la CSVHO inscrivent leurs activités de concertation dans l'optique de développer et de valoriser le secteur bioalimentaire auprès de la portion marginalisée des consommateur-riche-s, des structures impliquées dans des causes communautaires et auprès du réseau de distribution alimentaire. Les deux structures de gouvernance mentionnées plus haut favorisent la mise en réseaux et la mobilisation d'acteur-riche-s de la région qui ménagent leurs efforts dans l'objectif d'améliorer les conditions nécessaires pour une saine alimentation, en plus de veiller au respect du droit à l'alimentation sur les territoires.

Au niveau local, les initiatives de concertation alimentaire se tournent autour des agent-e-s de développement agricole de la MRC, des TDS et d'autres structures regroupées et engagées dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement agricole.

Ces entités entretiennent leur concertation sur leur territoire respectif à deux niveaux. D'abord, au niveau de chaque MRC, il existe une structure plurielle non organisée, constituée soit d'un comité directeur et d'un comité consultatif agricole ou d'un comité de suivi, lequel crée une dynamique de concertation entre les acteur-riche-s du milieu propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture. Ces comités travaillent avec les agriculteur-riche-s et les entreprises locales puis avec les partenaires régionaux comme le MAPAQ, l'UPA et la TAO, pour traiter des aspects liés au PDZA et au PDBO. D'un autre côté, il existe des structures nommées « comité de sécurité alimentaire » qui déploient leurs actions de concertation dans le social et le communautaire avec la perspective d'assurer le développement social, le bien-être et le mieux-être des individus. Elles développent des stratégies spécifiques et adoptent des modalités de fonctionnement qui diffèrent d'un territoire à l'autre.

La structure de concertation de la Vallée-de-la-Gatineau met en œuvre des projets et des actions concertés pour une saine alimentation et le développement de stratégies pour répondre aux besoins des agriculteur-riche-s ainsi que de l'aide alimentaire à fournir aux Val-Gatinois-es.

La Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais (TDSCO) prône la concertation et la mobilisation comme orientations stratégiques pour atteindre les objectifs fixés en sécurité alimentaire. Le développement d'actions collectives et structurantes orientées vers l'accès à des aliments sains pour tou-te-s est l'un des mandats inscrits dans le plan d'action 2021-2025 de la TDSCO et il est exécuté par une commission en charge de la sécurité alimentaire. Le renforcement des capacités d'agir et la gestion et la valorisation des surplus alimentaires sont entre autres les principaux leviers utilisés par la structure pour atteindre ses buts.

Sur le territoire du Pontiac, pour remplir son rôle de mobilisation et de divulgation d'informations dans la promotion de saines habitudes de vie et de la saine alimentation, la Table de développement social du Pontiac (TDSP) adopte un mécanisme de concertation intersectoriel et multi-réseaux agissant comme levier de développement. Elle regroupe les acteurs de la communauté en lien avec l'alimentation autour d'une structure nommée « comité de sécurité alimentaire ». Ce regroupement entend favoriser et soutenir la mise en œuvre d'initiatives par la concertation et favoriser la convergence des actions et la participation citoyenne. Pour ce faire, la TDSP s'appuie sur des partenaires locaux et régionaux tels que la Corporation de développement communautaire (CDC) du Pontiac et établit des partenariats avec le CISSS de l'Outaouais et la Concertation pour les saines habitudes de vie en Outaouais (CSHVO).

La concertation alimentaire sur le territoire de Papineau présente une configuration différente des autres territoires. Elle est structurée à travers deux services phares de la MRC : l'agroalimentaire et le développement social et communautaire. Le premier, via son volet agricole, participe à la concertation au niveau régional pour l'agrotourisme, le développement agroalimentaire, la commercialisation locale des produits agroalimentaires, la recherche et le développement agroalimentaire. Deux comités phares sont très actifs dans ce service. D'abord le comité consultatif agricole (CCA) qui joue un rôle décisionnel, puis le comité de développement agroalimentaire durable qui sert d'instance de concertation et de consultation. Son rôle spécifique et ses activités seront développés plus loin dans l'étude, dans la considération par territoire de la composante gouvernance du système alimentaire. Dans le second service, on retrouve la Table de développement social de Papineau (TDSP), pilotée aussi par la MRC. La TDSP regroupe plusieurs comités, dont celui de la sécurité alimentaire, qui cherche à mettre en place des orientations et des actions concertées afin de favoriser la sécurité alimentaire et la saine alimentation des individus de tous âges sur le territoire de Papineau.

Pour la Ville de Gatineau, cette concertation est établie à travers des structures regroupées selon les secteurs géographiques et engagées dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. À l'est de la ville, dans les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers, la démarche de mobilisation, de dialogue et d'échanges entre les protagonistes concernés, est opérée à travers la Concertation Alimentaire Basse-Lièvre (CABL). Cette structure cherche surtout à adresser les enjeux reliés au système alimentaire durable et à la saine alimentation.

Un peu plus au centre dans le secteur de Gatineau, l'on retrouve les comités de sécurité alimentaire des Communautés Gatineau Ouest (CGO) et du Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau (CVQ VG). Ces deux structures de concertation visent principalement à chercher et à diffuser de l'information sur les aspects alimentaires puis à développer des actions qui améliorent la sécurité alimentaire et réduisent la pauvreté et l'exclusion. Pour atteindre leurs objectifs, elles cherchent à garantir un dialogue ouvert et travaillent à l'écoute des

protagonistes. Elles font aussi la promotion des jardins communautaires, des cuisines collectives et des initiatives d'agriculture urbaine.

Dans la partie ouest de la ville, la concertation est opérée à travers les structures « Hull en santé » et « Partenaires Aylmer ». Elles développent toutes deux des axes d'intervention et des chantiers sur lesquels elles se basent pour offrir des activités liées à l'alimentation et pour former des comités qui visent en plus de la sécurité alimentaire, une alimentation saine et accessible à tou-te-s.

Ce tableau descriptif et détaillé de la dynamique de concertation en Outaouais révèle que les activités menées à l'échelle territoriale et régionale en matière de gouvernance alimentaire sont axées sur des problèmes précis, dans des contextes spécifiques et s'adressent à des groupes ciblés du système alimentaire. Elles ne cherchent pas encore à clarifier la nature politique de la problématique liée à l'alimentation ou encore moins à faire participer toutes les parties prenantes pertinentes du système pour parvenir à des solutions fonctionnelles et durables. Les protagonistes du système alimentaire qui organisent la production, la transformation, la commercialisation, incluant les consommateur-riche-s finaux-ales, font remarquer leur absence des instances de concertation. Une vision commune, inclusive et globale de la situation n'a donc pas encore été établie afin de faciliter des actions collectives pour l'éradication de la faim et l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes.

5- LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE (SAD) DANS LES PLANIFICATIONS RÉGIONALES ET LOCALES DE L'OUTAOUAIS

En plus de la politique et la vision de la saine alimentation qui ont une portée nationale, les organismes de développement de l'Outaouais se sont dotés de plusieurs outils de planification et d'actions pour appuyer et orienter le système alimentaire de la région vers une durabilité et une saine alimentation pour tou-te-s. Dans l'ensemble, l'Outaouais dispose d'une planification régionale du développement bioalimentaire (PDBO), renouvelée aux cinq ans, de plans de développement de la zone agricole (PDZA), d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour ses cinq territoires, ainsi que d'une entente sectorielle du développement bioalimentaire (ESBO).

5.1 Le SAD dans les planifications régionales

Selon la politique bioalimentaire (2018-2025), le Québec doit orienter son système alimentaire vers la durabilité et l'innovation. Pour ce faire, toutes les régions administratives, incluant l'Outaouais, doivent compter sur des entreprises bioalimentaires prospères qui prennent des décisions d'affaires soucieuses des risques auxquels elles doivent faire face à court terme, des attentes des consommateurs ainsi que des besoins des générations futures (MAPAQ, 2018). Cette politique vise à assurer que le développement du secteur bioalimentaire se tourne vers l'innovation, l'évolution constante des pratiques, des comportements et des technologies, ainsi que la prise en considération de la pluralité des marchés, des modèles d'affaires, des secteurs et des territoires.

Dans la vision de la saine alimentation du MSSS, le concept du développement durable est intégré comme une dimension à part entière en plus d'être une condition particulière à une alimentation de qualité. Nous lisons textuellement ce paragraphe qui s'ensuit et qui montre que plusieurs aspects lient la vision de la saine alimentation au concept du SAD. « *En raison de son envergure, l'activité alimentaire, allant de la production des aliments à la consommation en passant, notamment, par la transformation, le transport et la conservation, peut laisser une empreinte écologique très importante* » (MSSS, 2010, p.4).

Dans la dernière version du PDBO¹⁷ 2020-2025 portée par la TAO on y retrouve une vision bâtie suivant une dynamique de construction des systèmes alimentaires durables en Outaouais. Elle interpelle en ce sens, tous les acteurs impliqués à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et à aménager leurs efforts pour que les produits alimentaires qui découlent de la production agricole soient sains, accessibles à tous et bien ancrés sur les territoires. De plus, la TAO prône l'idée que les systèmes bioalimentaires puissent assurer un avenir certain et faire aspirer au bien-être économique, environnemental et social des collectivités (TAO, 2021).

Selon l'esprit et la lettre de l'ESBO, en plus de la concertation et la mobilisation des acteurs de la région, le développement d'un écosystème durable et innovant est l'un des objectifs fixés par la structure de cette entente. Un tel choix vise la mise en commun des enjeux territoriaux, régionaux et sectoriels et la complémentarité territoriale afin de soutenir l'essor du secteur et les actions cohérentes et structurantes entre les territoires de la région.

¹⁷ Le PDBO est le plan du secteur bioalimentaire régional de l'Outaouais. Son élaboration a été faite conjointement avec les principaux acteurs du milieu lors de différents efforts de mobilisation/consultation.

5.2 Le SAD dans les plans de développement de la zone agricole (PDZA) et dans les plans de gestion des matières résiduelles des cinq territoires de l'Outaouais

Les PDZA et les PGMR élaborés dans chacune des MRC et la Ville de Gatineau sont des documents de planification qui contribuent à bâtir un système alimentaire durable, à outiller les communautés afin de relever les défis pour le développement de l'agroalimentaire et mieux gérer les résidus alimentaires par le compostage ou leur réutilisation à d'autres fins.

Dans les PDZA, la relève agricole, les bonnes pratiques respectueuses de l'environnement, l'autonomie alimentaire et l'ancrage territorial sont des priorités soulevées et qui constituent des leviers nécessaires pour maintenir le cap vers un SAD. D'autres priorités, comme la collaboration entre les parties prenantes du secteur agricole et le développement d'activités complémentaires à la production agricole, telles que la transformation et la distribution (commercialisation), sont présentées de façon transversale, mais ne font pas parties des objectifs généraux qui guident l'élaboration et la révision des PDZA. Bien que dans les PDZA de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau et celui de la Ville de Gatineau une emphase particulière a été mise sur le tertiaire agroalimentaire, notamment avec le réseau de la vente des produits agricoles aux consommateur-riche-s.

La vente directe aux consommateur-riche-s, comme dans les portraits bioalimentaires du MAPQ (2021) et le portrait-diagnostic de la transformation de l'ODO (DOUCET, 2022), est vue comme une stratégie payante qui comporte l'avantage de rapprocher les producteur-riche-s des consommateur-riche-s et d'offrir un service personnalisé. Elle s'avère une avenue intéressante de mise en marché pour les entreprises agroalimentaires et pour dynamiser l'économie locale.

Ces planifications territoriales comptent sur une vision concertée permettant de miser sur un développement agricole avec un fort potentiel de soutenir l'autonomie du marché local et régional en plus de réduire l'empreinte écologique et les émissions de gaz à effets de serre. Dans les objectifs associés au PDZA de Papineau, nous pouvons lire : « Le PDZA est un outil de planification territoriale visant à favoriser le plein potentiel agricole d'une MRC [...]. Il s'appuie sur une démarche de concertation entre les principaux acteurs concernés par le développement agricole dans la MRC » (MRC de Papineau, 2017, p.125).

Dans le document du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau nous lisons : « Les acteurs contribuant à renforcer le système alimentaire, l'autonomie et la sécurité alimentaire de la population de la MRC sont parfois exclus de l'aide financière disponible [...]. C'est notamment le cas des activités traditionnelles d'usufruit

des Premières Nations actives sur le territoire de l'Outaouais. Elles font toutefois partie de la solution et doivent être intégrées dans la planification territoriale et les actions de mise en œuvre puisqu'elles contribuent également à nourrir la population » (PDZAAR, 2023).

Quant au cycle de vie optimisé des produits alimentaires, les PGMR mettent en exergue tous les efforts consentis au niveau des MRC en vue de développer des stratégies pour la valorisation optimale des résidus alimentaires et la réduction au gaspillage.

Dans ces documents de planification, il ressort souvent l'idée que les municipalités et les secteurs en Outaouais prennent en charge la gestion des matières organiques (résidus alimentaires et végétaux) à l'aide de composteurs communautaires. Dans le rapport final du PGMR de Pontiac, nous lisons que « le compostage domestique est encouragé et certaines municipalités vendent des composteurs pour leurs résidents [e]s » (MRC de Pontiac, PGMR, 2021, p.51). Pour la Ville de Gatineau, la séparation des matières compostables et des ordures ménagères est obligatoire depuis 2018 au niveau des résidences. D'ici 2025, la stratégie de valorisation de la matière organique vise à ce que la totalité des institutions, des commerces et des industries s'impliquent et récupèrent leurs déchets organiques. Dans l'action 3 de son plan d'action 2023-2029, la Ville de Gatineau entend aussi supporter financièrement toutes les activités qui permettent de réduire ou de réutiliser les matières générées incluant les résidus alimentaires.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la Ville de Gatineau définit sa vision du PGMR 2023-2029 en misant sur le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire gatinois. Selon elle, « plusieurs villes reconnaissent déjà leur rôle dans la lutte contre le gaspillage et s'engagent à faire leur part en supportant le déploiement de l'économie circulaire alimentaire » (Ville de Gatineau, PGMR, 2022, p.53). De plus, la Ville soutient que cette lutte nécessite une collaboration étroite entre les parties concernées.

Les résultats d'un sondage reporté dans le PGMR de la Ville de Gatineau pour lutter contre le gaspillage (Léger, 2021), montrent que les Gatinois-es encouragent les responsables à faire la promotion d'initiatives existantes de lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des citoyen-ne-s ainsi que des points de dépôt pour le réemploi, en plus d'obliger les commerçant-e-s à avoir un partenariat avec un organisme pour les surplus alimentaires.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais entend, à travers son dernier PGMR, favoriser l'économie circulaire et même interdire l'élimination de matières recyclables pour soutenir les objectifs visés en matière de récupération et de valorisation des matières résiduelles. Elle s'aligne avec l'objectif de recyclage fixé par le gouvernement pour les matières compostables suivant un seuil

de 60%. En ce sens, plusieurs municipalités investissent déjà des ressources afin de stimuler l'implantation du compostage domestique et de l'herbicyclage dans leur communauté.

Dans le respect de la hiérarchie des 3R, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau veut intégrer des actions spécifiques pour contrer le gaspillage alimentaire. Dans son dernier PGMR (2023-2030) nous lisons que « la MRC effectuera la promotion de bonnes pratiques de réduction à la source par le citoyen, en plus de donner des astuces pour consommer le plus possible les aliments achetés. Les activités d'ISÉ se baseront et s'inspireront de la campagne de RECYC-Québec « J'aime manger, pas gaspiller » (MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, PGMR 2023, p.128).

Il faut aussi noter dans le Plan Agriculture Urbaine (PAU) de la Ville de Gatineau nous lisons cette vision pour qu'en 2051, Gatineau soit un modèle en termes de développement d'agriculture écosystémique et son agriculture urbaine doit permettre d'offrir à tous la possibilité de se nourrir avec des aliments produits à proximité.

6- L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE ET LES INITIATIVES FAVORABLES À BÂTIR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE, TERRITORIALISÉ ET SOLIDAIRE (SADST) DANS L'OUTAOUAIS ET SUR SES TERRITOIRES.

La notion de l'industrie bioalimentaire désigne l'ensemble des activités économiques reliées à la production agricole et aquacole, et à la transformation des aliments et des boissons. Elle regroupe aussi le commerce de gros et de détail des produits alimentaires ainsi que l'industrie de la restauration.

Dans le cadre du portrait régional du SAD de l'Outaouais de 2020, les initiatives favorables à bâtir un système alimentaire durable se réfèrent à l'ensemble des activités et d'infrastructures alimentaires (incluant des actions) qui se développent sur le territoire en matière d'accès physique et économique à des aliments sains. En plus des segments de production, de transformation et de commercialisation développés à travers l'industrie bioalimentaire, ces initiatives prennent en compte les activités de gestion des matières résiduelles, de consommation et de gouvernance alimentaire et se défendent de toutes les initiatives agricoles non alimentaires d'une entreprise d'exploitation agricole.

6.1 L'industrie bioalimentaire et les initiatives favorables à bâtir un système alimentaire durable en Outaouais

6.1.1 Le maillon production

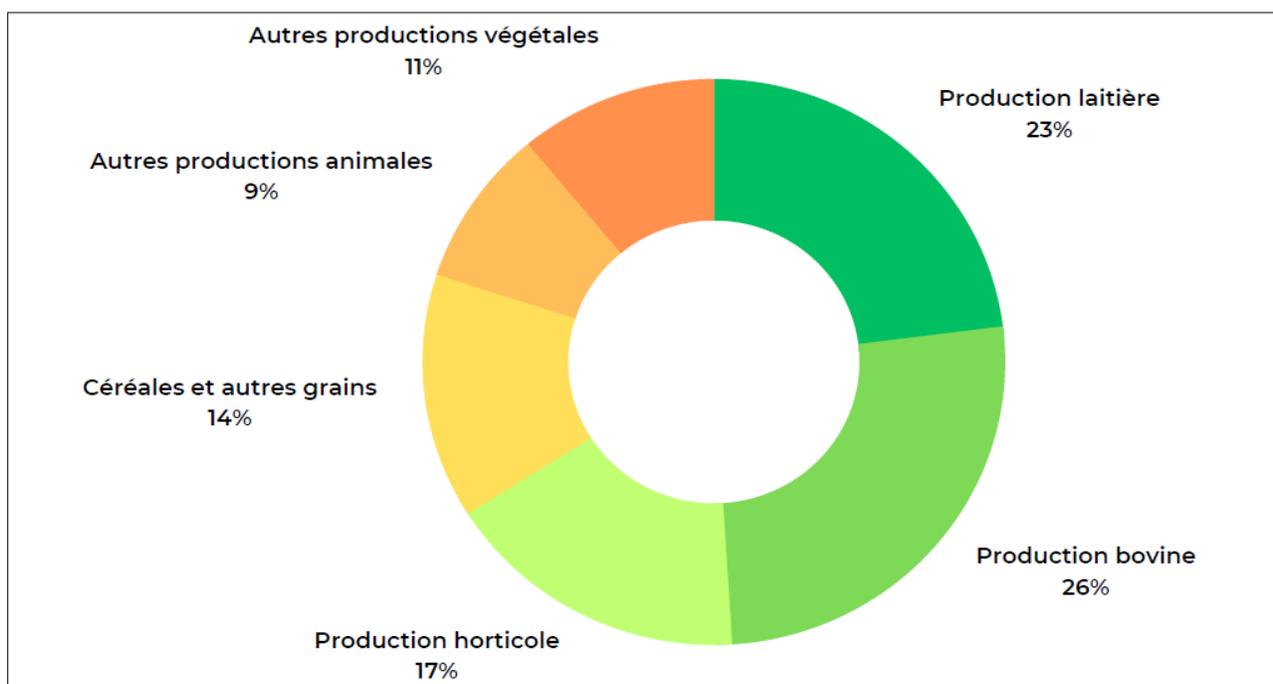
Selon le portrait bioalimentaire de l'Outaouais (MAPAQ, 2020), avec plus de 897 entreprises d'exploitation agricole enregistrées en 2019 pour l'ensemble de la région, la production alimentaire occupe une place de prédilection parmi les différents segments de l'industrie bioalimentaire en raison de la valeur de livraisons et des opportunités d'emploi. Elle a procuré de l'emploi à près de 2 200 personnes et a généré, au cours de l'année fiscale 2017, des recettes de près de 110 millions de dollars. Avec les nouvelles valeurs déclarées par les fermes en 2021, où les entreprises serricoles généraient selon le portrait bioalimentaire de la Ville de Gatineau des revenus totaux estimés à 57.7 millions de dollars, cette recette devrait être révisée à la hausse autour de 165 millions de dollars tout en sachant que ce montant pourrait comprendre des revenus provenant de la production de cannabis à Gatineau et faire baisser de beaucoup les chiffres pour la production alimentaire.

Cela fait de la production alimentaire un maillon très fort dans l'industrie bioalimentaire, qui regroupe non seulement les activités menant à l'obtention d'aliments issus de l'agriculture, mais comprend également les activités nécessaires pour nourrir la population. Elle inclut la culture des végétaux, l'apiculture et l'élevage d'animaux pour la viande, le lait ou les œufs. Les activités de chasse, de pêche, de cueillette sauvage et la production acéricole en font également partie. Les aliments qui découlent de ces activités sont destinés soit à l'autoconsommation ou au marché (local, national ou d'exportation).

Du nombre de ces entreprises agricoles que contiennent la région, 549 sont spécialisées en production animale et 348 en production végétale, alors que près de 5%, soit 42 de l'ensemble de ces fermes, s'adonnent à une production certifiée biologique. Le revenu agricole moyen par ferme est estimé à 116 915 dollars et varie d'un territoire à l'autre en fonction des productions et de l'ampleur des entreprises. Quant à la relève agricole¹⁸, elle était constituée, en 2019, de 226 jeunes producteur-riche-s agricoles, dont 53% en production animale et 47% en production végétale. La figure suivante donne une répartition du revenu total des fermes généré en 2019 par types de production agricole.

18 La relève agricole est constituée de tou-te-s les agriculteur-riche-s du Québec qui sont âgé-e-s de moins de 40 ans et qui possèdent au moins 1% des parts d'une entreprise agricole.

Figure 4. Répartition du revenu total des fermes généré en 2019 par types de production agricole en Outaouais



Source : Portrait bioalimentaire de l'Outaouais, MAPAQ (2020)

Les résultats de la première mouture du portrait régional du SADST de l'Outaouais permettent aussi de jeter un regard sur les initiatives en lien avec la production spécifique des aliments pour une saine alimentation de la population. Un total de 382 initiatives de production, réparties à travers les secteurs agroalimentaire, communautaire et commercial, ont été répertoriées. La notion d'initiative se réfère ici à l'ensemble¹⁹ des activités et d'infrastructures alimentaires et d'action qui se développent dans le segment de la production agricole de la région et qui ont répondu au sondage mené pour voir leur contribution à bâtir un système alimentaire durable en Outaouais.

Les principaux types et la répartition des initiatives par secteur se résument dans le tableau 3 et la figure 5 qui suivent.

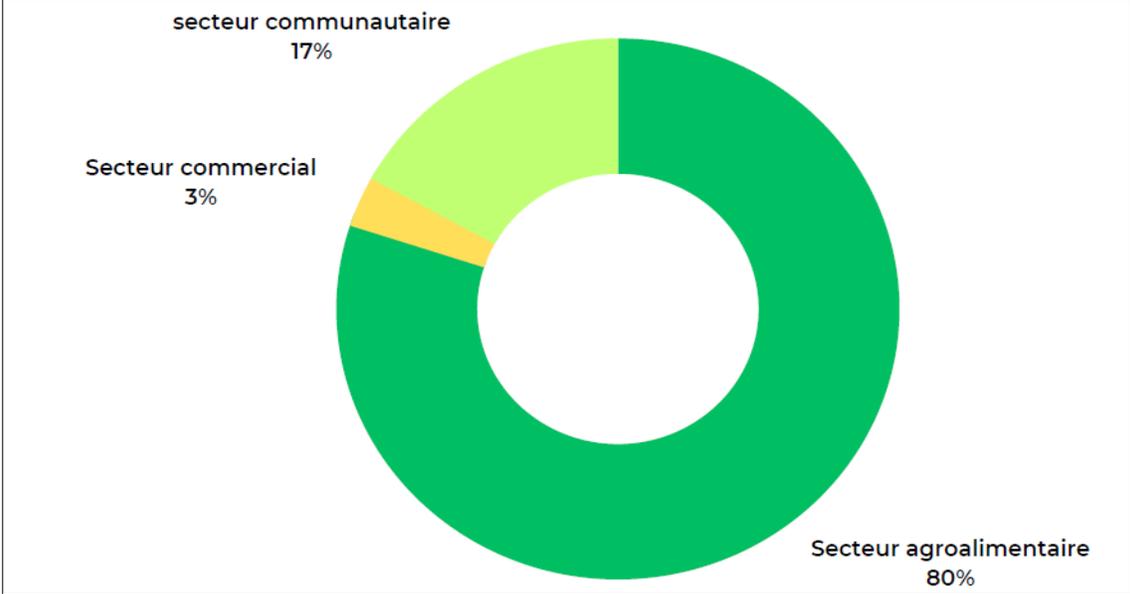
¹⁹ Sont exclus dans cet ensemble les entreprises d'exploitation agricole enregistrées au MAPAQ qui ne souhaitent pas que leurs données soient publiques et d'autres qui développent des activités agricoles non alimentaires.

Tableau 3. Les types d'initiatives de production collectés

Acériculture	Élevage autre
Agriculture urbaine	Ferme laitière
Aménagement comestible	Fermes maraîchères
Atelier de jardinage et projets éducatifs	Forêts nourricières
Élevage bovin	Jardins communautaires et collectifs
Élevage de caprins (chèvres, etc.)	Projets d'aquaponie ou d'apiculture
Élevage porcin	Verger
Élevage de volailles	Vignoble

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

Figure 5. Répartition des initiatives du Système Alimentaire de la Région de l'Outaouais par secteurs d'activités



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

Les données répertoriées montrent aussi que les fermes maraîchères, l'élevage tous types confondus et les jardins communautaires et collectifs sont les plus dominants dans la région de l'Outaouais. Le tableau 4 montre la dominance du maraîchage et l'ampleur des initiatives communautaires dans le segment de la production alimentaire. Les initiatives de production de type commercial ne sont pas négligeables, elles représentent 4% de l'ensemble répertorié.

Tableau 4. Répartition des initiatives par types de production selon les secteurs d'activités

	Agroalimentaire	Communautaire	Commercial	Total
Fermes maraîchères	157	0	0	157
Élevage (tous types confondus)	65	0	0	65
Jardins communautaires et collectifs	0	46	10	56
Acériculture	31	0	0	31
Autres	58	18	3	79
Total	311	64	13	388

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

Un portrait plus détaillé portant sur les initiatives de production à l'échelle des territoires est présenté aux prochaines sections de l'étude.

6.1.2 Le maillon transformation

La transformation alimentaire est vue comme un moyen de créer de la valeur ajoutée à la fois pour les entreprises et les territoires, de favoriser la diversification économique et de développer la commercialisation des produits. Elle permet ainsi d'apporter une meilleure rentabilisation à une entreprise, puis de saisir des opportunités de marché ainsi que de limiter le gaspillage alimentaire.

La transformation alimentaire regroupe des activités de préparation et de fabrication d'aliments. Tout comme la production, les activités de transformation peuvent être réalisées dans un cadre non marchand ou marchand.

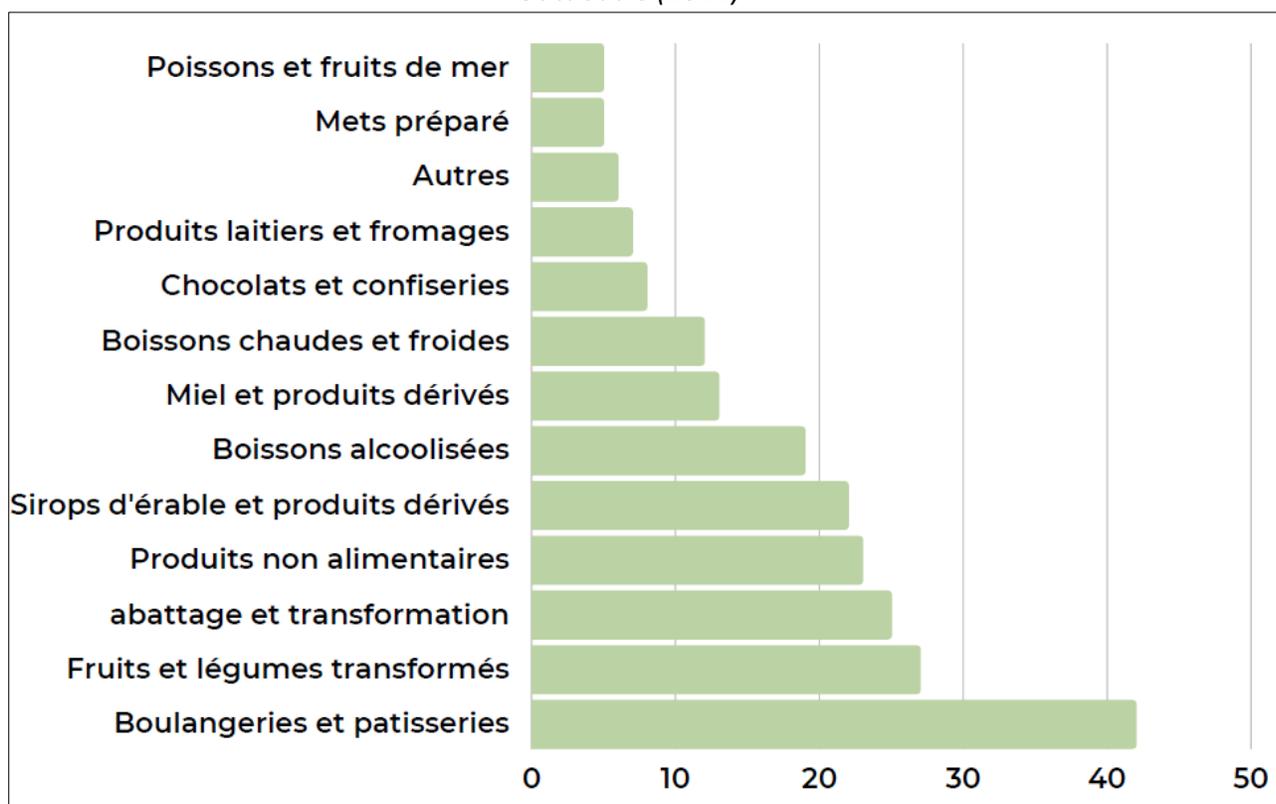
Selon Boulianne et al. (2019), la transformation alimentaire peut être conçue comme une chaîne regroupant simultanément (ou non) des étapes de préparation et de fabrication. Ainsi l'on obtient la première transformation, caractérisée par la transformation d'un aliment brut en un aliment modifié. Cet aliment modifié peut à son tour devenir une « matière première » pour une modification supplémentaire. C'est ce que l'on entend par première, deuxième et troisième transformation.

La transformation produite dans l'espace domestique à travers l'élaboration des repas consommés à la maison et celle réalisée au sein d'un organisme communautaire sous l'appellation de cuisines collectives relèvent de la fabrication. En Outaouais, ces deux types d'activités constituent principalement les modalités non marchandes de transformation alimentaire.

Dans le cadre de la modalité marchande, le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) révèle que l'Outaouais compte 214 entreprises qui réalisent des activités de transformation. Parmi elles, 57.7% sont des entreprises de transformation et 42.5 %, soit 91 établissements, font de l'agro-transformation. Les entreprises de transformation se concentrent essentiellement sur des activités de transformation hors ferme et se procurent les produits agricoles d'un autre fournisseur, tandis que les agro-transformateur-riche-s exercent des activités de transformation alimentaire en utilisant majoritairement des produits de leur ferme.

En Outaouais, les entreprises de transformation alimentaire marchande opèrent dans des secteurs variés. L'ODO (2023) a répertorié et regroupé les entreprises en 13 catégories ou secteurs différents en tenant compte des principaux produits qu'elles transforment. La figure 6 présente les entreprises de transformation alimentaire par secteur d'activités en Outaouais.

Figure 6: Nombre d'entreprises de transformation alimentaire par secteur d'activités en Outaouais (2022)



Source : Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais, ODO (2023)

En 2019, selon le MAPAQ (2020), le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments dénombrait déjà en Outaouais près de 30 entreprises dont les produits préparés sont certifiés biologiques et environ 2836 restaurants et détaillants alimentaires.

Par ailleurs, les résultats ajustés du portrait régional du SADST de l’Outaouais de 2023 font état de 109 initiatives de transformation dans les trois secteurs d’activités particulières (Agroalimentaire, commercial et communautaire). Les initiatives de type cuisines collectives et entreprises de transformation alimentaire commerciale présentent par rapport aux types existants un score remarquable qui attire l’attention avec respectivement 48 et 15 unités. Le nombre et les types d’initiatives répertoriées en Outaouais pour le maillon transformation dans le système alimentaire sont présentées au tableau 5 qui suit par secteurs d’activités.

Comme le maillon de la production, un portrait plus détaillé portant sur les initiatives de transformation à l’échelle des territoires est présenté aux prochaines sections de l’étude.

Tableau 5. Répartition des initiatives par types de transformation selon les secteurs d’activités

	Agroalimentaire	Commercial	Communautaire	Total
Cuisines collectives	0	0	48	48
Entreprise de transformation alimentaire commerciale	1	14	0	15
Cuisines en location	0	7	0	7
Entreprise de transformation alimentaire communautaire	0	1	6	7
Boucherie	0	7	0	7
Boulangerie	0	5	0	5
Transformation à la ferme	3	0	0	3
Autres	7	9	1	17
Total	11	43	55	109

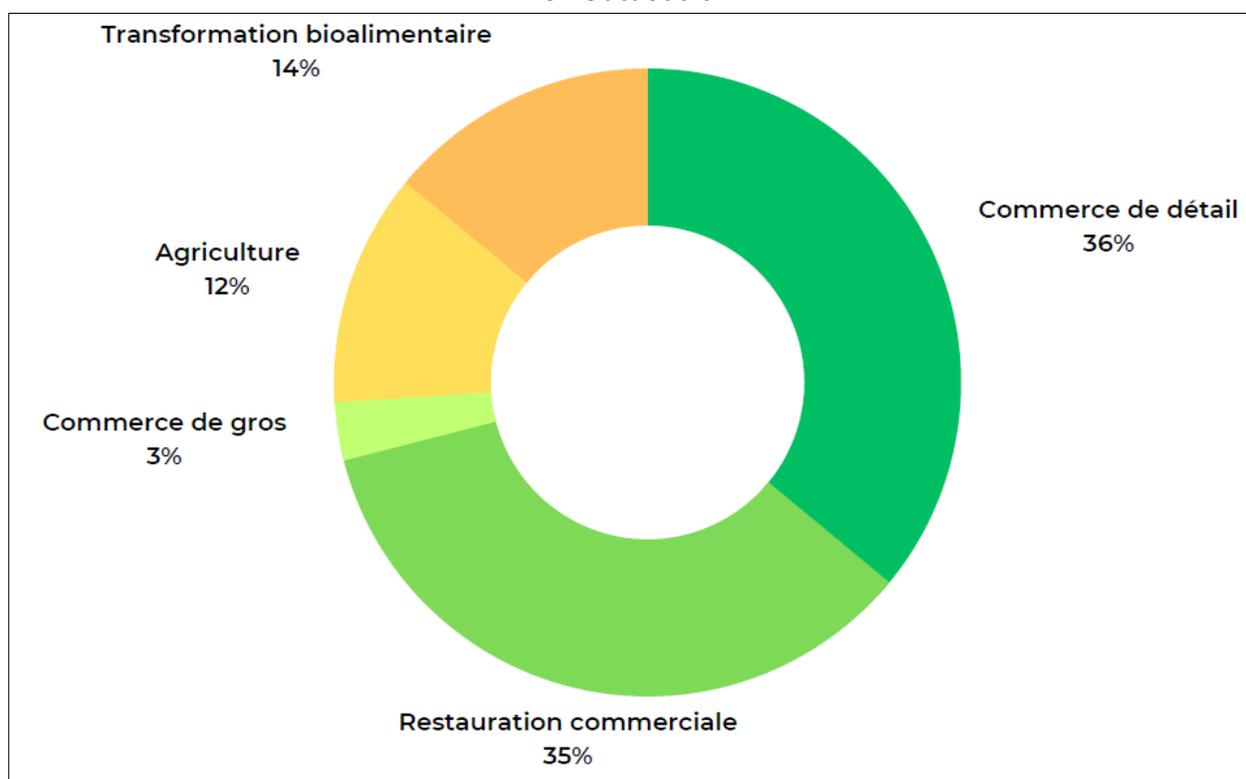
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.1.3 Le maillon distribution (commercialisation)

Le maillon distribution renvoie aux activités de commercialisation qui concourent à ce que les aliments issus de la production et de la transformation parviennent ultimement aux consommateurs. Il est souvent traité dans un cadre appelé « distribution alimentaire » qui peut se faire soit sous une forme marchande ou non-marchande. Peu importe la forme considérée, la distribution alimentaire est assurée par différents types d’entreprises, dont les fermes, les épiceries en ligne, les grossistes, les détaillants et les restaurateurs et elle se caractérise par l’emballage, le transport, l’entreposage, la vente de gros et de détails, en plus du marketing et de la mise en valeur des produits alimentaires.

Dans le cadre de la distribution marchande et selon le MAPAQ (2020), la région bioalimentaire de l’Outaouais, en raison de sa proximité avec l’importante zone urbaine de Gatineau et d’Ottawa, pouvait compter sur un bassin de population de 1.3 million de personnes en 2017. Ce facteur rend le commerce de détail et la restauration commerciale très florissants pour occuper une part importante, soit respectivement 35 et 36% du PIB lié à l’industrie bioalimentaire, estimé à 539 millions de dollars dans le profil régional du Québec de 2021 (voir la figure 7 pour le niveau de contribution des segments d’activités au PIB). Cette même étude montre également, selon ses estimés, que les entreprises de commerce de détail et de restauration commerciale représentent à elles seules plus de 82% du nombre d’emplois créés, soit 12 300 sur 15 000 dans l’industrie alimentaire en 2021.

Figure 7. Contribution des différents segments d’activités liés à l’industrie bioalimentaire au PIB en Outaouais



Sources : Profil régional de l’industrie bioalimentaire au Québec, MAPAQ (2021)

Les indicateurs économiques pour le commerce de l’alimentation en Outaouais, selon le *Bottin consommation et distribution alimentaires du MAPAQ (2022)*, montrent que l’Outaouais dispose de 469 entreprises d’alimentation dont 67 sont constituées de grossiste-marchand-e-s de produits alimentaires et 402 sont des magasins d’alimentation pour la vente au détail. Les magasins d’alimentation regroupent particulièrement les épiceries, les supermarchés et les

dépanneurs qui totalisent à eux trois 292 unités, les magasins d'alimentation spécialisés (93) et les points de vente de bière, de vin et de spiritueux (20).

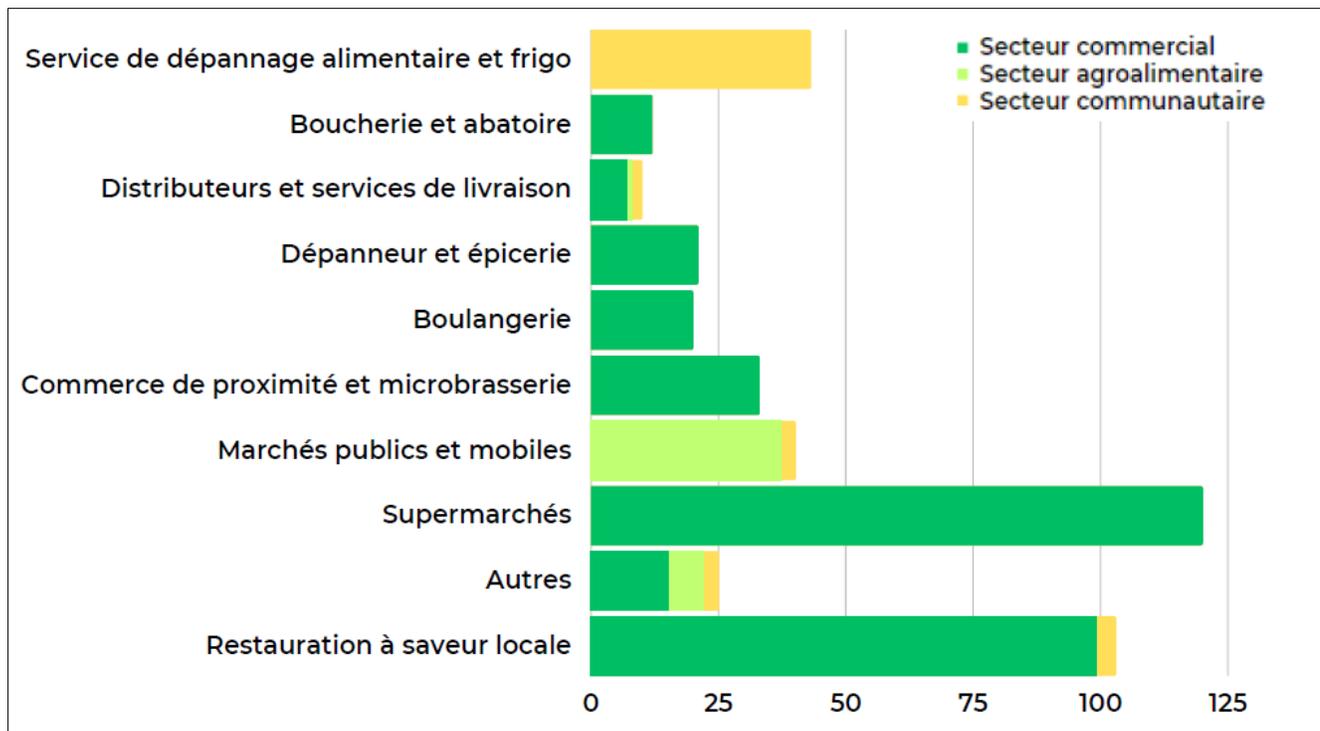
Selon le *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, MAPAQ (2021)*, pour la mise en proximité des marchés, en 2021 l'Outaouais pouvait compter sur 187 entreprises agricoles qui écoulent une partie de leur récolte directement à travers des initiatives de l'autocueillette et de mise en place des kiosques à la ferme. D'autres points de vente comme les marchés publics, les kiosques hors ferme et les sites internet facilitent aussi la vente des produits alimentaire frais. L'agrotourisme a connu un essor considérable ces dernières années avec l'augmentation du nombre d'entreprises agricoles qui font de la promotion et mettent en valeur les produits agroalimentaires de la région. En ce sens, il faut souligner l'apport de la TAO et ses partenaires avec le projet « Parcours Outaouais gourmet », maintenant « Circuits Croquez l'Outaouais », qui présente les charmes et les délices de l'Outaouais à travers une carte papier distribuée dans différents lieux de la région et un site internet.

La distribution non marchande relève d'un réseau d'aide alimentaire constitué d'une constellation d'organismes et d'initiatives. Elle se caractérise généralement par le don ou la vente à prix modique d'aliments (transformés ou non). Les dons peuvent également être en argent ou en bons d'achat destinés à l'achat d'aliments. La plupart des interventions en sécurité alimentaire sont circonscrites dans cette catégorie de distribution, incluant des activités de dépannage alimentaire, la distribution de paniers de Noël, l'organisation de repas communautaires, des soupes populaires, et des déjeuners en milieu scolaire.

Au sein de ce réseau, les banques alimentaires jouent un rôle central dans la redistribution des denrées données par des entreprises agroalimentaires et des particuliers. En Outaouais, des dizaines d'organismes dans chaque territoire s'activent et établissent un lien très étroit avec Moisson Outaouais, l'organisme régional qui assure cette redistribution, pour offrir de l'aide et du dépannage, mais aussi pour mettre sur pieds des initiatives qui contribuent à une plus grande autonomie alimentaire aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les informations répertoriées dans le cadre du portrait régional du SADST permettent d'apprécier les types et le nombre d'initiatives de distribution à travers les secteurs communautaire, commercial et agroalimentaire. La figure 8 qui s'ensuit montre un total de 427 initiatives identifiées dans la région de l'Outaouais. Avec une forte dominance du secteur commercial, les supermarchés et la restauration à saveur locale sont les types dominants avec un total de 223 initiatives réparties en 120 supermarchés et 123 restaurants à saveur locale. L'agroalimentaire et la distribution non marchande avec le communautaire sont aussi remarquables dans 100 initiatives de distribution dont 43 sont des services de dépannage et frigos anti-gaspillage et 37 des marchés publics. La figure 8 donne une idée sur les types et le nombre d'initiatives de distribution selon les secteurs d'activités.

Figure 8. Types et nombre d'initiatives de distribution selon les secteurs d'activités



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.1.4 Le maillon consommation

Au sens strict du terme, la consommation alimentaire se réfère à l'action de consommer un aliment en vue de satisfaire le besoin de se nourrir. Quand elle est appréciée comme un maillon du système alimentaire, elle prend une définition plus large qui va au-delà de la seule base de prise alimentaire en y incluant les activités requises de la part des individus et des ménages pour acquérir leurs aliments. En ce sens, elle est constituée de ses trois composantes clés : l'approvisionnement, les choix et la prise alimentaire.

En Outaouais, nous ne disposons pas de chiffres assez précis sur la demande et les dépenses alimentaires des consommateur-riche-s. A l'échelle provinciale, *le Bottin consommation et distribution alimentaires en chiffres du MAPAQ (2022)*, fait état d'une demande alimentaire évaluée à 53.2 milliards en 2021 pour l'ensemble des consommateur-riche-s du Québec. Cette demande, effectuée majoritairement par les ménages, les touristes et les travailleur-euse-s étranger-ère-s, s'adressent essentiellement aux services (15.5 milliards) et aux commerces alimentaires de détail (37.7 milliards). Cette même étude indiquait que les ménages québécois consacraient en moyenne 9 847 \$, soit 12.4% de leur budget annuel pour les dépenses liées à l'alimentation, en 2019.

Force est de constater qu'avec la flambée de l'inflation alimentaire tout au long de l'année 2022 et en fonction du revenu médian des ménages en Outaouais estimé à 88 620 \$ selon statistique Québec (2022), la région de l'Outaouais devrait en revanche voir à la hausse ses dépenses moyennes annuelles pour l'alimentation autour de 10 998 \$. Une telle donnée peut ainsi faire croire et admettre que les ménages à faible revenu en Outaouais doivent à coup sûr craindre de devoir réduire la quantité et la qualité des aliments consommés.

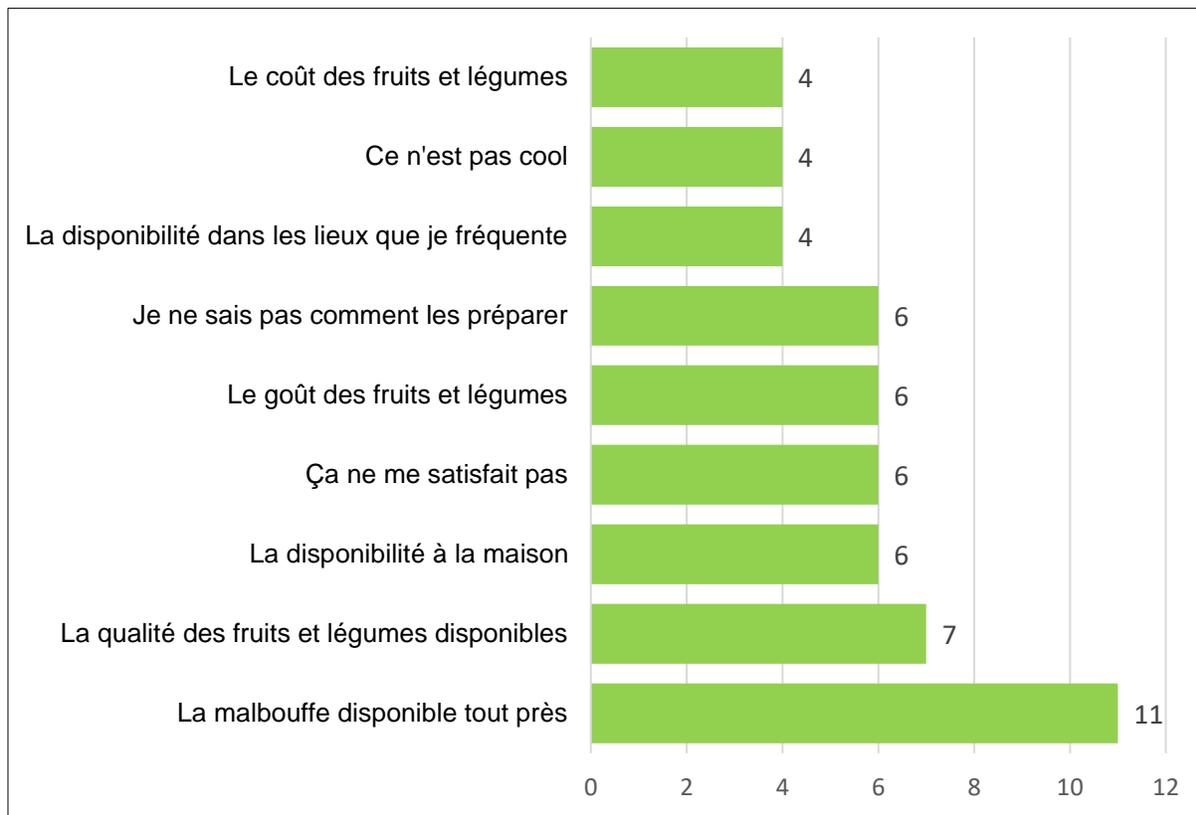
Cette réflexion va de pair avec les données du bilan faim-2022 de Moisson Outaouais où l'institution et ses organismes affiliés font état, d'une part, d'une diminution de l'accessibilité aux aliments chez les ménages moins fortunés et, d'autre part, d'une augmentation de la demande à l'aide alimentaire de plus de 107% par rapport à 2019, soit depuis le début de la pandémie de Covid-19. Plus précisément, ce sont les ménages à faible revenu qui sont contraints à faire des choix difficiles une fois à l'épicerie.

En outre, le ménage à faible revenu est souvent associé à un manque d'accès économique aux aliments sains, notamment aux fruits et légumes. L'enjeu est encore plus criant lorsque le secteur dans lequel évolue ce ménage lui procure un faible accès à des commerces de proximité. De là naissent, dans la plupart des cas, les déserts alimentaires. Ces facteurs font que l'Outaouais, avec 6.2% de sa population vivant dans un désert alimentaire (Gobeil, 2019, cité dans INSPQ, 2018), ne peut échapper à cette réalité qui persiste au Québec. Car, selon cette même étude l'accès en aliment est bien meilleur dans les grands centres qu'en zone rurale, particulièrement en région éloignée. Par exemple, moins de 2,5 % de la population de Montréal et de Québec vit dans un désert alimentaire. Mais en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, le pourcentage est de 11 % et 14 %, respectivement. En Gaspésie, c'est près de 23 % de la population.

En ce qui a trait aux saines habitudes de consommation alimentaire, les Québécois-es consacrent en moyenne 12% du budget des dépenses alimentaires à l'achat de fruits et de légumes (MAPAQ, 2022). Une étude réalisée en 2018 par le comité régional des partenaires de L'Enquête en FORME sur l'alimentation des jeunes de la région de l'Outaouais révèle que seulement 38% des jeunes consommaient le nombre de fruits et de légumes recommandé par le Guide alimentaire canadien.

La malbouffe disponible à proximité de leur ménage et la qualité des produits sur le marché étaient les principaux obstacles à leur consommation de fruits et de légumes. Il faut également souligner que le coût des fruits et légumes faisait partie des résistances pour 4% des adolescent-e-s de la région (voir la figure 9).

Figure 9. Ce qui empêche les jeunes de l'Outaouais à consommer des fruits et des légumes, 2018

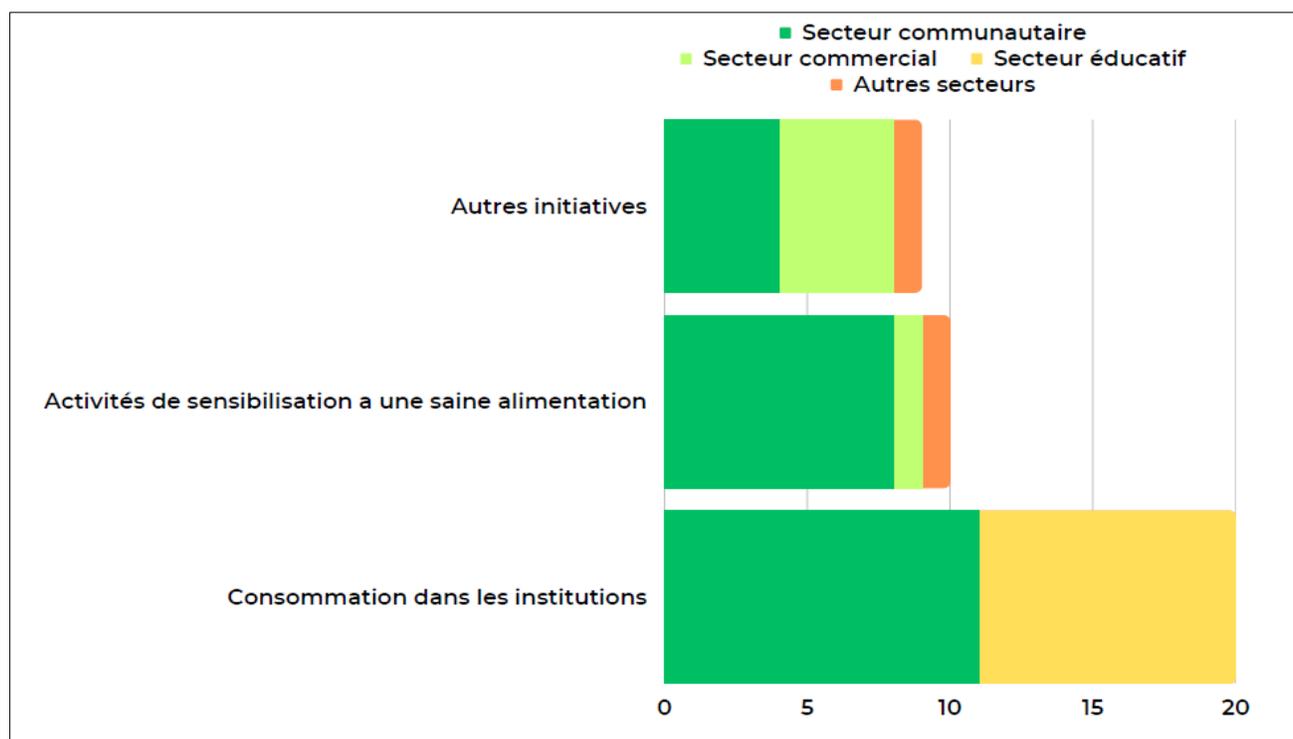


Source : Portrait de l'alimentation des jeunes de la région de l'Outaouais de l'Enquête en Forme (2018)

Selon cette même étude, au sein de la région de l'Outaouais, 34% des jeunes consommaient de la malbouffe et 21% de ces dernier-ère-s n'ont pas l'intention d'abandonner cette habitude alimentaire. L'appréciation de la communauté adolescente pour ce type d'alimentation, le coût abordable et l'accès facile sont les principales raisons évoquées pour expliquer leur attachement à cette qualité de nourriture. Il faut aussi mentionner que seulement 43% des jeunes questionné-e-s admettent que leur école accorde une importance à la saine alimentation.

Le portrait régional du SAD de 2020 présente un ensemble d'initiatives de consommation qui cherche à aider les consommateur-ric-e-s en Outaouais à découvrir et à accroître l'achat local tout en les informant sur les avantages d'adopter une habitude alimentaire de qualité. « Croquez l'Outaouais » est un exemple d'initiative mise de l'avant par la TAO depuis plus de 10 ans, aidant les personnes de l'Outaouais à profiter des produits de la région et à promouvoir les entreprises locales. Un total de 39 initiatives avec une dominance communautaire a été répertoriée pour toute la région. Les types les plus représentés sont les activités de sensibilisation à une saine alimentation et la consommation dans les institutions (CPE, CLSC et garderie). La figure 10 qui s'ensuit donne une distribution des initiatives de consommation répertoriées sur les territoires de l'Outaouais.

Figure 10. Répartition des initiatives de consommation selon les secteurs d'activités en Outaouais



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.1.5 Le maillon gestion des résidus alimentaires

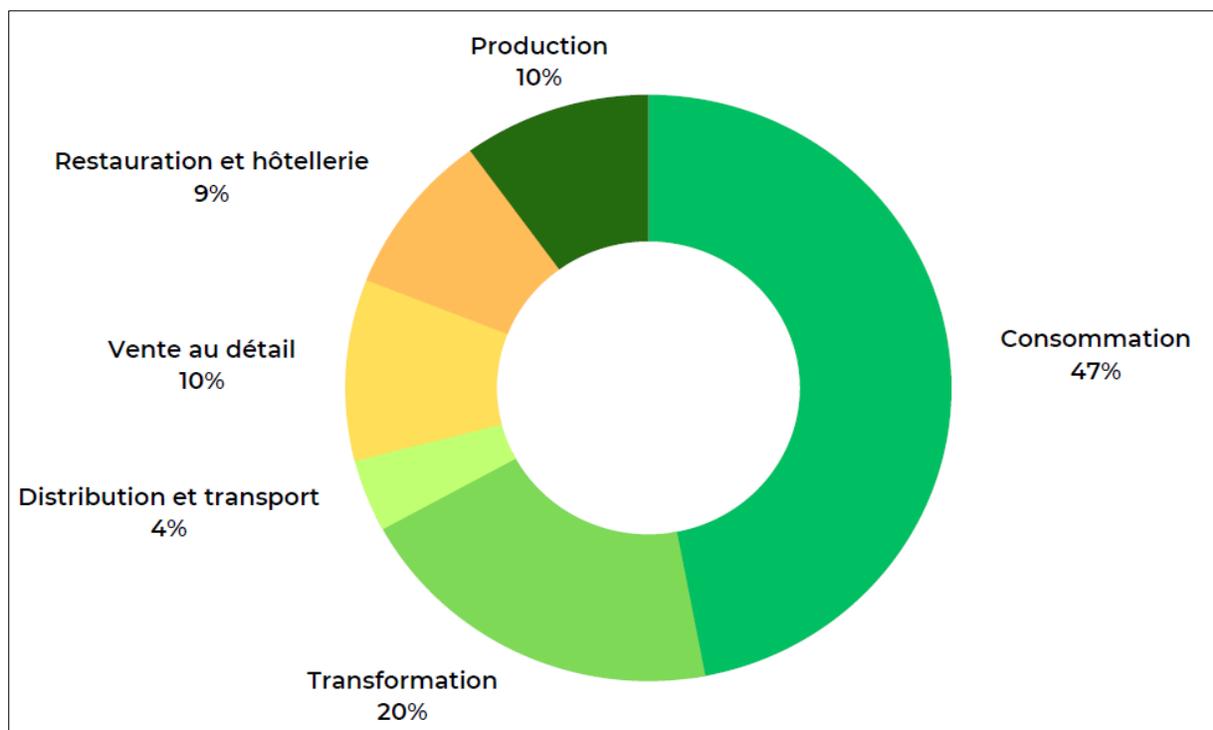
Dans le thésaurus de l'action gouvernementale du Québec, la gestion des déchets se rapporte à la manière de gérer ou d'organiser une série d'opérations qui couvrent l'entreposage, le tri, le recyclage et l'élimination des déchets, ainsi que la documentation à l'appui de ces opérations. Elle représente donc un aspect important dans la valorisation des résidus alimentaires issus de la chaîne bioalimentaire.

Selon Boulianne et al. (2019), les résidus alimentaires peuvent être générés tout au long du système alimentaire à travers un ensemble d'actions opéré par les producteur-riche-s, les entreprises de transformation, les détaillant-e-s et les consommateur-riche-s. Ils sont constitués généralement de matières organiques, végétales ou animales qui proviennent soit du surplus de production, du sous-produit alimentaire ou des parties non comestibles des aliments. Dans les deux premiers cas, ils peuvent être mis en valeur à travers la réduction à la source, la réutilisation (consommation humaine ou animale) et la revalorisation (recyclage, biomasse, etc.), ou tout bonnement laissés en abandon. Ce dernier est à éviter autant que possible, car il fait grossir les pertes et le gaspillage alimentaire et exige des traitements coûteux pour l'élimination.

Au Canada, le gaspillage alimentaire représente un enjeu de taille qui mérite l'attention des parties prenantes du système alimentaire. Depuis 2014, Gooch et Felfel (2014) avaient évalué les pertes globales canadiennes liées au gaspillage alimentaire à 31 milliards de dollars. En 2019, avec le début de la croissance des prix des aliments, RECYC-QUÉBEC (2022) a révisé à la hausse ce chiffre pour l'estimer à 49.5 milliards de dollars.

Pour justifier leur estimation en 2014, les auteurs ont surtout montré que le gaspillage alimentaire entraîne d'immenses coûts financiers, d'autant plus qu'il ne se produit jamais isolément. La main-d'œuvre, l'eau et les autres ressources utilisées pour produire et distribuer la nourriture sont également gaspillées. Le segment consommation accuse la part la plus importante de la perte avec 47% et le gaspillage alimentaire évitable fait augmenter le coût des aliments à plus de 10% du prix que les consommateurs-rice-s auraient payé s'ils ou elles avaient adopté des comportements plus responsables. En réduisant le gaspillage alimentaire, les entreprises elles-mêmes auraient réduit leurs coûts d'exploitation de 15 à 20% et augmenté la rentabilité de 5 à 11%. Elles auraient ainsi contribué à un monde plus écologiquement et socialement responsable. La figure 11 présente la répartition des pertes liées au gaspillage alimentaire à travers les différents maillons de l'industrie alimentaire canadienne.

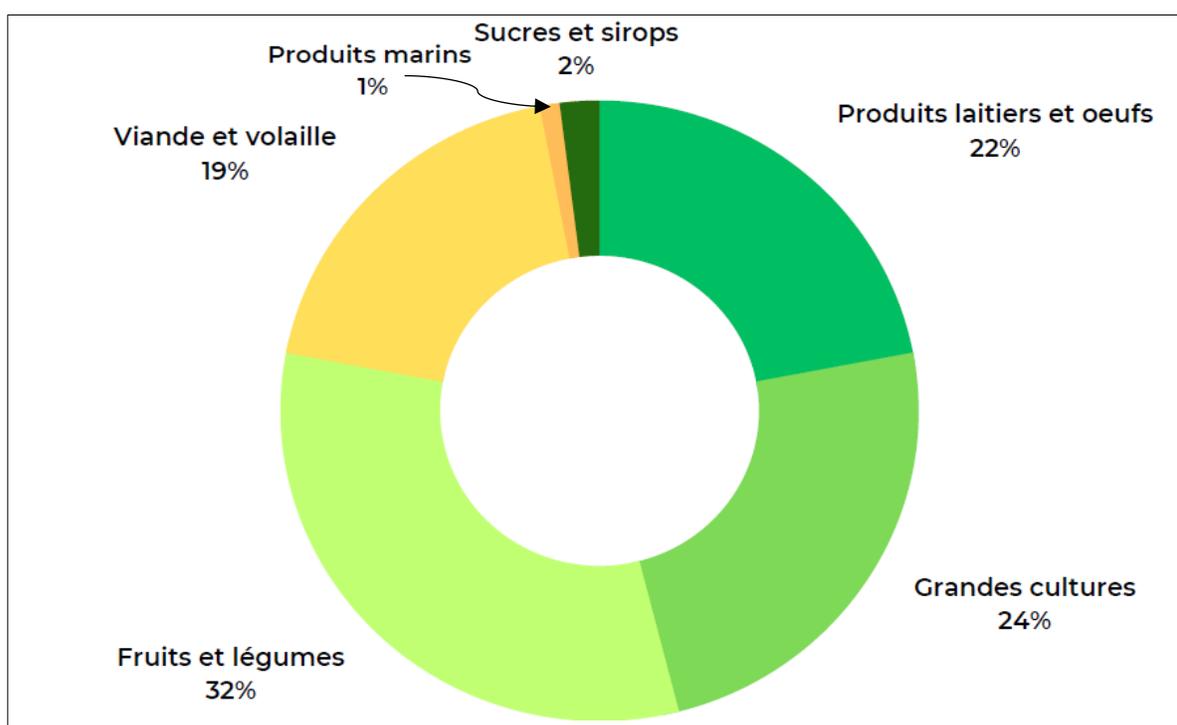
Figure 11. Répartition des pertes liées au gaspillage alimentaire à travers les différents maillons de l'industrie alimentaire canadienne



Source : Gooch et Felfel (2014)

Dans une étude de quantification des pertes et gaspillage alimentaires au Québec, publiée en 2022, RECYC-QUÉBEC comptabilise un total de 7.5 millions de tonnes d'aliments qui transitent dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire québécoise en 2019, desquelles 3.1 millions de tonnes ont été détournées en tant que résidus alimentaires qui incluent les aliments comestibles perdus ou gaspillés et les parties non comestibles associées. L'étude estime que le gaspillage alimentaire hebdomadaire moyen des ménages est de 4.01 kg par ménage, par semaine. Une distribution du volume des résidus alimentaires par type d'aliments révèle que les fruits et légumes occupent la plus grande part avec 32%, suivie des grandes cultures avec 24%, puis les produits laitiers et les œufs avec 22%. La figure 12 donne une répartition du volume des résidus alimentaires par type d'aliments du système bioalimentaire enregistré au Québec en 2019.

Figure 12. Répartition du volume des résidus alimentaires par type d'aliments dans le système bioalimentaire du Québec en 2019



Source : RECYC-QUÉBEC (2022)

Sans tenir compte des segments distincts de l'industrie alimentaire et des différences éventuelles dans les comportements d'achat des consommateur-riche-s, en plus des résultats de cette même étude et en se basant sur leur population, RECYC-QUÉBEC a fait certaines extrapolations pour les régions administratives du Québec. Les résultats ont montré une certaine cohérence de la réalité où la forte intensité de l'activité économique pour certaines régions est en corrélation avec la quantité élevée de leurs résidus alimentaires. L'Outaouais, avec une population estimée à 397 004 en 2019, a connu une consommation totale de

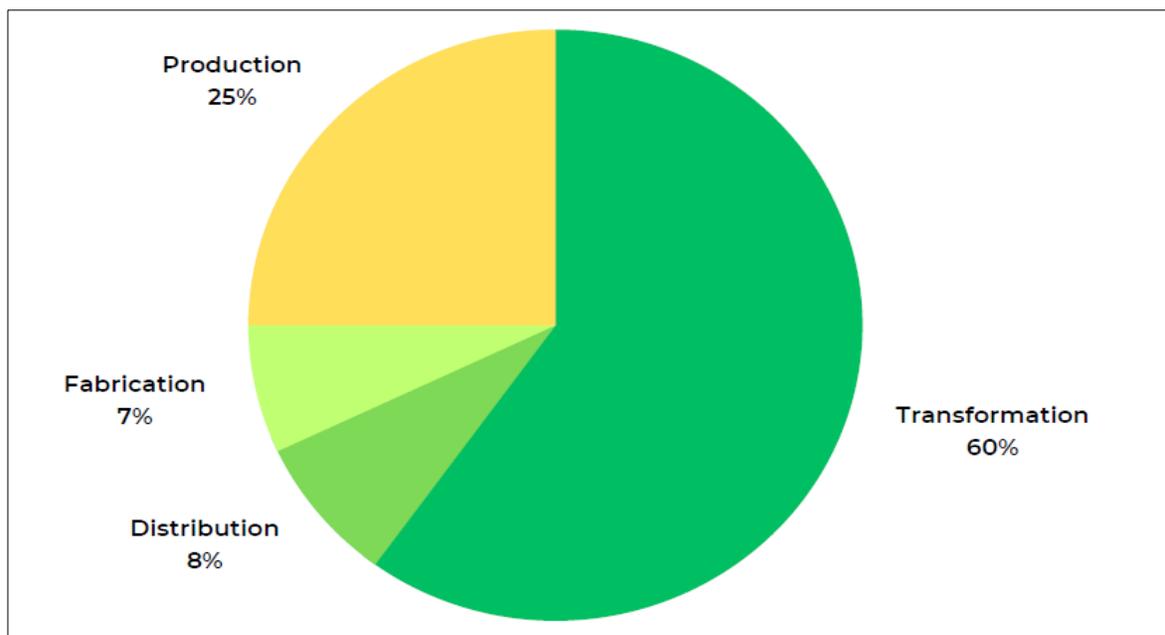
nourriture de 207 100 tonnes pour une perte liée au gaspillage alimentaire de 144 792 tonnes²⁰ d'aliments, soit 41.1% du total entré dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Le Conseil Régional de l'Environnement et du Développement Durable de l'Outaouais (CREDDO) vient récemment d'entreprendre une étude sur le gaspillage et les pertes alimentaires en Outaouais en utilisant l'Analyse des flux de matières (AFM) développée par le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) pour quantifier cette perte.

La méthodologie de cette étude est similaire à celle utilisée par RECYC-QUÉBEC et dans les deux cas, les conclusions tendent à démontrer que les pertes alimentaires surviennent durant tout le processus d'approvisionnement de la chaîne alimentaire, particulièrement pour les industries de production et de transformation avec une grande quantité d'aliments perdus durant la récolte, la transformation ou même la redistribution.

Selon les résultats de l'étude du CREDDO, l'Outaouais aurait produit 82 590 tonnes d'aliments en 2019. De cette quantité, 32 615 tonnes auraient été exportées de la région, alors que 39 426 tonnes auraient été transformées puis distribuées aux ménages ou HRI en Outaouais. Les pertes alimentaires générées par le système étudié représenteraient au total 12 706 tonnes. Le segment transformation, à elle seule, représente 60% avec une perte alimentaire de 7570 tonnes. Voir la répartition des pertes estimées dans le système bioalimentaire à la figure 13.

Figure 13. Répartition des pertes liées au gaspillage alimentaire à travers les différents maillons de l'industrie alimentaire de l'Outaouais



Source : CREDDO (2023)

²⁰ RECYC-QUÉBEC (2022, p.17)

Notons cependant une énorme différence entre les deux estimations pour l'Outaouais : RECYC-QUÉBEC (144 792 tonnes) et CREDDO (12 706 tonnes). Ce grand écart s'explique en raison des considérations particulières adoptées dans l'étude de RECYC-QUÉBEC. Cette dernière évalue les pertes en additionnant les Aliments comestibles perdus ou gaspillés (ACPG) aux Parties non comestibles associées (PNCA). Elle prend aussi en compte les pertes enregistrées au niveau des segments consommation dans les ménages, du commerce de détail et des services de HRI qui ne sont comptabilisés dans l'étude du CREDDO qui elle se concentrait sur la nourriture produite en Outaouais.

En Outaouais, les efforts de réduction et de réutilisation sont considérables et jouent un rôle déterminant dans la lutte contre l'insécurité alimentaire que connaît la région. Plusieurs acteur-ric-e-s du système alimentaire, notamment certain-e-s producteur-ric-e-s et entreprises commerciales de la place font don de leurs surplus agricoles ou de leurs invendus aux banques alimentaires, aux organismes communautaires et au regroupement des cuisines collectives. Cependant, l'Escouade anti-gaspillage alimentaire, une entité de la TCFDSO en charge de récupérer les surplus agricoles et les invendus de fruits et légumes dans les commerces d'alimentation, estime que dans la région, il est encore difficile de récupérer ou de détourner des déchets alimentaires potentiels toutes les denrées encore comestibles et nourrissantes.

Globalement dans la région, c'est le secteur municipal qui s'occupe de la gestion publique des résidus alimentaires selon leur Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR). Il prévoit la collecte des résidus alimentaires de chaque ménage et est ensuite responsable du transport de ces résidus et de leur traitement dans des installations adéquates (sites de compostage ou d'élimination comme des sites d'enfouissement ou des incinérateurs).

Le portrait régional du SADST de l'Outaouais de 2020, révisé en 2023, comptabilise un total de 21 initiatives en gestion et valorisation des matières résiduelles alimentaires dont la plupart sont à dominance communautaire. Seulement trois initiatives qui relèvent du municipal et deux de l'agroalimentaire ont été répertoriées. Le tableau 6 donne en ce sens une idée sur les initiatives existantes en Outaouais dans les secteurs communautaire, agroalimentaire et municipal.

Tableau 6. Répartition des initiatives de gestion des résidus alimentaires par types selon les secteurs d'activités

	Agroalimentaire	Communautaire	Municipal	Total
Récupération alimentaire	0	5	0	5
Sensibilisation au gaspillage alimentaire	0	9	0	9
Service de compostage	0	0	3	3
Autres	2	2	0	4
Total	2	16	3	21

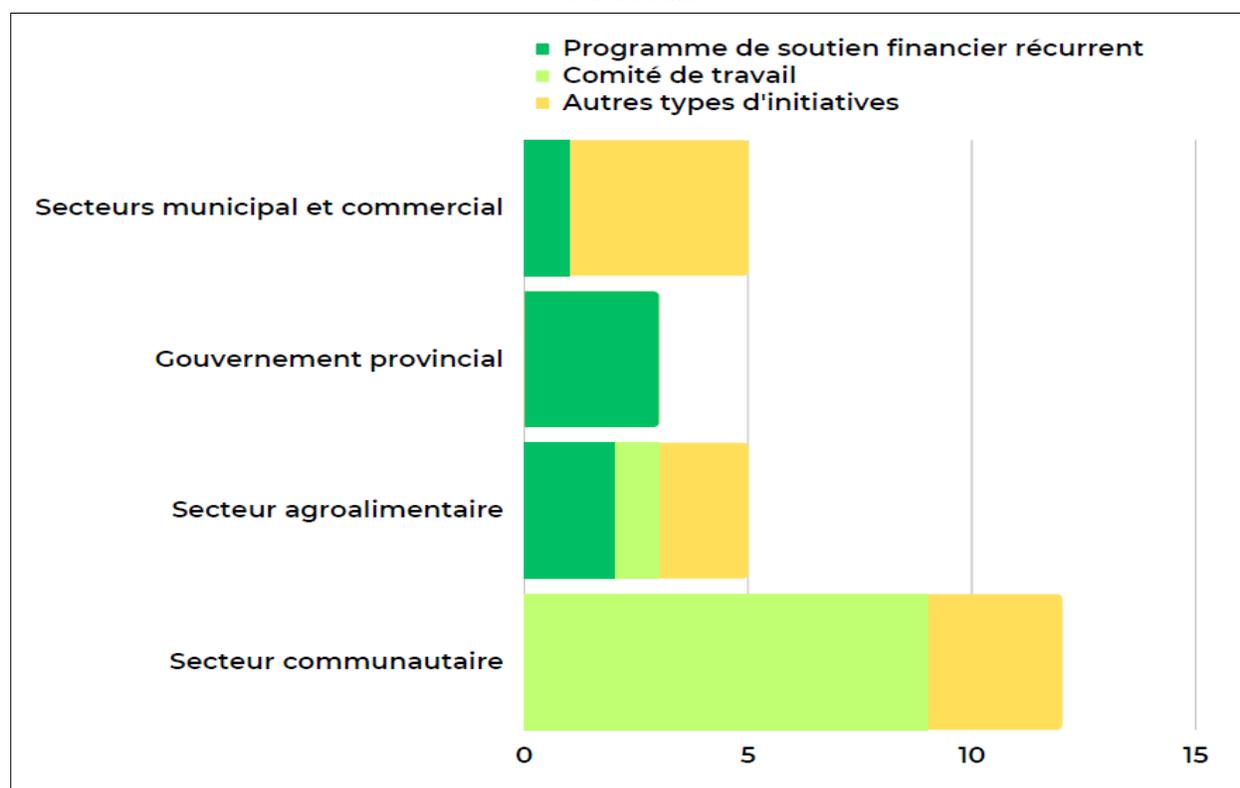
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.1.6 Le maillon gouvernance alimentaire

La notion de gouvernance alimentaire, déjà développée dans cette étude à une section précédente, rappelle aux acteur-riche-s qui évoluent dans le système alimentaire la nécessité d'évoluer ensemble dans une dynamique de construction collective d'actions cherchant à élaborer en commun des solutions à des problèmes complexes.

Le portrait régional SAD de 2020, révisé en 2023, identifie 24 initiatives de gouvernance à travers toute la région de l'Outaouais (voir figure 14). Pour la plupart, elles sont de type comité de travail qui évoluent dans le secteur communautaire au niveau des différents territoires. Dans leur plan d'action, elles cherchent surtout à faciliter la communication et la transparence dans la diffusion de l'information et à harmoniser leurs actions dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement agricole. Il existe également des initiatives de type plan de développement et de programmes de soutien financier qui rayonnent à l'échelle régionale.

Figure 14. Distribution des initiatives de gouvernance alimentaire selon les secteurs d'activités en Outaouais



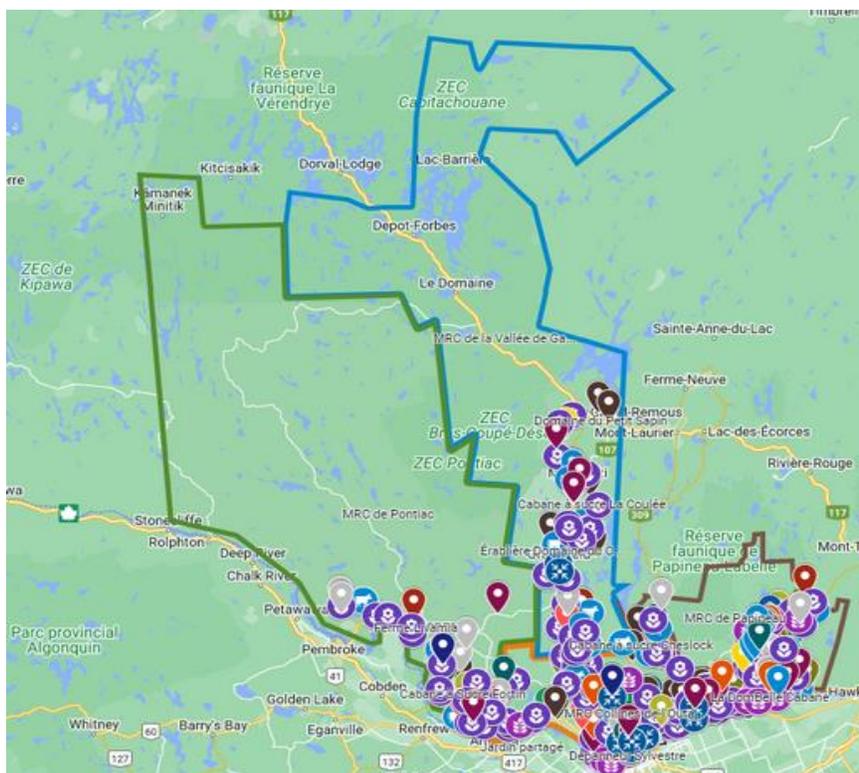
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.1.7 La cartographie des initiatives répertoriées pour Outaouais

Pour permettre une meilleure visualisation des données obtenues à travers les différentes composantes du système alimentaire de la région de l'Outaouais, une attention particulière fut accordée à la réalisation d'une cartographie des initiatives répertoriées pour chacun des territoires. La figure 15 présente une vue globale de l'ensemble des cinq territoires de l'Outaouais. Cette même méthodologie où les initiatives sont ciblées selon une composante du système alimentaire est reproduite pour chaque MRC et la Ville de Gatineau. Les cartes ont été réalisées sur la plateforme de cartographie web Google Maps où chacune des initiatives ont été localisées à partir de leur adresse postale. Ces cartographies constituent de véritables outils géographiques qui consistent à repérer, catégoriser, cartographier et analyser l'offre et la demande alimentaires locales et régionales en Outaouais. Celles-ci permettront aux acteur-rices du système alimentaire de développer des partenariats plus efficaces, conduisant ainsi à une meilleure compréhension de la problématique liée aux déserts alimentaires identifiés sur le territoire de l'Outaouais, et à de meilleures solutions.

Dans l'ensemble, 1009 initiatives ont été répertoriées, dont 383 de production, 426 de distribution, 112 de transformation et 39 de consommation alimentaire. Les d'activités de gestion de résidus et de gouvernance alimentaires totalisent respectivement 24 et 25 initiatives. Certaines parties prenantes du système mènent également des initiatives qui ont un rayonnement sur toute la région de l'Outaouais. La quantité comptabilisée dans ce groupe s'élève à 11 initiatives.

Figure 15. Localisation des initiatives du Système alimentaires répertoriées pour les territoires de l'Outaouais



Cette carte est [accessible ici](#).

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.1.8 La contribution des initiatives au système alimentaire durable et à la saine alimentation pour tou-te-s en Outaouais

Cette partie de l'étude cherche à présenter et analyser le niveau de contribution des initiatives répertoriées à favoriser l'innovation durable et la saine alimentation sur les territoires de l'Outaouais en s'inspirant de la publication « Villes Nourricières » de Vivre en Ville (2014). Cet ouvrage définit les ingrédients essentiels à la création d'une communauté nourricière et les diverses stratégies qui peuvent contribuer à réunir les conditions nécessaires pour développer un système alimentaire local durable et résilient. Pour appuyer notre analyse, des données précises ont été recueillies au moyen de sondages (questionnaires en ligne) réalisés auprès des

acteur-riche-s du milieu qui dirigent les initiatives répertoriées lors des deux phases de l'étude. Pour des précisions sur les modalités des sondages, se référer à la section sur la démarche méthodologique de ce document.

Cette section débute par une synthèse des ingrédients et des stratégies développées par Vivre en Ville, s'ajoutant à cela quelques précisions. Seront ensuite présentés quelques détails concernant le taux de réponse obtenu de notre questionnaire ainsi que les résultats de l'enquête pour l'ensemble de la région de l'Outaouais, par MRC, selon les stratégies employées en fonction de chaque ingrédient. Les indicateurs qui découlent des stratégies serviront à effectuer une analyse plus poussée par territoire (les quatre MRC et la Ville de Gatineau) dans les sections ci-après, afin d'indiquer comment les initiatives recensées concourent à réunir les éléments nécessaires pour un système alimentaire ancré sur son territoire. Ces indicateurs permettront aussi de voir si les actions en cours allient responsabilités sociétales et développement durable pour une plus grande autonomie alimentaire locale. Des données supplémentaires provenant de sources externes ont également été intégrées en vue de peaufiner l'analyse.

- **Ingrédients et stratégies**

Selon Vivre en Ville (2014), le développement d'une communauté nourricière repose sur cinq ingrédients principaux : un territoire productif, des entreprises prospères et responsables, un accès amélioré à une saine alimentation, une demande de proximité accrue et un cycle de vie optimisé, auxquels s'ajoute une gouvernance alimentaire locale très engagée. Cette dernière vise à partager les responsabilités et à mettre à contribution les divers-es acteur-riche-s.

Chaque ingrédient est lié à une série de stratégies permettant d'atteindre les visées d'une communauté nourricière. Les stratégies sont indiquées pour chacun des ingrédients dans le schéma qui s'ensuit (figure 16). Elles contribuent surtout à cibler les conditions nécessaires pour développer un système alimentaire local durable et résilient, puis à placer la notion de la saine alimentation au cœur des collectivités.

Figure 16. Les éléments nécessaires pour contribuer au système alimentaire durable et à une saine alimentation pour tou-te-s, selon Vivre en Ville



Source : Inspirée du livre « Villes Nourricières » de Vivre en Ville (2014)

- **Taux de réponse et résultats du sondage pour la région de l'Outaouais**

Le lien pour accéder au questionnaire du sondage a été envoyé par courriel aux personnes responsables des 1009 initiatives recensées en Outaouais. De ce nombre, nous avons reçu 355 retours, pour un taux de réponse de 35%. Ce taux varie entre 17 et 49% pour les MRC et la Ville de Gatineau. Pour les initiatives qui ont une portée régionale, elles affichent un taux de retour de 82% avec 9 sur 11 recensées. À l'échelle locale, les plus hauts taux sont enregistrés pour la Ville de Gatineau et la MRC de Papineau. Pour cette dernière, il faut noter que le nombre de retours a été majoré par des informations en provenance de la base de données du Système agroalimentaires de la MRC de Papineau (2020) qui présente des caractéristiques et ou des variables quasi similaires que ceux utilisés dans le cadre du Portrait SAD de 2020. Le tableau 7 donne une répartition du taux de retour par territoire.

Tableau 7. Répartition du taux de retour au sondage par territoire

Territoires	Nbre d'envoi	Questionnaire reçu	Taux de réponse
Collines-de-l'Outaouais	133	27	20%
Vallée-de-la-Gatineau	130	22	17%
Pontiac	63	11	17%
Papineau	308	150	49%
Ville de Gatineau	364	137	38%
Régional	11	9	82%
Total	1009	356	35%

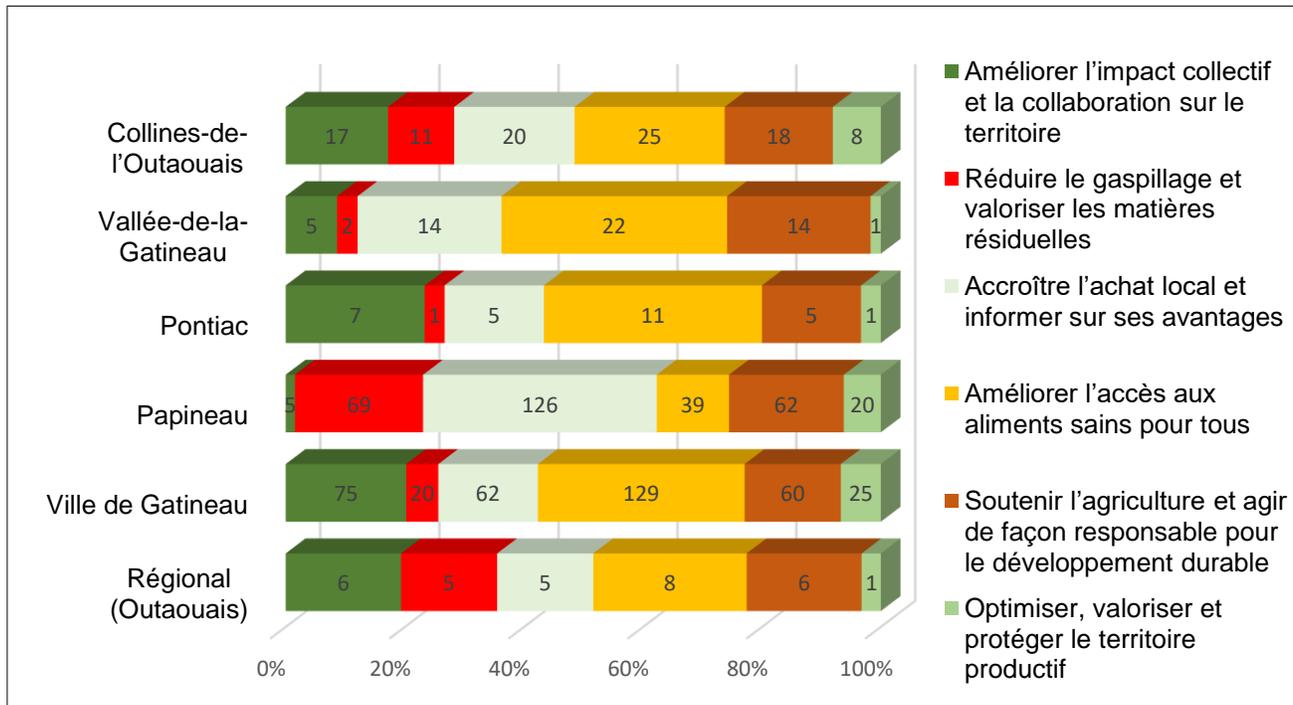
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

Les résultats ont montré une faible contribution des initiatives pour optimiser, valoriser ou protéger le territoire productif. Seulement 56 initiatives sur 356 retours, soit 16% des initiatives, adoptent cette stratégie (Voir figure 17). Ce faible score pourrait indiquer que si la sécurisation de l'assise foncière est un préalable sine qua non à la mise en place de systèmes alimentaires durables, elle ne constitue pas cependant un enjeu majeur pour lequel les initiatives sondées, particulièrement celles de production, semblent accorder une attention soutenue en Outaouais.

Pourtant, le territoire productif est censé être dans la ligne de mire des responsables d'initiatives de production qui cherchent à planifier de manière plus fine l'assise foncière agricole et à maintenir la relève agricole. Puisqu'il ne peut être question de production alimentaire sans qu'il y ait d'espaces convenables pour la pratiquer. Cependant l'existence de la Loi sur la protection du territoire agricole et la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pourraient bien jouer un rôle à ce niveau. Avec le sentiment que le territoire est déjà protégé par la loi, il devient normal de ne pas trop être concerné par la sécurisation de l'assise foncière.

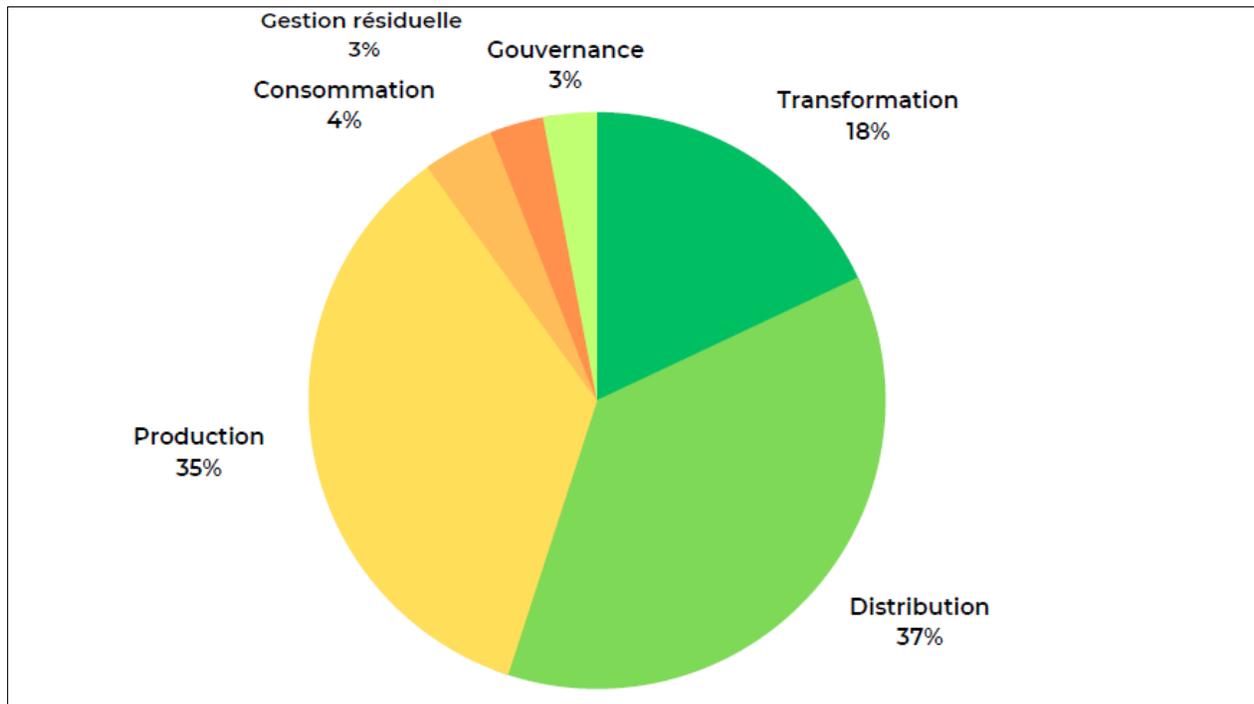
En revanche, les initiatives sondées pour lesquelles des réponses ont été obtenues montrent une forte tendance à orienter les actions vers l'accroissement de l'achat local et l'amélioration de l'accès aux aliments sains pour tou-te-s. De fait, 234 initiatives (65%) soulignent leur contribution sur leur territoire respectif en s'assurant que les aliments sains soient réellement accessibles (physiquement, géographiquement et financièrement) au sein de leur communauté, tout en faisant la promotion de l'alimentation de proximité (232 initiatives). Très peu d'initiatives ciblent les composantes principales de gestion des matières résiduelles et de gouvernance alimentaire (figure 14 et tableau 6), alors qu'une part importante est consacrée à réduire le gaspillage (108 initiatives), à améliorer la collaboration sur le territoire (115 initiatives) et agir de façon responsable (165 initiatives). Les figures 17 et 18 donnent une distribution des initiatives sondées par MRC selon les stratégies employées pour contribuer au système alimentaire durable et selon les composantes principales du système alimentaire.

Figure 17. Distribution des initiatives sondées par MRC selon les stratégies employées pour contribuer au système alimentaire durable



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

Figure 18. Distribution des initiatives qui ont répondu par MRC selon les composantes principales du système alimentaire en Outaouais



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2 L'industrie bioalimentaire et les initiatives favorables à bâtir un Système Alimentaire Durable dans les MRC

6.2.1a La MRC de Papineau

6.2.1.1 Le maillon de la production

Selon le portrait bioalimentaire de la MRC de Papineau, réalisé en 2021 par le MAPAQ, il y aurait 226 fermes agricoles sur le territoire de Papineau se partageant 28 719 hectares, soit 44% de la zone agricole. Ces chiffres représentent une hausse de 13% par rapport aux données du PDZA (2017). Le centre et le sud de la zone agricole abritent la majorité des entreprises agricoles de la MRC. Les municipalités de Saint-André-Avellin, Lochaber et Ripon sont les endroits où l'on retrouve le plus grand nombre d'exploitations agricoles (PDZA, 2017).

La production agricole de la MRC génère des revenus de près de 30.4 millions de dollars, ce qui représente environ 21% des revenus agricoles de la région si l'on ne tient pas compte des revenus des entreprises séricoles de Gatineau. Avec ce niveau, la MRC de Papineau occupe le deuxième rang en ce qui concerne les revenus moyens par ferme considérés comme les plus élevés, soit 134 335 \$²¹ par entreprise.

Le secteur agricole à Papineau est constitué de deux sous-secteurs de production (animale et végétale), qui diffèrent tant par leur taille que par leur diversité. Le secteur animal regroupe les productions bovines, laitières et les autres productions animales.

Les données compilées dans le portrait bioalimentaire de la MRC (MAPAQ, 2021) indiquent qu'environ 67% des fermes du territoire s'impliquent dans la production animale. En 2019, 29% (66) entreprises se spécialisent en production bovine alors que 25 s'adonnent à la production laitière avec un revenu de 10.6 millions de dollars, soit près de 35% des revenus agricoles de la MRC. Les autres productions animales sont constituées de chevaux, d'apiculture, de porcins, d'ovins et de volailles.

En termes de production végétale, près de 37% des fermes biologiques certifiées de l'Outaouais sont installées dans la MRC. En 2021, selon les données de MAPAQ, le territoire comportait 61% des superficies horticoles de l'Outaouais et regroupait 34% des entreprises horticoles. Bien que depuis 2013 les revenus liés à l'horticulture et aux plantes fourragères connaissent une légère baisse, l'acériculture et les activités de production des céréales et des protéagineux génèrent de leur côté des gains considérables, tellement que les revenus ont plus que doublé dans ces catégories de production. Le tableau 8 qui s'ensuit présente les types de production agroalimentaire existantes dans la MRC de Papineau et les revenus associés à celles-ci.

²¹ Informations obtenues dans le portrait bioalimentaire de la MRC de Papineau

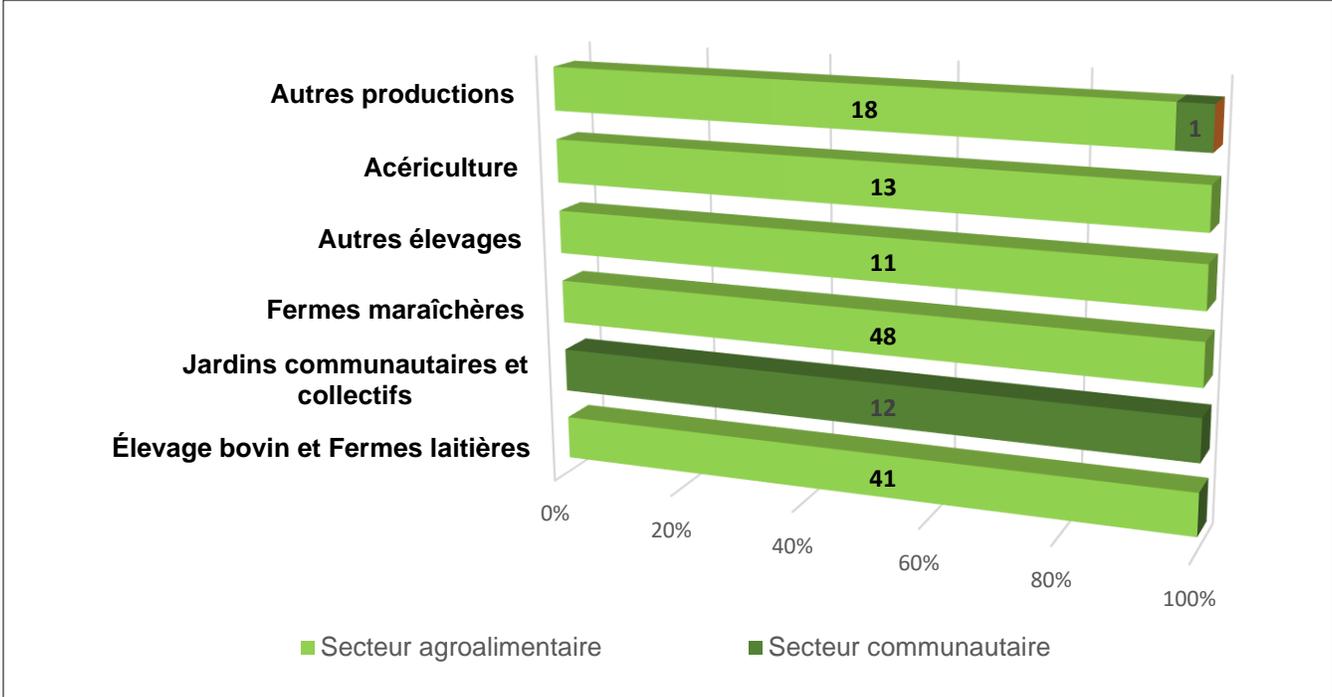
Tableau 8. Revenus des fermes agricoles par type de production, pour la MRC de Papineau

PRODUCTIONS ANIMALES	Revenus totaux (en M\$)	PRODUCTIONS VEGETALES	Revenus totaux (en M\$)
Production bovine	4,02	Acériculture	0,78
Production laitière	10,63	Légumes	1,75
Volailles	1,46	Céréales et protéagineux	2,73
Production porcine	0,64	Pommes de terre	3,37
Autres productions animales	3,12	Autres productions végétales	1,86
Total	19.87	Total	10.49

Sources : Portrait bioalimentaire de Papineau, MAPAQ (2021)

Les résultats du portrait SAD ajustés en 2023 répertorient un total de 144 initiatives de production dont la plupart, soit 128, se trouvent dans le secteur agroalimentaire. Les fermes maraîchères et laitières et l'élevage bovin sont les plus présents avec 68% des initiatives. Le secteur communautaire est aussi remarqué dans ce maillon du système alimentaire avec 12 jardins communautaires et collectifs. La figure 19 donne un résumé de la répartition des initiatives par secteur d'activités pour la MRC.

Figure 19. Nombre d'initiatives de production répertoriées dans la MRC de Papineau selon les secteurs d'activités (Portrait SAD)



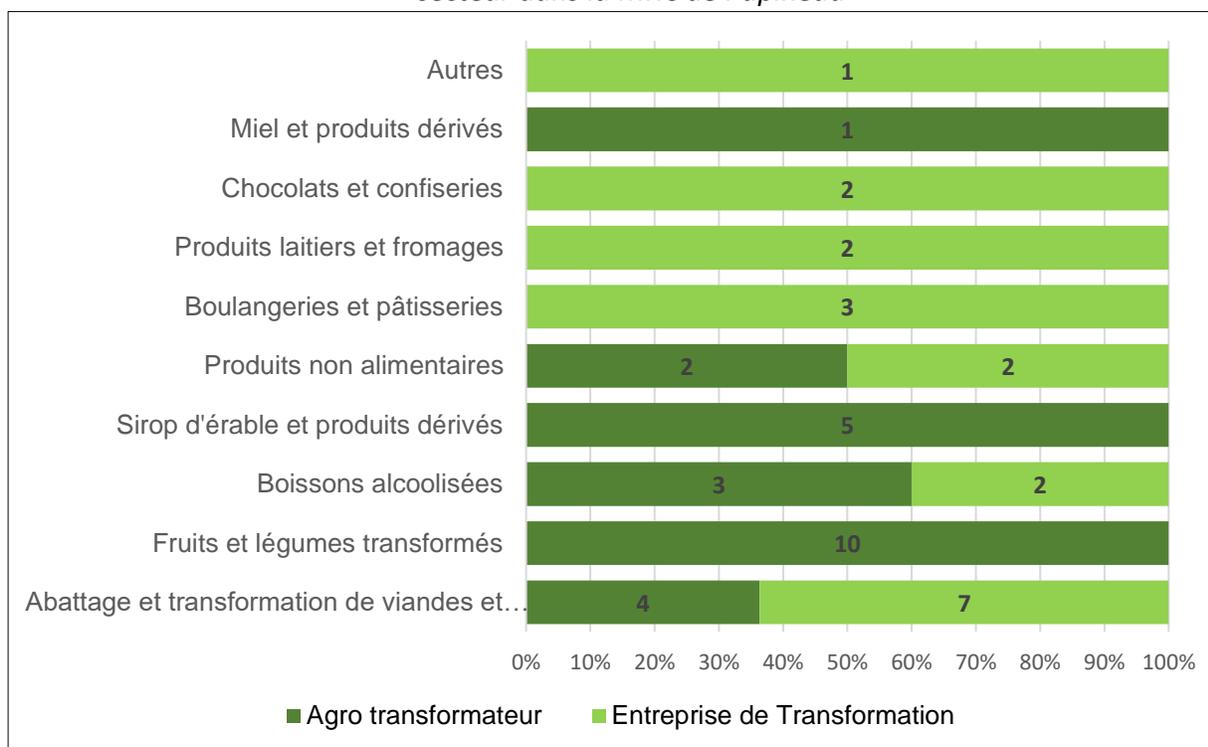
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.1.2 Le maillon de la transformation

Dans la MRC de Papineau, la transformation alimentaire consiste essentiellement en des activités opérées par les agros-transformateurs sur les fermes et à travers des entreprises de transformation. On y retrouve des fruits et légumes transformés, du sirop d'érable et des produits dérivés, puis de la fabrication de produits alimentaires venant de conditionnement des récoltes et d'abattage.

Le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) dénombre un total de 44 entreprises qui réalisent des activités de transformation alimentaire dans la MRC de Papineau. De ce nombre, 57.8% s'adonnent spécifiquement à l'agro-transformation et les secteurs de transformation de viandes et de fruits et légumes sont les plus présents avec 21 entreprises sur 45. La figure 20 présente le nombre d'entreprises par type de transformation et secteur d'activités pour la MRC.

Figure 20. Nombre d'entreprises de transformation alimentaire et d'agro-transformation par secteur dans la MRC de Papineau



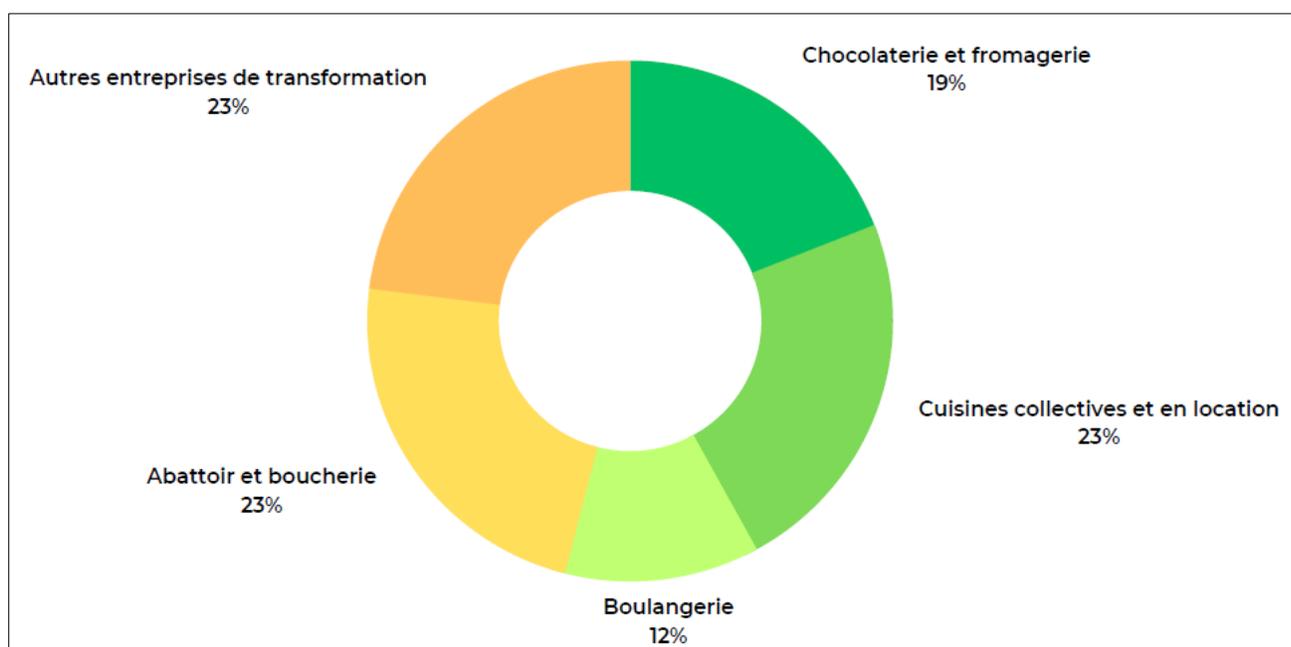
Source : Compilation selon les données de l'ODO (2023)

Dans cette étude, on constate que les activités de transformation et de commercialisation sont principalement réalisées à petite échelle et de façon individuelle sur les territoires ruraux en Outaouais incluant la MRC de Papineau. Ce qui porte à croire que très peu d'infrastructures de transformation d'envergure capables de générer un surplus économique notable à la production alimentaire locale existante sur le territoire de Papineau. Cette situation devrait certainement

susciter un engouement chez les acteur-rice-s du système et même l'obligation pour ces dernière-s à dédier une plus grande part de la production locale à l'exportation en dehors de la MRC. Cependant, ceci n'empêche pas que la composante liée à la transformation dans le système alimentaire a connu une expansion dans le domaine de la charcuterie, de la fromagerie et des cuisines collectives.

Dans le portrait SAD de 2020 et de 2023, un total de 26 initiatives à dominance commerciale a été répertorié. Les boucheries, les boulangeries et les chocolateries sont les plus remarquées avec 10 sur 26. Les cuisines collectives sont aussi présentes avec 23% des initiatives. La figure 21 donne une répartition des initiatives de transformation dans la MRC de Papineau.

Figure 21. Répartition des initiatives de transformation répertoriées dans la MRC de Papineau, portrait SAD



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.1.3 Le maillon de la distribution

En 2021, 132²² fermes dans la MRC de Papineau déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateur-rice-s. Sur l'ensemble des entreprises agricoles du territoire, selon le MAPAQ (2021), 138 déclarent acheminer une partie ou la totalité de leur production à travers les divers lieux de distribution que la région abrite. Elles utilisent la vente indirecte où plusieurs intermédiaires se situent entre l'exploitant-e et les consommateur-rice-s pour l'écoulement de leurs produits. Ainsi, pour assurer la commercialisation de ses produits agricoles hors ferme, les entreprises sur le territoire de Papineau doivent compter sur des

²² Selon les données du portrait de la MRC, MAPAQ (2021)

réseaux de distribution et d'entreprises commerciales telles que les dépanneurs, les épiceries, les autres fermes partenaires, les restaurateur-rice-s et les supermarchés.

Parmi les 27 fermes biologiques présentées par le MAPAQ (2021), plusieurs sont membres d'un réseau²³ provincial de fermier-ère-s de famille qui tentent de renforcer le lien entre les producteur-rice-s et les consommateur-rice-s en privilégiant une mise en marché de proximité. Le réseau adopte les principes d'agriculture soutenue par la communauté et opte pour une distribution de paniers de légumes biologiques étalés toute l'année.

Dans l'ensemble, la commercialisation des produits alimentaires dans la MRC de Papineau est organisée différemment selon qu'on souhaite vendre directement à la ferme ou vendre en dehors de la ferme. Au sein de la ferme, la distribution des produits se fait amplement via des activités d'agrotourisme, de l'autocueillette et de ventes dans des kiosques localisés sur les lieux de production. Hors de la ferme, la vente est organisée dans les marchés publics, les réseaux d'agriculture soutenus par la communauté, le commerce de gros et de détail, la restauration, les kiosques hors fermes et sur les sites internet transactionnels. Le tableau 9 présente le nombre d'entreprises de distribution selon les modes de commercialisation identifiés dans la MRC de Papineau en 2021.

Tableau 9. Nombre d'initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la MRC de Papineau

	Modes de commercialisation des aliments	Quantité
Distribution dans les fermes	Kiosque de vente à la ferme	51
	Entreprises Autocueillette à la ferme	14
	Réseau d'agriculteurs	15
	Agrotourisme	Environ 20
Distribution hors des fermes	Marchés publics	34
	Kiosque hors ferme	13
	Commerce de détail	94
	Restauration	109
	Commerce de gros	5
	Sites Internet transactionnel	19

Sources : Portrait bioalimentaire de Papineau, MAPAQ (2021)

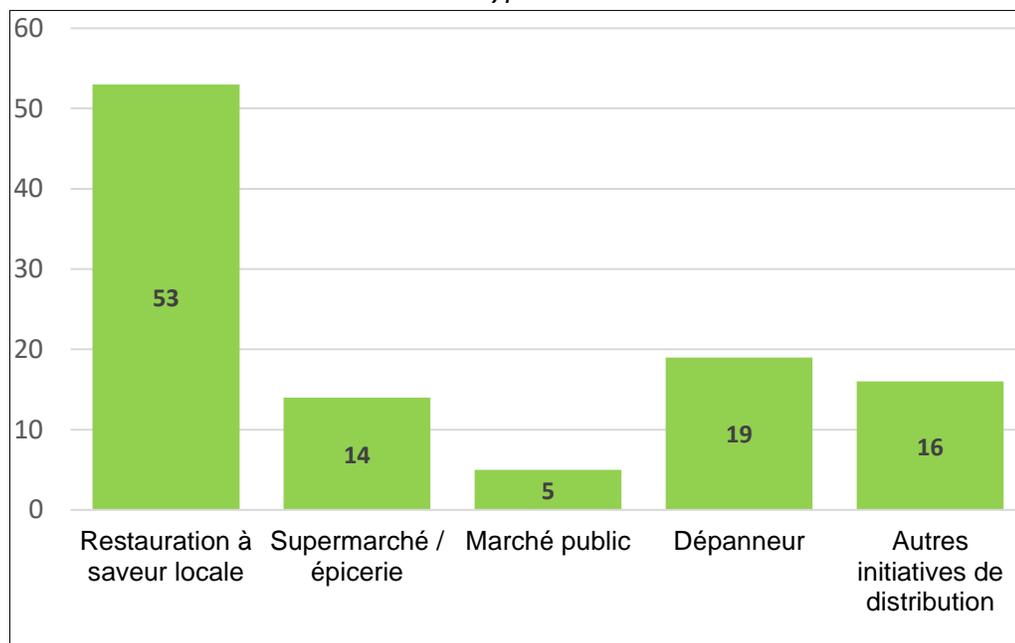
Les quatre banques alimentaires (en additionnant les deux du territoire de la lièvre aux deux principales de la région Papineau) qui opèrent dans la MRC dans la distribution non-marchande de l'alimentation, jouent aussi un rôle central dans le service d'aide alimentaire et la

²³ Les membres appartenant à ce réseau sont les Fermes aux pleines saveurs, Ferme Coopérative Agricola, Jardin Tereausol, la Récolte, Racines Rurales de la Coopérative La Rosée, la Ferme Aux Solstices et la Ferme aux Colibris.

redistribution des denrées données par des entreprises agroalimentaires et des particuliers. Si on comptabilise seulement les données de Moisson Outaouais, ces quatre organismes ont pu redistribuer à eux seuls plus de 98000 Kg d'aliments pour l'année 2022.

Dans le portrait régional du SAD, un total de 108 initiatives, dominé par le secteur commercial, sont répertoriés sur le territoire de Papineau. Les restaurants, les supermarchés dont la plupart en format épicerie, les dépanneurs et les marchés publics constituent l'essentiel des réseaux de commercialisation qui offrent une mise en marché sur le territoire de la MRC de Papineau. La restauration à saveur locale domine le groupe et totalise environ 49% de l'ensemble des initiatives. Voir la répartition complète des initiatives de distribution à la figure 22.

Figure 22. Répartition des initiatives de distribution répertoriées pour la MRC de Papineau selon leur type



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.1.4 Le maillon de la consommation

Globalement nous n'avons pas d'information sur les dépenses effectuées par les consommateur-riche-s pour s'approvisionner en aliments, ni sur la composition du panier alimentaire pour la MRC de Papineau. Cependant, les informations préliminaires recueillies à travers le document du Portrait des pratiques de l'alimentation scolaire à l'international, au Canada et au Québec (PASUQ²⁴, 2023) donnent une idée de certains enjeux qui caractérisent l'approvisionnement et le choix des consommateur-riche-s du milieu scolaire dans Papineau. Ce portrait est réalisé sur la période allant de mars 2022 à juin 2023 et couvre tout l'Outaouais.

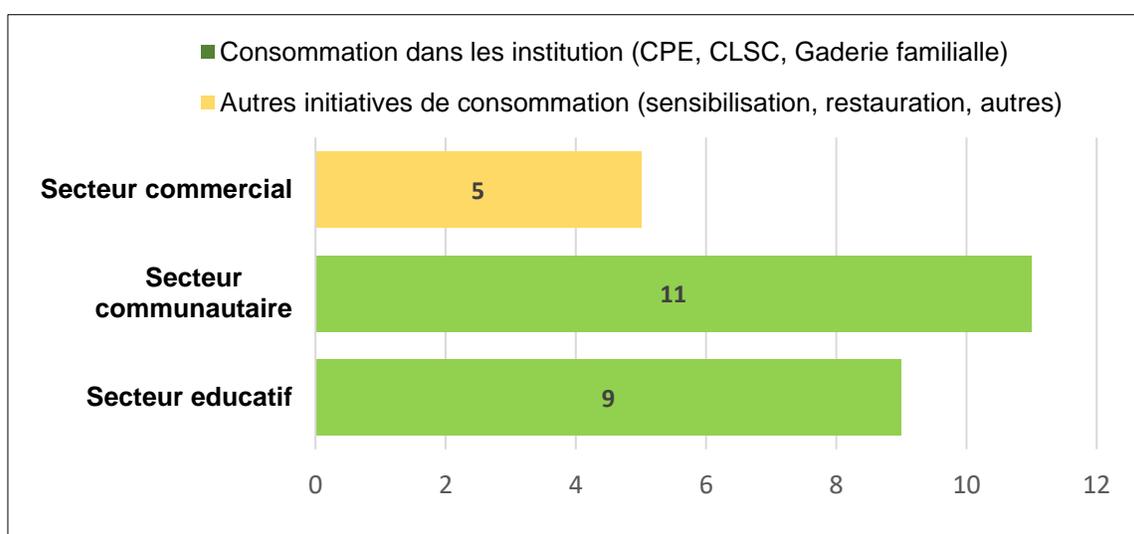
24 Programme d'alimentation scolaire universel au Québec (PASUQ)

Les réflexions opérées à travers des groupes de discussion dans l'étude précédente laissent croire que beaucoup de commerces de restauration rapide se développent autour de certaines écoles secondaires, ce qui assure un déficit de qualité de l'offre alimentaire dans le milieu scolaire. Les droits acquis par ces commerces et la réponse des municipalités qui tardent encore à réglementer cette situation, rendent ainsi difficile le développement de projets structurants ou de mettre en place un environnement favorable à une saine alimentation.

De plus, les résultats d'un petit sondage opéré par le CISSS de l'Outaouais et la Table de développement social de Gatineau (2019), avec la participation de 10 écoles de la MRC, montrent que la majorité des institutions scolaires offre un service de repas de dépannage gratuit. Les aliments proviennent de dons des banques alimentaires de la zone agricole, des entreprises privées et des achats au commercial. L'offre d'aliments frais est toujours opérée par le tiers des écoles sondées, et 20% servent parfois ou rarement des aliments frais dans les collations et petits déjeuners. Dans l'ensemble, le manque de qualité nutritionnelle et l'irrégularité de la fréquence de l'offre sont les principales problématiques qui ressortent des données collectées et analysées.

D'un autre côté, les données du portrait régional SAD de 2020, révisées en 2023, répertorient un total de 25 initiatives de consommation²⁵ dans la MRC. La consommation dans les institutions (CPE, CLSC, garderie en milieu familial, etc.) est le type dominant avec 80% des initiatives récoltées. La figure 23 présente la répartition des initiatives par type et selon le secteur d'activités.

Figure 23. Répartition des initiatives de consommation par type et selon les secteurs d'activités pour la MRC de Papineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

²⁵ Une initiative de consommation cherche à aider les consommateur-riche-s en Outaouais à découvrir et à accroître l'achat local tout en les informant sur les avantages d'adopter une habitude alimentaire de qualité.

6.2.1.5 Le maillon de la gestion des résidus alimentaires

La MRC de Papineau dispose de plusieurs installations de traitement des matières résiduelles qui composent le système de gestion des déchets. Il s'agit en fait des principaux lieux qui sont en dehors de la MRC et par où transitent les plus grands flux de matières résiduelles du territoire incluant notamment les déchets alimentaires. On note spécifiquement la présence d'un espace (LET de Lachute) dédié à l'enfouissement technique et l'incinération de matières résiduelles, deux centres de tri des matières recyclables, des écocentres municipaux, un centre de compostage et de traitement des boues de fosses septiques et un poste de transbordement des déchets.

Selon le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR, 2016) et celui de 2023 et en vertu du Règlement 111-2010 en lien avec la compétence de la MRC de Papineau, la gestion du contrat d'élimination des déchets pour les 25 municipalités du territoire relève de la MRC. Cependant, le service de collecte et de transport des déchets reste sous la responsabilité de chacune des municipalités.

Les données de l'étude du PGMR (2023) ont révélé qu'en 2019, ont été générées environ 8895 tonnes de résidus verts et alimentaires provenant du secteur résidentiel et du secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI). De cette quantité, 2227 tonnes (25%) de résidus auraient été récupérées. En considérant uniquement le secteur des ICI, le taux de récupération des résidus agroalimentaires indique une performance de plus de 96.7%. Ce résultat positif s'explique, selon l'étude de PGMR (2016), par la présence de deux industries agroalimentaires (abattoirs) dans le groupe de la fabrication de produits de viande (code SCIAN 3116²⁶) qui comptent une bonne quantité des employé-e-s de l'industrie agroalimentaire de la MRC.

En outre, les données indiquent que les matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts) constituent la plus grande part des matières éliminées. Les auteur-e-s de l'étude ont également été en mesure d'estimer que sur 6668 tonnes de matières organiques éliminées en 2019, 6603 tonnes²⁷ seraient des résidus verts (voir le tableau 10).

²⁶ Le SCIAN est un système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ce code concerne le numéro attribué à la fabrication de produits de viande au Canada en 2012.

²⁷ Voir l'information à travers le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR, 2013, p77 et p82)

Tableau 10. Inventaire 2019 des résidus de matières organiques alimentaires des secteurs de résidence et des ICI pour la MRC de Papineau

Matières organiques	Récupération (tonnes)	Élimination (tonnes)	Génération (tonnes)	Taux de récupération
Résidus verts et alimentaires	280	6603	6883	4.0%
Résidus agroalimentaires	1947	65	2012	96.7%
TOTAL	2227	6668	8895	25.0%

Sources : Plan de gestion des matières résiduelles de Papineau (PGMR, 2023)

Le portrait régional du SAD de l’Outaouais répertorie cinq initiatives de gestion des résidus alimentaires en lien à la saine alimentation et la sécurité alimentaire sur le territoire de Papineau. Le secteur communautaire est très présent dans la lutte et la sensibilisation contre le gaspillage alimentaire ainsi que dans la récupération des aliments. Le tableau 11 présente les initiatives répertoriées pour la MRC selon les secteurs.

Tableau 11. Initiatives de gestion des résidus alimentaires répertoriés pour la MRC de Papineau selon les secteurs (Portrait SAD 2020 et 2023)

Nom de l'initiative	Type principale de l'initiative	Secteurs de l'initiative
Centre d'Action Culturelle de la MRC Papineau	Sensibilisation au gaspillage alimentaire	Secteur communautaire
L'Escouade anti-gaspillage alimentaire Papineau	Sensibilisation au gaspillage alimentaire et récupération en épicerie	Secteur communautaire
Épursol	Service de compostage	Secteur municipal
Centre de formation professionnelle Relais-de-la-Lièvre	Institution (Consommation dans les institutions)	Secteur communautaire
Club des fileuses de la Petite-Nation	Récupération de laine ²⁸ inutilisée par les élevages	Secteur agroalimentaire

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.1.6 Le maillon de la gouvernance alimentaire

Dans la MRC de Papineau, un certain nombre de comités et d’organismes sont impliqués dans la gouvernance de ce qui constitue le système alimentaire du territoire. Comme indiqué à un

²⁸ On note toutefois qu’aux dernières nouvelles, la laine n'est pas considérée comme un produit alimentaire

chapitre précédent, trois comités sont identifiés : le comité consultatif, la commission sécurité alimentaire de la TDSP et le comité de développement agroalimentaire durable et.

Le comité consultatif agricole (CCA) est une structure légale dont la composition et les mandats sont régis par la loi. C'est un organe décisionnel au sein de la MRC, composé à parts égales d'élu-e-s et de producteur-riche-s agricoles. Il se prononce et délibère notamment sur la sécurisation des terres et du patrimoine foncier. Cela donne à ce groupe un certain niveau de contrôle sur la disponibilité alimentaire dans la région.

La commission sécurité alimentaire de la TDSP, pilotée par la MRC établit ses actions dans le milieu communautaire à travers sa commission de sécurité alimentaire. Cependant, l'impact de ses actions n'est pas toutefois bien documenté, vu qu'elle ne réalise pas beaucoup de rencontres de concertation à l'année pour échanger avec les partenaires sur l'évolution et l'orientation des mécanismes pour la sécurité alimentaire et la saine alimentation des individus sur son territoire.

Le comité de développement agroalimentaire durable assure le suivi du PDZA et la concertation au niveau agroalimentaire. La MRC de Papineau qui a déjà une base solidement mobilisée en faveur du développement d'un système agroalimentaire durable, avec ce comité, elle amplifie davantage le processus collectif permettant la contribution d'une variété d'acteur-riche-s d'offrir un avis sur les divers enjeux liés au développement agroalimentaire. Le comité est composé d'une dizaine de membres²⁹, de divers horizons. Parmi les institutions régionales phares qui siègent au sein de ce comité, on retrouve le MAMH, le MAPAQ et la TAO.

Avec le Fonds régions et ruralité (FRR), Volet 3 – projets « Signature innovation » des MRC financé par le MAMH (avec un léger soutien du MAPAQ), le comité de développement agroalimentaire durable a mis en place le projet de l'Agro Lab Petite Nation. Il s'agit d'un « laboratoire vivant » avec un écosystème de cocréation de projets, dédié au développement d'un système agroalimentaire plus durable sur l'ensemble du territoire de Papineau.

La démarche de l'Agro Lab Petite Nation qui prône aussi la documentation des apprentissages et des effets concrets des projets sur la communauté est définie sur quatre chantiers de travail : Agroenvironnement, Accessibilité des aliments locaux, Économie circulaire et Mutualisation des ressources et services. Quatre projets innovateurs sont actuellement financés et en cours dans le cadre de ce projet.

1. Développement de points de chute avec Marché de l'Outaouais dans la MRC de Papineau pour améliorer l'accès local aux aliments de l'Outaouais et donner de nouveaux canaux de commercialisation aux producteurs locaux.

²⁹ Le comité est constitué du préfet ou de la préfète de la MRC de Papineau, d'un maire ou d'une mairesse membre de la commission de développement économique, d'un-e représentant-e de l'UPA, de deux producteur-riche-s de secteurs différents, de deux représentant-e-s d'organisations liées aux saines habitudes de vie, d'un-e représentant-e d'un organisme lié à l'économie circulaire et d'un-e représentant-e d'une organisation régionale liée à l'agroalimentaire.

2. Les paniers solidaires avec la Ferme Coopérative Agricola qui offre des paniers hebdomadaires de légumes biologiques à un tarif réduit pour des personnes et familles à faible revenu.
3. Développement d'une monnaie papier et électronique locale de la même valeur que le dollar avec la Coopérative Place du Marché. Ce projet fait non seulement la fierté locale mais encourage tous à acheter local.
4. La plateforme agroforestière en Petite Nation avec le CREDETAO. Dans ce projet, on développera une offre de service qui inclura la location de terres, d'infrastructures et d'équipements spécialisés à peu de frais ainsi que la tenue de formations et d'ateliers.

Dans l'ensemble, ces projets visent à développer un système alimentaire durable dans la MRC de Papineau tout en cherchant à résoudre ou améliorer les enjeux identifiés, notamment lors du forum sur l'Agriculture et l'alimentation de 2020. Ils mettent de l'avant une parfaite collaboration intersectorielle avec les divers types d'acteurs du système alimentaire dans un contexte de vie réelle.

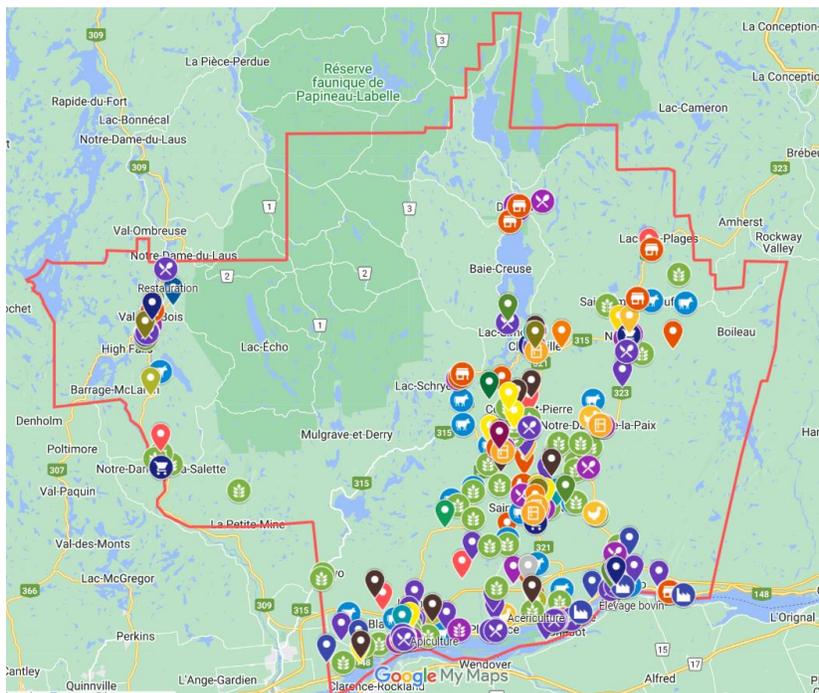
Dans le cadre du portrait SAD, deux initiatives de gouvernance ont été répertoriées pour la MRC de Papineau. Il s'agit de :

- Coopérative Place du Marché qui développe des activités de type sensibilisation (consultation en alimentation). Cette initiative opère particulièrement dans le secteur commercial.
- Agro Lab Petite Nation de type instance de concertation (laboratoire vivant); cette initiative inclut et se développe avec des partenaires des secteurs agroalimentaire, municipal et communautaire.

6.2.1.7 La carte des initiatives pour la MRC de Papineau

Pour permettre la visualisation des données répertoriées sur le territoire de Papineau, la figure donne une vue d'ensemble sur la localisation de ces initiatives par composante du système alimentaire de la MRC. Au total 309 initiatives ont été identifiées, dont 144 de production, 107 de distribution, 26 de transformation et 25 de consommation alimentaire. Très peu d'actions ou d'activités de gestion de résidus et de gouvernance alimentaire ont été répertoriées et localisées sur le territoire, elles sont respectivement au nombre de 5 et de 2 initiatives.

Figure 24. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la MRC de Papineau



Cette carte est [accessible ici](#).

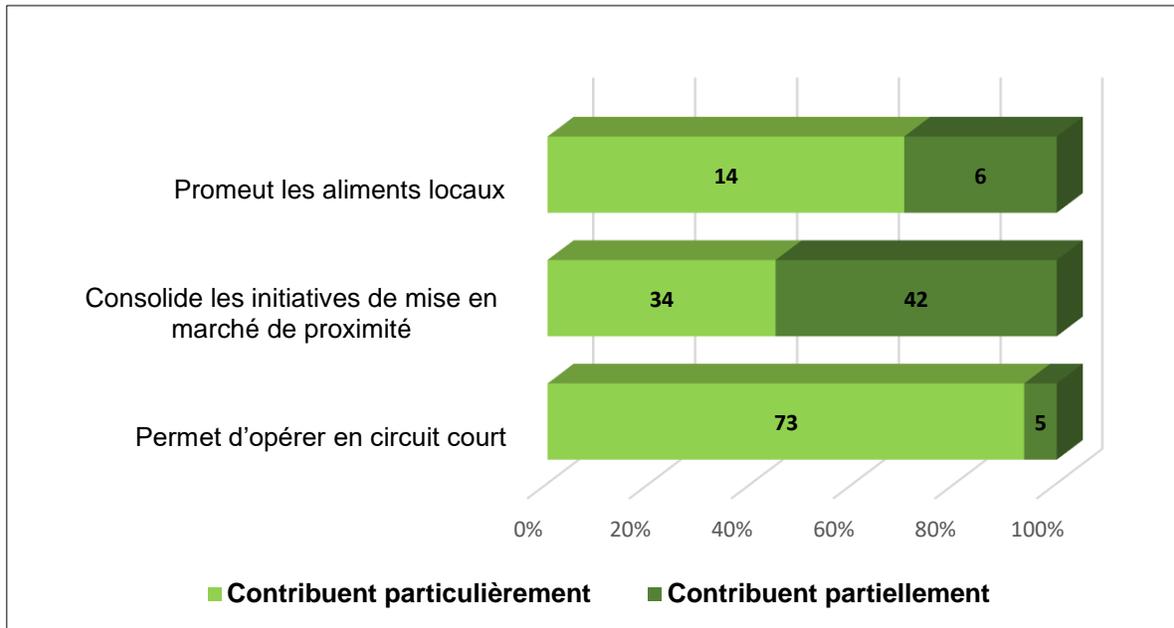
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.1.8 La contribution des initiatives sondées au système alimentaire durable et à une saine alimentation sur le territoire de Papineau

Pour la MRC de Papineau, un total de 150 initiatives a répondu au sondage. Les résultats montrent que la plupart des initiatives sondées, soit 126 (84%), contribuent à faire accroître l'achat local et à informer sur ses avantages dans la MRC. Cette contribution est déployée à travers trois indicateurs clés qui permettent d'opérer en circuit court, de consolider les initiatives de mise en marché de proximité et de sensibiliser à la saine alimentation, incluant la consommation de l'eau. Plus précisément, les résultats montrent que 78 (94%) de ces initiatives (voir la figure 25), contribuent particulièrement à promouvoir un nombre limité d'intermédiaires entre le ou la producteur-rice et le ou la consommateur-rice. Alors qu'une vingtaine de ces initiatives font de la promotion à l'achat des aliments locaux, 14 d'entre elles y contribuent plus particulièrement

Les initiatives sondées dans la MRC de Papineau montrent aussi leur grande participation à rendre le système alimentaire du territoire plus durable à travers d'autres stratégies (voir la figure 17 de la section 6.1.8) et les indicateurs définis par Vivre en Ville (2014). La revalorisation des matières résiduelles en ressources est un indicateur phare très encouragé par 57 des initiatives sondées où 97% d'entre elles y apportent une contribution particulière.

Figure 25. Niveau de contribution des initiatives à faire accroître l'achat local selon trois indicateurs clés dans la MRC de Papineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.1b Faits saillants sur le système alimentaire de la MRC de Papineau

- La MRC de Papineau regroupe 25 municipalités qui ont chacune un caractère agricole bien défini et couvre selon le MAMH (2023) une superficie de 3 015 km².
- Les terres de la zone agricole s'étendent sur une superficie de 65 000 hectares et se concentrent au sud-ouest et au centre de la région. On y observe aussi près de 870 hectares de sols organiques au niveau du territoire (PDZA, 2017).
- Les fermes agricoles de la région occupent 28 719 hectares, soit 44% de la zone agricole et de cette superficie, 18 094 hectares sont ensemencés en culture, ce qui représentent 21% des superficies cultivées en Outaouais.
- Le territoire abrite quatre supermarchés et de nombreuses épiceries. Les services d'aide alimentaire au niveau de certaines municipalités maintiennent un bon niveau de sécurité alimentaire. L'entraide alimentaire se développe sur tout le territoire mais elle est moins abondante dans les zones en périphérie du territoire.
- La localisation des épiceries et des dépanneurs dans les secteurs sud et nord du territoire fait remarquer l'existence d'une concentration des commerces et montre que la

population située dans les zones périphériques doit effectuer de longs trajets pour se procurer des aliments.

- Deux grands axes avec un développement de désert alimentaire tout autour sont identifiés dans la MRC. Ils incluent des municipalités déjà en défavorisation sociale et matérielle, mais une bonne partie de cet ensemble abrite le parc Papineau-Labelle où très peu d'habitations s'y trouvent.
- Plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en place d'un système alimentaire durable dans la MRC de Papineau. Les acteurs du bioalimentaire, les partenaires sociaux et les organismes communautaires et régionaux de concertation et de soutien sont les plus observés.
- Dans le PDZA de la MRC de Papineau, la priorité est mise sur la collaboration entre les parties prenantes du secteur agricole et le développement d'activités complémentaires à la production agricole. Une emphase particulière est aussi mise sur le tertiaire agroalimentaire, notamment avec le réseau de la vente des produits agricoles aux consommateurs.
- En 2021, selon le portrait bioalimentaire de la MRC de Papineau (MAPAQ, 2021) il y aurait 226 fermes agricoles sur le territoire de Papineau se partageant 28 719 hectares, soit 44% de la zone agricole.
- La production agricole de la MRC génère des revenus de près de 30.4 millions de dollars avec une moyenne de 134 335 \$ par entreprise agricole (MAPAQ, 2021).
- En 2021, selon les données du MAPAQ, 67% des fermes du territoire s'impliquaient dans la production animale et le territoire de Papineau comportait 61% des superficies horticoles de l'Outaouais et regroupait 34% des entreprises horticoles.
- Les résultats du portrait SAD 2020 ajustés en 2023 répertorient un total de 144 initiatives de production dont la plupart, soit 128, se trouvent dans le secteur agroalimentaire.
- Le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) dénombre un total de 45 entreprises qui réalisent des activités de transformation alimentaire dans la MRC de Papineau. De ce nombre, 57.8% s'adonnent à l'agro-transformation.
- Dans le portrait SAD de 2020 et de 2023, un total de 26 initiatives à dominance commerciale a été répertorié. Les boucheries, les boulangeries et les chocolateries sont les plus remarquées avec 10 sur 26. Les cuisines collectives sont aussi présentes avec 23% des initiatives.

- En 2021, 132 fermes dans la MRC de Papineau déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateurs (MAPAQ, 2021).
- Pour assurer la commercialisation de ses produits agricoles hors ferme, la MRC de Papineau doit compter sur un important réseau de distribution et d'entreprises.
- Au moins six des 27 fermes biologiques présentées par le MAPAQ (2021) sur le territoire, sont membres d'un réseau provincial de fermier-ère-s de famille et tentent de renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs dans la MRC.
- Dans le portrait régional du SAD, 108 initiatives sont répertoriées sur le territoire de Papineau. Les restaurants, les supermarchés (format épicerie), les dépanneurs constituent l'essentiel des réseaux de commercialisation.
- Selon le PASUQ (2023), beaucoup de commerces de restauration rapide se développent autour de certaines écoles secondaires, ce qui assure un déficit de qualité de l'offre alimentaire dans le milieu scolaire.
- La majorité des institutions scolaires de la MRC offre un service de repas de dépannage gratuit. Le manque de qualité nutritionnelle et l'irrégularité de la fréquence de l'offre sont les principales problématiques identifiées (CISSSO, 2019).
- Un total de 25 initiatives de consommation est répertorié dans la MRC. La consommation dans les institutions (CPE, CLSC, garderie en milieu familial, etc.) est le type dominant avec 80% des initiatives récoltées (Portrait SAST, 2023).
- Environ 8895 tonnes de résidus alimentaires ont été générées dans la MRC en 2019. De cette quantité, 2227 tonnes (25%) de résidus auraient été récupérées. Le secteur des ICI affichait une performance de récupération de plus de 96.7%, par la présence de deux industries agroalimentaires (abattoirs) dans la MRC (PGMR, 2016 et 2023).
- Le portrait régional du SADST de 2023 de l'Outaouais répertorie cinq initiatives de gestion des résidus alimentaires en lien à la saine alimentation et la sécurité alimentaire sur le territoire de Papineau.
- Sur le territoire de Papineau, trois comités sont impliqués dans la gouvernance du système alimentaire local. Il s'agit du : le comité consultatif agricole de la MRC, le comité de développement agroalimentaire durable de l'Agro-Lab et la commission sécurité alimentaire de la TDSP.

- Le dynamisme du comité de développement agroalimentaire durable de la MRC et les initiatives innovatrices déployées dans le cadre de l'Agro Lab Petite Nation ont pu adresser certains enjeux identifiés lors du Forum de 2020 de la MRC.
- Le manque de mécanismes de réseautage entre les acteurs du système, le peu d'accessibilité aux aliments locaux et sains, la difficulté de la mise en marché locale sont les principaux défis adressés dans le cadre du projet de l'Agro Lab.
- Dans le cadre du portrait SAD, deux initiatives de gouvernance ont été répertoriées pour la MRC de Papineau (Coopérative Place du Marché et Agro Lab)
- Le système alimentaire de la MRC est très diversifié et la plupart des acteurs sont mobilisés.
- D'autres défis sont à relever comme le monitoring de la santé agroenvironnementale et son amélioration, et le faible niveau de littératie alimentaire des consommateurs.
- Les jalons pour maintenir et consolider les avancées déjà opérées et la sensibilisation auprès d'autres acteurs qui ne s'alignent pas encore sont nécessaires.
- Selon le portrait SADST de 2023, les initiatives développées sur le territoire de la MRC de Papineau apportent une contribution significative dans la mise en marché de proximité et de sensibiliser à la saine alimentation, incluant la consommation de l'eau (94% des initiatives sondées). Une vingtaine des initiatives développent des activités de promotion à l'achat des aliments.

6.2.2a La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

6.2.2.1 Le maillon de la production

Rappelons que selon *le portrait bioalimentaire de 2021* réalisé par le MAPAQ, la zone agricole de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau s'étale sur une superficie de 71 600 hectares et 40% de cet espace, soit 28 678 hectares, abrite les 145 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ. En dépit du fait que seulement 46% de cette superficie soit cultivée, l'agriculture demeure, après l'exploitation forestière, une activité essentielle pour les Val-Gatinois-es.

La MRC donne une importance particulière au développement des activités de productions animales et végétales et comptait sur son territoire 16% des fermes de l'Outaouais en 2021. Les

revenus générés grâce aux activités de ces fermes représentaient 7% des revenus agricoles de la région.

La production agricole de la MRC générait des revenus de près de 10.6 millions de dollars et procurait de l’emploi direct à environ 163 personnes. Le secteur animal qui regroupe 66% des fermes de la MRC est l’une des industries les plus développées de la production agricole, en particulier les productions bovine et laitière. Ces deux types de production généraient à elles seules, selon le MAPAQ (2021), des revenus de 8.1 millions de dollars, soit plus de 76% des revenus agricoles totaux de la MRC. Les autres productions animales sont établies sur environ sept fermes agricoles et sont constituées de moutons, de porcs, de volailles et d’apiculture.

En termes de production végétale, selon le MAPAQ (2021), le territoire héberge 50 fermes qui s’adonnent essentiellement à la production horticole, d’acéricole, de fourrages et autres. L’horticulture constituait l’activité principale de 18 entreprises. Bien qu’elle occupât moins de 1% de la superficie cultivée dans la MRC, la production horticole a généré un revenu total d’environ un million de dollars. Quant aux activités liées aux plantes fourragères, elles sont menées par 12 entreprises qui sont spécifiquement dédiées à ce domaine et se sont développées sur près de 18.3 % de la surface cultivée de la MRC. Le revenu total provenant de la vente de fourrages est estimé dans cette même étude du MAPAQ à 94 400 \$. Le tableau qui s’ensuit présente le nombre et le revenu des fermes agricoles enregistrées au MAPAQ par type de production agricole.

Tableau 12. Revenus des fermes agricoles par type de production, pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

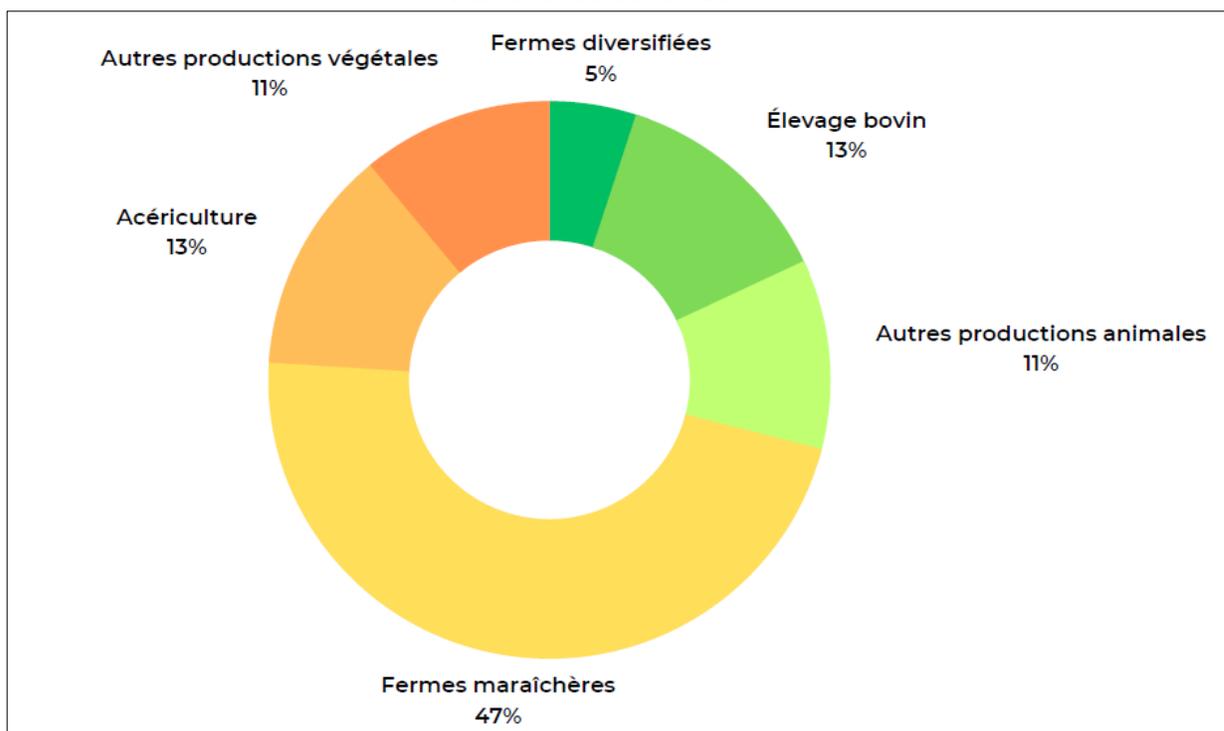
PRODUCTIONS ANIMALES	Revenus totaux (en M\$)		PRODUCTIONS VEGETALES	Revenus totaux (en M\$)
Production bovine	4,7		Production horticole	1,01
Production laitière	3,4		Acériculture	0,9
Production Apicole	0,03		Fourrages	0,1
Production porcine	0,07		Boisés agricoles	0,3
Autres productions animales	0,02		Autres productions végétales	0,011
Total	8.2		Total	2.41

Sources : Portrait bioalimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau, MAPAQ (2021)

Les résultats du portrait régional SADST de 2020, ajusté en 2023 pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, comptent un total de 55 initiatives de production dont la plupart (95%) se trouvent dans le secteur agroalimentaire. Les fermes maraîchères et l’acériculture sont fortement représentées dans la production végétale avec 60% des initiatives, tandis que la production

animale regroupe 13 initiatives, dont plus de 50% concerne l'élevage des bovins. Le secteur commercial est aussi remarqué dans ce maillon du système alimentaire avec trois initiatives. La figure 26 donne un résumé de la répartition des initiatives par type de production pour la MRC.

Figure 26. Répartition des initiatives répertoriées par type de production pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

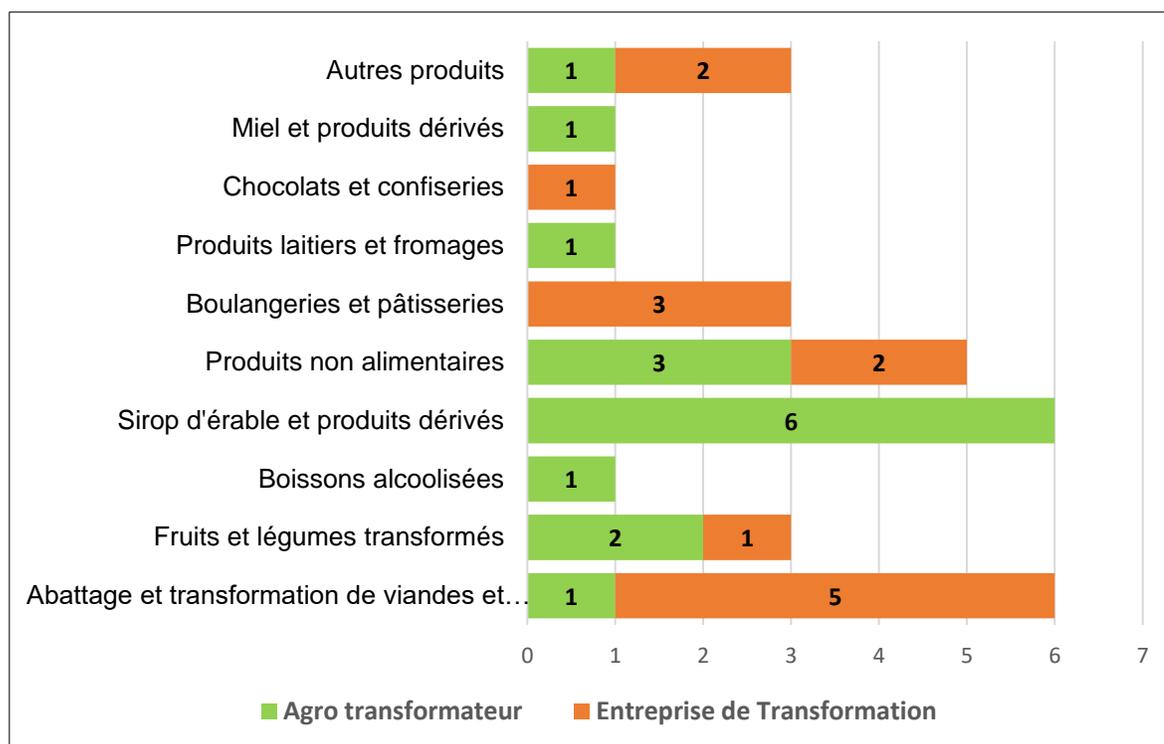
6.2.2.2 Le maillon de la transformation

Dans la Vallée-de-la-Gatineau, les entreprises de transformation alimentaire opèrent dans des secteurs variés. Notons que les activités effectuées dans ce segment du système alimentaire demeurent assez présentes sur les fermes agricoles de la MRC. Le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) révèle que la Vallée-de-la-Gatineau compte sur son territoire 30 entreprises, soit 14% du nombre existant en Outaouais qui réalisent des activités de transformation alimentaire. Parmi elles, 46.7% sont des entreprises de transformation et 53.7%, soit environ 16 fermes agricoles, font de l'agro-transformation.

L'étude de l'ODO révèle en outre que dans la MRC, la transformation alimentaire se compose essentiellement des activités opérées dans le milieu de la fabrication du sirop d'érable et des produits dérivés, ainsi que d'autres produits non alimentaires. Il y a également des fruits et légumes transformés puis des produits céréaliers transformés, notamment dans des

boulangeries de détail et des pâtisseries. La figure 27 présente le nombre d'entreprises par type de transformation et secteur d'activités pour la Vallée-de-la-Gatineau.

Figure 27. Entreprises de transformation alimentaire et d'agro-transformation par secteur dans la MRC de Vallée-de-la-Gatineau

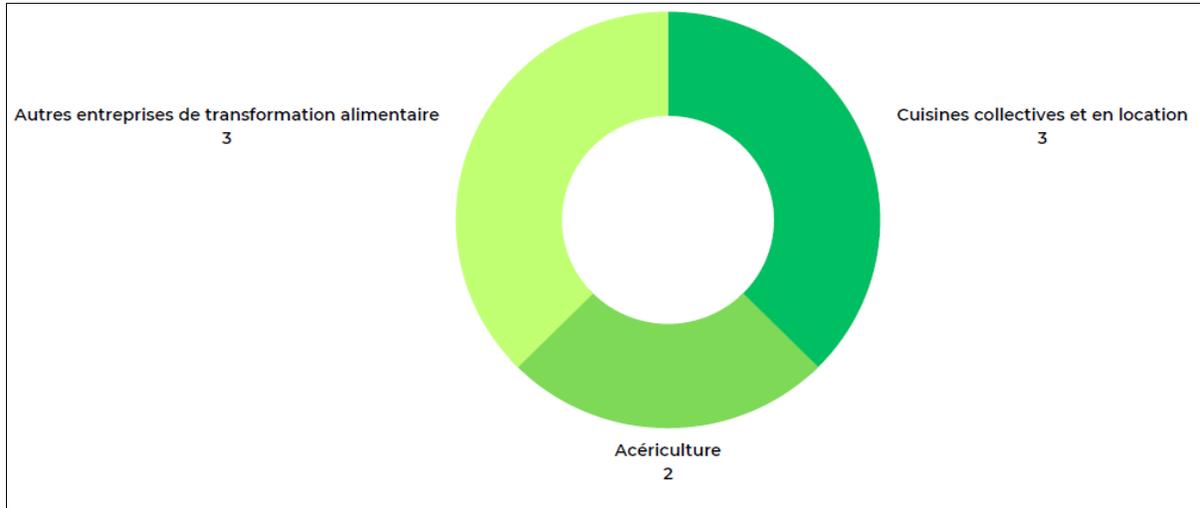


Source : Compilation selon les données de l'ODO (2023)

La transformation réalisée au sein d'un organisme communautaire comme les cuisines collectives et les cuisines en location est aussi présente dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Le nombre d'initiatives du genre a été pris en compte dans le cadre du portrait régional SADST. En effet, les résultats de cette étude ajustée en 2023 répertorient un total de huit initiatives de transformation³⁰ dont trois d'entre elles concernent les cuisines collectives et en location (voir figure 28). Dans cette étude, les initiatives qui concernent la transformation réalisée dans le milieu de la restauration et dans l'espace domestique sont analysées à travers le segment distribution (commercialisation).

³⁰ Les initiatives de transformation regroupent ici les entreprises de la MRC qui transforment les produits alimentaires et qui ont répondu au sondage du portrait SADST et celles qui transforment d'aliments dans le milieu communautaire.

Figure 28. Les initiatives de transformation repertoriées dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.2.3 Le maillon de la distribution

Dans le portrait bioalimentaire de 2021 de la MRC, le MAPAQ identifie 77 entreprises agricoles sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau qui vendent directement aux consommateurs, soit une partie ou la totalité de leur production. L'autocueillette à la ferme, un kiosque sur les lieux de production, les paniers hebdomadaires à travers un réseau, et un site internet transactionnel sont les stratégies déployées pour écouler leurs produits directement. Parmi les 145 entreprises agricoles que compte la MRC, 96 d'entre elles, toujours selon le MAPAQ (2021), déclarent acheminer l'essentiel de leur production vers les divers lieux de distribution que la région abrite au moyen de la vente indirecte avec un-e ou plusieurs intermédiaires. Voir le tableau 13 pour la distribution des modes de commercialisation.

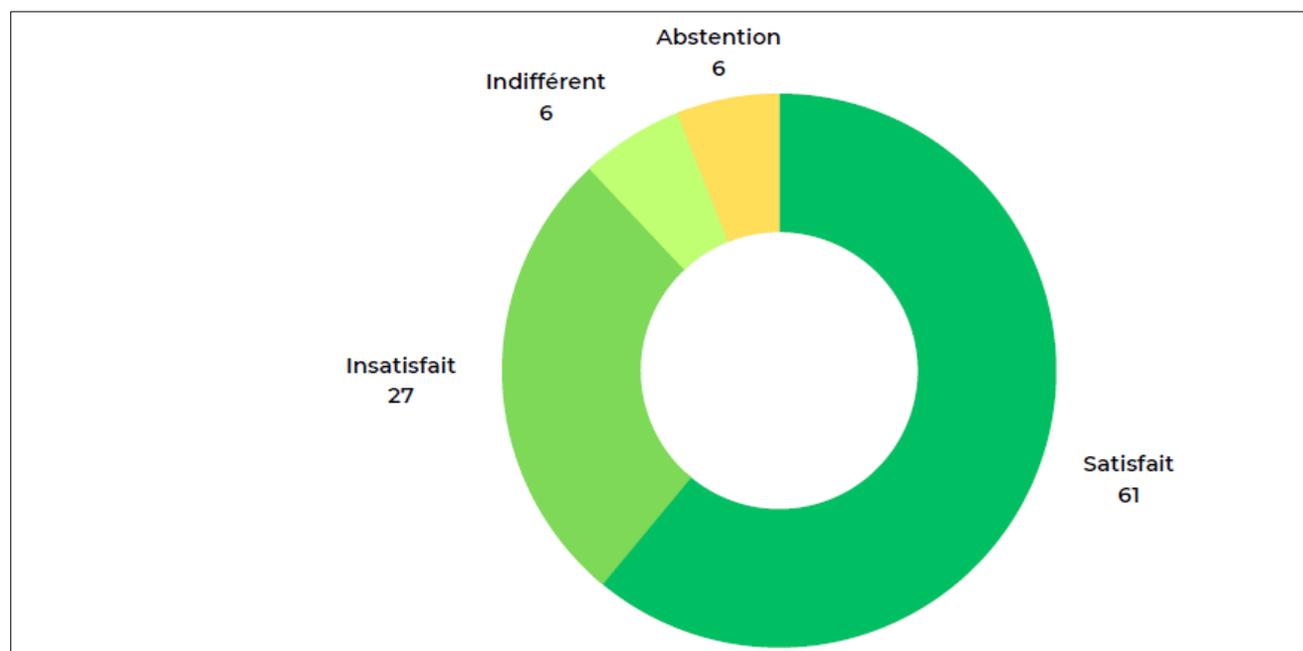
Tableau 13. Nombre d'initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la Vallée-de-la-Gatineau

	Modes de commercialisation	Quantité
Distribution dans les fermes	Kiosque de vente à la ferme	31
	Entreprises Autocueillette à la ferme	12
	Sites Internet transactionnel et	7
	Réseau d'agriculteurs	15
	Agrotourisme	Environ 12
Distribution hors des fermes	Marchés publics	20
	Kiosque hors ferme	8
	Vente directe à un intermédiaire	26
	Vente directe à plus d'un intermédiaire	96

Sources : Portrait bioalimentaire de de la Vallée-de-la-Gatineau, MAPAQ (2021)

En outre, dans une étude portée par l'Opération Diversification Agricole Haute-Gatineau (ODA), Felix Meunier (2023) cherche à analyser les opportunités de mise en marché collective dans la Vallée-de-la-Gatineau. Les premiers résultats de cette étude montrent que la plupart des entreprises agricoles de la région utilise à la fois au moins un canal de vente directe et au moins un canal de vente indirecte pour vendre leurs produits. En effet, sur un échantillon de 33 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ, 29 d'entre elles (88%) déclarent utiliser l'option de vente directe et 52% se servent au moins d'un canal pour la vente indirecte. La majorité semble manifester une très bonne appréciation (voir la figure 29) envers leurs canaux de mise en marché actuels et 76% portent des intérêts pour des projets collectifs de mise en marché, comme celui d'un site web transactionnel collectif.

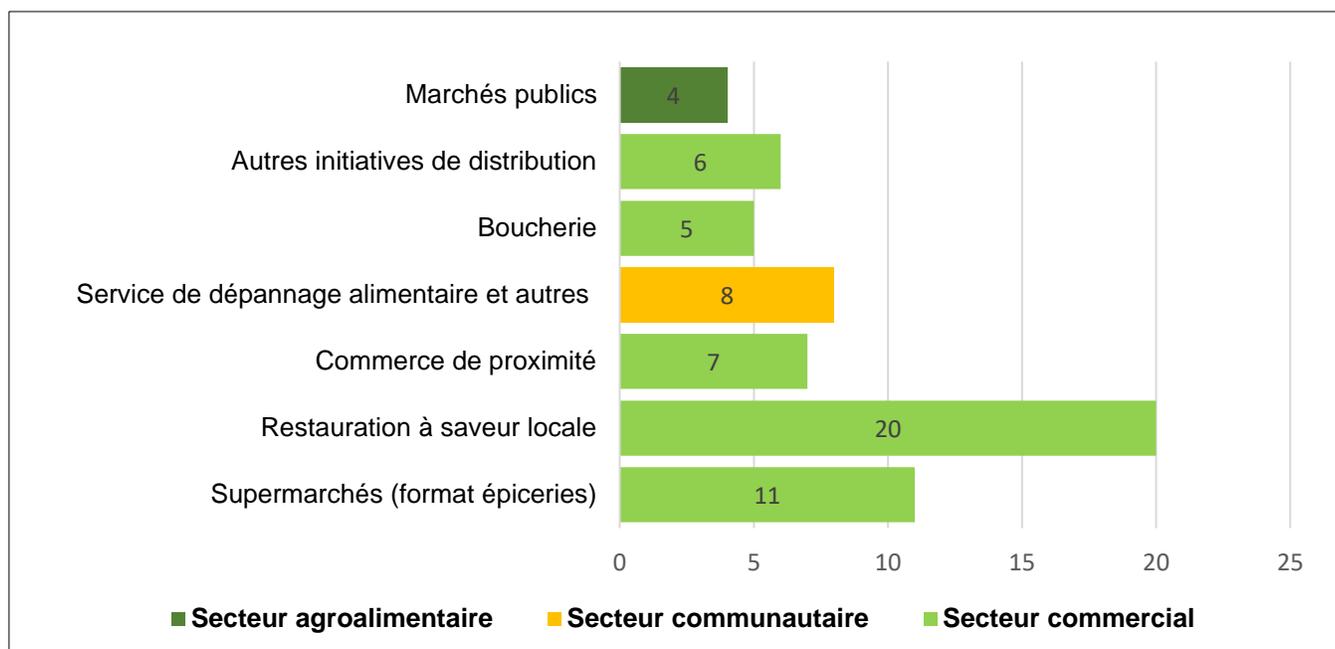
Figure 29. Niveau de satisfaction des entreprises pour les canaux de mise en marché actuel dans la Vallée-de-la-Gatineau



Source : Compilation selon les données de l'ODA, F. Meunier (2023)

Les informations répertoriées pour la Vallée-de-la-Gatineau dans le cadre du portrait régional du SADST permettent d'apprécier les types et le nombre d'initiatives de distribution à travers les secteurs communautaire, commercial et agroalimentaire. La figure 30 qui s'ensuit présente un total de 61 initiatives à forte dominance du secteur commercial (80%) identifiées dans la MRC. Les supermarchés (types épicerie) et la restauration à saveur locale sont les types dominants avec un total de 31 initiatives réparties en 11 supermarchés (format épicerie) et 20 restaurants à saveur locale. Le communautaire et l'agroalimentaire sont aussi remarquables avec 12 initiatives de distribution pour 8 services de dépannage et repas communautaires, et quatre marchés publics.

Figure 30. Types et nombre d'initiatives de distribution selon les secteurs d'activité dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.2.4 Le maillon de la consommation

La TCFDSO, dans l'étude du portrait de la faim, avait identifié depuis 2017 le manque de transport en commun dans la MRC comme un problème de taille qui pourrait affecter l'approvisionnement en aliments des consommateur-riche-s, notamment les personnes moins nanties vivant dans des secteurs ayant des carences en termes de services d'aide ou d'entraide alimentaire. Aujourd'hui encore, bien que le territoire soit desservi par Moisson Outaouais et ses six organismes accrédités, en plus d'un nouveau point de chute de denrées grâce à la création du Centre de valorisation des aliments (CVA) à Gracefield, l'offre de services d'aide ou d'entraide, principalement pour les secteurs situés au nord du territoire, demeure une problématique et un enjeu à adresser sur le territoire.

Selon le Plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé (PDZAAR) de la MRC, bien que le CVA cherche à tisser des liens entre les producteurs agroalimentaires et le secteur communautaire, les besoins sont nombreux et les défis demeurent encore grands pour le secteur, de l'aide alimentaire. Ce dernier doit constamment se réinventer pour trouver les ressources financières pour répondre aux besoins de la Vallée (PDZAAR, 2023).

Nous ne disposons pas d'information sur les habitudes alimentaires des ménages de la MRC, ni sur les dépenses effectuées par ses consommateur-riche-s pour s'approvisionner en aliments. Cependant, les informations recueillies à travers le rapport préliminaire sur le Portrait des

pratiques de l'alimentation scolaire à l'international, au Canada et au Québec, dans le cadre du PASUQ (2023), font ressortir certains soucis en lien à une saine alimentation pour la population étudiante de la région. La disponibilité d'une cafétéria fait défaut dans la majorité des écoles primaires de la communauté et seulement deux écoles secondaires de la MRC en disposent d'une. Pour leur consommation, les élèves du secondaire ont recours le plus souvent à de la restauration rapide à proximité de leur école, tandis que les élèves du primaire apportent eux ou elles-mêmes leur goûter. La persistance du problème réside surtout dans les difficultés à trouver des concessionnaires alimentaires qui acceptent d'opérer dans les écoles et la cause est jusqu'à ce jour ignorée.

Toutefois, selon cette même étude, l'on note sur le territoire deux initiatives qui cherchent à promouvoir l'agriculture dans le milieu scolaire et le développement d'un système alimentaire durable dans la région. Il s'agit des brigades culinaires à l'école du Sacré-Cœur et la publication par la MRC du Petit Guide 101 des ressources pédagogiques en agriculture et agroalimentaire à l'intention des écoles et de la petite enfance.

D'un autre côté, les données répertoriées et ajustées dans le cadre du portrait régional SADST de 2020 pour la MRC font état de l'existence de deux initiatives de consommation pour la Vallée-de-la-Gatineau. Elles sont toutes les deux de type sensibilisation à une saine alimentation et développées dans les secteurs communautaires (visualiser ces initiatives au tableau 14). Les initiatives du genre développées dans les CPE, garderies n'ont pas été répertoriées à travers nos sondages.

Tableau 14. Initiatives de consommation identifiées dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau

Nom de l'initiative	Type d'initiative	Courte description
Centre de Valorisation des aliments de la Vallée-de-la-Gatineau	Activités de sensibilisation à une saine alimentation	Centre de Valorisation des aliments de la Vallée-de-la-Gatineau
Maison de la famille – Centre de pédiatrie Vallée-de-la-Gatineau	Activités de sensibilisation à une saine alimentation	Espace dynamique pour s'échanger, s'entraider et de s'informer grâce aux activités multiples.

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.2.5 Le maillon de la gestion des résidus alimentaires

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR, 2016) de la Vallée-de-la-Gatineau présente la répartition des responsabilités en matière de gestion des déchets sur le territoire. Si la MRC est responsable de l'élaboration, de l'adoption, de la mise en œuvre et de la révision du PGMR pour l'ensemble de ses municipalités, ce sont les municipalités locales qui sont responsables de la mise en œuvre des actions et des opérations de proximité. Elles sont ainsi responsables de la collecte porte-à-porte et de la communication locale des services de gestion. Certaines entreprises privées de collecte et/ou de transport desservent aussi le territoire, notamment pour les institutions, les commerces et les industries (ICI) non desservies par les services de collecte municipale.

Depuis la mise en exploitation, en 2021, du Centre de traitement de la matière organique, situé à Kazabazua, les municipalités locales ont débuté la collecte de la matière organique. Toutes les municipalités se sont munies de bacs roulants de 120 L pour la collecte résidentielle. La MRC adopte une entente l'Entente intermunicipale concernant la collecte et le traitement de la matière organique sur le territoire qui encadre non seulement les modalités pour la collecte de la matière organique, mais également la fréquence des collectes et de la qualité des intrants. Un plan d'action pour la mise en œuvre de la desserte du secteur ICI est élaboré mais la collecte pour ce secteur n'est pas encore en vigueur. Il est à noter que plusieurs citoyens qui avaient l'habitude d'effectuer du compostage domestique avant l'arrivée de la collecte de troisième voie, continuent cette pratique avec certaines matières, telles que les résidus végétaux (feuilles, fruits et légumes).

Bien que selon le PGMR le compostage domestique ne constitue pas un procédé suffisamment efficace pour éliminer les pathogènes potentiellement présents dans ces aliments, l'option priorisée par la MRC et les municipalités locales pour la promotion du compostage domestique compte tenu des caractéristiques du territoire se maintient.

Les récentes données calculées grâce à « l'Outil d'inventaire » permettent d'estimer les quantités de matières récupérées, éliminées et générées et de ventiler ces quantités selon les différentes catégories de matières organiques. Les estimations locales font état qu'environ 6 053 tonnes de matières organiques auraient été générées. De cette quantité, 4 419 tonnes (73%) proviennent du secteur résidentiel et 1 634 tonnes (27%) concernent particulièrement les résidus alimentaires générés dans les industries de transformations alimentaires et autres (voir tableau le tableau 15).

La récupération sur l'ensemble des matières organiques se fait presque exclusivement dans le résidentiel et couvre 27.9% des quantités générées dans ce secteur. Pour le secteur des ICI, on retient qu'à l'exception des industries de transformation agroalimentaire, le taux de récupération est quasi nul pour autres matières organiques.

Les données sur la quantité de produit alimentaire invendue et récupérée sur le territoire par les organismes communautaires à travers les entreprises commerciales ou dans des activités de glanage n'ont pas été documentées et obtenues dans le cadre cette étude.

Tableau 15. Inventaire 2021 des résidus de matières organiques alimentaires selon les secteurs pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Secteurs	Types de Matières organiques	Génération (tonnes)	Élimination (tonnes)	Récupération (tonnes)	Taux de récupération
Résidentiel	Résidus verts	1 206,00	692,00	513,00	27,90%
	Résidus alimentaires	1 839,00	1 207,00	632,00	
	Autres résidus organiques	1 374,00	1 285,00	89	
ICI	Résidus verts	141,00	141,00	0.00	0,00%
	Résidus alimentaires	980,00	980,00	0.00	0,00%
	Industries de transformation agroalimentaire et autres	513,00	222,00	291,00	17,80%
TOTAL		6 053,00	4 527,00	1 525,00	25,20%

Sources : Plan de gestion des matières résiduelles de la Vallée-de-la-Gatineau (PGMR, 2023)

Le portrait régional du SAD de l’Outaouais a répertorié une seule initiative de gestion de résidus alimentaires en lien avec la saine alimentation et la sécurité alimentaire sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau. Il s’agit de « Ensemble contre l’insécurité alimentaire », une initiative de type compostage et récupération alimentaire où les résidus de la culture et de la fabrication du sirop d’érable sont revalorisés.

6.2.2.6 Le maillon de la gouvernance alimentaire

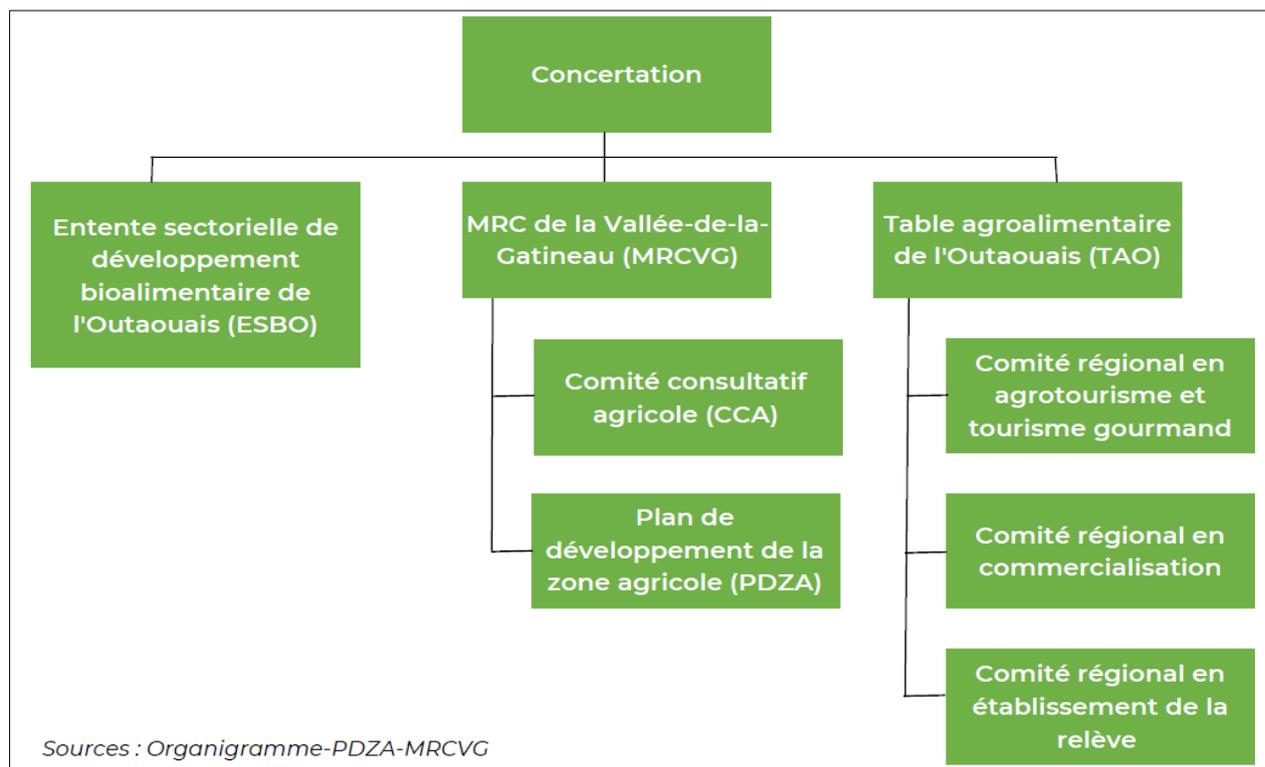
Dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, tout comme les autres MRC, un certain nombre de comités et d’organismes sont impliqués dans la gouvernance de ce qui constitue le système alimentaire local. Les structures les plus actives s’organisent à travers deux instances de concertation distinctes qui cherchent à lutter d’une part contre l’insécurité alimentaire et d’autre part, à assurer le suivi du PDZA ainsi que l’application de l’ESBO sur le territoire.

La première structure opère sur le leadership de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau et regroupe des organismes communautaires qui travaillent à mettre en place des actions concertées pour la saine alimentation et pour répondre à l’aide alimentaire à fournir aux Val-Gatinois-es.

La deuxième instance est constituée d’un ensemble de partenaires provenant de milieux locaux et régionaux dont la mobilisation facilite la mise en place d’actions et le développement de stratégies pouvant répondre aux besoins des agriculteur-riche-s de la région. Elle est pilotée par l’agent-e du développement agricole de la MRC et se charge particulièrement du suivi et de la révision du PDZA, en plus d’intégrer principalement les acteur-riche-s du secteur de l’agroalimentaire. On note aussi qu’un représentant de la TAO siège sur ce comité pour amener

surtout l'info sur ce qui se passe sur les autres territoires (local et régional) dans le cadre de l'ESBO. La figure qui suit donne une idée des organes qui constituent cette instance de concertation.

Figure 31. Structure de concertation pour le développement agricole dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau



Dans le cadre du portrait SAD, deux initiatives de gouvernance de type comité de travail ont été répertoriées pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, il s'agit de :

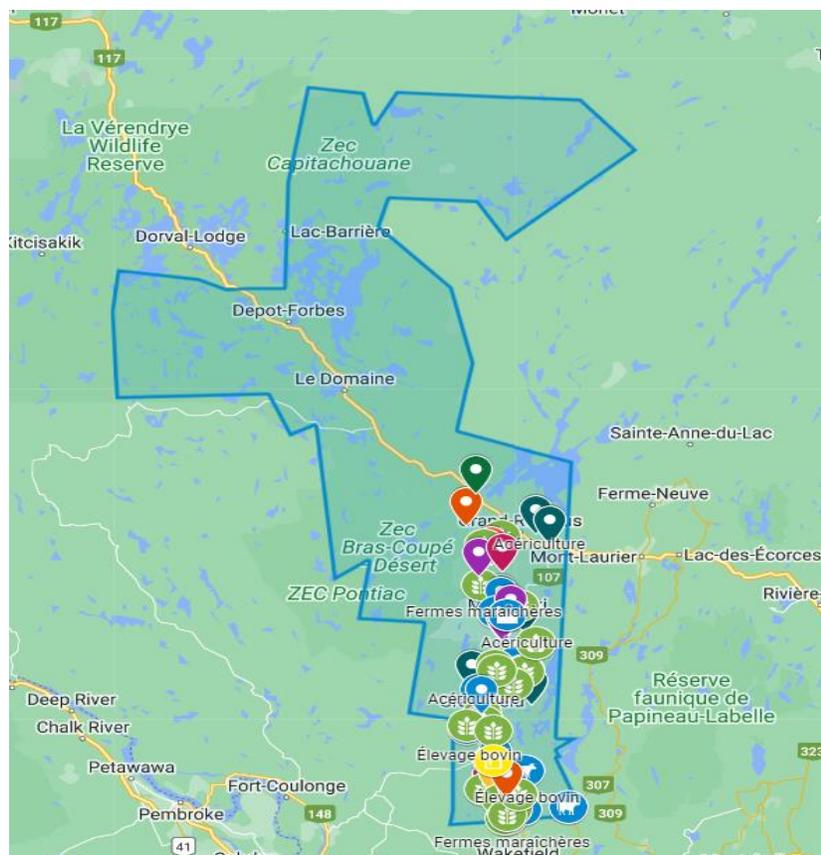
- Comité de Sécurité alimentaire et de la Saine alimentation de la TDSVG (cette initiative se développe dans le secteur communautaire).
- Opération Diversification Agricole Haute-Gatineau (cette initiative se développe avec des partenaires du secteur agroalimentaire).

6.2.2.7 La carte des initiatives pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Afin de permettre la visualisation des données répertoriées sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau, la figure 32 offre une vue d'ensemble sur la localisation des initiatives par composante du système alimentaire de la MRC. Un total de 130 initiatives a été identifié : 55 de production, 61 en distribution et 8 en transformation. Très peu d'actions ou d'activités de consommation et de gouvernance alimentaires ont été localisées sur le territoire, elles sont respectivement au

nombre de 3 et de 2 initiatives. Une seule initiative de gestion des matières résiduelles a été citée par les acteur-ric-e-s consulté-e-s.

Figure 32. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau



Cette carte est [accessible ici](#).

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

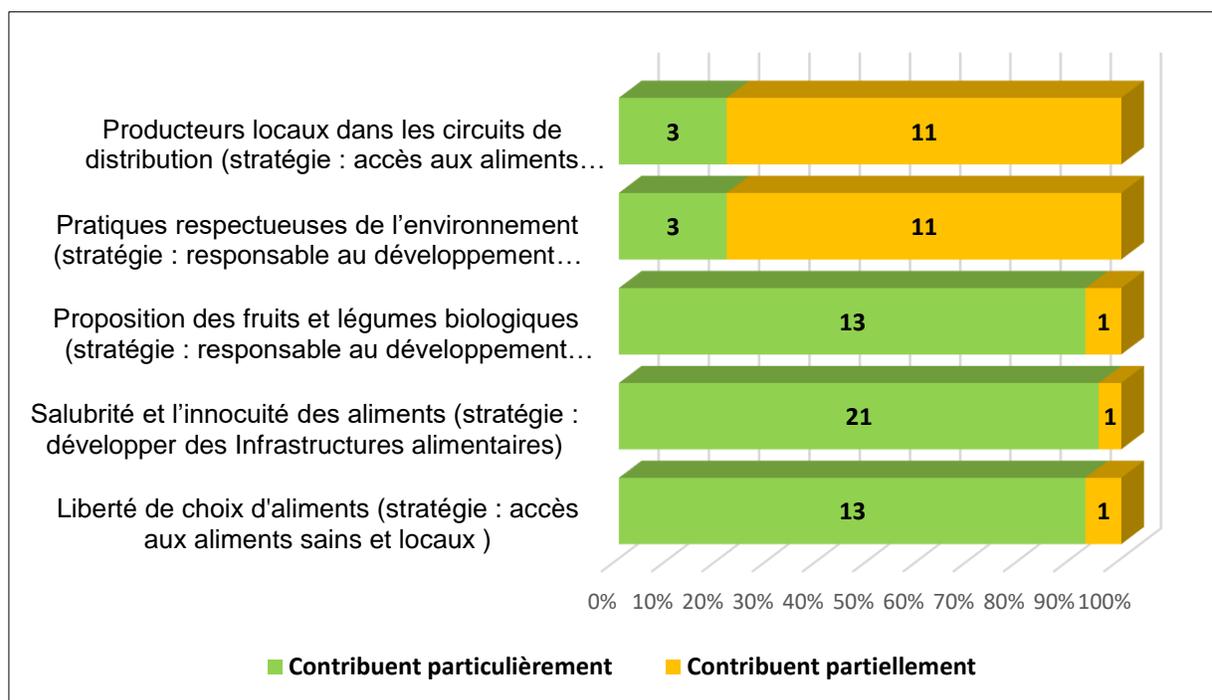
6.2.2.8 La contribution des initiatives sondées au système alimentaire durable et à une saine alimentation sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau

Pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, un total de 22 initiatives a répondu au sondage. Les résultats montrent que la plupart de ces initiatives, soit 20 (90%), cherchent à développer des Infrastructures alimentaires³¹ dans la MRC. Cette contribution est surtout remarquée à travers le renforcement de l'offre des infrastructures qui favorise la salubrité et l'innocuité des aliments. Pour cet indicateur, quasi l'entièreté des initiatives sondées confirment y avoir apporté une contribution particulière (voir la figure 33).

³¹ Elles constituent la base nécessaire à la production, à la transformation, au stockage, à la distribution, à la vente au détail, à la consommation et à la gestion des déchets au sein du système alimentaire local.

D'autres indicateurs comme la proposition des fruits et légumes biologiques et l'offre d'une liberté de choix d'aliments en fonction des goûts personnels et de l'appartenance culturelle sont fortement développées par environ 64% des initiatives qui ont répondu. L'adoption des pratiques respectueuses de l'environnement et l'encouragement à privilégier les producteurs du milieu local dans les commerces, et les circuits de distribution sont aussi des indicateurs, avec un degré de contribution moindre, très visés par les porteur-euse-s des initiatives sondées. La figure qui s'ensuit donne le niveau de contribution des initiatives selon certains indicateurs provenant des stratégies clés employées.

Figure 33. Nombre d'initiatives par type de stratégie en fonction de leur niveau de contribution au SAD. (MRC de la Vallée-de-la-Gatineau)



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.2b Faits saillants sur le système alimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau

- La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est formée de 17 municipalités, cinq territoires non organisés et deux communautés algonquines. Elle s'étend sur une superficie de 12 231 km² (MAMH,2023).
- La zone agricole décrétée par la MRC couvre une superficie de 71 600 hectares et représente environ 5.8% de la superficie du territoire (MAPAQ, 2021).

- Le territoire abrite au moins trois supermarchés et de nombreuses épiceries et des points de desserts en alimentation. Plusieurs jardins communautaires sont principalement localisés à Maniwaki et à Gracefield et des services d'aide et d'entraide alimentaires à travers les organismes communautaires sont répartis sur une bonne partie du territoire.
- Les deux communautés algonquines du territoire, où l'offre et les services d'aide ou d'entraide alimentaire sont très peu observés, sont considérées comme étant très vulnérables. L'absence de transport en commun et le nombre assez réduit d'épiceries à proximité des communautés en situation de défavorisation matérielle et sociale sont bien notés. Les localités comme Montcerf-Lytton et Grand-Remous s'apparentent à des déserts alimentaires en plus d'être défavorisées économiquement.
- Plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en place d'un système alimentaire durable dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. La MRC, les acteurs du bioalimentaire et les organismes communautaires sont les plus observés.
- Dans son dernier PGMR, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau entend intégrer des actions spécifiques pour contrer le gaspillage alimentaire. Dans son dernier PDZA, la collaboration entre les parties prenantes du secteur agricole et le développement d'activités complémentaires à la production agricole sont prônées.
- En 2021, selon le portrait bioalimentaire de la MRC (MAPAQ, 2021), la zone agricole de la Vallée-de-la-Gatineau s'étale sur une superficie de 71 600 hectares et 40% de cet espace, soit 28 678 hectares abrite les 145 entreprises agricoles du territoire.
- La production agricole de la MRC générerait des revenus de près de 10.6 millions de dollars en 2021 et procurerait de l'emploi direct à environ 163 personnes (MAPAQ, 2021).
- Le secteur animal qui regroupe 66% des fermes de la MRC est l'une des industries les plus développées de la production agricole, en particulier les productions bovines et laitières
- En 2021, le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau comportait 50 fermes qui s'adonnent essentiellement à la production végétale. Ces fermes s'adonnaient essentiellement à la production horticole, d'acéricole, de fourrages.
- Les résultats du portrait SAD 2020 ajustés en 2023 répertorient un total de 55 initiatives de production dont la plupart (95%) se trouvent dans le secteur agroalimentaire.
- Le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) dénombre un total de 30 entreprises qui réalisent des activités de transformation alimentaire dans la Vallée-de-la-Gatineau. De ce nombre, 53.7% s'adonnaient à l'agro-transformation.

- Dans le portrait SAD de 2020 et de 2023, un total de 15 initiatives de transformation dans les secteurs commercial, agroalimentaire et communautaire ont été répertoriées. Les entreprises de transformation alimentaire commerciale et les cuisines en location étaient les plus répertoriées avec une belle performance.
- En 2021, 77 fermes dans la MRC déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateurs (MAPAQ, 2021).
- Pour assurer la commercialisation de ses produits agricoles hors ferme, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau doit compter sur un important réseau de distribution et d'entreprises.
- Dans le portrait régional du SAD, 61 initiatives de distribution sont répertoriées sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau. Le secteur commercial est le type dominant avec 31 initiatives réparties en 11 supermarchés format épicerie (petite surface) et 20 restaurants à saveur locale.
- L'accès limité aux petits commerces d'alimentation offrant des aliments frais et sains semble être l'un des principaux enjeux auxquels sont confrontées certaines municipalités de la MRC.
- Selon le PASUQ (2023), certains soucis en lien à une saine alimentation pour la population étudiante sont observés sur le territoire. La disponibilité d'une cafétéria fait défaut dans la majorité des écoles primaires de la communauté et seulement deux écoles secondaires de la MRC en disposent d'une.
- Les données du portrait PASUQ (2023) font état de deux initiatives qui cherchent à promouvoir l'agriculture dans le milieu scolaire et le développement d'un système alimentaire durable sur le territoire sont développées (Les brigades culinaires à l'école du Sacré-Cœur et la publication par la MRC du Petit Guide 101 des ressources pédagogiques en agriculture et agroalimentaire à l'intention des écoles et de la petite enfance).
- Dans le dernier PGMR (2023), avec la mise en exploitation, en 2021, du Centre de traitement de la matière organique, situé à Kazabazua, les municipalités locales ont débuté la collecte de la matière organique.
- La MRC et les municipalités locales font la promotion du compostage domestique. Environ 6 053 tonnes de matières organiques auraient été générées. De cette quantité, 73% proviennent du secteur résidentiel et 27% des ICI PGMR (2023).

- La concertation alimentaire sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau est structurée à travers deux entités : comité de suivi du PDZA (traite aussi les aspects liés au PDBO) et la commission de Sécurité alimentaire de la TDSVG pour le développement social et communautaire.
- Dans le cadre du portrait SAD, deux initiatives de gouvernance ont été répertoriées pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (Comité de Sécurité alimentaire et de la Saine alimentation de la TDSVG et l’initiative de l’Opération Diversification Agricole Haute-Gatineau qui se développe avec des partenaires du secteur agroalimentaire).
- Selon le portrait SADST de 2023, les initiatives développées sur le territoire apportent une contribution significative pour le transformer en une communauté nourricière. Elles cherchent aussi à encourager la liberté de choix d'aliments en fonction des goûts personnels et de l'appartenance culturelle. L’adoption des pratiques respectueuses de l’environnement et l’encouragement à privilégier les producteur-riche-s du milieu local dans les commerces et les circuits de distribution sont très encouragés dans certaines initiatives.

6.2.3a La MRC des Collines-de-l’Outaouais

6.2.3.1 Le maillon de la production alimentaire

La production alimentaire dans la MRC des Collines-de-l’Outaouais est constituée principalement d’activités agricoles sous forme commerciale. Ce type d’agriculture pratiquée dans la MRC inclut particulièrement les productions animales (bovine, laitière, et autres élevages) et les productions végétales (dont les productions horticoles, l’acériculture, les céréales, les plantes fourragères, et autres).

Selon le portrait bioalimentaire de 2021 réalisé par le MAPAQ pour la MRC, la zone agricole des Collines-de-l’Outaouais s’étale sur une superficie de 72 012 hectares et 39% de cet espace, soit 28 239 hectares, abrite les 224 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ. Les revenus générés en 2021 par les activités agricoles s’élèvent à 22.12 millions de dollars et plus de 265 personnes ont bénéficié d’un emploi direct en relation avec ces activités.

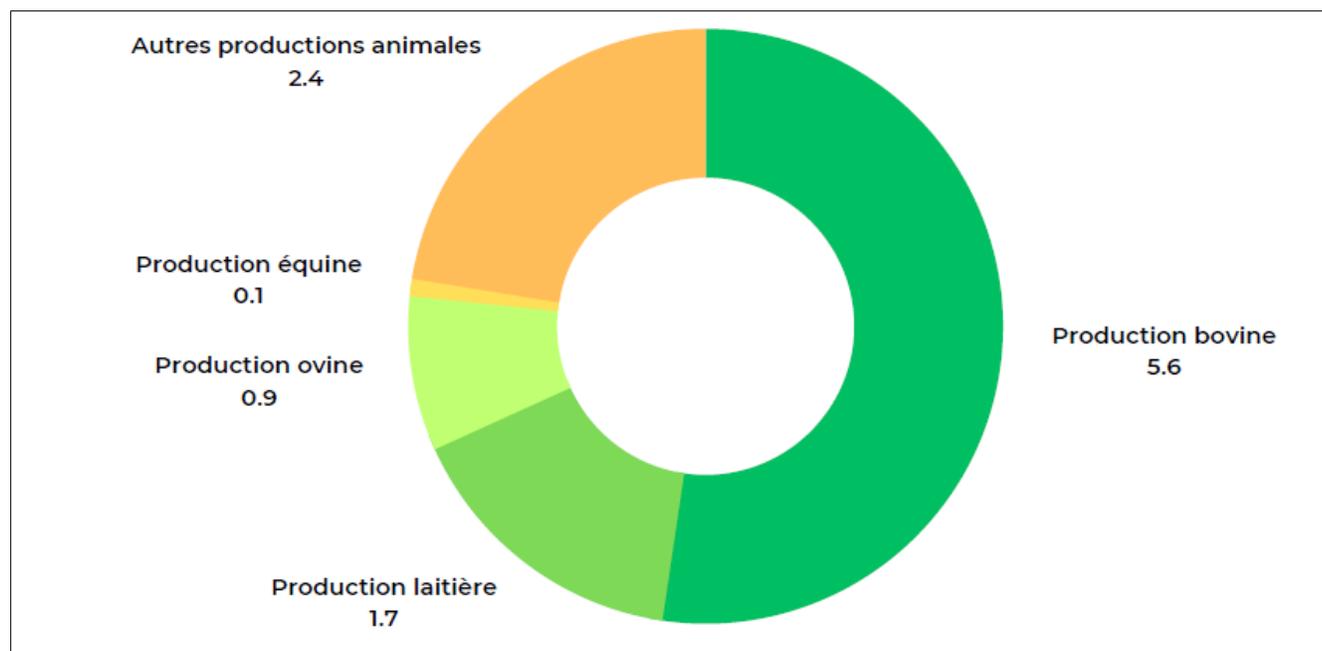
Les données sur l’état de la situation socioéconomique de l’Outaouais et de ses territoires (Gagnon, 2020) révèlent que les fermes dans les Collines-de-l’Outaouais comptent presque le quart des entreprises dans le domaine agricole en Outaouais, et seulement 2% de la population active de 15 ans et plus travaillent dans le secteur agricole et forestier. Cette MRC à caractère périurbain se caractérise par de petites fermes et par la pratique d’une agriculture davantage à temps partiel. Dans l’ensemble le secteur agricole est en train de se diversifier depuis quelques

années, grâce à l'introduction de nouvelles productions, à la culture de produits de créneau et biologiques.

Les exploitant-e-s agricoles de la MRC donnent une importance particulière au développement des activités de productions animale et végétale. Selon le MAPAQ (2021), le secteur animal regroupe 60% des fermes de la région et contient principalement la production de bovins de boucherie avec la majorité des revenus déclarés pour l'industrie de l'élevage. En effet, cette catégorie qui se développe sur 95 fermes génère un revenu de 5.6 millions de dollars soit 52.3% de la totalité des revenus de la production animale. Les autres catégories d'élevage sont établies sur environ 38 fermes agricoles et s'adonnent aux productions laitière, ovine, équine et autres. Voir la figure 34 pour la distribution des revenus par catégorie de production animale.

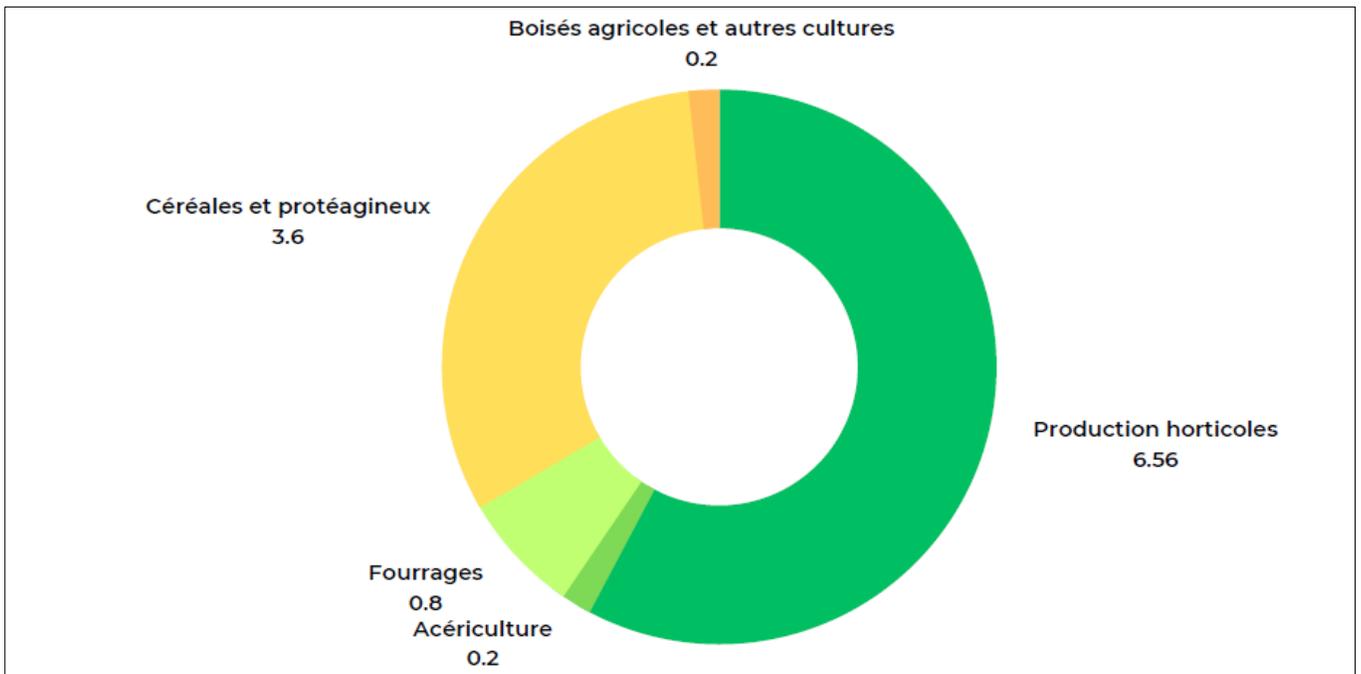
La production végétale est aussi très développée par les agriculteur-riche-s de la MRC. Les données du portrait bioalimentaire de la MRC comptabilisent un total de 91 fermes qui s'adonnent essentiellement à la production horticole, acéricole, de fourrages, de céréales et autres. L'horticulture constituait l'activité principale de 36 fermes agricoles, générant un revenu de 6.6 millions de dollars. La production des céréales et des protéagineux est menée par 12 entreprises agricoles et occupe le deuxième rang en termes de revenus générés dans le secteur végétal avec 3.6 millions de dollars. La figure 35 présente la distribution des revenus par catégorie de production végétale.

Figure 34. Distribution des revenus en (M\$) par catégorie de production animale dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais



Sources : Portrait bioalimentaire des Collines-de-l'Outaouais, MAPAQ (2021)

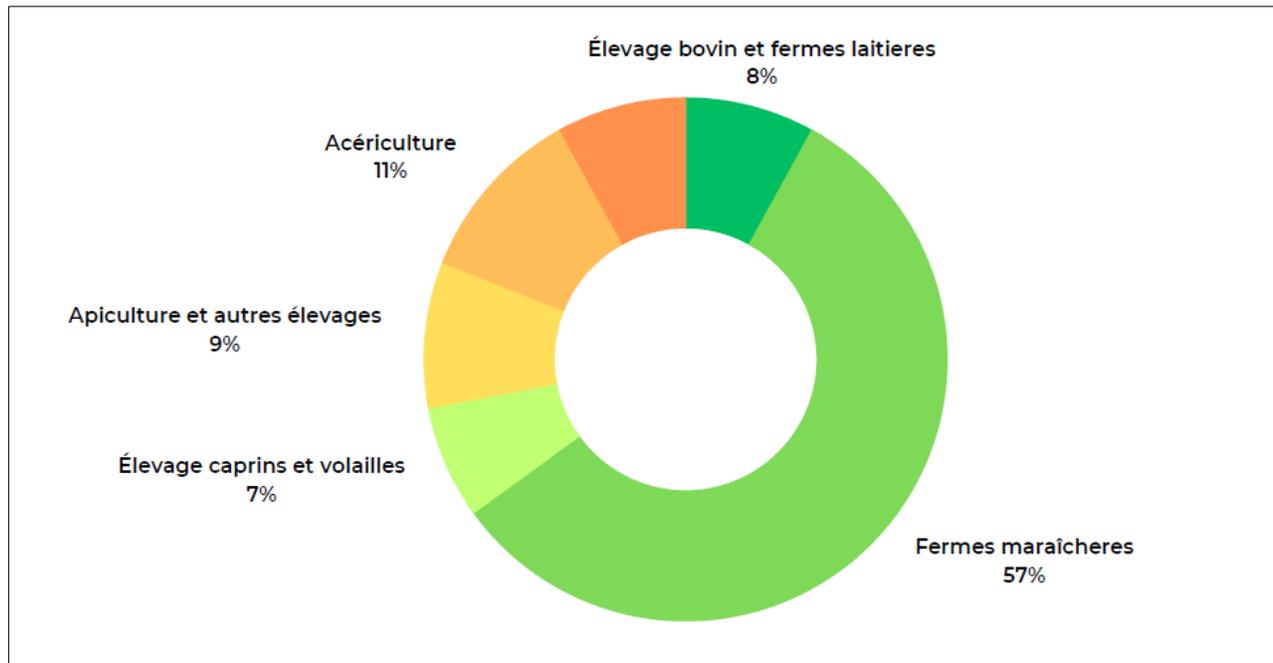
Figure 35. Distribution des revenus en (M\$) par catégorie de production végétale dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais



Sources : Portrait bioalimentaire des Collines-de-l'Outaouais, MAPAQ (2021)

Les résultats du portrait régional du SADST de 2020, ajusté en 2023 pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais, comptent un total de 74 initiatives de production dont la plupart, soit 96%, se trouvent dans le secteur agroalimentaire. La production animale regroupe seulement 18 initiatives et concerne particulièrement les volailles, les élevages de bovins et caprins et l'apiculture. Les fermes maraîchères et l'acériculture représentent fortement la production végétale avec 70% des initiatives. Le secteur commercial est aussi remarqué dans ce maillon du système alimentaire avec trois initiatives. La figure 36 donne un résumé de la répartition des initiatives par type de production pour la MRC.

Figure 36. Répartition des initiatives par type de production pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.3.2 Le maillon de la transformation

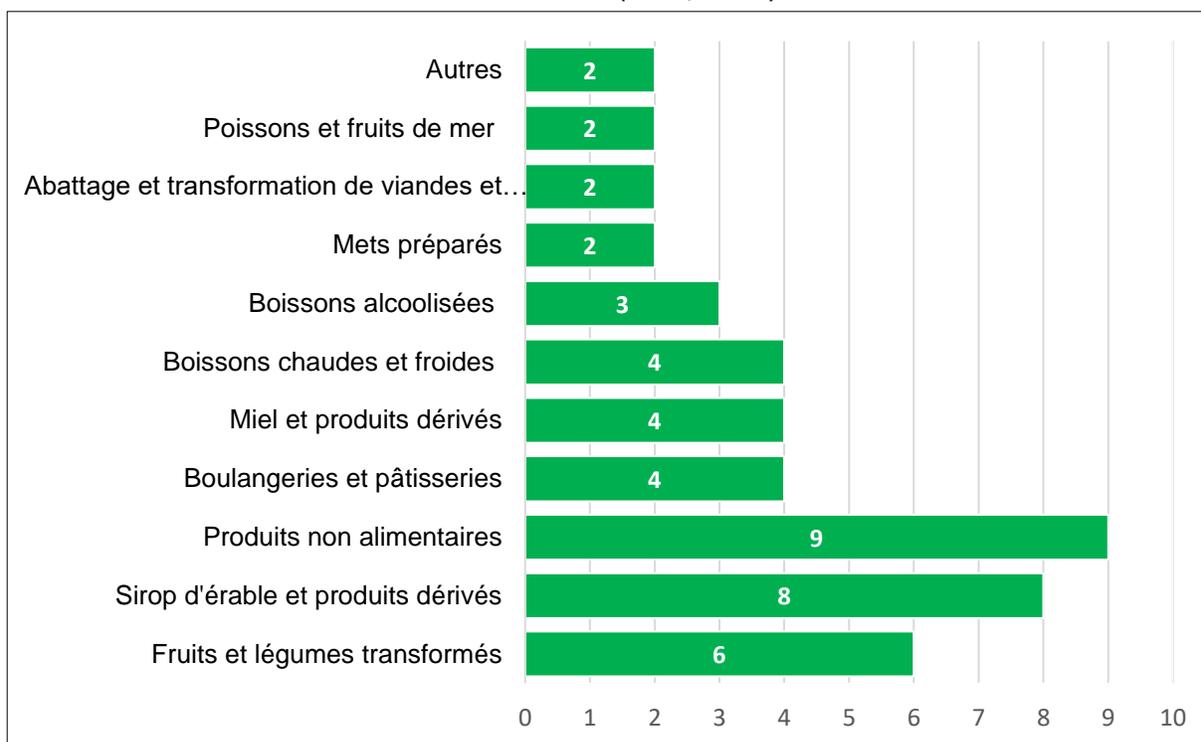
Selon le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023), un total de 46 entreprises exerçant des activités de transformation sont dénombrées dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. De ce nombre, 19.6% développent particulièrement des produits non alimentaires alors que 37 entreprises (79.4%) s'adonnent spécifiquement aux activités de transformation alimentaire.

La transformation non alimentaire concerne les entreprises qui utilisent les produits agricoles pour fabriquer des produits artisanaux, cosmétiques et d'hygiène. Dans l'ensemble, ces entreprises incluent trois sous-secteurs (savonnerie, lainage et cannabis). La MRC des Collines-de-l'Outaouais, avec ses neuf entreprises de transformation non alimentaire, regroupe 39.1% des 23 entreprises de ce genre en Outaouais, plaçant ainsi ce secteur de transformation au premier rang au sein de la MRC.

La transformation alimentaire comprend essentiellement les activités opérées par les agro-transformateur-riche-s sur les fermes et la transformation effectuée par des entreprises de transformation des produits alimentaires hors ferme. Dans l'ensemble, les produits alimentaires transformés concernent principalement le sirop d'érable et des produits dérivés, les fruits et

légumes transformés, puis le miel et les boissons chaudes et froides. La figure qui s'ensuit présente le nombre d'entreprises par secteur dans la MRC.

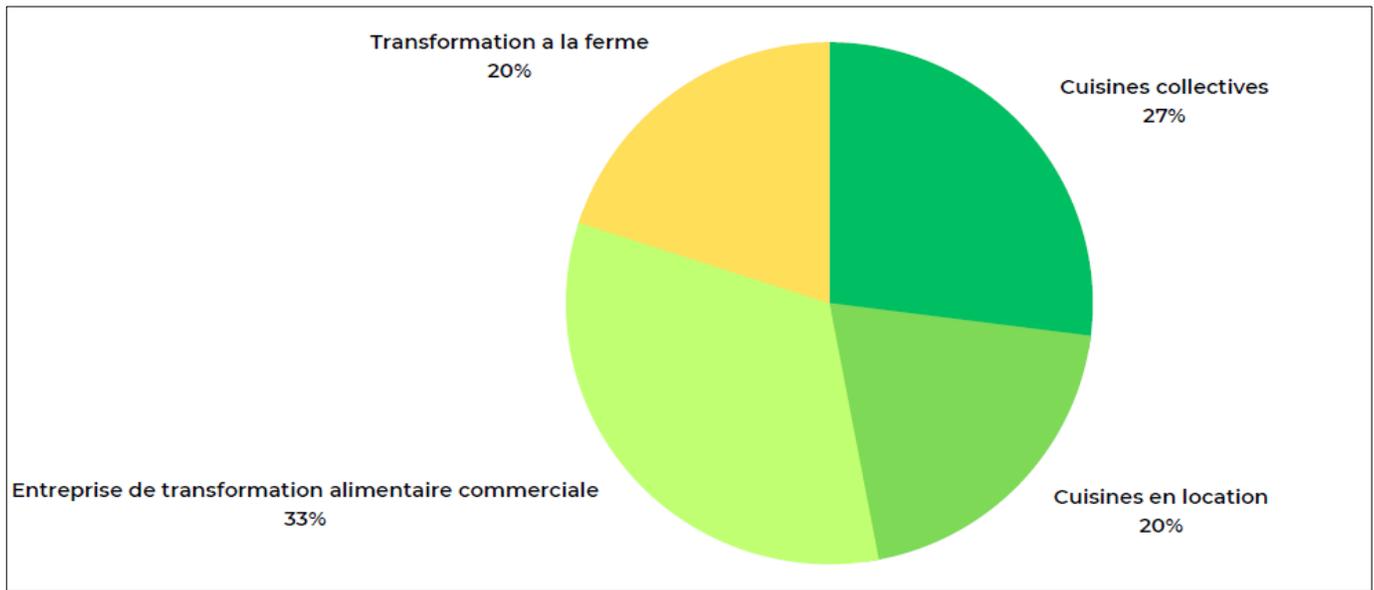
Figure 37. Nombre d'entreprises de transformation par secteur dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (ODO, 2023)



Source : Compilation selon les données de l'ODO (2023)

Dans le portrait SAD ajusté de 2023, un total de 15 initiatives développées dans les secteurs commercial, agroalimentaire et communautaire ont été répertoriées. Les entreprises de transformation alimentaire commerciale et les cuisines en location sont les plus remarquées avec une performance de 8 sur 15. Les cuisines collectives et les transformations sur les fermes sont aussi présentes. Voir la répartition des initiatives de transformation répertoriées dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais à la figure 38.

Figure 38. Répartition des initiatives de transformation répertoriées dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

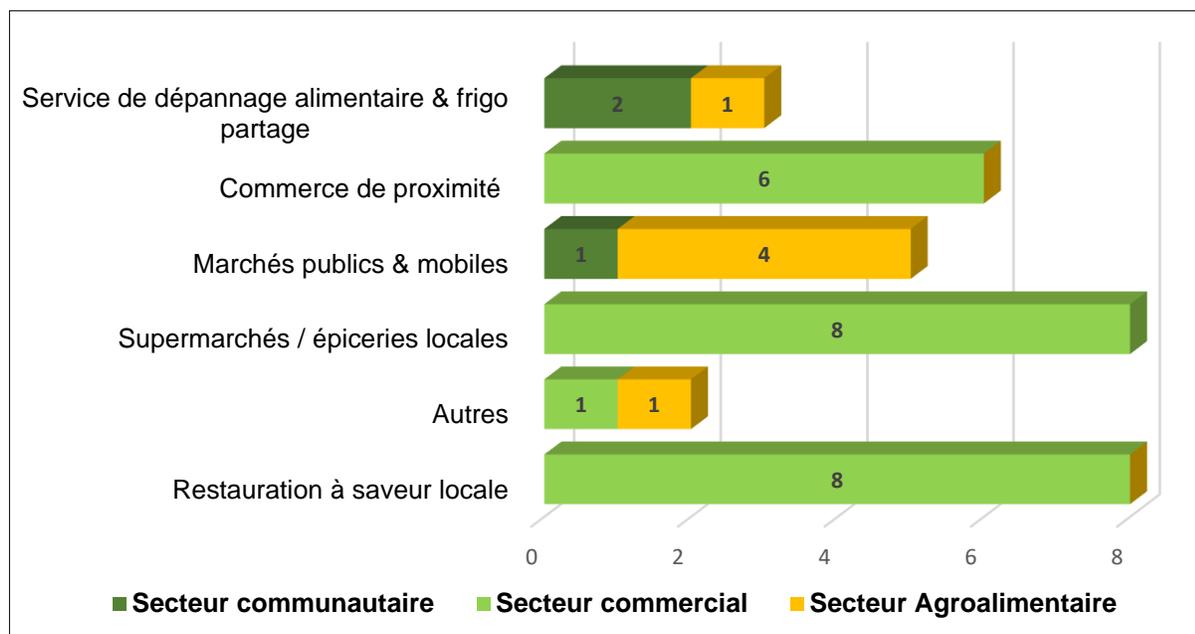
6.2.3.3 Le maillon de la distribution

Pour la mise en marché de proximité, les données fournies au portrait bioalimentaire de 2021 permettent de comprendre que la MRC des Collines-de-l'Outaouais pouvait compter sur un total de 126 entreprises pour écouler une partie de leur production soit directement ou indirectement aux consommateurs finaux. « Neuf (9) de ces entreprises offrent de l'autocueillette à la ferme; 38 détiennent un kiosque sur les lieux de la ferme et 11 en ont un hors de la ferme; 28 vendent dans les marchés publics » (MAPAQ, 2021, p.7). L'agrotourisme, les réseaux d'agriculture soutenus par la communauté et la promotion via les sites internet sont aussi listés parmi les canaux et les mécanismes utilisés pour faciliter la commercialisation des produits agricoles. Toutefois, la vente indirecte avec une entité intermédiaire ou plus semble être la méthode d'écoulement la plus fréquemment utilisée. En effet, selon cette même étude, 125 des 126 entreprises répertoriées déclarent utiliser les intermédiaires pour écouler les restants de leur production. Ainsi, les intermédiaires alimentent les réseaux de distribution au détail et les hôtels, les restaurants, les organisations, les grossistes ou les chaînes d'alimentation, les supermarchés, etc.

Les informations répertoriées dans le cadre du portrait régional du SADST permettent d'apprécier les types et le nombre d'initiatives de distribution à travers les secteurs communautaire, commercial et agroalimentaire pour la MRC. La figure 39 qui s'ensuit présente un total de 32 initiatives identifiées dans la région des Collines-de-l'Outaouais. Le secteur commercial est le type dominant avec 23 initiatives réparties en huit supermarchés format

épiceries (petite surface), huit restaurants à saveur locale et sept commerces de proximité et autres. Les secteurs communautaire et agroalimentaire présentent respectivement trois et six initiatives.

Figure 39. Types et nombre d'initiatives de distribution selon les secteurs d'activités dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (SADST, 2023)



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.3.4 Le maillon de la consommation

Comme pour les autres territoires de la région de l'Outaouais, on observe un manque de données sur la demande et les dépenses alimentaires des consommateur-riche-s de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Toutefois, l'accès limité aux petits commerces d'alimentation offrant des aliments frais et sains semble être l'un des principaux enjeux auxquels sont confrontées certaines municipalités. En effet, une récente étude de l'ODO (2023) sur les déserts alimentaires met en lumière l'existence d'une petite zone située dans la MRC au sud-ouest de la municipalité de Pontiac dans le secteur de Quyon, qui relèverait une pleine situation de désert alimentaire en raison de son manque d'accès économique, d'une défavorisation matérielle, et des longues distances à parcourir jusqu'aux points de distribution les plus proches.

Les informations recueillies à travers le rapport préliminaire sur le Portrait des pratiques de l'alimentation scolaire à l'international, au Canada et au Québec dans le cadre du PASUQ (2023), présentent certaines initiatives en cours et font ressortir certains enjeux liés à une saine alimentation pour les jeunes scolarisé-e-s de la MRC.

Toujours selon l'étude, à travers des groupes de discussion, les acteur-ric-e-s de la région ont mis l'accent sur les principales initiatives qui contribuent à développer et promouvoir une saine alimentation pour les jeunes consommateur-ric-e-s. Il s'agit entre autres du repas le midi avec la Maison des jeunes (Le Mashado), le dépannage alimentaire et les épiceries solidaires avec le Grenier des Collines, l'achat des fruits et légumes pour les enfants avec la Banque alimentaire la Pêche, la cantine pour tou-te-s avec la Maison de la famille l'Étincelle à la Pêche et la commission Sécurité alimentaire de la TDSCO. Deux initiatives liées à la promotion du système alimentaire durable sont aussi répertoriées, les bacs de Jardins à l'école secondaire des Lacs avec Le Village Nourricier Ste-Cécile-de-Masham et le mouvement De la ferme à l'école avec Équiterre, porté par l'école primaire de la municipalité de Pontiac.

Cette même étude rapporte également les résultats d'un sondage effectué par St-Arnaud et McDougall-Gagnon (2022), sur l'alimentation scolaire pour la MRC. Selon les informations récoltées avec les 11 écoles participantes, 80% des répondant-e-s indiquent offrir des dîners ou des aliments de dépannage aux élèves qui n'ont pas de goûter ou sont insuffisants. Ce service est surtout accessible aux élèves dont les parents sont aux prises avec des difficultés financières. Environ 30% des établissements sondés réalisent des initiatives de promotion de la saine alimentation et 80% d'entre eux organisent des ateliers de sensibilisation sur la sécurité alimentaire et la saine alimentation.

Dans le cadre du portrait régional SADST pour la MRC, deux initiatives de consommation de type événements et fêtes de quartier et sensibilisation à une saine alimentation ont été répertoriées. Il s'agit du comité « Fêtes et festivals en santé des Collines » qui portaient le déploiement d'une station d'eau sur le territoire et le projet Paniers solidaires des Collines, porté par le comité « escouade des Collines » de la commission Sécurité alimentaire et Le Grenier en assure le leadership.

6.2.3.5 Le maillon de la gestion des résidus alimentaires

Dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, chaque municipalité a la responsabilité d'offrir le service de collecte des matières résiduelles sur son territoire et ce, depuis 2013. Toutes les municipalités offrent deux types de collecte en alternance, soit la collecte des matières recyclables puis la collecte des déchets voués à l'élimination. Pour effectuer cette tâche, la majorité des municipalités octroie des contrats de collecte à des entrepreneur-euse-s privé-e-s, à l'exception des municipalités de L'Ange-Gardien et Pontiac qui ont pris la décision d'offrir à l'interne le service de collecte en utilisant son personnel et ses équipements (PGMR, 2016).

Selon le PGMR (2016), aucune collecte porte-à-porte n'est effectuée pour les matières organiques dans les résidences et dans les ICI et il n'existe pas non plus d'installations industrielles pour le traitement de ces matières sur le territoire. Toutes les municipalités font la promotion du compostage domestique sur leur territoire. D'autres se sont engagées dans un processus

systematique d'implantation du compostage domestique en combinant la sensibilisation, la promotion, l'information, la distribution de dispositifs, le contrôle et l'adoption de règlements, et ce, dans le but de proposer aux ménages une excellente solution pour détourner les déchets organiques des sites d'enfouissement, où s'ils étaient déposés, ils libéreraient du méthane, un gaz à effet de serre.

Dans le document sommaire de la révision du PGMR en 2023, les données ont révélé qu'en 2021 environ 11866 tonnes de résidus verts et alimentaires provenant du secteur résidentiel et du secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI) ont été générés. De cette quantité, 3072 tonnes (25.8%) de résidus auraient été récupérées.

Tableau 15b. Inventaire 2021 des résidus de matières organiques alimentaires des secteurs de résidence et des ICI pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Secteurs	Types de Matières organiques	Génération (tonnes)	Élimination (tonnes)	Récupération (tonnes)	Taux de récupération
Résidentiel	Résidus verts	2318	1279	1032	28,3%
	Résidus alimentaires	3085	2052	956	
	Autres résidus organiques	2235	2143	175	
ICI	Résidus verts	384	353	31	8,0%
	Résidus alimentaires et autres	3223	2965	257	7,9%
	Industries de transformation agroalimentaire et autres	621	0	621	100,0%
TOTAL		11 866	8 792	3 072	25,8%

Sources : Sommaire du Plan de gestion des matières résiduelles des Collines-de-l'Outaouais (PGMR, 2023)

Le portrait régional du SAD de l'Outaouais a répertorié trois initiatives de gestion des résidus alimentaires en lien avec la sensibilisation au gaspillage alimentaire sur le territoire des Collines-de-l'Outaouais. Il s'agit de deux initiatives de soutien à l'escouade anti-gaspillage locale, développée dans le secteur communautaire pour sensibiliser au gaspillage alimentaire et la récupération et dirigée par la TDSCO et le Grenier des Collines et l'initiative de récupération des aliments invendus portée par le Grenier des Collines.

6.2.3.6 Le maillon de la gouvernance alimentaire

La gouvernance alimentaire dans le territoire des Collines-de-l'Outaouais est dominée par deux structures de concertation distinctes qui évoluent respectivement dans les secteurs agroalimentaire et communautaire. Il s'agit respectivement du comité de suivi et de mise en œuvre des actions de développement agricole et du PDZA et de la commission de Sécurité

alimentaire de TDSCO. Bien que les deux entités évoluent dans une dynamique harmonisée d'engagement et d'actions destinées au développement du secteur alimentaire, elles opèrent cependant suivant des stratégies et des mécanismes différents pour atteindre leurs objectifs. Elles adoptent des démarches consensuelles avec les acteur-riche-s concerné-e-s afin de proposer des actions adaptées aux particularités du milieu et assurer la pérennité de la zone agricole ainsi que la lutte contre l'insécurité alimentaire.

D'un côté se trouve la structure responsable du développement et de la promotion de l'agriculture, celle-ci étant pilotée par un ou une agent-e de développement agricole de la MRC, et opère dans une dynamique de partenariat pour le suivi du PDZA et d'autres activités agricoles de la MRC. Elle adopte en ce sens une démarche consensuelle avec les acteur-riche-s concerné-e-s afin de proposer des actions adaptées aux particularités du milieu et assurer la pérennité de la zone agricole. Une ressource de la TAO siège dans cette structure pour amener surtout l'info sur ce qui se passe sur les autres territoires (local et régional) dans le cadre de l'ESBO. Le temps de cette ressource est financé par l'ESBO afin de s'assurer que les différentes planifications régionales (notamment PDZA) soient "reliées" d'une certaine façon.

D'un autre côté, la commission en charge de la sécurité alimentaire fonctionne sous le leadership de la TDSCO et assure le développement et le suivi d'actions collectives et concertées dans le milieu communautaire à travers un partenariat qui vise une saine alimentation et la sécurité alimentaire pour tou-te-s.

Au niveau des données répertoriées et ajustées dans le cadre du portrait régional SADST, deux initiatives de gouvernance alimentaire sont en cours et retiennent l'attention dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Elles sont présentées au tableau suivant.

Tableau 16. Initiatives de gouvernance identifiées dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Nom de l'initiative	Type d'initiative	Porteur des initiatives
Commission sécurité alimentaire	Instance de concertation	TDSCO
Comité de jardins communautaires	Comité de travail	TDSCO

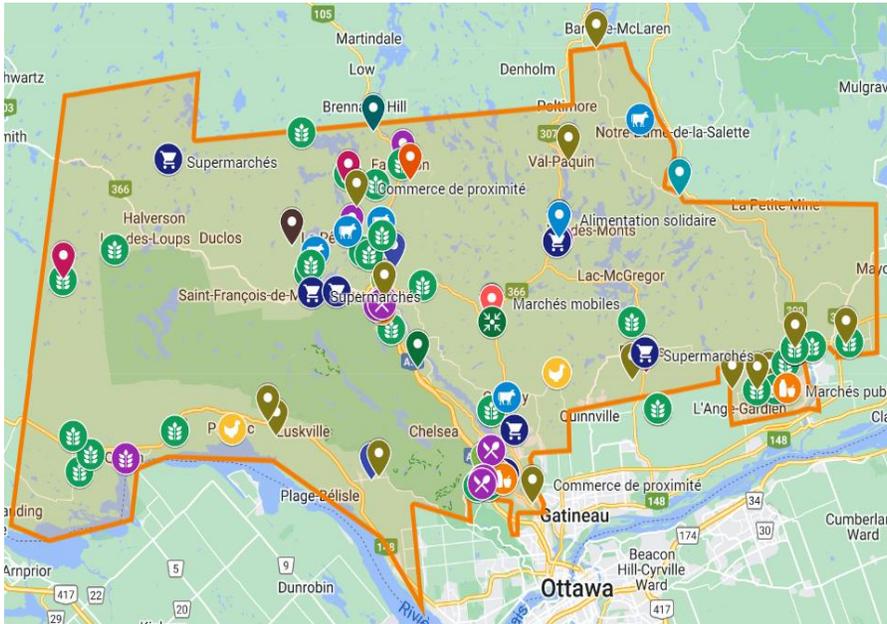
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.3.7 La carte des initiatives pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Les données répertoriées sur le territoire des Collines-de-l'Outaouais peuvent être visualisées sur la carte se trouvant à la figure 40, laquelle offre une vue d'ensemble sur la localisation des initiatives par composante du système alimentaire de la MRC. Sur les 132 initiatives identifiées, 76 étaient liées à la production, 32 à la distribution, 17 à la transformation et 3 à la gestion de résidus alimentaires. Pour les activités de consommation et de gouvernance alimentaires, seules

quatre initiatives ont été identifiées et réparties à part égale dans chacun de ces deux maillons du système alimentaire de la MRC.

Figure 40. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la MRC des Collines-de-l’Outaouais



Cette carte [est accessible ici](#).

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

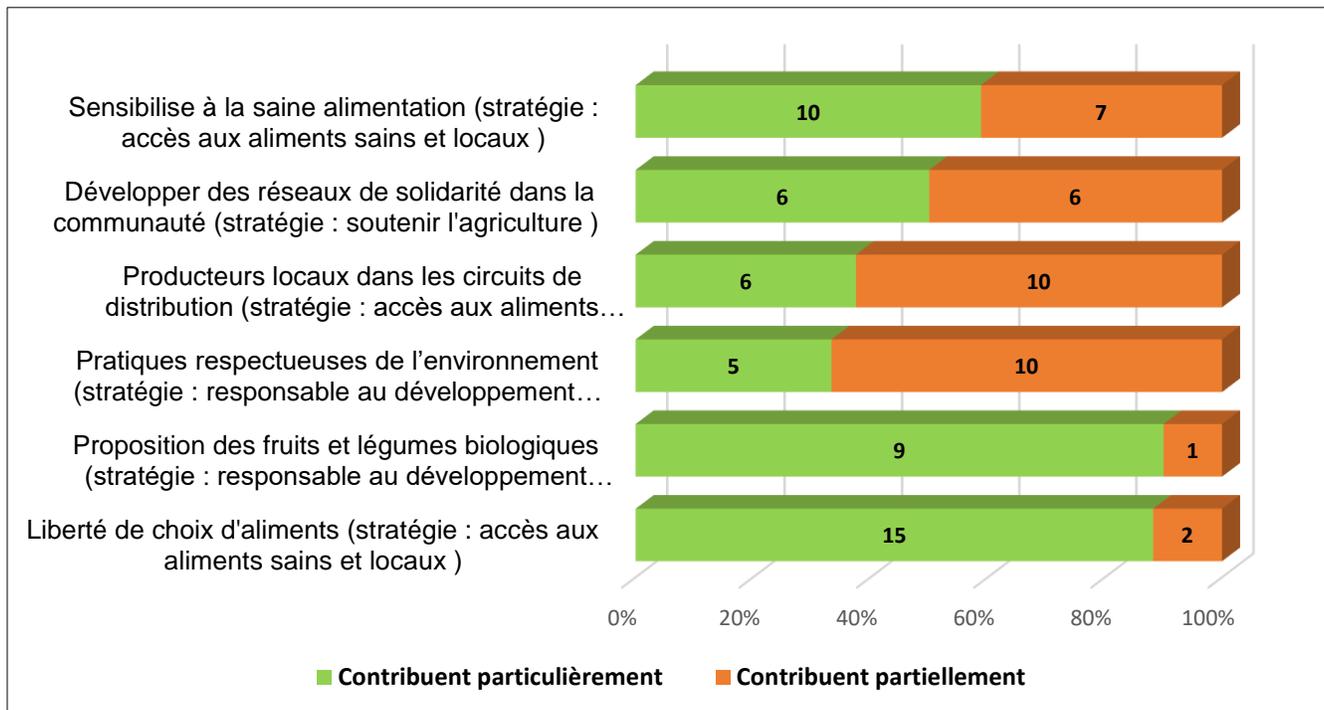
6.2.3.8 La contribution des initiatives sondées au système alimentaire durable et à une saine alimentation sur le territoire des Collines-de-l’Outaouais

Pour la MRC des Collines-de-l’Outaouais, un total de 27 initiatives a répondu au sondage. Les résultats montrent que la majorité de ces initiatives contribuent surtout à soutenir l’agriculture, à agir de façon responsable pour le développement durable et à accroître l’accès aux aliments sains et locaux dans la MRC. Ces contributions sont déployées à des degrés différenciés à travers au moins six indicateurs clés qui cherchent à transformer le territoire en une communauté nourricière. En effet, l’analyse des données pour la MRC montre que 67% des initiatives, soit 17 d’entre elles, contribuent fortement à la liberté de choix d’aliments en fonction des goûts personnels et de l’appartenance culturelle. Ces mêmes initiatives ont une incidence moindre, c’est-à-dire qui contribuent partiellement (contribution faible ou moyenne), sur les indicateurs qui permettent d’opérer en circuit court ou qui sensibilisent à la saine alimentation (voir le niveau de contribution à la figure 41).

Les initiatives développées sur le territoire apportent aussi leur contribution à travers d’autres indicateurs comme celles qui encouragent l’adoption de pratiques respectueuses de l’environnement et le développement de réseaux de solidarité dans la communauté. De plus, huit

(8) initiatives de la zone affirment être fortement impliquées dans le système alimentaire grâce à la proposition de fruits et de légumes biologiques pré-certifiés ou certifiés biologiques.

Figure 41. Nombre d'initiatives par type de stratégie en fonction de leur niveau de contribution au SAD (MRC des Collines-de-l'Outaouais).



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.3b Faits saillants sur le système alimentaire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

- La MRC des Collines-de-l'Outaouais est formée de six municipalités à caractère rural et semi-urbain. Elle s'étend sur une superficie de 1 912 km² (MAMH,2023).
- La zone agricole décrétée par la MRC couvre une superficie de 72 054 hectares et représente environ 35% de la superficie du territoire (PDZA, 2019).
- Le territoire abrite deux supermarchés (IGA de Cantley et de Chelsea) et nombreuses épiceries. Si en 2017, les services d'aide ou d'entraide alimentaire se concentraient dans les secteurs de La Pêche et de Val-des-Monts, mais de nos jours, toutes les municipalités sont desservies par le Grenier et une autre une organisation locale. Des manquements se font quand même sentir.

- Plus au nord et en périphéries, et aussi dans les localités de Poltimore et de St-Pierre de Wakefield, l'offre alimentaire à travers les épiceries est très limitée au point que l'on parle de désert alimentaire (secteur Quyon, East Aldfield, Lac-des-Loups, Rupert et Alcove Il s'agit aussi des territoires défavorisés matériellement).
- Taux de fermeture inquiétant pour les petits commerces d'alimentation ces dernières années et la restauration rapide reste l'une des options les plus accessibles.
- Plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en place d'un système alimentaire durable dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Les acteurs du bioalimentaire, les partenaires sociaux et les organismes communautaires et régionaux de concertation et de soutien sont les plus observés.
- Dans son dernier PGMR, la MRC des Collines-de-l'Outaouais entend favoriser l'économie circulaire et interdire l'élimination de matières recyclables pour soutenir les objectifs visés en matière de récupération et de valorisation des matières résiduelles.
- En 2021, selon le portrait bioalimentaire de la MRC (MAPAQ, 2021), la zone agricole des Collines-de-l'Outaouais s'étale sur une superficie de 72 012 hectares et 39% de cet espace, soit 28 239 hectares, abrite les 224 entreprises agricoles du territoire.
- La production agricole de la MRC génère des revenus de près de 22.12 millions de dollars avec une moyenne de 134 335 \$ par entreprise agricole (MAPAQ, 2021).
- La MRC à caractère périurbain se caractérise par de petites fermes et par la pratique d'une agriculture davantage à temps partiel.
- En 2021, selon les données du MAPAQ, 60% des fermes du territoire s'impliquent dans la production animale et le territoire des Collines-de-l'Outaouais comportait 36 fermes qui s'adonnent essentiellement à la production horticole.
- Les résultats du portrait SAD 2020 ajustés en 2023 répertorient un total de 74 initiatives de production dont la plupart, soit 71 (96%), se trouvent dans le secteur agroalimentaire.
- Le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) dénombre un total de 46 entreprises qui réalisent des activités de transformation alimentaire dans des Collines-de-l'Outaouais. De ce nombre, 79.4% s'adonnaient à l'agro-transformation.
- La MRC et la TDS des Collines-de-l'Outaouais sont des acteurs incontournables qui agissent et aident à renforcer le système alimentaire du territoire et la sécurité alimentaire de leur citoyen-ne et concitoyen-ne.

- Dans le portrait SAD de 2020 et de 2023, un total de 15 initiatives de transformation dans les secteurs commercial, agroalimentaire et communautaire ont été répertoriées. Les entreprises de transformation alimentaire commerciale et les cuisines en location étaient les plus répertoriées avec une belle performance.
- En 2021, 126 fermes dans la MRC déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateur-riche-s (MAPAQ, 2021).
- Pour assurer la commercialisation de ses produits agricoles hors ferme, la MRC des Collines-de-l'Outaouais doit compter sur un important réseau de distribution et d'entreprises.
- Dans le portrait régional du SAD, 32 initiatives de distribution sont répertoriées sur le territoire des Collines-de-l'Outaouais. Le secteur commercial est le type dominant avec 23 initiatives réparties en huit supermarchés format épicerie (6 en petite surface).
- L'accès limité aux petits commerces d'alimentation offrant des aliments frais et sains semble être l'un des principaux enjeux auxquels sont confrontées certaines municipalités de la MRC.
- Selon le PASUQ (2023), les acteur-riche-s impliqués dans l'alimentation dans la région mettent l'accent sur les initiatives qui contribuent à développer et promouvoir une saine alimentation pour les consommateur-riche-s (Maison des jeunes - Le Mashado), dépannage alimentaire et épicerie solidaires avec le Grenier des Collines, etc).
- Selon le PASUQ (2023), les initiatives liées à la promotion du système alimentaire durable sont aussi observées (les bacs de Jardins à l'école secondaire des Lacs avec Le Village Nourricier Ste-Cécile-de-Masham et le mouvement De la ferme à l'école avec Équiterre, porté par l'école primaire de la municipalité de Pontiac).
- Certaines écoles de la MRC offrent des dîners ou des aliments de dépannage aux élèves qui n'ont pas de goûter ou sont insuffisants (St-Arnaud et McDougall-Gagnon, 2022).
- Selon le dernier PGMR, aucune collecte porte-à-porte n'est effectuée pour les matières organiques dans la MRC, mais toutes les municipalités font la promotion du compostage domestique sur leur territoire.
- La concertation alimentaire sur le territoire des Collines-de-l'Outaouais est structurée à travers deux entités : comité de suivi du PDZA (traite aussi les aspects liés au PDBO) et la commission de Sécurité alimentaire de la TDSCO pour le développement social et communautaire.

- Dans le cadre du portrait SAD, deux initiatives de gouvernance ont été répertoriées pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais (Comité de jardins communautaires, Commission Sécurité alimentaire)
- Selon le portrait SADST de 2023, les initiatives développées sur le territoire apportent une contribution significative pour soutenir l'agriculture, à agir de façon responsable pour le développement durable et à accroître l'accès aux aliments sains et locaux dans la MRC. Ces initiatives aident aussi à transformer le territoire en une communauté nourricière (67% des initiatives repertoriés encouragent la liberté de choix d'aliments en fonction des goûts personnels et de l'appartenance culturelle).

6.2.4a La MRC de Pontiac

6.2.4.1 Le maillon de la production

Selon le MAPAQ (2021), le fichier d'enregistrement des exploitations agricoles pour la MRC de Pontiac comptait 254 entreprises agricoles. Les activités opérées par ces fermes s'étalent sur une superficie d'environ 47 792 hectares, soit 51% de la zone agricole. En raison de la stabilité d'un bon nombre d'entreprises agricoles par rapport à 2013 et du fait que plus de 96% de l'espace occupé par ces entreprises soit en exploitation constante, la production agricole de la MRC procurait de l'emploi direct à plus de 286 personnes et générait près de 30.5 millions de dollars en 2021. Si l'on considère les données *du portrait bioalimentaires* du MAPAQ (2021) pour la MRC du Pontiac, les superficies en culture de la MRC représentaient respectivement 34% et 55% des espaces occupés par l'ensemble des fermes agricole et des superficies cultivées de l'Outaouais. Les entreprises agricoles de la MRC, qui accordent une attention particulière au développement des activités des productions animales et végétales, réservent donc une part importante des surfaces cultivées aux activités de fourrage (30%), de pâturage (18%) et des céréales et protéagineux (16%).

En ce qui concerne la production animale, 70% des fermes de la MRC sont en élevage. De ce fait, le secteur animal est l'industrie la plus développée de la production agricole, en particulier les productions bovine et laitière qui généraient à elles seules, en 2021, des revenus de près de 23 millions de dollars, soit plus de 71% des revenus agricoles totaux de la MRC (MAPAQ, 2021). La production bovine est la principale production agricole de la MRC, avec une ferme sur trois qui loue des terres, ce qui représente 21% de la superficie agricole totale utilisée, soit environ 11 000 hectares³². L'activité agricole génère des revenus totaux de 32 millions de dollars par année,

³² Données prélevées dans le document du plan de développement de la zone agricole.

soit un revenu moyen d'environ 125 000 \$ par entreprise (ODO, 2020). Les autres productions animales sont établies sur environ 18 fermes agricoles et sont constituées d'ovins et autres.

En termes de production végétale, le territoire compte 54 fermes qui se spécialisent principalement dans la production horticole, de fourrages et de céréales et protéagineux. Ce dernier semble être le type de production qui génère le plus de revenus dans la catégorie de la production végétale avec une valeur totale de 6.34 millions de dollars (MAPAQ, 2021). L'horticulture constitue l'activité principale de 22 entreprises agricoles et génère un revenu de l'ordre de 1.38 millions de dollars. Finalement, bien qu'elle soit produite sur une grande quantité de terres (30% des espaces cultivés), la production de foin a toujours été considérée comme une activité à faible revenu pour la MRC. Cependant, son importance est vitale pour le maintien et la stabilité du développement du cheptel, ce qui explique néanmoins pourquoi elle est pratiquée sur 26 des 54 fermes en production végétale. Le tableau qui s'ensuit présente le nombre et le revenu des fermes agricoles enregistrées au MAPAQ par type de production agricole pour la MRC de Pontiac.

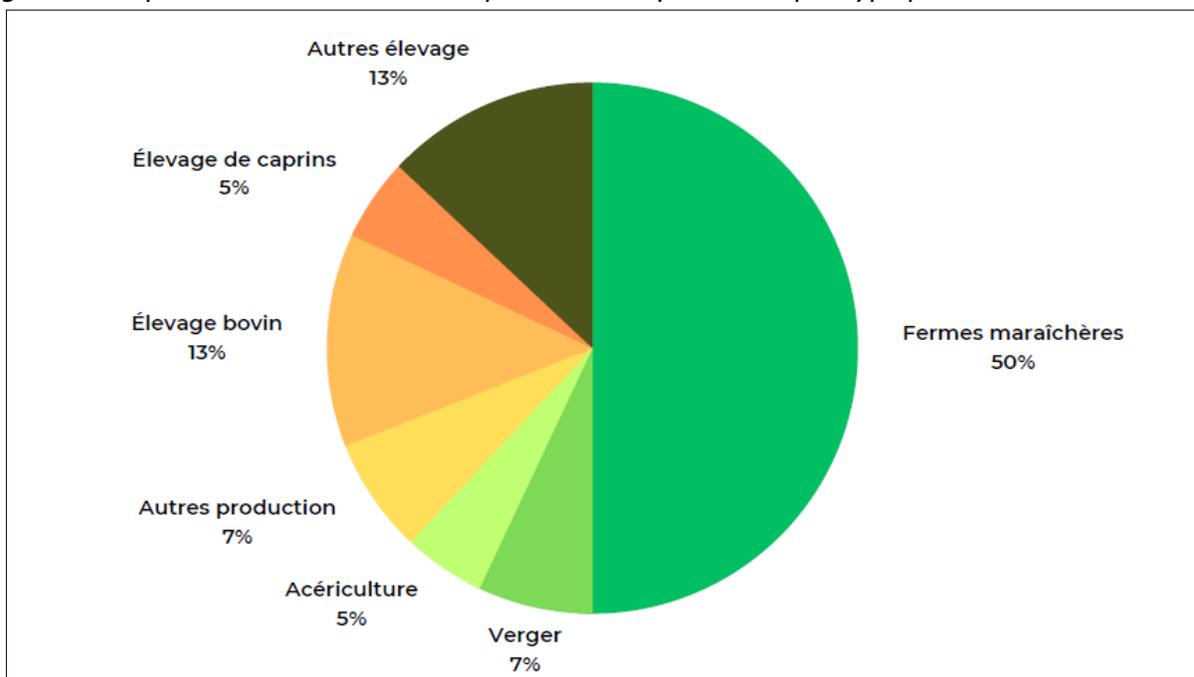
Tableau 17. Revenus des fermes agricoles par type de production, pour la MRC de Pontiac

PRODUCTIONS ANIMALES	Revenus totaux (en M\$)	PRODUCTIONS VEGETALES	Revenus totaux (en M\$)
Production bovine	11,67	Production horticole	1,38
Production laitière	10,16	Fourrages	0,37
Production Ovine	0,29	Céréales et protéagineux	6,34
Autres productions animales	0,24	Autres productions végétales	0,05
Total	23,37	Total	6,77

Sources : Portrait bioalimentaire de Pontiac, MAPAQ (2021)

Les résultats du portrait régional SADST pour la MRC de Pontiac montrent un total de 40 initiatives de production, ce qui représente 64% de l'ensemble des initiatives répertoriées. Le secteur agroalimentaire domine ce maillon du système alimentaire avec 38 initiatives. Le « jardin solidarité » du Jardin Éducatif Pontiac est l'unique initiative de production communautaire répertoriée. Les fermes maraîchères représentent fortement la production végétale avec 50% des initiatives, tandis que la production animale regroupe 12 initiatives, dont plus de 41% concerne l'élevage des bovins. Le secteur commercial est aussi présent dans ce maillon du système alimentaire avec deux initiatives. La figure 42 donne un résumé de la répartition des initiatives par type de production pour la MRC.

Figure 42. Répartition des initiatives de production répertoriées par type pour la MRC de Pontiac



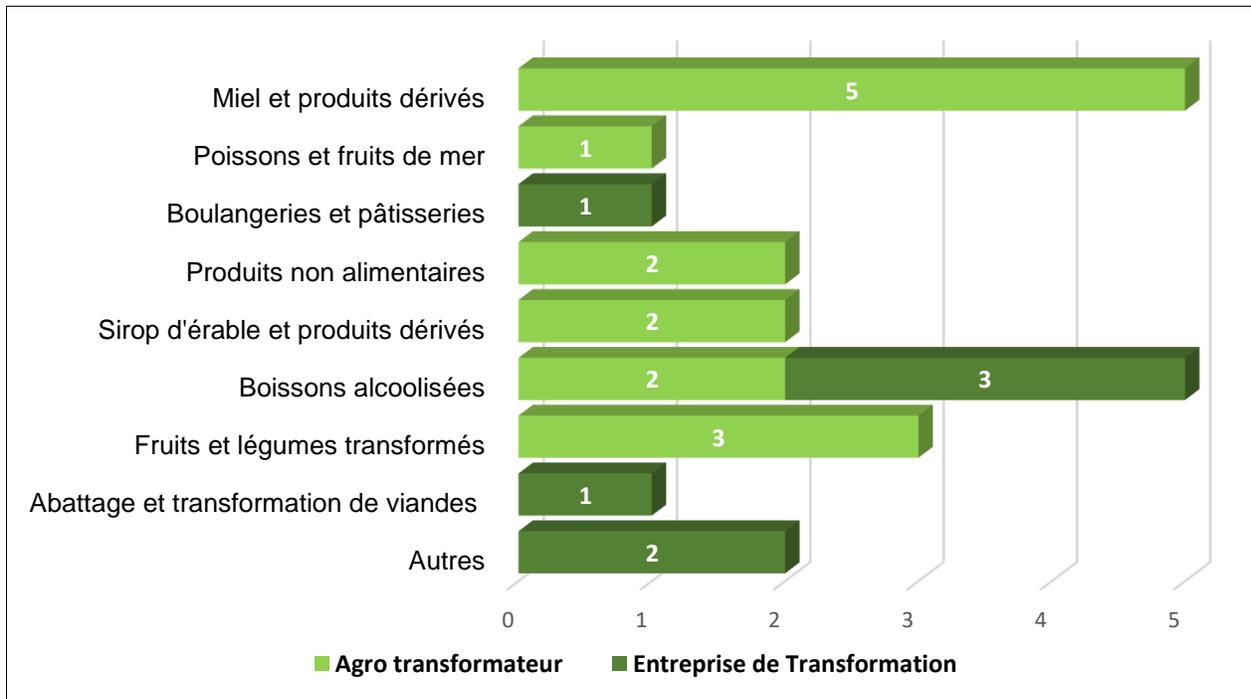
Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.4.2 Le maillon de la transformation

Selon le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023), un total de 22 entreprises qui réalisent des activités de transformation est dénombré dans la MRC de Pontiac. La plupart des entreprises répertoriées s'adonne à des activités de transformation alimentaire. Seulement deux entreprises qui transforment des produits non alimentaires sont comptabilisées pour la MRC.

La transformation alimentaire dans la MRC comprend les activités de l'agro-transformation et les activités des entreprises non agricoles qui transforment à l'extérieur des unités de production agricole. Selon les données de l'ODO (2023), comme pour tous les territoires de l'Outaouais, dans le Pontiac, la majorité des entreprises de transformation sont des entreprises de transformation des produits agricoles (68.2%). Dans l'ensemble, cette transformation permet de donner une valeur ajoutée aux fruits, légumes et au miel. La figure qui suit présente la répartition des entreprises par type de produits transformés.

Figure 43. Répartition des entreprises par type de produits transformés dans la MRC de Pontiac



Source : Compilation selon les données de l'ODO (2023)

Dans le portrait SAD ajusté de 2023, un total de six initiatives développées principalement dans le secteur communautaire a été répertorié. Les activités de cuisines collectives constituent l'essentiel des opérations de transformation. L'entreprise de fabrication de cidre « Coronation Hall Cider » est l'unique initiative du secteur commercial répertoriée dans la MRC. Voir toutes initiatives au tableau ci-dessous.

Tableau 18. Initiatives de transformation répertoriées dans la MRC de Pontiac

Nom de l'initiative	Type d'initiative	Porteur des initiatives
Coronation Hall Cider Mills	Cidrierie	Greg, Garry, Norma Graham
Cuisine collective de Campbell's Bay	Cuisines collectives	Bouffe Pontiac
Cuisine collective Otter Lake	Cuisines collectives	Inconnu
Cuisine collective Chapeau	Cuisines collectives	Bouffe Pontiac
Cuisine collective de Fort Coulonge	Cuisines collectives	Maison de la famille du Pontiac
Cuisine collective Shawville	Cuisines collectives	Inconnu

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.4.3 Le maillon de la distribution

Selon le MAPAQ (2021), 88 entreprises agricoles, soit 35% des fermes de la MRC de Pontiac, déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateurs. Sur l'ensemble des entreprises agricoles du territoire, 179 d'entre elles acheminent leur production hors ferme à travers les divers lieux de distribution que la MRC abrite. Elles utilisent la vente indirecte où plus qu'un-e intermédiaire se situe entre l'exploitant-e et le ou la consommateur-riche pour l'écoulement de leurs produits. Ainsi, le territoire de Pontiac doit compter sur un réseau de distribution et d'entreprises commerciales comme les dépanneurs, les marchés publics, les épiceries, les fermes agricoles et les restaurateur-riche-s pour assurer l'écoulement de ses produits agricoles.

Dans l'ensemble, la commercialisation des produits alimentaires dans le Pontiac est organisée différemment selon qu'on souhaite vendre directement à la ferme ou vendre en dehors de la ferme. Sur la ferme, la distribution des produits se fait amplement via des activités d'agrotourisme, de l'autocueillette et de ventes dans des kiosques localisés sur les lieux de production. À l'extérieur de la ferme, la vente est organisée dans les marchés publics et les supermarchés, les réseaux d'agriculture soutenus par la communauté, le commerce de gros et de détail, la restauration, les kiosques hors fermes et sur les sites internet transactionnels. Le tableau 19 présente le nombre d'entreprises de distribution selon les modes de commercialisation identifiés dans la MRC de Pontiac en 2021.

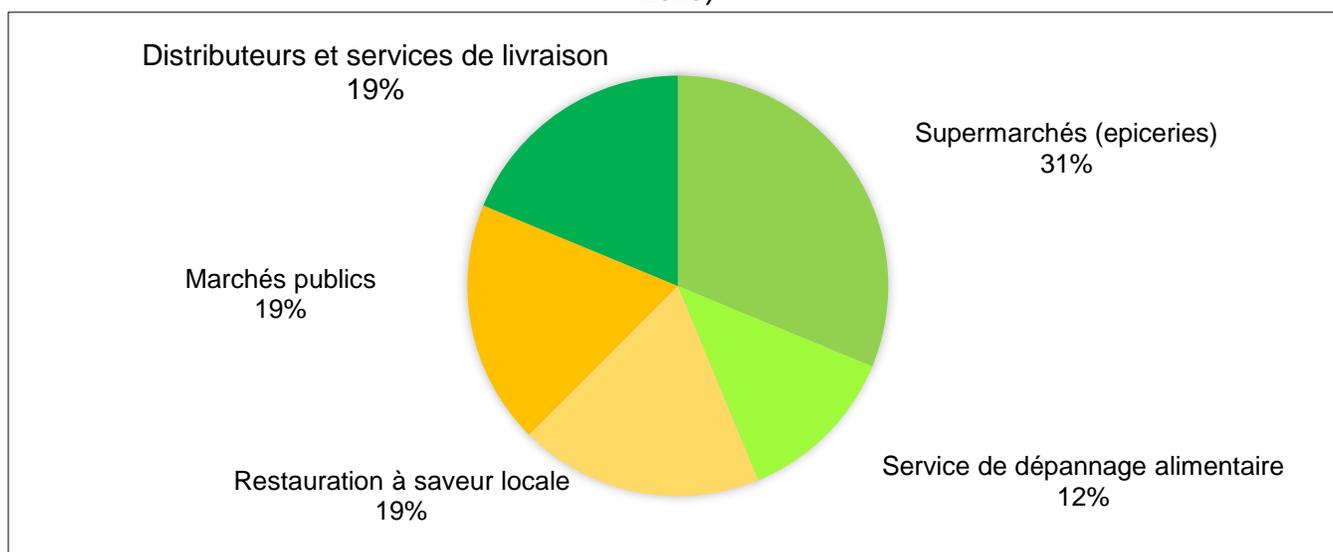
Tableau 19. Nombre d'initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la MRC de Pontiac

	Modes de commercialisation	Quantité
Distribution dans les fermes	Kiosque de vente à la ferme	25
	Entreprises Autocueillette à la ferme	4
	Réseau d'agriculteurs	4
	Agrotourisme	Environ 12
Distribution hors des fermes	Marchés publics	23
	Sites Internet transactionnel	5
	Kiosque hors ferme	7
	Commerce de détail	42
	Restauration	75
	Commerce de gros	3

Sources : Portrait bioalimentaire de Pontiac, MAPAQ (2021)

Dans le cadre du portrait régional du SAD, 16 initiatives de distribution dominées par le secteur commercial sont répertoriées sur le territoire de Pontiac. Les restaurants à saveur locale, les entreprises de distribution, les épicerie et les marchés publics constituent la plupart des entreprises de commercialisation qui offrent une mise en marché de proximité dans la région de Pontiac. Les supermarchés petite surface format épicerie dominent ce groupe et totalisent environ 31% de l'ensemble des initiatives. Voir la répartition complète des initiatives de distribution à la figure 44.

Figure 44. Répartition des initiatives de distribution répertoriées pour la MRC de Pontiac (SADST, 2023)



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.4.4 Le maillon de la consommation

Dans l'étude du portrait de la faim de 2017, la TCFDSO assimilait le territoire de Pontiac à un véritable désert alimentaire. À l'époque, la MRC ne pouvait compter que sur quelques épicerie localisées à Fort Coulonge et à Shawville pour son approvisionnement alimentaire. Aucun autre commerce d'alimentation se trouvait ailleurs sur le territoire. La plupart des gens se déplaçaient sur de longues distances vers ces localités ou en Ontario, pour leurs achats d'aliments.

Six ans plus tard, la situation a certes évolué, mais l'accès en termes physiques aux commerces offrant des aliments frais et sains demeure l'un des principaux enjeux des Pontissois-es.

En outre, bien que certaines entreprises agricoles entretiennent des kiosques sur leur ferme pour vendre une partie de leur production aux consommateur-riche-s, la vaste étendue du territoire de la MRC du Pontiac et l'absence de transport en commun rendent difficile

l'approvisionnement suffisant et adéquat en nourriture pour la population, notamment pour les moins nanti-e-s qui ne disposent pas d'un moyen de déplacement privé. Cette problématique est d'autant plus préoccupante pour ceux et celles qui doivent se déplacer vers des organismes communautaires qui leur assurent des services d'aide ou d'entraide alimentaire (Bouffe Pontiac, cuisines collectives, etc.).

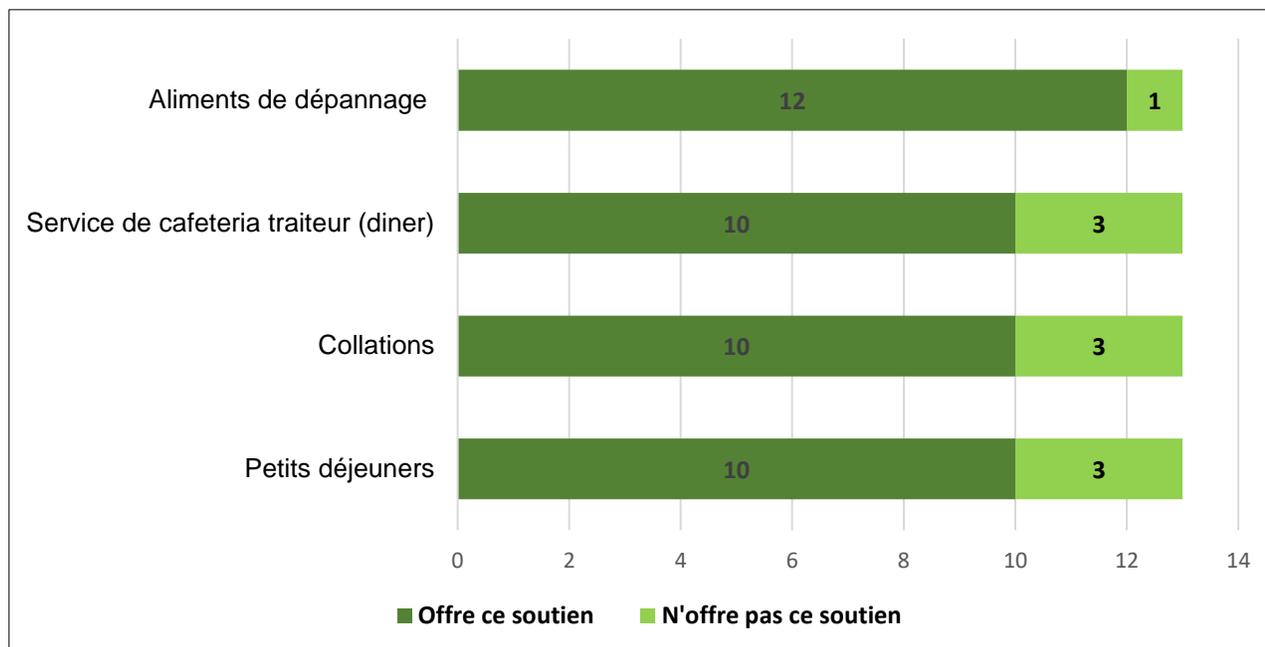
D'un autre côté, à travers des consultations tenues sous forme de groupes de discussion dans le cadre du Portrait des pratiques de l'alimentation scolaire à l'international, au Canada et au Québec (PASUQ, 2023), certain-e-s participant-e-s ont fait ressortir le manque d'attention pour une alimentation de qualité développée chez la majorité des consommateur-riche-s pontissois-es. Il s'agit là d'une mauvaise habitude alimentaire enracinée et difficile à redresser en raison de l'abondance de l'offre alimentaire non nutritive offerte dans les commerces de la région et le niveau socio-économique de la MRC classé le plus faible en Outaouais et un des plus faible au Québec.

Ces consultations ont aussi mis l'accent sur les principales initiatives en cours dans la MRC pour améliorer la valeur nutritive des aliments servis aux jeunes consommateur-riche-s et faire la promotion d'un système alimentaire durable dans la région. Il s'agit entre autres :

- D'une collaboration avec la Manne de l'Île et l'Institut de l'hôtellerie du Relais de la Lièvre pour offrir des repas de dépannage nutritifs et gratuits;
- Des subventions pour l'achat d'aliments offertes par des entreprises (Fondation PC, Metro);
- De l'initiative Savourez le Pontiac, pour alimenter les élèves avec des aliments plus sains, frais et locaux (Portée par Équiterre, M361);
- Des potagers scolaires dont les légumes récoltés sont utilisés pour les ateliers culinaires et une serre qui produit des légumes utilisés dans un programme de formation adaptée (informations obtenues du sondage de Lacelle et Richard, 2020).

Cette même étude de portrait rapporte les résultats d'un sondage effectué par Lacelle et Richard (2020) sur le contexte alimentaire des jeunes scolarisé-e-s de la MRC avec la participation de 13 établissements scolaires sur les 14 de la zone. Selon les informations récoltées, l'on constate que la faible valeur nutritive persiste dans les aliments, mais la plupart des établissements offrent une forme de soutien et de dépannage alimentaire aux élèves. Cet appui inclut des petits déjeuners, des collations, un service de cafétéria ou de traiteur à l'heure du dîner et des aliments de dépannage (sauf lors des petits déjeuners et collations). La figure 45 montre le score atteint par les établissements sondés pour ces formes de soutien.

Figure 45. Services offerts dans les écoles sur le territoire de la MRC du Pontiac (PASUQ, 2023)



Sources : Rapport préliminaire du Portrait des pratiques de l'alimentation scolaire en Outaouais

Dans le cadre du portrait régional SADST pour la MRC de Pontiac, aucune initiative de consommation n'a été répertoriée.

6.2.4.5 Le maillon de la gestion des résidus alimentaires

Selon le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR, 2023-2029) du Pontiac, la planification de la gestion des matières résiduelles est sous la responsabilité de la MRC, de même que le transfert et l'élimination des matières ultimes résiduelles. Les municipalités locales qui se chargent de la mise en œuvre des actions sont également responsables de la collecte porte-à-porte qui se fait sur une base hebdomadaire ou bihebdomadaire et de l'apport des matières résiduelles aux différents sites de réception municipaux. Il existe aussi un autre mode de fonctionnement qui permet l'apport volontaire des matières résiduelles par les citoyen-ne-s et les utilisateur-ric-e-s du territoire non organisé à des sites de réception municipaux ou directement au centre de transfert régional.

Concernant la gestion de la matière organique dans cette étude, aucun service de collecte porte-à-porte des résidus végétaux et alimentaires n'est en place sur le territoire de la MRC de Pontiac. Cependant, cinq municipalités prennent en charge les résidus végétaux apportés par les citoyen-ne-s à l'écocentre municipal à l'aide de composteurs communautaires (PGMR, 2023-2029). De plus, le compostage domestique est encouragé, si bien que les autorités municipales

promouvent les composteurs domestiques et encouragent les ménages à en faire usage pour ensuite utiliser le compost sur leur propriété.

Dans la gestion des résidus alimentaires, plusieurs modalités sont adoptées sur le territoire de la MRC de Pontiac. La réduction, la réutilisation et le compostage des résidus organiques sont les mécanismes les plus visés selon le nouveau PGMR (2023-2029). Ce document de planification met en exergue différents organismes qui œuvrent dans le domaine de la gestion des résidus verts et alimentaires à travers ces mécanismes et dont les activités ont un impact direct ou indirect sur le territoire de la MRC. Voir une liste des principaux organismes au tableau qui s'ensuit.

Tableau 20. Liste des entreprises et organismes œuvrant en gestion de matières organiques et ayant impact sur le territoire de Pontiac

Nom et type d'organisation	Type d'activités opérées
CREDDO (OSBL)	Gestion des matières résiduelles (3RV-E)
Protection environnementale de Pontiac (Groupe protection Environnement)	Gestion des matières résiduelles, consommation responsable
TCFDSO (Regroupement d'organisme)	Sensibilisation contre le gaspillage alimentaire
Enviro-Éduc Action [OSBL]	Éducation relative à l'environnement
Bouffe Pontiac [OSBL et organisme de charité]	Banque alimentaire et récupération alimentaire
Plateforme de compostage de la MRC Vallée-de-la-Gatineau	Compostage de résidus organiques

Sources : PGMR (2023-2029) de Pontiac.

Selon le PGMR, la quantité de matières organiques générées et récupérées en 2019 dans la MRC ont été estimées en utilisant la version révisée de 2020 de l'outil Chamard (RECYC-QUÉBEC, 2020). Pour l'inventaire des secteurs résidentiels et ICI, les estimations sont établies en fonction des unités d'occupation qui sont équipées d'un composteur domestique et le nombre de personnes par type de logement suggéré par l'outil et les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada publiées en 2012.

Les résultats font état qu'un total de 3807 tonnes de matières organiques auraient été généré en 2019 sur le territoire de Pontiac. De cette quantité, 2 794 tonnes (73.4%) proviennent du secteur résidentiel, dont 1 090 tonnes (39%) concernent particulièrement les résidus alimentaires générés dans les foyers familiaux (voir le tableau 21).

La récupération de l'ensemble des matières organiques se fait presque exclusivement dans le résidentiel et couvre 1.8% des quantités générées dans ce secteur. En ce qui concerne le secteur des ICI, le taux de récupération est quasi nul.

Tableau 21. Inventaire 2019 des résidus de matières organiques alimentaires selon les secteurs pour la MRC de Pontiac

Secteurs	Types de Matières organiques	Génération (tonnes)	Élimination (tonnes)	Récupération (tonnes)	Taux de récupération
Résidentiel	Résidus verts	793	777	16	2%
	Résidus alimentaires	1142	1090	52	5%
	Autres résidus organiques	859	859	0	0%
ICI	Résidus verts	108	108	0	0%
	Résidus alimentaires	749	749	0	0%
	Autres résidus organiques	156	156	0	0%
TOTAL		3807	3739	68	2%

Sources : Plan de gestion des matières résiduelles de Pontiac (PGMR, 2023-2029).

Deux des orientations du PGMR de Pontiac cherchent à promouvoir la réduction à la source et la réutilisation des matières résiduelles générées dans chaque ménage et à faciliter le recyclage domestique des matières organiques. En ce sens, la MRC entend fixer des objectifs de réduction d'élimination en appliquant ceux adoptés au niveau provincial en termes de recyclage des matières recyclables et compostables.

Selon les attentes, la quantité de matières organiques éliminées par rapport à la production des ménages (secteur résidentiel) devrait être réduite d'environ 58% en 2029 relativement à 2019. Par conséquent, le taux de récupération de ces matières organiques passerait de 2% en 2019 à 60% en 2029. Ce même taux est attendu pour le secteur des ICI en 2029.

En ce qui a trait au portrait régional révisé du SADST de l'Outaouais, aucune initiative de gestion des résidus alimentaires n'a été répertoriée dans la MRC de Pontiac.

6.2.4.6 Le maillon de la gouvernance alimentaire

Dans la MRC de Pontiac, plusieurs organismes sont impliqués dans la gouvernance du système alimentaire local. La MRC et la TDSP sont les structures les plus actives dans ce processus d'organisation et de coordination des acteur-riche-s autour de l'alimentation à l'échelle territoriale.

La TDSP adopte un mécanisme de concertation intersectorielle et multi-réseaux qui agit comme levier de développement. Elle entend développer ce rôle à travers deux comités phares : la Sécurité alimentaire (SA) et les Saines habitudes de vie (SHV). Le premier cherche à développer une vision commune et concertée des enjeux et des interventions à privilégier en sécurité alimentaire en supportant les actions visant à faciliter une accessibilité plus certaine aux aliments et au service d'aide ou d'entraide alimentaire. Le second les supporte et encourage les interventions qui favorisent la création d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie et en alimentation.

La MRC joue son rôle de gouvernance alimentaire à travers son service de développement et celui de l'agriculture et agroalimentaire. Elle opère via leur commissaire en développement économique et un comité de suivi composé de protagonistes du milieu de l'agriculture. Ainsi, avec ce comité, la MRC s'assure de la mise en œuvre du PDZA et suit de près les actions préconisées telles l'organisation des services en agriculture, l'aide à l'établissement de la relève et le soutien au développement de nouvelles filières. Elle développe aussi un très bon partenariat avec la TAO pour les actions prévues dans l'ESBO.

Concernant les données répertoriées et ajustées dans le cadre du portrait régional SADST, une seule initiative de gouvernance alimentaire a été enregistrée pour la MRC de Pontiac. Elle est présentée au tableau ci-dessous.

Tableau 22. Initiatives de gouvernance identifiées dans la MRC Pontiac

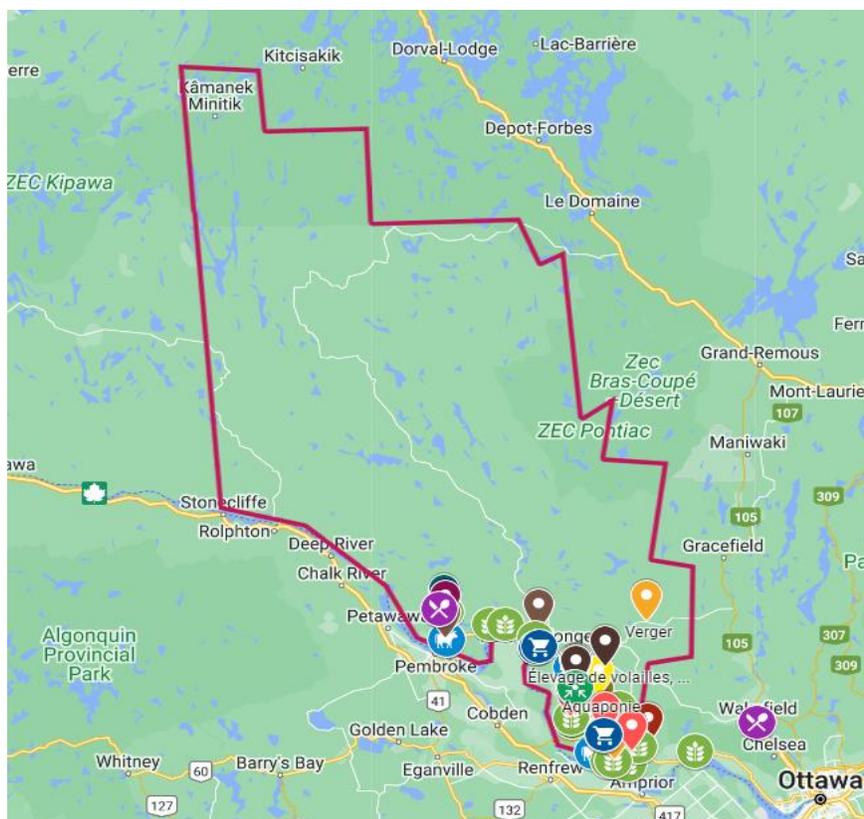
Nom de l'initiative	Type d'initiative	Porteur des initiatives
Commission sécurité alimentaire	Instance de concertation	TDS Pontiac

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.4.7 La carte des initiatives pour la MRC de Pontiac

La carte de la figure 46 permet la visualisation des données répertoriées sur le territoire de Pontiac, c'est-à-dire une vue d'ensemble sur la localisation des initiatives par composante du système alimentaire de la MRC. Au total, 63 initiatives ont été identifiées, dont 40 de production, 16 de distribution, 6 de transformation et une seule en gouvernance alimentaire. Aucune initiative de consommation et de gestion résiduelle des aliments n'a été répertoriée via notre sondage en ligne pour le système alimentaire de la MRC.

Figure 46. Localisation des initiatives du système alimentaire répertoriées pour Pontiac



Cette carte est [accessible ici](#).

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

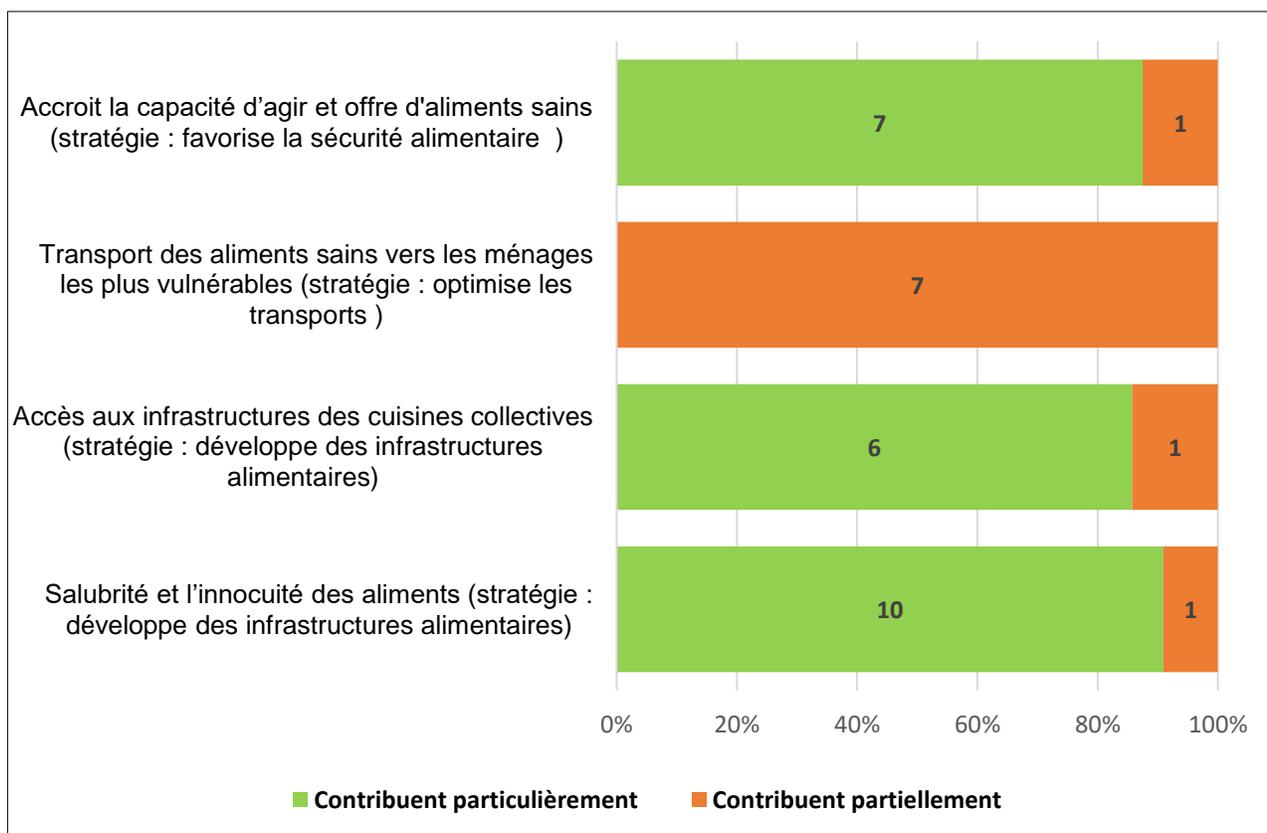
6.2.4.8 La contribution des initiatives sondées au système alimentaire durable et à une saine alimentation sur le territoire de Pontiac

Pour la MRC de Pontiac, un total de 11 initiatives a répondu au sondage. Les résultats montrent que la majorité de ces initiatives appartiennent aux maillons de transformation (45%) et de distribution (45%) alimentaire. Elles contribuent surtout à développer des infrastructures alimentaires et promouvoir la sécurité alimentaire, tout en s'efforçant d'assurer une saine alimentation pour tous-t-e-s. Ces contributions sont déployées à travers au moins deux indicateurs clés visant à transformer le territoire du Pontiac en une communauté nourricière. En effet, l'analyse des données pour la MRC montre que la totalité (11) des initiatives sondées apporte une forte contribution dans la liberté de choix d'aliments en fonction des goûts personnels et de l'appartenance culturelle et 63% d'entre elles contribuent particulièrement à faciliter l'accès aux infrastructures alimentaires.

Certaines initiatives en cours sur le territoire cherchent également à accroître la capacité d'agir des ménages en garantissant une situation de sécurité alimentaire grâce à l'offre d'aliments

sains. Elles permettent ainsi de soulager la faim des personnes en situation d'insécurité alimentaire urgente; c'est le cas, notamment, des banques alimentaires et des cuisines collectives dont le nombre varie entre 5 et 7 parmi les initiatives sondées. Cependant, ces initiatives exercent une contribution partielle (faible ou moyenne) sur d'autres indicateurs qui permettent de transporter les aliments sains vers les ménages les plus vulnérables. C'est le cas pour 6 des 11 initiatives sondées (voir le niveau de contribution des initiatives sondées selon les indicateurs concernés à la figure 47).

Figure 47. Nombre d'initiatives par type de stratégie en fonction de leur niveau de contribution au SAD (MRC de Pontiac)



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.4b Faits saillants sur le système alimentaire de la MRC de Pontiac

- La MRC de Pontiac, située à l'extrême ouest dans la région administrative de l'Outaouais, est formée de dix-huit (18) municipalités. Elle s'étend sur un espace d'une superficie de 14 278 km².

- La zone agricole décrétée par la MRC couvre une superficie de 93 709 hectares et représente environ 6% de la superficie du territoire (MAPAQ,2021). Le Pontiac est l'une des MRC de l'Outaouais où les conditions de vie sont très précaires avec une forte dépendance des paiements de transferts gouvernementaux.
- Le territoire abrite présentement un seul supermarché (grande surface) et dispose de quelques centres d'achat de qualité et de services d'aide ou d'entraide alimentaire.
- Les déserts alimentaires de la MRC se circonscrivent dans des zones matériellement défavorisées et se trouvent principalement dans les municipalités de Rapides-des-Joachims, de Sheenboro et dans la partie nord de Waltham, de Mansfields-et-Pontefract, d'Otter Lake et d'Alleyn-et-Cawood.
- Très peu d'acteurs sont impliqués dans la mise en place d'un système alimentaire durable dans la MRC de Pontiac. Quelques acteurs bioalimentaires, la MRC et quelques organismes communautaires de concertation (CDC, Bouffe Pontiac et TDSP) sont les plus observés.
- Dans son dernier PGMR, il ressort souvent l'idée que les municipalités de la MRC de Pontiac prennent en charge la gestion des matières organiques (résidus alimentaires et végétaux) à l'aide de composteurs communautaires.
- En 2021, la MRC de Pontiac compte 254 entreprises agricoles (MAPAQ, 2021). Les activités opérées par ces fermes s'étalent sur une superficie d'environ 47 792 hectares, soit 51% de la zone agricole.
- La production agricole de la MRC procure de l'emploi direct à plus de 286 personnes et générerait près de 30.5 millions de dollars en 2021 (MAPAQ, 2021).
- 70% des fermes de la MRC sont en élevage et les productions bovines et laitières génèrent à elles seules, en 2021, des revenus de près de 23 millions de dollars, soit plus de 71% des revenus agricoles totaux de la MRC (MAPAQ, 2021).
- Les résultats du portrait SAD 2020 ajustés en 2023 répertorient un total de 40 initiatives de production. Les fermes maraîchères (50%), tandis que la production animale regroupe 12 initiatives, dont plus de 41% concerne l'élevage des bovins.
- Le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) dénombre 22 entreprises de transformation alimentaire, 68.2% s'adonnent à l'agro-transformation.

- La MRC, la TDS et la CDC de Pontiac sont des acteurs fortement impliqués au renforcement du système alimentaire de leur territoire et à la sécurité alimentaire de leur citoyen-ne et concitoyen-ne.
- Dans le portrait SAD de 2020 et de 2023, 6 initiatives de transformation ont été répertoriées. Les cuisines collectives étaient les plus répertoriées.
- En 2021, 88 fermes dans la MRC déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateur-riche-s (MAPAQ, 2021).
- Pour assurer la commercialisation de ses produits agricoles hors ferme, la MRC de Pontiac doit compter sur un important réseau de distribution et d'entreprises.
- Dans le portrait régional du SAD, 16 initiatives de distribution sont répertoriées. Le secteur commercial est le type dominant. Les supermarchés petite surface format épicerie dominent ce groupe et totalisent environ 31% de l'ensemble des initiatives.
- L'accès limité aux petits commerces d'alimentation offrant des aliments frais et sains semble être l'un des principaux enjeux auxquels sont confrontées certaines municipalités de la MRC.
- Selon le PASUQ (2023), un manque d'attention pour une alimentation de qualité développé chez la majorité des consommateur-riche-s pontissois-es est observé. Le niveau socio-économique de la MRC est classé le plus faible en Outaouais et un des plus faibles au Québec.
- Certaines initiatives pour améliorer la valeur nutritive des aliments et faire la promotion d'un système alimentaire durable sont développées sur le territoire. Il s'agit par exemple : collaboration entre institutions, subvention pour achat d'aliments et production de légumes (Lacelle et Richard, 2020 et PASUQ, 2023)
- Environ 3 807 tonnes de résidus alimentaires ont été générés en 2019. De cette quantité, seulement 2% ont été récupérés 68 tonnes (PGMR, 2023)
- Deux des orientations du PGMR de Pontiac cherchent à promouvoir la réduction à la source et la réutilisation des matières résiduelles générées dans chaque ménage et à faciliter le recyclage domestique des matières organiques.
- La MRC (avec le service de développement et celui de l'agriculture et agroalimentaire) et la TDSP sont les structures les plus actives dans ce processus d'organisation et de coordination des acteur-riche-s autour de l'alimentation à l'échelle territoriale.

- Selon le portrait SADST de 2023, les initiatives développées sur le territoire cherchent à accroître la capacité d’agir des ménages en garantissant une situation de sécurité alimentaire grâce à l’offre d’aliments sains et en permettant ainsi de soulager la faim des personnes en situation d’insécurité alimentaire urgente. Certaines initiatives exercent aussi une contribution partielle (faible ou moyenne) sur d’autres indicateurs qui permettent de transporter les aliments sains vers les ménages les plus vulnérables.

6.2.5a La Ville de Gatineau

6.2.5.1 Le maillon de la production

Les activités agricoles sur le territoire de la Ville de Gatineau évoluent dans un contexte d’agriculture urbaine et périurbaine³³. Cela facilite à la fois le développement d’un cadre de production marchande et non marchande avec des activités commerciales et d’autoproduction.

En 2021, selon les données du portrait bioalimentaire de Gatineau (MAPAQ, 2021), 67 exploitations agricoles étaient recensées sur le territoire de la Ville de Gatineau, se partageant 5930 hectares, soit 45% de la zone agricole. Il s’agit d’une augmentation du nombre de fermes de 14% en comparaison avec l’année 2010. Dans la zone agricole qui couvre 39% du territoire de la ville, seulement 4 141 hectares étaient cultivés. Ce qui représente 5% des superficies cultivées de l’Outaouais.

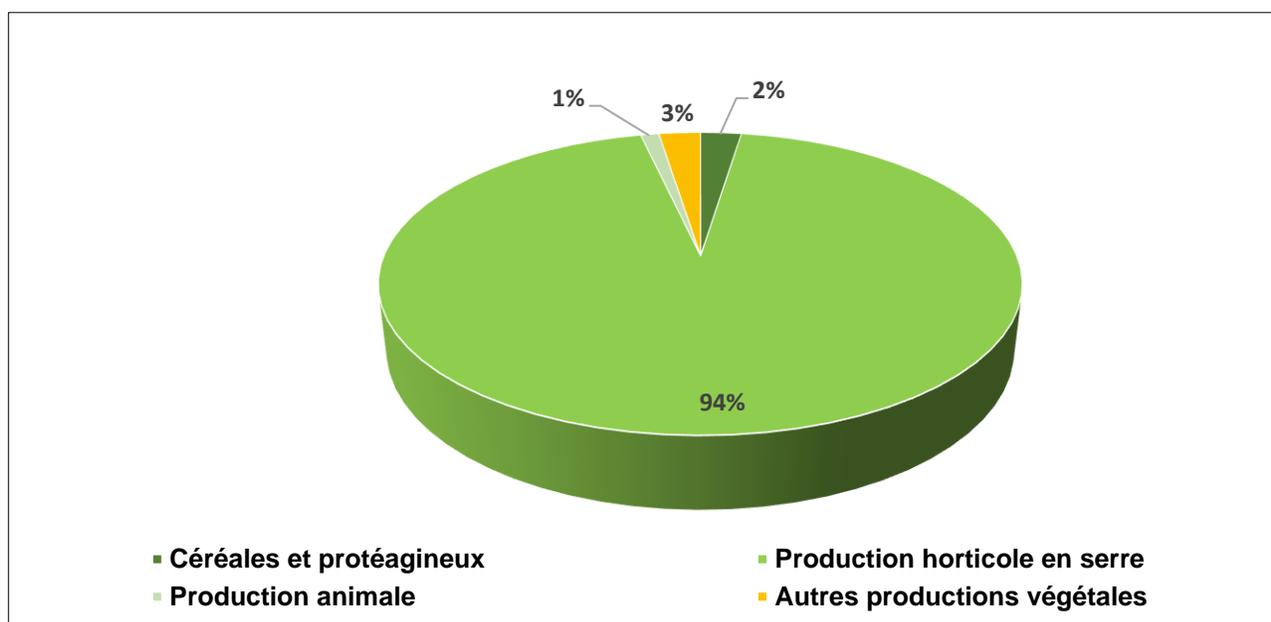
La production agricole de la Ville de Gatineau, constituée de deux sous-secteurs de production (animale et végétale), génère en 2021 selon le MAPAQ (2021) des revenus totaux de près de 61.4 millions de dollars qui représentent environ 37% des revenus agricoles de la région. Avant cette date, les revenus agricoles déclarés pour la ville tournaient autour de 6 millions de dollars. Avec la prise en compte des revenus générés en 2021 (57.7 millions de dollars) par ses entreprises serricoles qui sont considérées comme les plus grandes de la région et sa principale production, la Ville de Gatineau occupe donc le premier rang en ce qui concerne les revenus moyens par ferme. En effet, cette valeur est donc la plus élevée en Outaouais et représente 900 000 dollars par entreprise agricole. Les revenus des entreprises serricoles représentaient 98% des revenus horticoles et 23 entreprises ont déclaré tirer des revenus de la production de céréales et de protéagineux. Cependant, selon Vincent Philibert, Conseiller en développement régional et gestion de programmes à la Direction régionale de l’Outaouais du MAPAQ, il faudrait prendre ces données avec énormément de pincettes, car elles sont biaisées par la production de cannabis sur le territoire de la Ville de Gatineau qui vient gonfler les revenus. Il propose de

³³ Selon le PDZAA (2017), l’agriculture périurbaine se produit dans un espace intermédiaire entre la ville et la campagne et entretient des liens commerciaux avec le milieu urbain en plus d’être soumise aux effets de la proximité de celui-ci.

revoir ces chiffres pour en déduire les revenus du cannabis et avoir ainsi une meilleure vue de la réalité des entreprises à Gatineau.

En outre, les données compilées dans le PDZAA (2017) et le portrait bioalimentaire de la Ville de Gatineau indiquent que la production bovine constitue l'activité agricole en production animale dominante sur le territoire de la ville avec un total de 18 fermes sur les 22 fermes du secteur animal. Si cette production a pu générer près de 600 000 \$ de revenus, soit près de 1% des revenus agricoles de la ville, plus aucune entreprise agricole ne tirerait cependant de revenus issus de la production laitière (MAPAQ, 2021). La figure qui suit présente la répartition des revenus par type de production pour la Ville de Gatineau.

Figure 48. Répartition des revenus générés par type de production dans la Ville de Gatineau en 2021.



Sources : Portrait bioalimentaire de Gatineau, MAPAQ (2021)

Il existe aussi dans la Ville de Gatineau une multitude de pratiques réalisées à petite échelle, par le biais desquelles les citoyen-ne-s du territoire produisent une partie des aliments qu'ils et elles consomment. Ce sont des pratiques d'autoproduction à travers lesquelles la ville souhaite mener pour développer une agriculture urbaine adaptée à son contexte. Parmi les activités de cette agriculture concentrée en milieu urbain, l'on retrouve des potagers domestiques, des jardins communautaires et collectifs et des jardins pédagogiques. Les fermes urbaines commerciales ou communautaires et la production privée de type jardins comestibles s'y retrouvent également. L'essentiel de la production qui ressort de ce type d'agriculture concerne principalement les légumes et les fruits, mais aussi les œufs et la viande. Dans l'ensemble, à travers l'agriculture urbaine, la ville entend offrir à tou-te-s la possibilité de se nourrir avec des

aliments produits à proximité et poursuivre des objectifs alimentaires et environnementaux tournés vers un mode de développement durable.

Au cours des dernières années, les jardins communautaires et collectifs ont connu un essor important dans la Ville de Gatineau. Ces deux types de jardin se retrouvent dans des terrains spécifiquement dédiés, ou font l'objet d'un aménagement en pot, sur un toit, à la verticale, etc. À l'heure actuelle, selon le site web³⁴ de la ville, 23 jardins collectifs et communautaires sont répertoriés sur le territoire de Gatineau en 2023.

Tableau 23. Liste des jardins communautaires et collectifs par secteur dans la Ville de Gatineau (2023).

Secteurs de la Ville	Noms des jardins
Hull	Jardin communautaire de l'Étang Jardin communautaire Reboul CORPOJARDIN, jardin communautaire, écologique et intergénérationnel Jardin communautaire Entre 2 fleurs Jardin au cœur du quartier Jean-Dallaire Jardin communautaire Entre Bettes et Voisins de Val-Tétreau Jardin communautaire et écologique Mont-Bleu Jardin communautaire Serge-Bertrand Potager à partager Jardin communautaire de la Ferme Moore
Aylmer	Jardin collectif North Jardin communautaire Deschênes Projet du Jardin à l'assiette
Gatineau	Parc de la Ferme-Dalton Jardin communautaire Magnus Jardin des Petites Sœurs Jardin communautaire au parc Sanscartier Jardin communautaire Val-D'Oise Jardin Tecumseh Jardin urbain du Vieux-Gatineau
Masson-Angers	Jardin communautaire du Ruisseau
Buckingham	Jardin communautaire Le Boulev'Art de la Vallée Jardin communautaire du parc Gendron

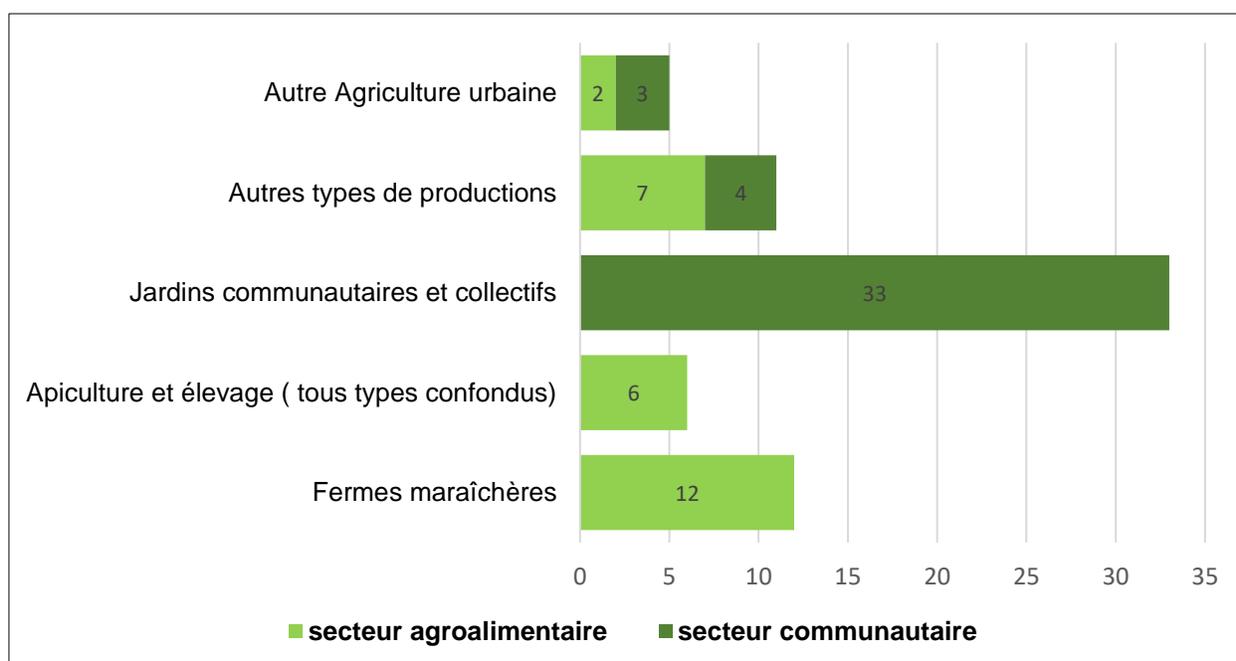
Sources : Site ville de Gatineau (2023)

³⁴Informations prélevées sur :

https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/agriculture_urbaine/jardins_communautaires_collectifs/carte#documentation

Les résultats du portrait SAD ajustés en 2023 montrent un total de 67 initiatives de production dont la plupart, 40, se trouvent dans le secteur communautaire. Les jardins communautaires et collectifs sont les plus présents avec 49% des initiatives. Le secteur agroalimentaire est aussi remarqué dans ce maillon du système alimentaire avec 27 initiatives, dont 44%, soit 12 initiatives, concernent les fermes maraîchères. La figure 49 donne un résumé de la répartition des initiatives par secteur d'activités pour la Ville de Gatineau.

Figure 49. Répartition des initiatives de production par secteur d'activités pour la Ville de Gatineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5.2 Le maillon de la transformation

La transformation alimentaire est vue comme un moyen de créer de la valeur ajoutée à la fois pour les entreprises et le territoire de la Ville de Gatineau, de favoriser la diversification économique, de développer la commercialisation des produits et de limiter le gaspillage alimentaire. Selon le PDZAA (2017), la Ville doit énormément compter sur son industrie de la transformation alimentaire qui génère d'importantes retombées. En effet, plusieurs activités et infrastructures de transformation alimentaire permettent aux producteur-rice-s agricoles d'explorer de nouveaux débouchés pour leurs produits et aux consommateur-rice-s de bénéficier de produits transformés localement. Ainsi, la transformation constitue donc un pilier central pour l'économie avec la création à coup sûr de nouveaux emplois. D'autant plus qu'elle

est reconnue à l'échelle du Québec pour créer des retombées directes et indirectes importantes en raison de la prédominance de l'achat local.

Dans cette même étude, on dénote quelques filiales qui se distinguent particulièrement dans l'industrie de la transformation alimentaire à Gatineau et dans son environnement de proximité. Les produits les plus en vogue retrouvés sont : le lait, la bière et les produits de la viande. Les activités et les infrastructures de transformation alimentaire développées à travers les différentes filières de ces produits permettent aux producteurs agricoles d'explorer de nouveaux débouchés et aux consommateurs de bénéficier de produits transformés localement.

En outre, l'importance du marché des consommateurs à proximité (Gatineau-Ottawa), où l'on recense plus de 1.5 millions de personnes, fait de l'immense potentiel de développement de la transformation alimentaire un atout majeur.

Le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire de l'ODO (2023) révèle que la Ville de Gatineau compte sur son territoire 71 entreprises, soit 33% du nombre existant en Outaouais qui réalisent des activités de transformation alimentaire. Contrairement aux MRC rurales, la majorité des entreprises à Gatineau (87.3%) sont des entreprises de transformation. Les agro-transformateurs sont un peu moins nombreux et développent leurs activités dans seulement neuf entreprises.

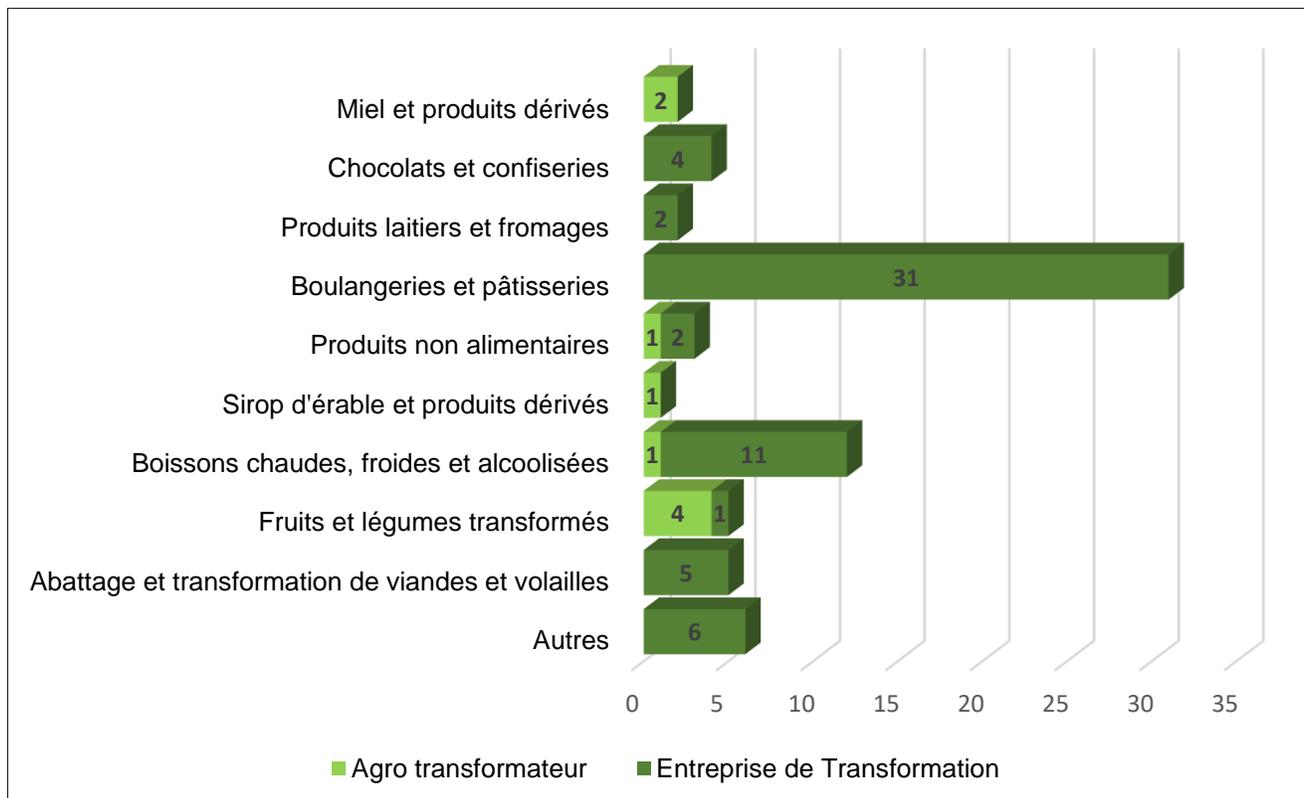
Dans la Ville de Gatineau, les entreprises qui font de la transformation alimentaire opèrent dans des secteurs variés. Les activités développées se composent essentiellement, selon l'ODO (2023), d'activités issues des milieux de la boulangerie, de la pâtisserie et des boissons chaudes, froides et alcoolisées. S'y retrouvent aussi des fruits et légumes transformés et des produits provenant de la transformation des viandes.

Bien qu'aucun abattoir ne soit présent sur le territoire de Gatineau, selon le PDZAA (2017), la production agricole de Gatineau étant aussi axée sur l'élevage de bovins de boucherie, il est naturel de constater qu'une industrie de transformation des produits de viande s'y est développée. En ce sens, la ville abrite des entreprises qui font des activités de découpe (par exemple, les boucheries) ou encore celles qui fabriquent des produits à valeur ajoutée à partir de leur viande. La figure 50 présente le nombre d'entreprises par type de transformation selon le secteur d'activités pour la Ville de Gatineau.

La transformation réalisée au sein d'un organisme communautaire comme les cuisines collectives et les cuisines en location est aussi très présente dans la Ville de Gatineau. Le nombre d'initiatives du genre a été pris en compte dans le cadre du portrait régional SADST. En effet, les résultats montrent un total de 53 initiatives de transformation, dont 35 (66%) concernent les cuisines collectives et en location (voir la figure 51). Les entreprises de transformation communautaire et commerciale représentent à elles seules une part de 25%.

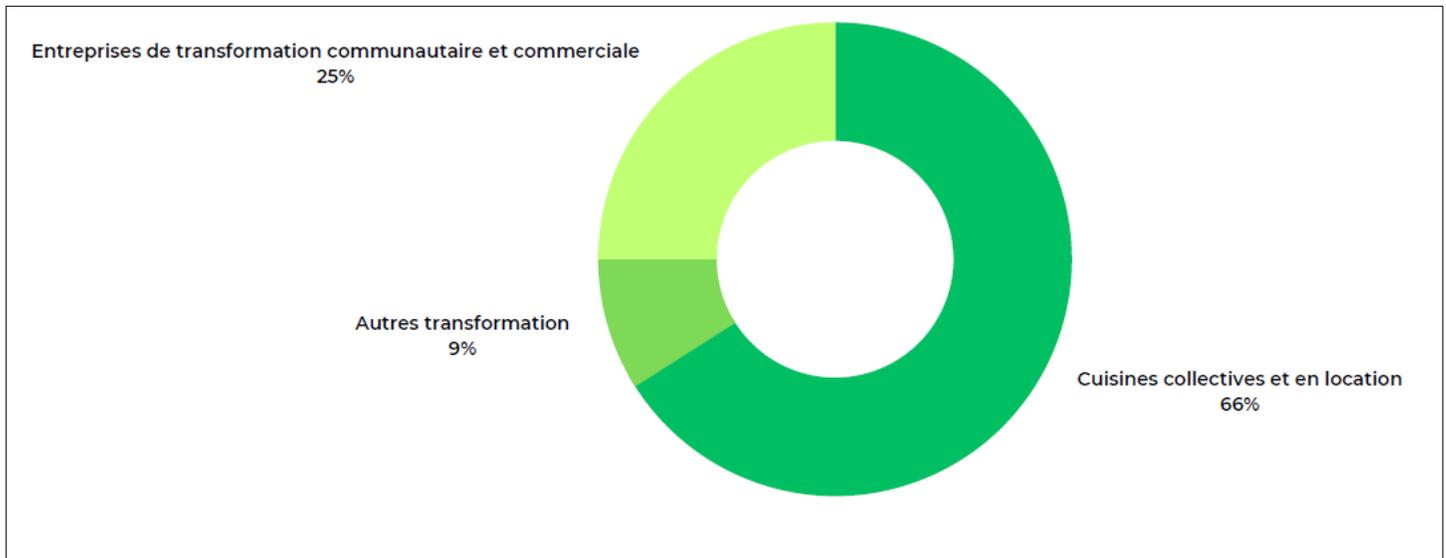
En comparant ces données avec les résultats du Portrait diagnostics de l'ODO, on observe parmi les initiatives un déséquilibre vers le milieu communautaire avec une forte répartition pour les cuisines collectives. Cette différence s'explique en raison du fait que dans le Portrait SADST toutes les entreprises de transformation alimentaire de la Ville ne sont répertoriées et en plus les boulangeries et pâtisseries ne sont pas comptabilisées dans le maillon de la transformation elles sont plutôt prises en considération dans le segment de la distribution.

Figure 50. Entreprises de transformation alimentaire et d'agro-transformation par secteur dans la Ville de Gatineau en 2023



Source : Compilation selon les données de l'ODO (2023)

Figure 51. Répartition des initiatives de transformation répertoriées dans la Ville de Gatineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5.3 Le maillon de la distribution

La distribution alimentaire marchande représente une part importante de l'industrie agroalimentaire de la Ville de Gatineau. Quatre types sont observés dans cette distribution. En général, une distinction est faite entre la distribution directe par les fermes de production et celles de transformation agricole, puis la distribution indirecte sous forme de vente en gros aux entreprises et institutions, ainsi que provenant d'un réseau de distribution assurant la vente au détail à travers des services alimentaires.

Rappelons que les services alimentaires incluent les restaurants et les institutions proposant des services de restauration et sont approvisionnés dans la plupart des cas par un réseau de distribution et grossistes.

Selon le portrait bioalimentaire de MAPAQ pour la Ville de Gatineau en 2021, 47 (69%) des entreprises agricoles de la ville déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateur-riche-s. Parmi celles-ci, cinq offrent de l'autocueillette à la ferme, 22 détiennent un kiosque sur les lieux de la ferme alors que cinq en ont un hors de la ferme, et sept vendent dans les marchés publics (MAPAQ, 2021). Sur l'ensemble des entreprises agricoles du territoire, 28 écoulent leur production par l'intermédiaire de la vente indirecte qui fait participer plus d'un-e intermédiaire entre l'exploitant-e et le ou la consommateur-riche. L'agrotourisme, les réseaux soutenus par la communauté et la promotion via les sites internet

sont aussi listés parmi les canaux et les mécanismes utilisés pour faciliter la commercialisation des produits agricoles.

Ainsi, pour assurer la commercialisation de ses produits agricoles hors ferme, la Ville de Gatineau doit compter non seulement sur des certaines d'initiatives mises en place par les producteur-riche-s agricoles mais aussi sur un réseau de distribution et d'entreprises commerciales tel-le-s que les dépanneurs, les marchés publics, les épicerie-s, les ferme-s, les restaurateur-riche-s et les supermarchés. Le tableau 24 présente le nombre d'entreprises de distribution selon les modes de commercialisation identifiés dans la Ville de Gatineau en 2021 par MAPAQ.

Le commerce de détail et la restauration représentent une partie importante du secteur bioalimentaire de la Ville de Gatineau. Les données du portrait bioalimentaire de 2021 font ressortir que les activités de restauration sont effectuées par environ 649 établissements, alors que le commerce de détail englobait 413 établissements (MAPAQ, 2021). En 2017, le PDZAA de la ville estimait déjà le nombre total d'emplois créés par ces deux secteurs de distribution à 10 598 et classait le segment de vente au détail comme le plus important parmi les segments de la chaîne de distribution en raison qu'il totalisait à l'époque 71% des ventes de produits alimentaires (PDZAA, 2017).

Quant aux supermarchés, ils offrent toutes les catégories de produits alimentaires et ils ont une superficie qui varie entre 10 000 et 45 000 pi² (PDZAA, 2017). Plusieurs chaînes de supermarchés sont présentes et contrôlent le secteur de la vente au détail dans la région de Gatineau. Les plus imposantes sont Wal-Mart, Costco, Super C, Dollarama, Maxi et les Compagnies Loblaw Ltée, Métro Inc. et Sobeys Inc.

Les épicerie-s, de leur côté, offrent un choix d'aliments plus limité par rapport aux supermarchés. Leur superficie est souvent plus petite et les prix affichés sont généralement plus élevés. Elles sont d'ailleurs habituellement approvisionnées en produits par un-e grossiste.

Tableau 24. Nombre d'initiative de distribution et mode de commercialisation des aliments dans la Ville de Gatineau

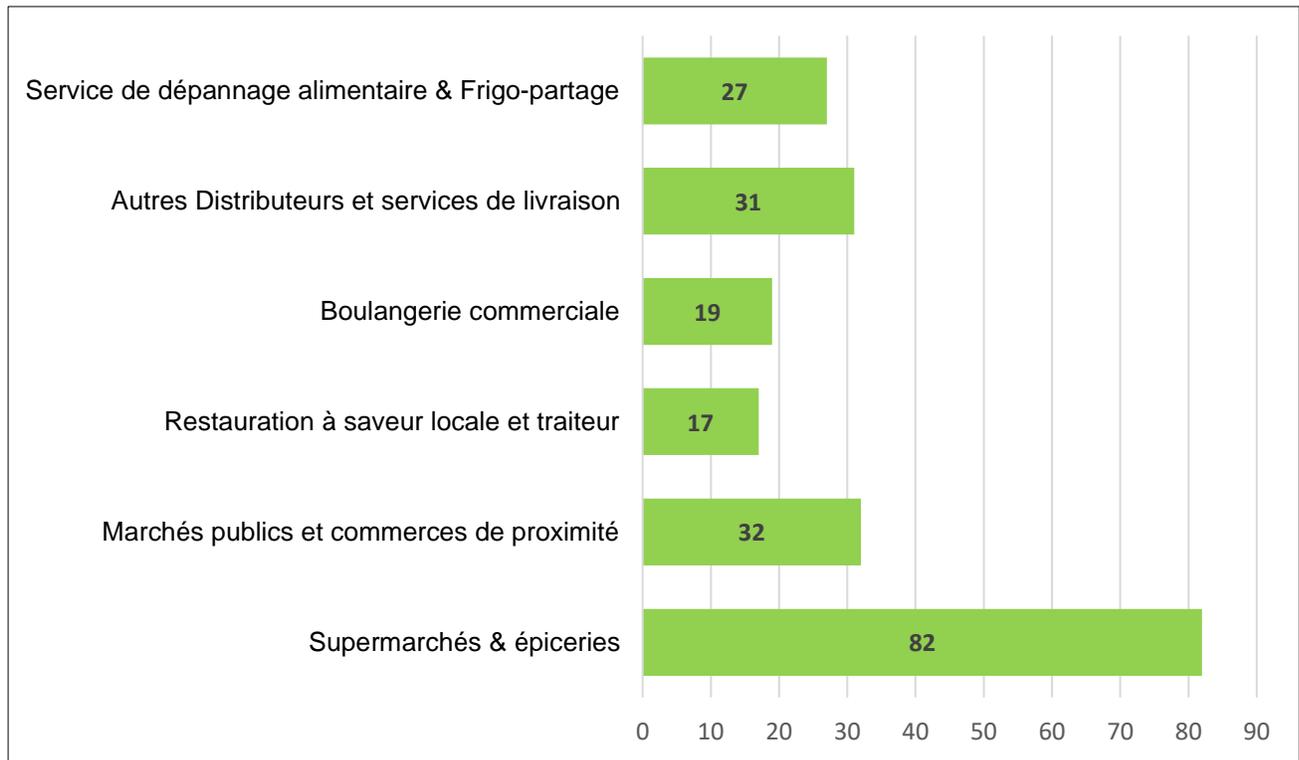
	Modes de commercialisation des aliments	Quantité
Distribution dans les fermes	Kiosque de vente à la ferme	22
	Entreprises Autocueillette à la ferme	5
	Réseau d'agriculteurs	5
	Agrotourisme	Environ 5
Distribution hors des fermes	Marchés publics	7
	Kiosque hors ferme	Moins que 5
	Commerce de détail	413
	Restauration	649
	Commerce de gros	38
	Sites Internet transactionnel	8

Sources : Portrait bioalimentaire de Gatineau, MAPAQ (2021)

Pour la distribution non marchande, la Ville de Gatineau dispose d'un réseau de distribution d'aide alimentaire constitué d'un ensemble d'organismes communautaires et de banques alimentaires locales. La plupart de ces entités circonscrivent leurs actions dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le gaspillage alimentaire à Gatineau. Dans cette catégorie de distribution se développent des activités de dépannage alimentaire, de repas communautaires, de soupes populaires et de distribution de déjeuners en milieu scolaire, ainsi que des services de frigo-partage.

Par ailleurs, dans le cadre du portrait régional du SAD (Jacob, 2021), 208 initiatives de distribution ont été répertoriées sur le territoire de la Ville de Gatineau, dont la plupart se situent dans le secteur commercial. Les supermarchés et épiceries, les services de dépannage et de frigo-partage, les marchés publics et la restauration constituent l'essentiel des structures de distribution qui offrent une mise en marché de proximité dans la ville. Les supermarchés dominent le groupe et totalisent environ 39% (82) de l'ensemble des initiatives. Voir la répartition complète des initiatives de distribution répertoriées à la figure 52.

Figure 52. Répartition des initiatives de distribution répertoriés pour la Ville de Gatineau selon leur type



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5.4 Le maillon de la consommation

La Ville de Gatineau a sur son territoire une grande diversité d'offres alimentaires, qu'il s'agisse des supermarchés, des marchés publics saisonniers, des épiceries fines ou spécialisées, des jardins sur les toits, des jardins communautaires et collectifs, etc. Malgré cette variété, et selon une étude réalisée en 2018 par le comité régional des partenaires de L'Enquête en FORME sur l'alimentation des jeunes, la consommation de fruits et de légumes, bien reconnue pour ses bienfaits sur la santé, était insuffisante pour plus de 62% des jeunes de l'Outaouais, incluant ceux et celles de Gatineau. Cela laisse planer le doute sur la quantité adéquate d'aliments nutritifs consommés par les jeunes de la région et montre en plus que le quota recommandé en termes de consommation de fruits et légumes suivant le guide alimentaire canadien est loin d'être atteint pour une bonne partie de la population juvénile de Gatineau.

Rappelons aussi que la TCFDSO, dans son étude du portrait de la faim, avait identifié depuis 2017 que les épiceries des secteurs de Gatineau ouest et est étaient majoritairement localisées près des grandes artères, alors que dans les milieux de vie locaux, l'on retrouve surtout des dépanneurs et des commerces de restauration rapide. Ces derniers ont la plupart du temps une offre limitée d'aliments sains et nutritifs (légumes, fruits, aliments frais, etc.). En général, ces

derniers facilitent plutôt l'accès à un éventail d'aliments à haute teneur calorique au détriment d'une alimentation équilibrée et de la sécurité alimentaire. De plus, les prix des aliments dans ces commerces de proximité sont généralement plus élevés que dans les supermarchés ou les commerces à grande surface.

Cette forme de localisation des commerces d'alimentation élucide un autre enjeu de taille lié à la consommation d'aliments des Gatinois-es. Il s'agit de l'accès physique et géographique à une nourriture suffisante, saine et nutritive. Selon une récente étude de l'ODO (2023), la majorité des déserts alimentaires identifiés en Outaouais sont situés en périphérie de la Ville de Gatineau. Les chercheurs admettent que ce faible accès géographique aux divers commerces alimentaires s'ajoute aux problématiques des secteurs qui sont matériellement et socialement défavorisés. Cette situation contribue à accentuer grandement les enjeux de sécurité alimentaire et à exacerber les inégalités sociales entre les populations qui habitent ce territoire.

À la problématique d'accès à des aliments sains et selon le rapport préliminaire sur le Portrait des pratiques de l'alimentation scolaire à l'international, au Canada et au Québec (PASUQ, 2023) s'ajoutent les constats suivants pour la Ville de Gatineau :

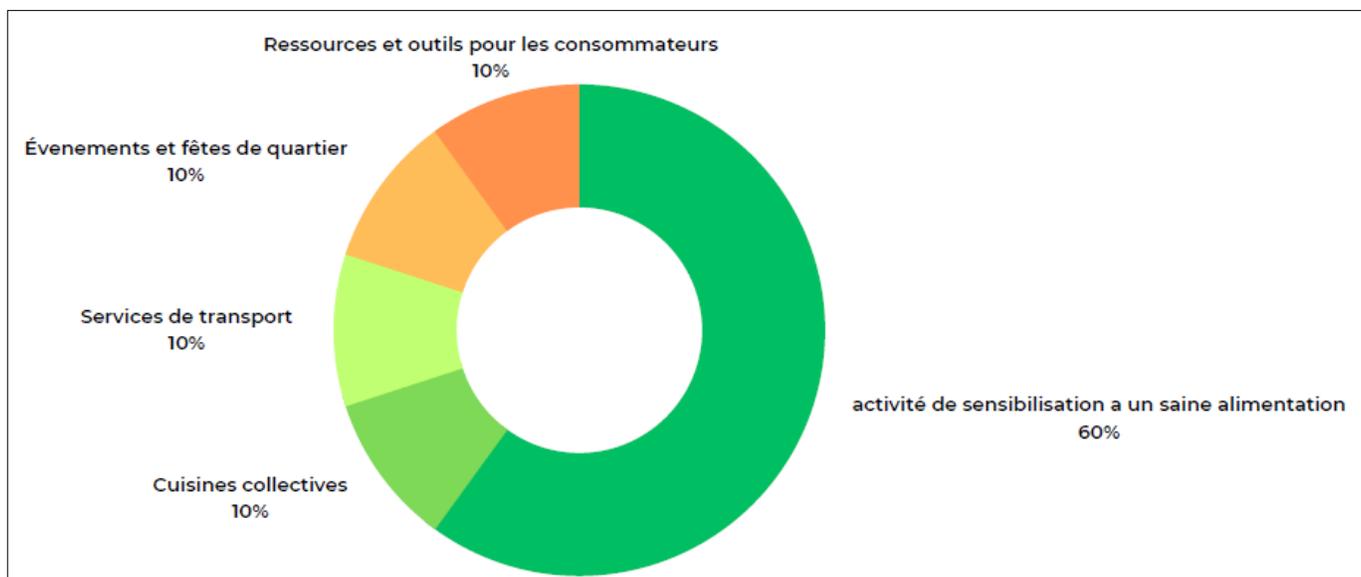
- La présence de commerces de restauration rapide et autres commerces offrant des aliments malsains à proximité des écoles de Gatineau reste un enjeu qui compromet les initiatives de ces établissements à offrir une alimentation saine à leurs élèves.
- Les données de l'étude de Chénier et al. (2011) dans le cadre du Projet Urbanisme et environnement alimentaire autour des écoles, révèle qu'à Gatineau, 10 écoles secondaires sur 13 qui ont au moins un restaurant rapide à moins de 500 mètres et 11 écoles secondaires sur 13 qui ont au moins un dépanneur à moins de 500 mètres.
- Selon un sondage effectué dans le cadre du Projet auprès des élèves de deuxième cycle de huit écoles secondaires publiques de Gatineau, 94 % des élèves prennent moins de 15 minutes de marche pour se procurer leur nourriture à l'extérieur de l'école, et 68% des sondés admettent que la proximité des restaurants est une raison pour dîner à l'extérieur de l'école.
- Pour renforcer le service et la littératie alimentaire au niveau des écoles, plusieurs initiatives sont développées dans la Ville de Gatineau. Il s'agit du Club des petits déjeuners dans 13 écoles de Gatineau, le projet Collations pour toutes et tous du Regroupement des cuisines collectives de Gatineau (RCCG), Programme retour en classe du Centre alimentaire d'Aylmer (Centre alimentaire d'Aylmer, 2022), le projet Écollation développé dans deux écoles de la ville (Saint-Paul, Parc-de-la-Montagne), les Brigades culinaires dans quatre écoles secondaires et le projet Ateliers cinq-épices dans l'École Côte-du-Nord et l'École Notre-Dame.

En ce qui a trait aux dépenses alimentaires dans les foyers domestiques, notons que selon une estimation effectuée dans une section précédente de cette étude, un ménage en Outaouais doit déboursier pour son alimentation en moyenne 10 998 \$ par année. Si l'on se fie aux données de l'ODO sur l'état de la situation socioéconomique de la Ville de Gatineau (Gagnon, 2020), le revenu moyen dont disposent les résident-e-s de Gatineau en 2017 pour l'achat de biens et services et l'épargne volontaire, était situé autour de 27 219 \$.

Ces chiffres montrent que les ménages doivent dépenser plus de 40% de ce montant dont ils disposent pour se nourrir seulement. Il est donc plus aisé de comprendre pourquoi les ménages à faible revenu à Gatineau doivent à coup sûr déployer des stratégies de survie pour ne pas connaître des périodes creuses ou de soudures en alimentation pendant l'année, voire réduire la qualité et la quantité des aliments consommés.

D'un autre côté, les données répertoriées et ajustées dans le cadre du portrait régional SADST de 2023 pour la Ville de Gatineau présentent 10 initiatives de consommation. La plupart (60%) concernent les activités de sensibilisation à une saine alimentation et se développent dans le milieu éducatif. Le milieu communautaire est aussi présent avec trois initiatives répertoriées. La figure 53 présente la répartition par types de ces initiatives.

Figure 53. Répartition les initiatives de consommation selon leur type pour la Ville de Gatineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5.5 Le maillon de la gestion des résidus alimentaires

Depuis 1999, la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) encadre le processus de planification régionale des matières résiduelles dans la Ville de Gatineau. Cette législature et l'adoption du Règlement 839-2018 concernant la gestion des matières résiduelles en 2018 font de la municipalité de Gatineau l'entité responsable de la gestion des matières résiduelles des secteurs résidentiel et organisationnel. Les entités génératrices autres que résidentielles (ICI et autres) gèrent de façon indépendante les matières résiduelles qu'elles produisent.

À la suite d'une série de consultations, de concertation et d'études techniques en 2021, la Ville de Gatineau a fini par réviser son PGMR pour adopter le dernier en date, celui du projet PGMR 2023-2029 au début de l'année 2023.

Dans ce document de planification, la vision prônée en termes d'une meilleure gestion de matière résiduelle (GMR) pour la Ville a été clairement exprimée. « Tou[te]s les citoyens[ne]s, industries, commerces et institutions, ainsi que l'organisation municipale, contribuent à faire cheminer Gatineau vers une ville zéro déchet, en misant sur le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire gatinois » (PGMR, 2023-2029).

À travers cette étude du PGMR (2023-2029), les données fournies par les entités collectrices ainsi que les données proposées par l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC ont permis d'estimer pour l'année 2020 le taux de récupération des matières compostables (résidus verts et alimentaires) pour les secteurs résidentiels et ICI à la Ville de Gatineau. Les estimations ont révélé qu'en 2020, environ 64 600 tonnes de résidus verts et alimentaires et agroalimentaires provenant des secteurs résidentiels et ICI ont été générés. La plus grande part, soit 46 800 tonnes (72%), provient de la collecte effectuée au niveau des résidences et de cette quantité, 32 000 tonnes (68%) de résidus auraient été récupérées. Ainsi, le secteur résidentiel gatinois a dépassé l'objectif provincial de récupérer 60% des matières compostables d'ici 2023. La presque totalité des matières compostables générées par les ICI sont envoyées à l'enfouissement, soit 16 600 tonnes, alors que seulement 1200 tonnes étaient récupérées. Cela fait du taux de récupération des matières compostables du secteur ICI de loin plus faible en comparaison à celui du résidentiel avec seulement 7% (voir le tableau 25).

Cette faible performance du secteur des ICI peut s'expliquer par le fait que la forte majorité des ICI sur le territoire de la Ville de Gatineau n'a pas de système de collecte de matières compostables et qu'aucune campagne de sensibilisation en GMR spécifiquement destinée aux ICI n'a été réalisée dans les dernières années à Gatineau. De plus, selon le PGMR (2023 -2029), ce secteur n'est pas desservi par le service municipal de GMR de la Ville de Gatineau. Les matières compostables des ICI sont collectées et gérées par des entités collectrices.

Il faut noter que ces données ne prennent pas en compte la possibilité que certains ICI pourraient avoir un composteur industriel in situ ou bien faire affaire directement avec un-e agriculteur-riche ou une autre entreprise pour collecter et gérer leurs résidus alimentaires.

Tableau 25. Inventaire 2020 de matières compostables des secteurs de résidence et des ICI pour la Ville de Gatineau

Secteurs	Types de Matières organiques	Génération (tonnes)	Élimination (tonnes)	Récupération (tonnes)	Taux de récupération
Résidentiel	Résidus verts et alimentaires	46 800	14 800	32 000	68 %
ICI	Résidus verts et alimentaires	17 800	16 600	1 200	7%
TOTAL		64 600	31 400	33 200	51,4%

Sources : Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Gatineau (PGMR, 2023-2029)

Dans ce document de planification, des orientations et des objectifs à atteindre en termes de récupération, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles de Gatineau sont clairement identifiés. En ce sens, la Ville s'attend à ce que des actions soient rapidement mises en place dans les deux secteurs (résidentiel et ICI). Pour le secteur ICI, elle cherche à atteindre les objectifs du plan d'action de la PGMR, et vise pour 2029, à récupérer 60% des matières compostables générées. Pour les secteurs résidentiel et organisationnel, elle fixe de dépasser les objectifs du plan d'action de la PGMR, tout en visant à récupérer pour 2029, 85% des matières compostables générées.

Pour atteindre ces objectifs de récupération, selon le PGMR (2023-2029), il faudra récupérer environ 33 400 tonnes de matières compostables additionnelles d'ici 2029, soit 23 900 tonnes pour le résidentiel et 9500 tonnes pour les ICI. Ce qui donnera un tonnage total d'environ 68 200 tonnes à traiter (voir la figure 54). Ces données ne tiennent pas compte des efforts qui seront déployés pour lutter contre le gaspillage alimentaire et ainsi réduire les matières compostables à leur source.

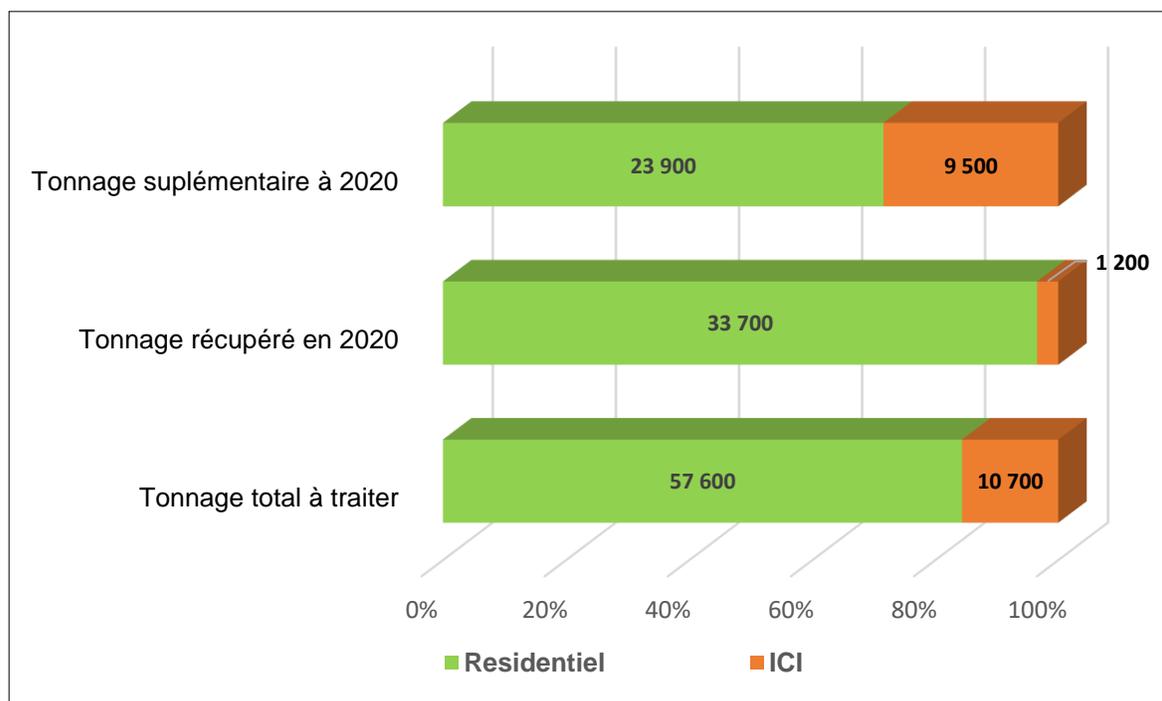
À cet effet, la Ville compte adopter une série de mesures et de stratégies. Elle vise d'abord la réduction à la source et la réutilisation qui comportent des avantages environnementaux considérables. Ces deux volets permettent de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles et de diminuer la quantité de résidus alimentaires générés tout en favorisant la solidarité sociale.

La Ville de Gatineau cherche également à réduire le gaspillage alimentaire. La mise en œuvre de son plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable (Ville de Gatineau, 2022) et l'accompagnement des ICI vers une économie circulaire sont des actions fortes et stratégiques développées et qu'elle entend soutenir de manière continue afin d'atteindre cet objectif. Plusieurs parties prenantes diversifiées et motivées contribuent aussi, aux côtés de la Ville, pour aboutir au but visé au moyen de projets innovateurs. Le Programme

de récupération en supermarchés (PRS) de Moisson Outaouais, les projet Frigo-Partage des organismes communautaires, l’initiative Quartier Anti-gaspi, Vieux-Gatineau de la TCFDSO, le projet pilote d’accompagnement des épicière-s et organismes d’entraide dans la récupération et la distribution des surplus alimentaires (3R-Québec), la récupération de dons alimentaires dans les épiceries et redistribution par les organismes communautaires de Gatineau (B.A.S.E, CSAG, UQO, etc.), l’éducation environnementale (CREDDO, RECYC-QUÉBEC, Enviro Éduc-Action) pour ne citer que celles-là, sont autant d’initiatives développées qui visent à réduire le gaspillage alimentaire et à dévier des aliments de l’enfouissement.

Du côté du volet résidentiel, la Ville de Gatineau s’assure que tou-te-s les citoyen-ne-s sont informé-e-s des programmes et des services disponibles, des meilleures pratiques de Gestion des Matières Résiduelles (GMR) responsable et des objectifs de réduction et de récupération à atteindre collectivement, dans le but de mieux gérer les matières compostables et autres. Depuis juillet 2018, les matières compostables sont interdites dans les ordures ménagères et les propriétaires ont l’obligation de mettre suffisamment de contenants d’entreposage pour les matières compostables selon le nombre de logis desservis.

Figure 54. Quantité estimée en tonnes de matières compostables qu'il reste à récupérer d'ici 2029 pour les ICI et résidentiel dans la Ville de Gatineau

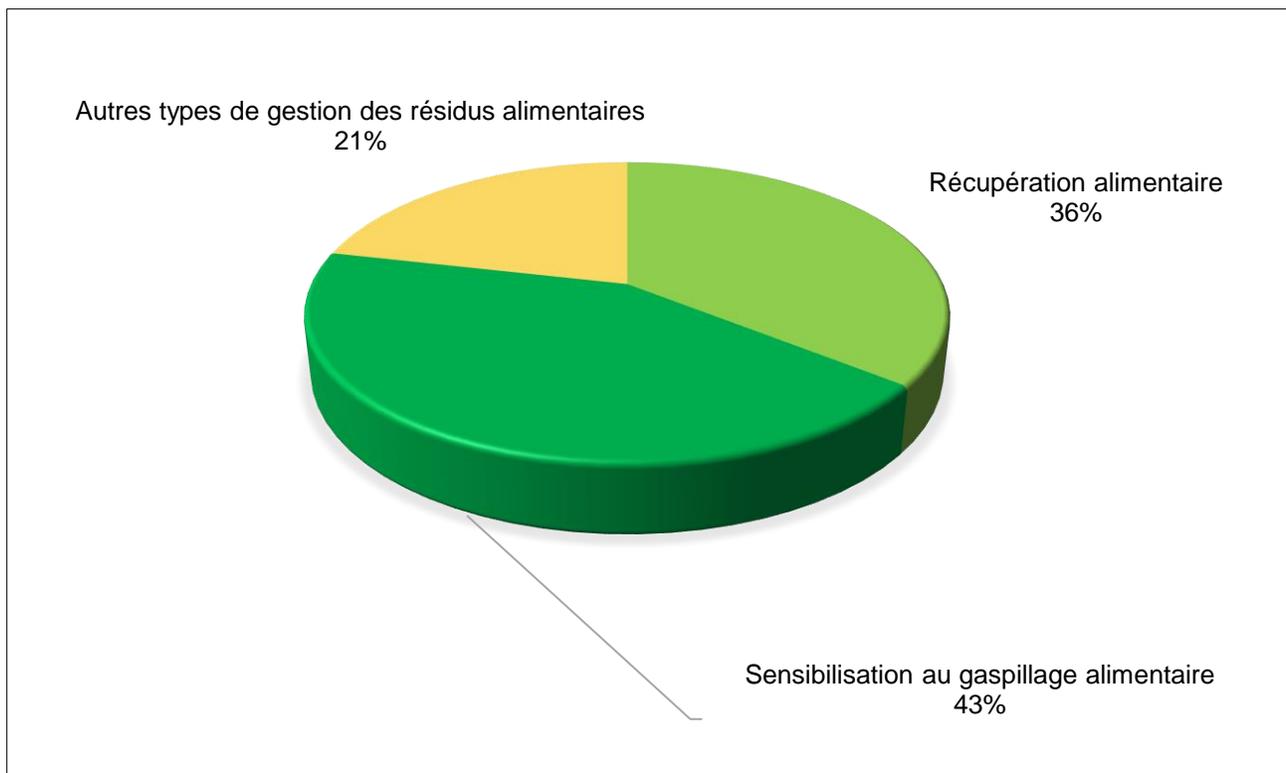


Sources : Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Gatineau (PGMR, 2023-2029)

Le portrait régional du SAD de l’Outaouais répertorie 14 initiatives de gestion des résidus alimentaires en lien avec la saine alimentation et la sécurité alimentaire sur le territoire de la

Ville de Gatineau. Le secteur communautaire est très majoritaire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (43%) et la récupération des aliments (36%) avec 12 initiatives. Le secteur municipal est aussi présent avec deux initiatives répertoriées. La figure 55 présente la répartition des initiatives selon leur type pour la Ville de Gatineau.

Figure 55. Répartition des initiatives de GMR selon leur type pour la Ville de Gatineau



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5.6 Le maillon de la gouvernance alimentaire

Sur le territoire de Gatineau, plusieurs organismes sont impliqués dans la gouvernance du système alimentaire local. Les TDS et deux organes au sein de l'administration municipale de la Ville (le comité consultatif agricole et la commission Gatineau - Ville en santé) sont les structures les plus actives dans ce processus d'organisation et de coordination des acteur-ric-e-s autour de l'alimentation à l'échelle territoriale. En fonction de l'impact de leurs activités dans la région, la TCFDSO, la CSHVO et la TAO sont perçues comme des organismes de concertation régionaux et partenaires de la Ville de Gatineau sur les questions de sécurité alimentaire, des saines habitudes de vie et du développement agricole.

En ce qui concerne les TDS sur le territoire de Gatineau, elles sont au nombre de cinq et sont réparties à travers les cinq secteurs de la ville. Hull et Aylmer ont respectivement Hull-en-Santé et Partenaire-Aylmer, tandis que le secteur de Gatineau détient de son côté deux structures (le CVQ-VG et la cGO). La TDSL, quant à elle, est localisée dans la partie est de la ville et dessert les secteurs Massons-Angers et Buckingham. Ces structures détiennent toutes une entité interne dénommée Commission sécurité alimentaire. Les activités spécifiques de chacune d'elles sont antérieurement présentées à la section 4.2 de cette présente étude. Dans l'ensemble, elles sont toutes des entités engagées à la promotion des jardins communautaires, des cuisines collectives et des initiatives d'agriculture urbaine. Elles cherchent aussi à adresser les enjeux reliés au système alimentaire durable et à la saine alimentation et à accompagner les organismes communautaires dans leur lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

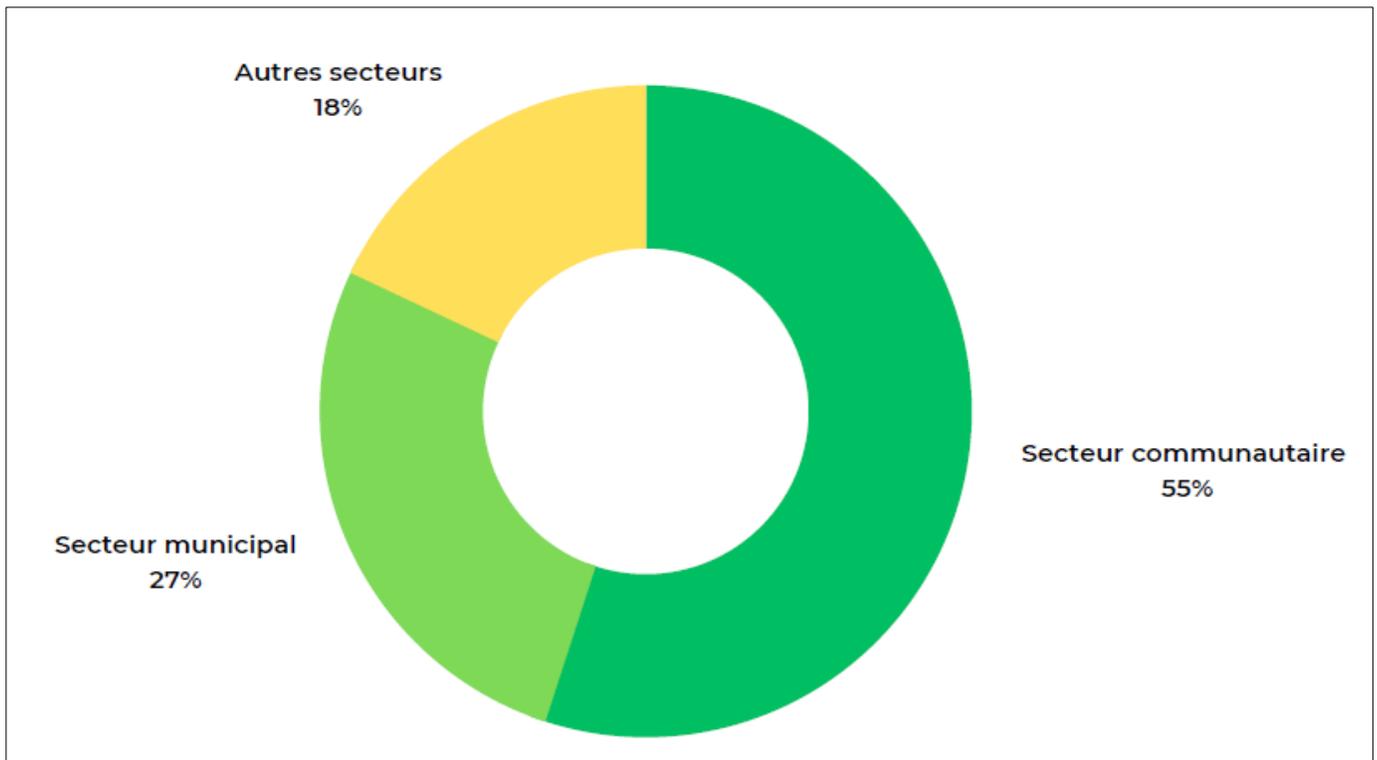
Le comité consultatif agricole et la Commission Gatineau, ville en santé sont deux des entités de l'administration municipale qui cherchent à guider les plans stratégiques et à suivre les planifications territoriales liées à l'alimentation pour la Ville de Gatineau.

Le comité consultatif agricole assure le suivi et veille à la mise en œuvre du PDZAA. Il découle du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) qui est censé être le bras technique pour la mise en œuvre et la révision notamment du PDZAA. Il développe aussi un très bon partenariat avec la TAO pour les actions prévues dans l'ESBO. Un représentant de la TAO siège sur le comité pour amener surtout l'info sur ce qui se passe sur les autres territoires (local et régional) dans le cadre de l'ESBO.

La Commission Gatineau, ville en santé, elle-même maintient une très bonne relation avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) de la ville tout en s'engageant dans une dynamique de concertation très poussée avec les acteur-riche-s internes et externes de l'administration municipale pour la révision continue du Plan d'action du Programme d'agriculture urbaine et la prise en charge des enjeux liés à la mise en place d'un système alimentaire durable et des travaux pour la réalisation de son diagnostic. Le cadre qui précise le soutien pour maintenir à long terme l'ensemble des jardins communautaires et collectifs de ville est un exemple concret d'initiative de gouvernance mise en œuvre par le SLSDC pour la Ville de Gatineau.

Par rapport aux données répertoriées et ajustées dans le cadre du portrait régional du SADST, 11 initiatives de gouvernance alimentaire ont été enregistrées pour la Ville de Gatineau. La plupart sont de type comité de travail (54%) et proviennent du secteur communautaire. S'y trouvent également trois initiatives du secteur municipal qui établissent un cadre de soutien financier et de règlement dont l'objectif est de promouvoir l'alimentation locale et développer davantage l'agriculture urbaine de la ville. La figure qui suit présente la répartition des initiatives de gouvernance répertoriées pour le territoire.

Figure 56. Répartition des initiatives de gouvernance alimentaire répertoriées dans la Ville de Gatineau selon les secteurs d'activités.

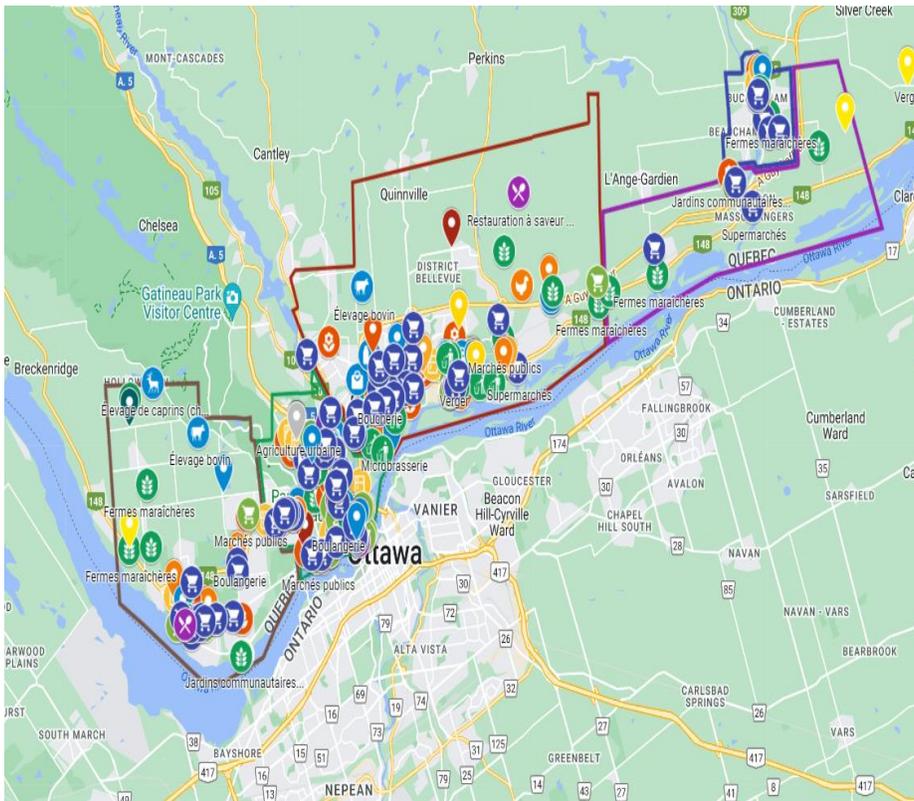


Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5.7 La carte des initiatives pour la Ville de Gatineau

Afin de permettre la visualisation des données répertoriées pour la Ville de Gatineau, la carte de la figure 57 offre une vue d'ensemble sur la localisation des initiatives par composante du système alimentaire de celle-ci. Un total de 364 initiatives a été identifié : 207 en distribution, 67 en production, 54 en transformation et 10 en consommation alimentaire. Les activités en gestion des résidus et en gouvernance alimentaires ont aussi été répertoriées avec un décompte respectif de 14 et 12 initiatives.

Figure 57. Localisation des initiatives du système alimentaires répertoriées pour la Ville de Gatineau



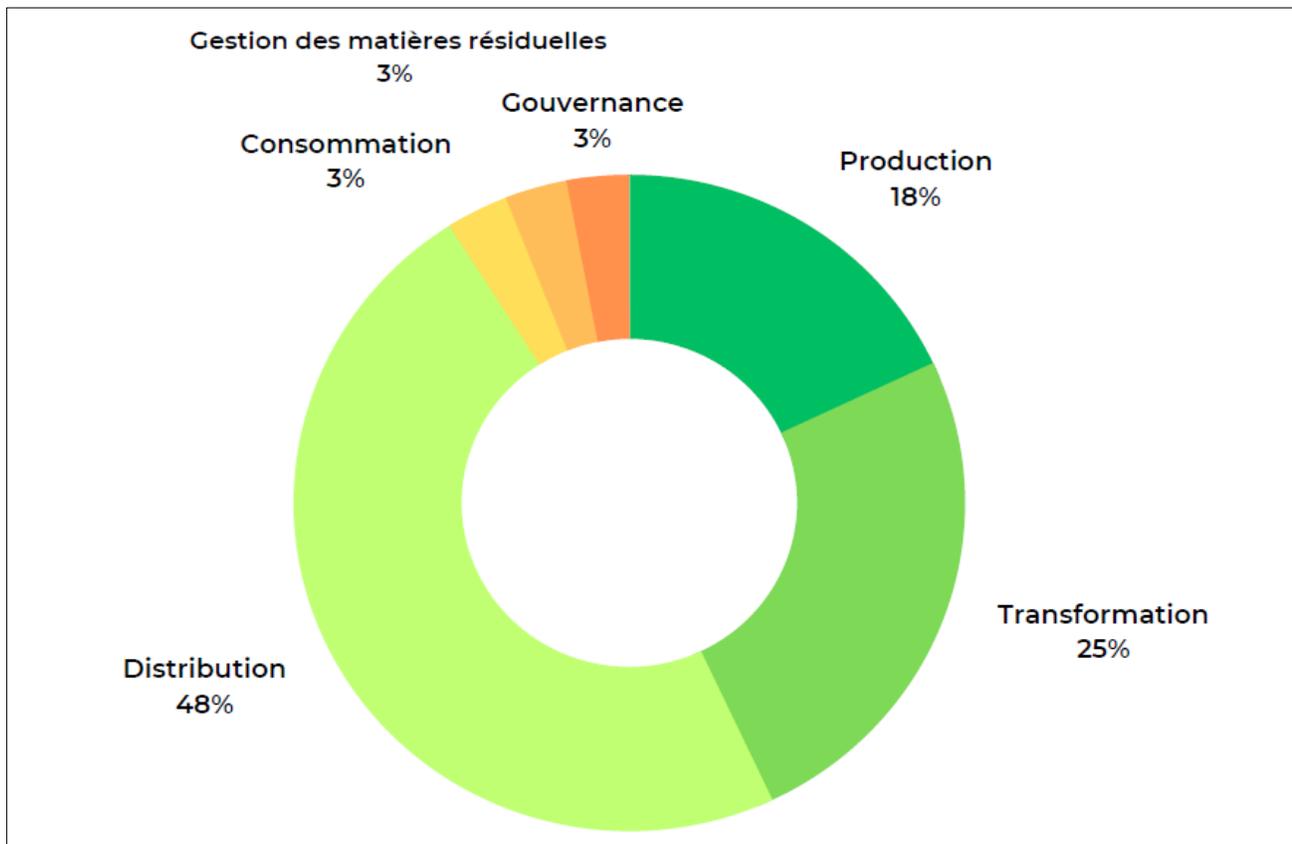
Cette carte est [accessible ici](#).

Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5.8 La contribution des initiatives sondées au système alimentaire durable et à une saine alimentation sur le territoire de la Ville de Gatineau

Pour la Ville de Gatineau, un total de 137 initiatives a répondu au sondage. Une répartition de ces initiatives selon les composantes principales du système alimentaire montre une forte dominance du maillon de la distribution alimentaire avec 48% des initiatives sondées. La composante transformation est classée au deuxième rang avec 34 initiatives (25%). La figure 58 donne une répartition des 137 initiatives par composante principale.

Figure 58. Répartition des initiatives sondées par composante du système alimentaire pour la Ville de Gatineau.



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

Les résultats du sondage montrent que la majorité de ces initiatives contribuent principalement au développement des infrastructures alimentaires et à la promotion de la sécurité alimentaire tout en visant une saine alimentation pour tous-t-e-s. Elles prônent aussi la collaboration et l'engagement inclusif de la collectivité et par-dessus tout, elles encouragent l'ensemble de la communauté gatineoise à agir de façon responsable pour le développement durable du système alimentaire.

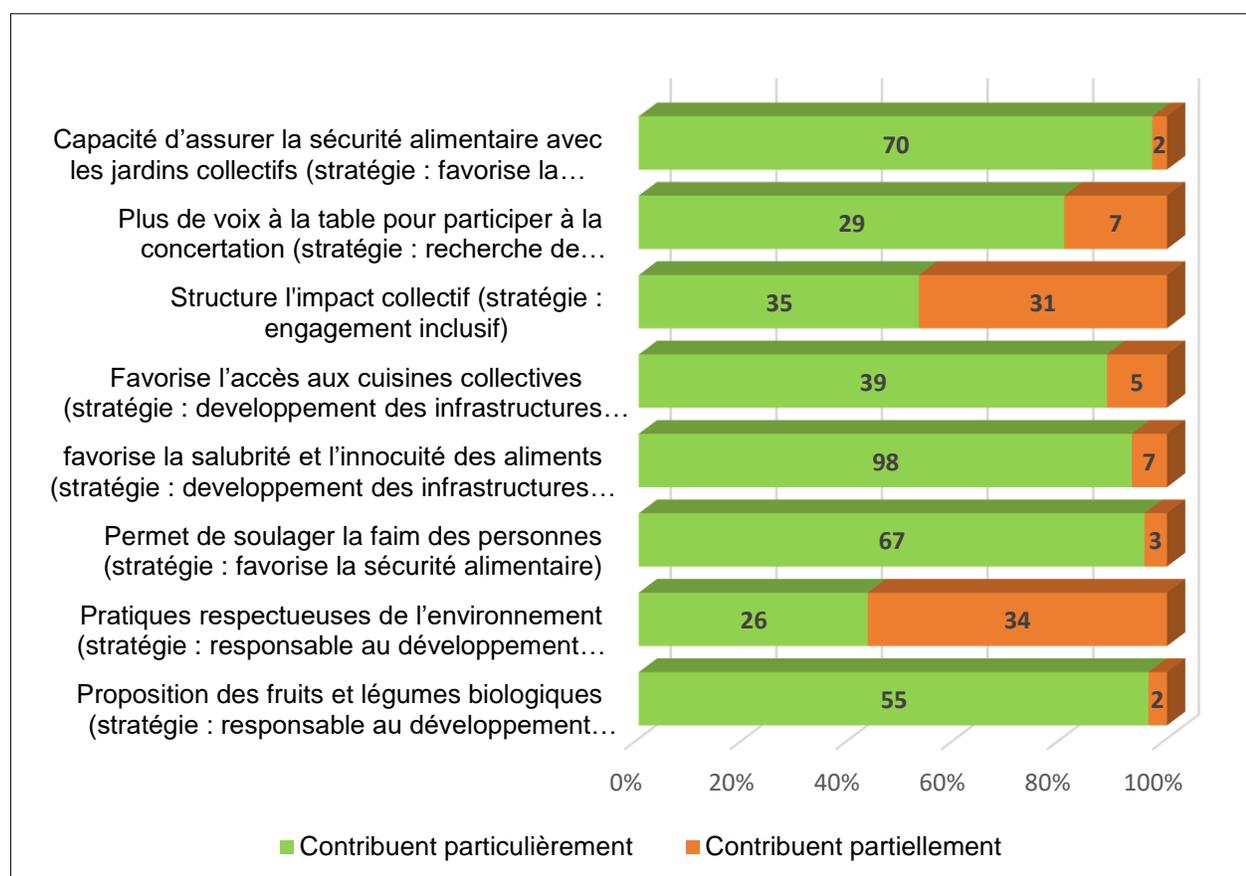
La contribution de ces initiatives se traduit par un ensemble d'indicateurs clés visant à transformer le territoire de la Ville de Gatineau en une véritable communauté nourricière. En effet, l'analyse des données montre que 54 des 137 initiatives sondées apportent une contribution significative en proposant aux consommateurs des fruits et des légumes biologiques certifiés et de ce nombre, 61% adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement, par exemple, limiter l'utilisation des ressources non renouvelables.

Un nombre important parmi les initiatives étudiées sur le territoire de Gatineau apportent un solide appui au développement des infrastructures alimentaires en les localisant à proximité des

milieux de vie et en offrant des services et des activités qui favorisent la salubrité et l'innocuité des aliments. Environ 77% des initiatives sondées y apportent leur contribution en ce sens et 94 d'entre elles font de cet indicateur un des objectifs principaux de leurs activités.

D'autres stratégies (voir la figure 17 de la section 6.1.8) et indicateurs non évoqués ici se retrouvent dans les initiatives analysées pour la Ville de Gatineau. Dans l'ensemble, ils sont déployés pour garantir la saine alimentation et orienter le système alimentaire du territoire vers une durabilité certaine. Le soulagement de la faim des personnes en situation d'insécurité alimentaire urgente avec les banques alimentaires et l'augmentation de la capacité d'assurer une situation de sécurité alimentaire avec les jardins collectifs et les groupes d'achat en sont des indicateurs phares très prisés par 70 des initiatives sondées où 98% d'entre elles y apportent une contribution particulière (voir le niveau de contribution des initiatives sondées selon les indicateurs concernés à la figure 59).

Figure 59. Nombre d'initiatives par type de stratégie en fonction de leur niveau de contribution au SAD (Ville de Gatineau)



Source : Portrait régional du SADST en Outaouais (2020 et ajusté en 2023)

6.2.5b Faits saillants sur le système alimentaire de la Ville de Gatineau

- La Ville de Gatineau occupe 1% de la superficie de l'Outaouais, elle est située sur la rive nord de la rivière des Outaouais et s'étend sur une superficie de 341.92 km² (MAMH, 2023).
- Pour une meilleure planification de ses actions agricoles, la ville a adopté la dernière version de son PDZAA en 2018 et en 2021 un Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable est mis en œuvre.
- Les activités agricoles sur le territoire de la Ville de Gatineau évoluent dans un réel contexte d'agriculture périurbaine et s'étalent sur une superficie qui totalise 13 311 hectares (PDZAA, 2018), soit 40% de son territoire.
- La majorité des secteurs de la Ville de Gatineau sont pourvus en offre de services d'aide ou d'entraide. Ceci n'empêche que des « trous de services » sont observés dans certains milieux, résultant d'une répartition inégale entre les secteurs vulnérables.
- Il y a plusieurs zones de déserts alimentaires dans la municipalité de Gatineau. Ces milieux sont plus problématiques quand ils sont à la fois des zones défavorisées matériellement et socialement, ce qui accentue grandement les enjeux de sécurité alimentaire
- Plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en place d'un système alimentaire durable dans la ville de Gatineau. Notamment, les acteurs du bioalimentaire, les organismes communautaires et régionaux de concertation et de soutien et le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés de la municipalité sont les plus observés.
- Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la Ville de Gatineau définit sa vision du PGMR 2023-2029 en misant sur le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire gatinois.
- En 2021, selon les données du portrait bioalimentaire de Gatineau (MAPAQ, 2021), 67 exploitations agricoles étaient recensées sur le territoire de la Ville de Gatineau, se partageant 5930 hectares, soit 45% de la zone agricole.
- À l'heure actuelle, 23 jardins collectifs et communautaires sont répertoriés sur le territoire de Gatineau en 2023.
- En 2021, les entreprises serricoles étaient considérées comme les plus grandes et productives sur le territoire de la Ville de Gatineau et elles ont générées un revenu de 57.7 millions de dollars (à voir la contribution de la production du cannabis)

- Les résultats du portrait SAD 2020 ajustés en 2023 comptabilisent un total de 67 initiatives de production dont la plupart, 40, se trouvent dans le secteur communautaire.
- Selon l'ODO (2023), la Ville de Gatineau compte sur son territoire 71 entreprises de transformation alimentaire (12.7% en agro-transformation)
- La transformation réalisée au sein d'un organisme communautaire comme les cuisines collectives et les cuisines en location est aussi très présente dans la Ville de Gatineau. Selon le portrait régional SADST, 53 initiatives de ce genre ont été identifiées en 2023.
- Selon MAPAQ (2021), 69% des entreprises agricoles de la ville vendent une partie ou la totalité de leur production directement aux consommateurs.
- Pour assurer la commercialisation de ses produits agricoles hors ferme, la Ville de Gatineau doit compter sur un important réseau de distribution et d'entreprises
- En 2017, le PDZAA de la ville estimait le nombre total d'emplois créés par les deux secteurs de distribution (marchande et non marchande) des aliments à 10 598.
- Pour la distribution non marchande, la Ville de Gatineau dispose d'un réseau de distribution d'aide alimentaire constitué d'un ensemble d'organismes communautaires et de banques alimentaires locales. La plupart de ces entités circonscrivent leurs actions dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le gaspillage alimentaire à Gatineau.
- Par ailleurs, dans le cadre du portrait régional du SADST (Jacob, 2021), 208 initiatives de distribution ont été répertoriées sur le territoire de la Ville de Gatineau, dont la plupart se situent dans le secteur commercial.
- La Ville de Gatineau a sur son territoire une grande diversité d'offres alimentaires. Malgré cette variété, la consommation de fruits et de légumes, bien reconnue pour ses bienfaits sur la santé, était insuffisante pour plus de 62% des jeunes de l'Outaouais, incluant ceux et celles de Gatineau (Enquête en FORME, 2018).
- Les ménages de la Ville de Gatineau dépensent plus de 40% de leur revenu consacré à l'achat de biens et services et l'épargne volontaire pour se nourrir seulement - MAPAQ (2022) et Gagnon (2020).
- D'un autre côté, les données répertoriées et ajustées dans le cadre du portrait régional SADST de 2023 pour la Ville de Gatineau présentent 10 initiatives de consommation. La

plupart (60%) concernent les activités de sensibilisation à une saine alimentation et se développent dans le milieu éducatif.

- Selon le PGMR de la Ville, environ 64 600 tonnes de résidus alimentaires ont été générés en 2021. La plus grande part, dont 51.4% auraient été récupérées (majoritairement en milieu de résidence avec plus de 68%).
- La Ville de Gatineau cherche également à réduire le gaspillage alimentaire et Plusieurs parties prenantes contribuent aussi, aux côtés de la Ville, pour aboutir au but visé au moyen de projets innovateurs.
- Sur le territoire de Gatineau, cinq TDS et deux organes au sein de l'administration municipale de la Ville (le comité consultatif agricole et la commission Gatineau - Ville en santé) sont les structures les plus impliquées dans la gouvernance du système alimentaire local.
- Les initiatives développées dans la Ville apportent une contribution significative en proposant aux consommateur-trice-s des fruits et des légumes biologiques certifiés et de ce nombre, 61% des initiatives sondées adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement, un nombre important (77% des initiatives sondées) apportent un solide appui au développement des infrastructures alimentaires en les localisant à proximité des milieux de vie et en offrant des services et des activités qui favorisent la salubrité et l'innocuité des aliments.

7- INVENTAIRE ET ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA RÉGION ET DE SES TERRITOIRES.

L'inventaire et l'analyse diagnostique des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du système alimentaire seront issus d'une démarche participative qui facilitera des échanges entre les acteur-rice-s du milieu.

Les données consignées dans ce présent portrait seront présentées dans chaque territoire et alimenteront ces échanges à travers des ateliers de groupe. Ces discussions permettront aussi de croiser ces données avec les informations recueillies durant la première phase de l'étude qui avaient permis de dresser quelques constats sur les forces et les défis de la région de l'Outaouais.

Rappelons que la première mouture de l'étude a permis d'identifier cinq (5) forces qui indiquent que l'environnement du système alimentaire développe certaines capacités hautement bénéfiques à sa durabilité : des acteur-rice-s sont mobilisé-e-s et informé-e-s dans les différents secteurs clés, un secteur agroalimentaire est mis en valeur dans la chaîne de distribution, de nombreuses initiatives innovantes et diversifiées sont développées dans la région, un potentiel de consommation élevé est garanti pour les entreprises agroalimentaires, et une attention particulière et positive est accordée aux projets de sécurité alimentaire.

De surcroît, les résultats de la première phase avaient révélé que le système alimentaire de l'Outaouais fait face à cinq grands défis : des territoires aux enjeux spécifiques et aux ressources inégales, des difficultés à arrimer les initiatives existantes sur les territoires afin de maximiser l'apport du système alimentaire durable à la population, un grand nombre d'acteur-rice-s ne sont pas encore mobilisé-e-s, plusieurs déserts alimentaires rendent difficile l'approvisionnement en aliments nutritifs en quantités suffisantes, et l'on dénote un manque de liens entre les acteur-rice-s de la production à la consommation.

Bien qu'il existe des échanges et des liens entre les différentes échelles territoriales en Outaouais, ces constats font surtout ressortir que le système alimentaire est très diversifié et ancré dans chaque territoire. Il convient donc d'adopter une approche territoriale destinée à relever les défis soulevés, de même qu'encourager l'interaction entre les parties prenantes des différents secteurs afin de briser les silos sectoriels existants. La démarche territoriale adoptée dans la deuxième mouture de l'étude est une perspective globale nécessaire aux changements structuraux du système alimentaire de la région.

8- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Bien que les informations sur le commerce net ne soient pas bien connues pour l'Outaouais et pour l'ensemble de ses territoires, toutefois, avec le peu d'informations disponibles sur le système alimentaire, l'autonomie et la sécurité alimentaire on pourrait admettre que la disponibilité des aliments semble ne pas être un facteur limitant pour une alimentation en quantité suffisante de la population.

Le niveau de production agricole développé sur l'ensemble des territoires avec les 900 fermes et 316 068 hectares dont disposent l'Outaouais, le développement des zones de villégiature du territoire qui sont des emplacements de choix pour la vente à la ferme ou pour les marchés publics, la quantité des entreprises impliquées dans l'agro-transformation et la distribution alimentaire en sont des signes qui montrent un niveau soutenu de l'offre alimentaire au niveau de la région et de ses territoires. Le cadre de développement non marchand est aussi un élément qui renforce et contribue à assurer le maintien de cette disponibilité alimentaire.

Selon les récentes données fournies par le CREDDO, l'Outaouais aurait produit 82 590 tonnes d'aliments en 2019. De cette quantité, 32 615 tonnes auraient été exportées de la région, alors que 39 426 tonnes auraient été transformées puis distribuées aux ménages ou HRI en Outaouais. Ainsi, les activités opérées tout le long de la chaîne alimentaire permettent donc la production d'une quantité d'aliments amplement suffisant pour assurer la desserte du marché local et alimenter tout aussi bien une part destinée au marché extérieur de la région.

L'accessibilité alimentaire quant à elle connaît des efforts considérables. Plusieurs épiceries, supermarchés et nombreux points de desserts alimentaires à la population sont répertoriés sur le territoire. La majorité des localités en Outaouais sont pourvus en offre de services d'aide ou d'entraide et les organismes communautaires qui s'en occupent tentent de maintenir un niveau d'accessibilité pour population qui en a plus besoin. Cependant, les « trous de services » observés dans certains milieux et dans la majorité des zones situées en périphérie des territoires ruraux qualifient le service d'aide d'une intensité de couverture moyenne, résultant d'une répartition inégale de l'aide alimentaire entre les secteurs vulnérables.

Plusieurs zones de déserts alimentaires, situées en périphéries sont remarquées dans la région de l'Outaouais et dans ses territoires. Ces zones sont qualifiées pour la plupart d'être très problématiques en raison qu'elles constituent aussi des communautés très défavorisées économiquement, socialement et matériellement.

Pour assurer la distribution alimentaire, l'Outaouais et ses territoires disposent de 469 entreprises d'alimentation dont 67 sont constituées de grossiste-marchand-e-s de produits alimentaires et 402 sont des magasins d'alimentation pour la vente au détail. la région bioalimentaire de l'Outaouais, en raison de sa proximité avec l'importante zone urbaine de Gatineau et d'Ottawa, pouvait compter sur un bassin de population de 1.3 million de personnes en 2017 pour cette distribution. Au sein de ce réseau, les banques alimentaires jouent aussi un

rôle central dans la redistribution des denrées données par des entreprises agroalimentaires et des particuliers.

Plusieurs acteur-riche-s du système alimentaire, notamment certain-e-s producteur-riche-s et entreprises commerciales de la place font don de leurs surplus agricoles ou de leurs invendus aux banques alimentaires, aux organismes communautaires et au regroupement des cuisines collectives. Ce qui favorise le développement des projets novateurs qui visent la réduction de la pauvreté dans la région. Cependant, en raison de la flambée de l'inflation alimentaire tout au long des années 2022 et 2023 et en fonction du revenu médian des ménages en Outaouais estimé à 88 620 \$ selon statistique Québec (2022), les familles de la région doivent consacrer en moyenne 9 847 \$, soit 12.4% de leur budget annuel pour les dépenses liées à l'alimentation. Une telle situation peut certainement affecter le pouvoir d'avoir des gens de la région et influencer sur la quantité et la qualité des aliments consommés.

Pour la lutte contre le gaspillage des aliments, le glanage et la récupération des aliments invendus sont effectuées par certains organismes communautaires de la région à travers des initiatives comme les escouades anti-gaspillage ou autres. Les données des PGMR montrent aussi que des efforts considérables pour la réduction des pertes et la réutilisation des aliments sont opérés par certaines municipalités, notamment avec la Ville de Gatineau où près de 50% des résidus alimentaires générés en 2021 dans les ménages et les ICI sont récupérés.

En dépit de ces efforts, les pertes alimentaires générées par le système alimentaire en Outaouais demeurent un enjeu majeur. Selon le CREDDO un total 12 706 tonnes d'aliments auraient été perdues en 2019 et 60% de ces pertes sont effectuées particulièrement dans le milieu de la transformation. D'autres études pointent du doigt le maillon de la consommation avec un niveau de perte estimé à 47%.

Donc, la lutte systématique contre le gaspillage des aliments, particulièrement dans les ménages s'impose et pourra certainement jouer un rôle déterminant contre l'insécurité alimentaire que connaît la région.

Le développement des structures de concertation dans le système alimentaire est très intense et paraît d'une grande utilité pour la durabilité et la saine alimentation en Outaouais. Sur chacun des cinq territoires en Outaouais on a au moins deux comités de concertation sectorielle dans les TDS et les MRC. Mais le processus de coordination des actions autour de l'alimentation, visant à favoriser l'organisation et limiter l'atomisation des initiatives touchant aux systèmes alimentaires, est à différent niveau dépendant du territoire.

Le modèle le plus avancé est présentement développé par la MRC de Papineau. Le dynamisme du comité de développement agroalimentaire durable de la MRC et les initiatives innovatrices déployées dans le cadre de l'Agro Lab Petite Nation ont permis d'adresser certains enjeux identifiés par une pluralité d'acteurs de leur système alimentaire et montrent un très bon

engagement dans le déploiement et la mise en œuvre d'une gouvernance alimentaire au niveau de leur territoire.

Donc à part pour la MRC de Papineau, les activités menées jusqu'ici à l'échelle territoriale en matière de gouvernance alimentaire en Outaouais ne cherchent pas encore à clarifier la nature politique de la problématique liée à l'alimentation et à faire participer toutes les parties prenantes relevant du système pour parvenir à des solutions fonctionnelles et durables.

En conclusion, on peut dire que le système alimentaire de l'Outaouais est très diversifié et est ancré dans chaque territoire. Plusieurs initiatives sont développées dans la région et montrent une bonne tendance à orienter les actions vers l'accroissement de l'achat local, la promotion de l'alimentation de proximité et l'amélioration de l'accès (physiquement, géographiquement et financièrement) aux aliments sains pour tou-te-s au sein de leur communauté. Très peu d'initiatives ciblent les composantes principales de gestion des matières résiduelles et de gouvernance alimentaire, bien qu'une part importante de ces initiatives soit consacrée à réduire le gaspillage, à améliorer la collaboration sur le territoire et à agir de façon responsable.

Ce qui fait que l'Outaouais, au même titre que le reste du Québec, présente un cadre d'accès inégal à l'alimentation. De nombreux défis sont identifiés et méritent d'être adressés. Pour les relever, il convient d'adopter une approche territorialisée dans la gestion et le développement de ce système alimentaire et d'encourager l'interaction entre les parties prenantes des différents secteurs afin de briser les silos sectoriels existants.

Une démarche participative qui facilite des échanges entre les acteur-ric-e-s du milieu s'impose. Une vision commune, inclusive et globale de la situation et la définition ensemble des indicateurs de succès comme méthode de mesure des évolutions de nos écosystèmes alimentaires locaux sont aussi nécessaire afin de faciliter des actions collectives et la mise en place des jalons pour le développement d'un système alimentaire durable.

9- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BILLION, C. (2017).** La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France. Disponible et consulté en ligne le 23 janvier 2023 : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10288>
- BILLION, C. & al. (2016).** Les acteurs de la distribution. Quel rôle dans la gouvernance alimentaire territoriale ? In MUNDLER P., ROUCHIER J. (Coord.), *Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires*, Dijon, Educagri Éditions, p. 345-363.
- BOULIANNE, M. & al. (2019).** Vers une alimentation territorialisée et durable: le système alimentaire de la grande région de Québec, de la production agricole à la gestion des résidus: enjeux, questions, portrait. Université Laval. Repéré à https://www.systemealimentairequebec.info/sites/systemealimentairequebec.info/files/RAPPORT%20REPSAQ_2019_erratumD26.pdf.
- CISSS de l'Outaouais et Table de développement social de Gatineau (2019).** Portrait du soutien alimentaire dans les écoles sur le territoire de Papineau.
- Conseil Régional de l'Environnement et du Développement Durable de l'Outaouais (CREDDO).** Projet Deuxième Récolte (2023). Mobiliser les organisations pour valoriser les pertes alimentaires en Outaouais, Rapport final- version préliminaire (Phase 1), 55 Pages.
- Comité régional des partenaires de l'Enquête EN FORME – Outaouais (2018).** Portrait de l'activité physique et de l'alimentation des jeunes de la région de l'Outaouais. Consulté en ligne : <http://saineshabitudesoutaouais.com/wp-content/uploads/2017/04/EN-FORME-2018-R%C3%A9gion-Outaouais.pdf>
- DOUCET C., en collaboration avec Lacob Gagné-Montcalm (2022).** Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais, Étude mandatée par les partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais, 332 pages. Disponible en ligne : <https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/transformation-alimentaire/>
- DOUCET, C., et PHILIPPE, T. (2023).** *Les déserts alimentaires en Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais.* Rapport déposé aux partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO), 14 pages.
- FAO (2008).** « Sécurité alimentaire : l'information pour l'action. Guides pratiques ». Disponible en ligne : <https://www.fao.org/3/al936f/al936f00.pdf>.

FAO (2022). « Les réponses politiques à la crise alimentaire actuelle doivent soutenir les multiples dimensions de la sécurité alimentaire ». Texte présenté par Jennifer Clapp en avril 2022 et disponible en ligne : <https://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/insights/news-insights/news-detail/Policy-responses-to-the-current-food-crisis-must-support-multiple-dimensions-of-food-security/fr>.

FELIX MENIER (2023). Étude sur les opportunités de mise en marché collective dans la Vallée-de-la-Gatineau (Phase 1), 8 pages.

GAGNON, L. (2020). La MRC des Collines-de-l'Outaouais. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais. Consulté en ligne : https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Collines-de-lOutaouais_version-finale-1.pdf

GAGNON, L. (2020). La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais. Consulté en ligne : https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Vall%C3%A9eGatineau_version-finale.pdf

GAGNON, L. (2020). La MRC de Pontiac. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais. Consulté en ligne : https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Pontiac_version-finale-1.pdf

GAGNON, L. (2020). La MRC de Papineau. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais. Consulté en ligne : https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Papineau_version-finale-1.pdf

GAGNON, L. (2020). La Ville de Gatineau. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Ville-Gatineau_version-finale.pdf.

GOBEIL, M. (2019). Les déserts alimentaires toujours aussi présents au Québec. Article publié sur Radio Canada. Disponible et Consulté en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1346011/deserts-alimentaires-quebec-carte-villes-regions-fruits-legumes-acces>.

GOOCH, M.V. & FELFEL, A (2014). « \$27 billion » revisited. The cost of canada's annual food waste. Value Chain Management International Inc. Disponible et Consulté en ligne : <https://vcm-international.com/wp-content/uploads/2014/12/Food-Waste-in-Canada-27-Billion-Revisited-Dec-10-2014.pdf>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC (2022). Coup d'œil sur l'Outaouais, édition 2022. Disponible en ligne et Consulté le 12 décembre 2022 : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/outaouais-2022-panorama>].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC (2021). Indice de vitalité économique des territoires, édition 2021. Disponible en ligne et Consulté le 23 mars 2023 : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2021.pdf>

INSPQ (2022). Sondages sur les attitudes et comportements des adultes québécois. Pandémie et insécurité alimentaire - 26 juillet 2022. Consulté en ligne : [https://www.inspq.qc.ca/es/node/32558#:~:text=L'ins%C3%A9curit%C3%A9%20alimentaire%20correspond%20%C3%A0,ou%20r%C3%A9guli%C3%A8re%20\(ex.%20%3A%20chaque](https://www.inspq.qc.ca/es/node/32558#:~:text=L'ins%C3%A9curit%C3%A9%20alimentaire%20correspond%20%C3%A0,ou%20r%C3%A9guli%C3%A8re%20(ex.%20%3A%20chaque)

JACOB, J. (2021). Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais. Étude réalisée pour la Table de concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais, 47 pages. Consulté en ligne le 11 octobre 2022. <http://saineshabitudesoutaouais.com/wp-content/uploads/2021/11/Portrait-systeme-alimentaire-durable-en-Outaouais-2020-vfc.pdf>.

MAISONNEUVE, C. &al. (2014). L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois, Bibliothèque numérique canadienne. Ottawa, Ontario. Consulté en ligne le 05 juillet 2023 : <https://policycommons.net/artifacts/1241429/linsecurite-alimentaire-dans-les-menages-quebecois/1794494/>

MAMH (2023). Découpage administratif, région administrative 07 : Outaouais. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_07.pdf (Consulté le 15 mars 2023).

MAPAQ (2018). Politique bioalimentaire du Québec (2018-2025), Alimenter notre monde. Disponible et consulté en ligne le 3 mars 2023 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO_politiquebioalimentaire_MAPAQ.pdf.

MAPAQ (2020). Portrait bioalimentaire de l'Outaouais 2020. Disponible en ligne et consulté le 3 décembre 2022: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_Outouais_MAPAQ.pdf.

MAPAQ (2021). Portrait bioalimentaire de la MRC de Papineau. Disponible en ligne et consulté le 12 mars 2023: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_MRC_Outouais_Papineau_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2021). Portrait bioalimentaire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Disponible en ligne et consulté le 03 janvier 2023: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_MRC_Outouais_ValleeGatineau_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2021). Portrait bioalimentaire de la MRC de Pontiac. Disponible en ligne et consulté le 16 mai 2023: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_MRC_Outouais_Pontiac_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2021). Portrait bioalimentaire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Disponible en ligne et consulté le 17 février 2023: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_MRC_Outouais_Collines_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2022). Le Bottin : consommation et distribution alimentaires en chiffres. Étude réalisée par le Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux programmes et à l'innovation, Direction des études et des perspectives économiques, Édition 2022. Disponible en ligne: https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bottin_consommation_distribution.pdf.

MAPAQ (2021). Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec. Estimation pour l'année 2021 « Portrait régional et contribution de l'industrie bioalimentaire à l'activité économique régionale ». Disponible en ligne et consulté le 15 mars 2023: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbiodalimentaire_complet_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2021). Portrait bioalimentaire de Gatineau. Disponible en ligne et consulté le 12 février 2023: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_Gatineau_MAPAQ.pdf

MARLEAU, J. & al.(2017). Plus de 29 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire dans l'Outaouais. Info-Pop 07 - La santé de l'Outaouais sous surveillance. Disponible en ligne et consulté le 15 mars 2023 : https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/Info_Pop_Dec2017_Securite_alimentaire-modif.mars2018.pdf

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) (2018). Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé, Québec, Gouvernement du Québec, 86 p. Disponible en ligne et consulté le 16 décembre 2022 [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-02W.pdf>].

MSSS (2010). Vision de la saine alimentation, pour la création d’environnements alimentaires favorables à la santé, 6 pages. Disponible et consulté en ligne le 17 mai 2023 : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-289-06F.pdf>.

MOISSON OUTAOUAIS (2022). Dévoilement du Bilan-Faim 2022 . Disponible et consulté en ligne : <https://www.moissonoutaouais.com/2022/10/27/devoilement-du-bilan-faim-2022/>.

MOISSON OUTAOUAIS (2023). Dévoilement du Bilan-Faim 2023 . Disponible et consulté en ligne : <https://www.moissonoutaouais.com/2023/10/25/bilan-faim-2023/>.

MRC de la Vallée-de-la Gatineau (2015). Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Disponible en ligne et Consulté le 17 mars 2023 : https://www.mrcvg.qc.ca/images/documents/PDZA_plan_action.pdf

MRC de la Vallée-de-la Gatineau (2023). Plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé (PDZAAR). Disponible en ligne et Consulté le 02 février 2024: <https://www.mrcvg.qc.ca/index.php/services/plan-de-developpement-de-la-zone-agricole>

MRC de la Vallée-de-la Gatineau (2023). Plan de Gestion des matières résiduelles (2023-2030). Rédigé par Carolane Saumur-Belley & Evrard Kouadio. Disponible en ligne et consulté le 10 octobre 2023 : https://www.mrcvg.qc.ca/images/PGMR_2023-2030_adopt%C3%A9.pdf

MRC des Collines-de-l’Outaouais (2019). Plan de développement de la zone agricole (PDZA), dirigé par Jocelyn Magnan du Groupe DDM. Consulté le 02 février 2023 : <https://mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2022/04/pdza.pdf>

MRC des Collines-de-l’Outaouais (2016). Plan de Gestion des matières résiduelles révisé. Édité par le règlement 241-16 –Entrée en vigueur le 25 février 2017 (PGMR 2016). Disponible et consulté en ligne le 03 février 2023. <https://www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca/upload/userfiles/files/PGMR%20Version%20finale%20adopte%20revisé.pdf>.

MRC des Collines-de-l’Outaouais (2023). Sommaire du Plan de Gestion des matières résiduelles révisé en 2023. Disponible et consulté en ligne le 05 février 2024. https://mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/Sommaire-PGMR_MRC-des-Collines_compressed.pdf

MRC de Papineau (2023). Plan de Gestion des matières résiduelles de la MRC de Papineau (2023-2030). Réalisé par STRATZER Disponible en ligne et Consulté le 20 février 2023 : <https://mrcpapineau.com/wp-content/uploads/2023/12/pgmr-2023-2030-mrc-papineau.pdf>.

MRC de Papineau (2017). Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Disponible en ligne et Consulté le 07 janvier 2023 : <https://mrcpapineau.com/wp-content/uploads/2021/04/plan-de-developpement-de-la-zone-agricole-pdza.pdf>

MRC de Pontiac (2014). Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Disponible en ligne et Consulté le 20 février 2023 : <https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/sommaire-pdza-031014.pdf>.

MRC de Pontiac (2021). Plan de Gestion des matières résiduelles (PGMR 2023-2029). Disponible en ligne et Consulté le 20 février 2023 : https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Projet_PGMR_2023-2029_MRC-Pontiac.pdf.

OQI (2022). La faim justifie des moyens. *S'engager de manière décisive à réduire durablement l'insécurité alimentaire des ménages au Québec.* Consulté en ligne : <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/La-faim-justifie-des-moyens.pdf>.

PASUQ (2023). L'alimentation scolaire au Québec :état des lieux, perspective et pistes d'action Rapport préliminaire sur le Portrait des pratiques de l'alimentation scolaire à l'international, au Canada et au Québec (Mars 2022 – Juin 2023), 89 Pages. Disponible et consulté au https://www.pasuuq.org/files/ugd/380151_66e744dc5a18410d9c4ae4a56a8b0a22.pdf

Portail Québec - Services Québec (2023). Thésaurus de l'activité gouvernementale: Fiche du terme - Gestion des déchets. Disponible en ligne et Consulté le 05 mai 2023 : <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=6060>

Recyc-Québec (2022). Étude de quantification des pertes et du gaspillage alimentaires au Québec, juin. Disponible en ligne et Consulté le 05 mai 2023 : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-quantification-pertes-qc-fr.pdf>

Statistiques Canada (2011). Statistique Canada, Enquête sur la population active, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Disponible en ligne et Consulté sur <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-population-regions-administratives>.

Statistiques Québec (2022). Panorama des régions du Québec. Disponible et Consulté en ligne le 2 mai 2023 : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2022.pdf>

Table Agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) (2020). Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO)-Appel de projets. Consulté en ligne : <https://www.agro-outaouais.com/appel-de-projets>

Table Agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) (2021). Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais, 30 pages. Disponible en ligne : https://www.agro-outaouais.com/files/ugd/9de381_4bc3d0f5482a48758511b0b60e4d0feb.pdf

Table Agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) (2023). Adhésions Circuits Croquez l'Outaouais. Disponible en ligne : <https://www.agro-outaouais.com/adhesioncco>

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO) (2017). Carte communautaire de la faim 2015-2017. Rapport synthèse. Document produit sur la direction de **McSween, Nathalie** & al. Disponible en ligne et consulté le 2 février 2023 : [file:///C:/Users/ernso/Downloads/Cartecommunautairedelafaim-Rapportsynthse%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/ernso/Downloads/Cartecommunautairedelafaim-Rapportsynthse%20(1).pdf)

Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG, 2023). Portrait de l'environnement alimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau Disponible en ligne : <https://docs.google.com/document/d/1k6g9I8oC3ri8-TybV9wC0ipF5fOWVhS1/edit>

VILLE DE GATINEAU (2018). Plan de développement de la zone agricole et des activités agricoles (PDZAA). Disponible en ligne. Consulté le 28 mars 2022 : https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/participation_citoyenne/consultations_publics/consultations_publicques_2018/plan_developpement_zone_activites_agricoles/2019_1121_plan_developpement_zone_activites_agricoles.fr-CA.pdf.

VILLE DE GATINEAU (2019). Bilan des réalisations du plan de travail 2019-2020 de la Commission Gatineau, Ville en santé. Disponible en ligne : https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/comites_commissions_tables_concertation_organismes_externes/commission_gatineau_ville_en_sante/bilan_2019_2020.fr-CA.pdf

VILLE DE GATINEAU (2021). Bilan du Plan d'action 2016-2018, 2019-2020 et Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine. Réalisé par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés Disponible en ligne : https://ssl.pqm.net/ppvgestion/files/0deb437e661d5be5c5f91d85f0fd0a12/diffusions/2029/10_h_30_bilan_du_plan_daction_20162018_20192020_et_plan_daction_20222024_du_programme_dagriculture_urbaine.pdf

VILLE DE GATINEAU (2022). Projet de plan de Gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2029. Disponible en ligne et Consulté le 20 février 2023 : https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/participation_citoyenne/consultations_publics/consultations_publicques_2022/plan_gestion_matiere_residuelles/document_compl_et_projet_pgm.fr-CA.pdf

VILLE DE GATINEAU (2022). Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable. *Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.* Commission Gatineau, Ville en santé – séance publique du 27 octobre 2022, 45 Pages.

VIVRE EN VILLE (2015). « Système alimentaire durable », Collectivitesviables.org. « Mieux comprendre, planifier et construire nos milieux de vie ». Disponible en ligne et Consulté le 15 novembre 2022 [<https://collectivitesviables.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx>]

VIVRE EN VILLE (2014). Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités. 141 p. (coll. Outiller le Québec; 6). Disponible en ligne et Consulté le 20 juin 2023 : https://vivreenville.org/media/387008/VillesNourricieres_extrait_BR.pdf

10- ANNEXES

Annexe 1 : Lien pour accéder au questionnaire utilisé pour répertorier ou mettre à jour les initiatives qui contribuent à bâtir un Système Alimentaire durable dans toutes ses composantes.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfgDDGz79jubIWvG4OrNVWC-LhwpTyu_c-fwu62QC-2Nca3w/viewform?usp=pp_url

Annexe 2 : Questionnaire pour apprécier l'adhésion des acteurs à la réalisation de la deuxième phase de l'étude.

Sondage auprès des acteurs des territoires impliqués dans le domaine alimentaire pour l'élaboration du portrait régional du Système Alimentaire Durable (SAD) - Phase deux

1- Nom de votre territoire :

2- Nom et type de l'organisme auquel vous appartenez?

3- Votre organisme fait-il partie d'une structure territoriale de concertation sur l'alimentation et/ou du développement agricole ? : Non Oui

Si oui, voulez-vous préciser le nom et le type de concertation :

4- Pouvez-vous affirmer que les membres de cette structure comprennent bien ce qu'est un SAD? Et son utilité?

Non Oui

Si non, qu'est-ce qui seraient les facteurs explicatifs :

5- Adhères-vous à l'idée d'avoir un portrait régional du SAD qui reflète le portrait local du SAD de chaque territoire de l'Outaouais ? Non Oui

Expliquez les motivations de votre adhésion ou de votre réticence:

6- Croyez-vous que d'autres acteurs du système alimentaire de votre territoire doivent rejoindre ou collaborer avec votre structure de concertation pour mieux bâtir un SAD régional?

Non Oui

Si oui quels sont ces acteurs et de quelle façon cela peut-il se faire, selon vous?

- 7- Accepteriez-vous d'aider et de collaborer avec le chargé de projet et la TIR-SHV pour collecter les informations manquantes (initiatives, acteurs, sécurité alimentaire, etc...) pour finaliser la phase 2 du projet ?

Non Oui

Indiquez quelques raisons qui justifieraient votre accord ou non :

- 8- Accepteriez-vous de participer à une séance de restitution et de présentation du rapport final du portrait phase deux pour valider et bonifier les résultats obtenus ?

Non Oui

Indiquez quelques raisons qui justifieraient votre accord ou non :

- 9- Accepteriez-vous de participer à un atelier sur votre territoire pour faire le diagnostic du SAD en vue de faire ressortir les forces, faiblesse, opportunités et menaces (FFMO) et d'en dégager les enjeux liés au système?

Non Oui

Indiquez quelques raisons qui justifieraient votre accord ou non :

- 10- Accepteriez-vous de participer à un forum qui se tiendra ailleurs de votre territoire pour présenter le portrait, les résultats du diagnostic du SAD et les pistes d'action concertées aux décideurs et aux acteurs régionaux et territoriaux de l'Outaouais?

Non Oui

Indiquez quelques raisons qui justifieraient votre accord ou non :

Priez d'ajouter vos commentaires ou suggestions sur la réalisation du portrait SAD (phase2) :